
U d'/of Ottawa
39003020323654

HISTOIRE ANECDOTIQUE

DE

LA FRONDE

Paris. — Imprimerie de la Librairie Nouvelle, A. Bourdilliat, 15, rue Breda.

AUGUSTIN CHALLAMEL

HISTOIRE ANECDOTIQUE

DE

LA FRONDE

— 1643 à 1653 —

PARIS
LIBRAIRIE NOUVELLE
BOULEVARD DES ITALIENS, 15

1860

(Dow)

HISTOIRE

ANECDOTIQUE

DE LA FRONDE

I

INTRODUCTION. — Portraits des *Importants*, des *Petits-Maîtres*, des *Frondeurs*, et des *Mazarins*. — La fortune rapide de Giulio Mazarini. — Mort du cardinal de Richelieu; gravures, vers, anagramme, *canards*, etc; quatrain de Benserade. — Mazarin succède de fait à Richelieu. — Caractère du nouveau ministre. — Louis XIII hérite. — Retour des exilés; délivrance des « embastillés. » — Mot du comte de Tréville. — Gaston, duc d'Orléans. — Quatrain sur Richelieu et Bassompierre. — Le maréchal de Vitry. — Le comte de Cramail.

— Année 1642, jusqu'au 21 février 1643. —

Pendant dix années, de 1643 à 1653, quatre partis d'inégales forces ont lutté pour s'emparer du pouvoir en France: — les *Importants*, les *Petits-maîtres*, les *Frondeurs* et les *Mazarins;* pendant dix années, d'abord sous un roi mourant, puis sous un roi mineur, toutes les passions politiques se sont entre-choquées sans générosité, sans bonne foi, sans vergogne, se calomniant toujours, parfois se calmant à demi, ne se pardonnant jamais. Jalousies traduites en intrigues, intrigues transformées en guerres, guerres dégénérées en massacres, — tel est le caractère de cette période historique, dont on a trop méconnu le sérieux caché sous mille excentricités, faits comiques et ridicules mascarades.

L'époque communément dite de la *Fronde* mériterait à peine qu'on s'en occupât, si les recherches de l'historien

devaient simplement aboutir à une narration peu intéressante de petits moyens employés par tel prince pour abaisser un rival, par telle galante dame pour obtenir les hommages d'un gentilhomme à la mode et pour lui faire des lóis de ses caprices. Ce serait matière à roman, et rien de plus. Mais à qui sait découvrir le fond grave sous la forme légère, à qui fait passer les malheurs publics avant les infortunes particulières, ces dix années de troubles paraissent dignes de remarque : elles ont vu s'opérer une crise dans l'existence du peuple français; elles ont vu agoniser et mourir le régime féodal, en même temps que naître les prétentions politiques de la bourgeoisie et les aspirations libérales des classes infimes émancipées par la misère.

Aussi ne doit-on pas comparer la *Fronde* avec la *Ligue*, si ce n'est pour certaines formes insurrectionnelles, comme les barricades, les travaux de fortification aux barrières, les prises d'armes, etc. Celle-ci, outre son essence religieuse, était une manifestation de la noblesse française prétendant s'immiscer dans l'ordre de succession au trône, couronner le cardinal de Bourbon à la place d'Henri VI le huguenot, et lui donner le nom de Charles X. La bourgeoisie, en 1589, ne s'arma qu'en faveur du principe royal. La Fronde, au contraire, soutint simultanément deux principes : bourgeoise, elle demanda des réformes, des apparences de liberté; nobiliaire, elle réclama ses anciens priviléges, presque anéantis par Richelieu.

Dans ce conflit, quel fut le sort des populations des villes et des campagnes? Elles souffrirent de la misère et de la faim, se mêlèrent aux combattants, mais vainement, pour leur propre compte; elles applaudirent ensuite au triomphe de la royauté, parce qu'elles espérèrent en la puissance absolue de Louis XIV. La noblesse et la bourgeoisie les avaient si complétement niées, que jamais leurs intérêts n'avaient été défendus.

Mais n'entrons pas dans des considérations générales que le lecteur devra établir lui-même après l'exposé des faits. Le côté sérieux de la Fronde nous semble assez indiqué par ces quelques mots. Contentons-nous de terminer cette digression par une définition préalable des quatre partis

qui se succédèrent sur la scène politique, de 1643 à 1653.

Ouvrez le Dictionnaire de l'Académie, au mot *Important*, et vous y lirez : « Se dit d'un homme vain qui cherche à donner aux autres et qui a souvent lui-même une opinion exagérée de sa qualité, de son mérite, de son crédit. » Définition très exacte de tout gentilhomme qui figura dans la cabale empressée d'annihiler, après la mort de Richelieu, l'œuvre commencée; cabale composée, dit Retz, « de cinq ou six esprits mélancoliques, qui avaient la mine de penser creux, qui sont morts fous, et qui, dès ce temps-là, ne paraissaient guère sages. » Les *importants* étaient ainsi nommés parce qu'ils avaient l'air vain et orgueilleux, débitaient des maximes d'État, et rêvaient le rétablissement des anciennes lois du royaume.

Ils voulaient faire revivre le passé. Presque en même temps qu'eux parurent les *petits-maîtres*, qui poursuivirent un but à peu près pareil, mais qui procédèrent très différemment. Jeunes, pour la plupart, ils se faisaient remarquer par une élégance recherchée, avaient les manières libres et le ton avantageux avec les femmes, affectaient les formes lestes et tranchantes, sans viser à la science politique, étaient brusques, impatients, se conduisaient en un mot *alla marziale*. Ils entouraient sans cesse leur jeune chef, Louis II de Condé, avec lequel ils avaient combattu devant Arras, ou devant Aire, ou dans le Roussillon; ils participaient à sa gloire et à sa grandeur, et formaient, dans les réunions de la cour, un noyau puissant, une troupe rayonnante. Ils trouvèrent plusieurs fois l'occasion de pouvoir dire, comme Henri VIII d'Angleterre : « Qui je défends est maître, » et leur épée fit pencher la balance du côté qu'il leur plaisait. Condé dominait ses partisans de toute sa hauteur. « S'il fallait vous donner l'origine des *petits-maîtres*, observe un écrivain, vous me croiriez quand je vous dirais : Condé, le vainqueur de Rocroi, était un *grand maître;* et ces jeunes gens de cour qui s'attachèrent à lui, singes infidèles du grand homme, furent appelés *petits-maîtres.* »

Les *importants* et les *petits-maîtres*, d'abord simples cabaleurs sans force réelle, ne tardèrent pas à se fondre, soit

dans le parti des *frondeurs*, soit dans le parti des *mazarins*. Plusieurs de leurs chefs, même, appartinrent dans la suite à l'un et à l'autre successivement, selon leur intérêt ou leur caprice : les caméléons politiques ne datent pas d'hier.

Blâmer les actes du gouvernement était le fait des importants et un peu aussi celui des petits-maitres, protecteurs hautains et exigeants de la cour.

C'était, d'ailleurs, depuis longues années, l'habitude du parlement, sa manie, sa passion, pouvons-nous dire. Il *remontrait*, *remontrait*, *remontrait*... tant et si bien, qu'un jour il se posa en assemblée politique plus qu'en corps judiciaire. De là une lutte entre le pouvoir et le parlement. « Il y avoit, dans ce temps-là, dans les fossés de la ville (à la butte Saint-Roch), une grande troupe de jeunes gens volontaires qui se battoient à coups de pierres avec des frondes, dont il demeuroit quelquefois des blessés et des morts. » Un arrêt défendit cet exercice, que les jeunes gens continuèrent en cachette des patrouilles. Or, le duc Gaston d'Orléans, celui qui, selon Tallemant des Réaux, « avait un peu fait le fou en sa jeunesse, et brûlé, la nuit, plus d'un auvent de savetier, » alla au parlement pour empêcher qu'on y délibérât sur quelques propositions hostiles au ministère. Le conseiller Bachaumont dit à son voisin : « *Si forte virum quem conspexêre, silent* (Aperçoivent-ils un haut personnage, ils se taisent) ; mais il faudra remettre la délibération à une séance où n'assistera point le duc d'Orléans. » Absolument comme faisaient les frondeurs qui s'abstenaient de leur exercice en présence des commissaires, mais qui recommençaient aussitôt après la disparition de ceux-ci. A quelques jours de là, dans la grande chambre, le président le Coigneux, « parlant selon le désir de la cour, » son fils, le même conseiller de Bachaumont, déclara : — « Quand ce sera mon tour, je *fronderai* bien l'opinion de mon père. » Ce terme fit rire ceux qui étaient près de lui, et depuis on nomma *frondeurs*, d'abord les membres du parlement qui opinaient contre la Cour, et ensuite les bourgeois ou autres qui blâmaient les actes de Mazarin. Ils se glorifièrent bientôt eux-mêmes du titre de *frondeurs*, qui leur avait été donné par moquerie; ils se vantèrent de *fronder* habilement la cour; chaque évé-

nement auquel ils prirent part devint une *fronderie*. La mode s'en mêla. Retz, dit-on, fit fabriquer des *gâteaux à la Fronde*. Pain, mets, chapeaux, gants, canons, mouchoirs, bijoux, garnitures, manchons, éventails, dentelles, épées, équipages, tout se fit *à la Fronde* ou en porta quelque empreinte. Rien de beau ni de bon qui ne fût *à la Fronde*, et « nous fûmes nous-mêmes à la mode, dit Retz, encore plus par cette sottise que par l'essentiel. » L'étymologie de ce mot amusa Scarron qui, dans sa *Mazarinade*, plaça ces quatre vers :

La fortune se changera,
Et son ouvrage défera,
Par quelque rude coup de fronde
Faisant raison à tout le monde.

Aucune expression ne parut plus énergique que celle de *bon frondeur*.

Les amis du ministre que l'on *frondait* reçurent le sobriquet de *mazarins*. A ceux-ci s'attacha, sinon plus de haine qu'on n'en avait voué aux *cardinalistes* de Richelieu, au moins plus de moquerie et de mépris. Être *mazarin*, grand Dieu ! c'était mériter la bastonnade et la corde, aux yeux des Parisiens. Mieux eût valu tuer père et mère. L'épithète de *mazarin*, donnée à un homme, équivalait à la plus forte injure, à une diffamation. Criait-on, dans la rue, *au mazarin!* les portes et les fenêtres s'ouvraient, les hommes et les femmes accablaient le malheureux d'ordures, de pierres, de coups, à le laisser pour mort sur le pavé. Tout *mazarin* trahissait la cause du pays, ressemblait nécessairement à un étranger venant vivre aux dépens de la France. Il passait pour ami des traitants, des usuriers, des exacteurs et autres sangsues de la fortune publique. En un mot, chaque individu, rendu impopulaire par ses actes, devenait un *mazarin*, et on le traitait comme tel. Malgré tout, quoique poursuivi par les malédictions générales, ce parti a vécu longtemps. Des quatre qui composent l'époque dont nous nous occupons, il est celui qui a fourni la plus étrange, la plus difficile carrière, mais qui, en fin de compte, a triomphé. Les *mazarins* n'ont disparu qu'après avoir pris le rôle de courtisans de Louis XIV, en flattant le pouvoir dans ses

fautes comme dans ses grandeurs, jusqu'à l'apogée de la monarchie absolue. Les *mazarins* ont commencé avec l'existence politique du cardinal dont le nom était devenu leur sobriquet, et ils lui ont survécu : ils ont donc précédé et suivi la Fronde proprement dite.

En effet, le jour où Richelieu songea à faire de Jules Mazarin son successeur, afin d'assurer l'entier accomplissement de son œuvre inachevée, les ennemis du « Romain Giulio Mazarini » se comptèrent par milliers. On ne pardonnait pas au jeune politique sa qualité d'étranger ; on se rappelait trop, peut-être, Concino-Concini, le maréchal d'Ancre, le favori de Louis XIII, et la coterie des Italiens parvenus. Ayant rencontré Mazarin à Lyon, quand celui-ci était déjà célèbre par ses négociations relatives à la succession de Mantoue et de Montferrat, Richelieu s'était entretenu avec lui, et avait déclaré net « qu'il venait de parler au plus grand homme d'État qu'il eût jamais vu. » Ce brevet de talent insigne, donné à Mazarin âgé de vingt-huit ans seulement (1630), mit en évidence ce brillant élève des jésuites, tour à tour juriste et militaire, diplomate par excellence. Il marcha vite, devint nonce extraordinaire du pape à la cour de France, obtint des lettres de naturalisation (1639), reçut bientôt la barrette des mains de Louis XIII (25 février 1642), sans être entré dans les ordres sacrés, sans être prêtre. Enfin, lorsque Richelieu, qui, selon Montesquieu, « fit jouer à son monarque le second rôle dans la monarchie, et le premier dans l'Europe, qui avilit le roi, mais qui illustra le règne, » se sentit prêt à rendre l'âme en disant « n'avoir eu d'ennemis que ceux de l'État, » et consolé d'avance, « parce qu'il laissait le royaume au plus haut degré de gloire, » — il recommanda Mazarin à son royal survivant.

Richelieu étant expiré (4 décembre 1642), chacun, en France, considéra l'événement à sa manière. « Voilà un grand politique mort, » dit Louis XIII avec plus de mélancolie que de froideur, car il admirait le ministre sans aimer l'homme, et d'ailleurs il pressentait lui-même sa propre fin. Le peuple de Paris se pressa pour voir le défunt cardinal sur son lit de parade en son palais, après avoir néan-

moins allumé des feux de joie ; puis il l'accompagna jusqu'à l'église de la Sorbonne (13 décembre 1642) où le ministre avait demandé à être enterré, où plus tard le grand artiste François Girardon a sculpté son mausolée, chef-d'œuvre que nous y voyons encore. Tout en admirant la magnificence du char funèbre traîné par six chevaux, couvert d'un poêle de velours noir croisé de satin blanc, aux armes de Richelieu, escorté par une myriade de pages qui portaient en main des cierges de cire blanche, les Parisiens manifestèrent moins de tristesse que de curiosité : ils ne comprenaient pas la perte qu'ils faisaient.

Toutefois, il parut une gravure à la gloire du cardinal, sur les bâtiments de la Sorbonne entrepris à ses frais, et récemment achevés ; une autre estampe représenta « l'Extase de Richelieu, dans laquelle on place saint Louis lui apparaissant pour l'avertir qu'il va recevoir au ciel la récompense de sa piété envers Dieu et de ses fidèles services envers le roi. » Dans une allégorie, il tient enchaînés un lion et un aigle, et on lit ces vers au bas :

Admire ce grand Richelieu,
Révéré comme un demi-dieu
Dessus la terre et dessus l'onde.
Que ses desseins sont inouïs!
De tous les royaumes du monde
Il n'en faict qu'un seul pour Louis.

Enfin on répandit l'anagramme d'*Armand Jean Duplessis*, produisant cette phrase : *Le dieu Mars dans Paris*, et plusieurs *canards* montrèrent l'illustre défunt sur son lit de parade. Toutes ces gravures se trouvent dans les cartons de la Bibliothèque impériale.

Bien traités par le ministre vivant, les hommes de lettres n'épargnèrent pas le ministre mort. Isaac de Benserade, qui touchait pension du cardinal, dont il prétendait être le parent par alliance, composa ce quatrain :

Ci-gît, oui, gît, par la morbleu!
Le cardinal de Richelieu :
Et ce qui cause mon ennui,
Ma pension avecque lui.

La duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, ne continua pas au poète cette pension qu'il regrettait tant, mais Benserade la rattrapa plus tard de Mazarin, pour prix d'un peu d'encens, et parce qu'il était un bel esprit fort à la mode. Un jour ce ministre se glorifia d'avoir, dans sa jeunesse, composé des vers italiens dans le même goût que ceux de son pensionné!

En apprenant la funèbre nouvelle qui allait remuer l'Europe, les hommes de cour demeurèrent incertains, stupéfiés. Qu'arriverait-il, après le trépas du politique profond qui avait si vigoureusement frappé la noblesse féodale et démantelé ses châteaux? L'incertitude fut courte, la stupéfaction doublée, car, le soir même du jour mémorable, Louis XIII appela Mazarin dans ses conseils. Le lendemain, par une lettre datée de Paris, le monarque valétudinaire déclara aux parlements et aux gouverneurs des provinces « qu'il était résolu de conserver et d'entretenir tous les établissements ordonnés durant le ministère de Richelieu... en sorte qu'il n'y aurait aucun changement... » qu'il n'était pas moins assuré de Mazarin, successeur du défunt, « que s'il fût né parmi ses sujets. » Le surlendemain, le roi écrivit aux ambassadeurs près les puissances étrangères « que sa principale pensée serait... d'user de la même vigueur et fermeté dans ses affaires qu'il y avait gardées... » Cinq jours après, il fit enregistrer par le parlement de Paris un pardon flétrissant, accordé à son frère Gaston d'Orléans. Les choses ainsi arrangées, Louis XIII, qui composait en musique, et qui ne s'y connaissait pas mal, prononça à sa façon l'oraison funèbre de Richelieu : il mit un air au rondeau de Miron :

Il a passé, il a plié bagage, etc.

Cependant, tout en continuant la politique de son prédécesseur, Mazarin n'abdiqua pas sa personnalité propre. « Le renard, a-t-on dit, succédait au lion. » L'impérieux Richelieu avait, pendant sa vie, provoqué souvent la jalousie de son maître, soit parce qu'il avait fait peindre sur la porte de son cabinet, au château de Limours, des lis surmontés d'un chapeau de cardinal, avec ces mots au bas :

« Ils croissent à son ombre ; » soit parce qu'il était mieux et plus richement servi ; soit parce qu'on lui adressait toutes les déférences, tellement qu'un soir, dans une fête donnée au roi, il avait cru devoir, en politique adroit, prendre un flambeau et se mettre à marcher devant Louis XIII, pour faire acte de courtisan. L'insinuant Mazarin voulut, dès le début de son pouvoir, obtenir tout à force de souplesse, substituer le génie de la ruse à l'influence de la terreur, faire le facile, le bonhomme, tirer tout le parti possible de son *rictus* italien, se faire aimer, enfin, quand son prédécesseur s'était fait craindre. Sans posséder le titre officiel de premier ministre, titre dont avait joui Richelieu, Mazarin profita de ce qu'on ne lui avait pas défini ses fonctions, pour agir en modeste « conseiller du roi. » Il s'étudia à se créer des amis dans les hautes et basses régions de la société française, à la cour, à la ville, partout, car il savait que son système politique suffirait bien à soulever autour de lui de très graves inimitiés. Comme à Casal, il eût volontiers crié, en s'interposant entre les partis divers : *La paix! la paix!* Combattre les principes, ménager les personnes, telle parut être sa devise. Ce rôle de médiateur convenait bien à sa position.

Quant à Louis XIII, il s'en retourna vite à son château de Saint-Germain, après avoir recueilli le riche héritage de son ministre trépassé : — Palais-Cardinal, hôtel, argenterie, diamants, quinze cent mille livres comptant. Il ne se soucia guère d'autre chose que de vivre. Peu lui importait, ayant toujours un guide éclairé, si, à Paris, les satires mordantes et les injurieuses épitaphes s'attaquaient à la mémoire de l'homme qui avait préparé le traité de Westphalie, de l'homme que défendaient seuls, et l'Académie, reconnaissante envers son fondateur, et Georges de Scudéri, ridiculisé comme poète, romancier et homme de lettres, mais cœur droit, âme loyale.

Tous ceux qui avaient été emprisonnés ou exilés sous le précédent ministère demandèrent un pardon que Louis ajourna, par crainte d'irriter la grande ombre qui planait encore sur le royaume de France. Le comte de Tréville seul reparut à la cour (13 décembre 1642); ce capitaine des

gardes devait sans doute cette faveur particulière à son esprit jovial, qui lui fit dire, peu après son retour, au roi qui vantait la mort édifiante du prélat : « Sire, si le cardinal est en paradis, il faut que le diable se soit laissé escamoter en chemin. »

Louis XIII se posait donc en fidèle observateur des actes de Richelieu, non par énergie, mais par défiance de lui-même et en attendant que Mazarin eût parlé. Mazarin proposa aussitôt la clémence, et successivement obtinrent grâce : le duc d'Orléans, les maréchaux de Bassompierre et de Vitry, le comte de Cramail (13 à 19 janvier 1643). Le duc de Beaufort, fils cadet de César, duc de Vendôme, et petit-fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, eut permission d'habiter son château d'Anet ; enfin le cercueil de Marie de Médicis revint à Saint-Denis, l'ordinaire sépulture des rois (8 mars 1643).

Gaston d'Orléans, « pardonné, » n'en continua pas moins à être l'objet de la défiance de son frère, qui s'arrangeait toujours de manière à lui donner une fausse position politique. Louis XIII n'oubliait pas ses intrigues, ses conspirations avec Montmorency en 1632, avec Cinq-Mars, dix années plus tard ; il le méprisait, parce qu'il avait toujours abandonné et même dénoncé ses complices, à l'heure du danger. Au contraire, le roi se rappelait les gais moments autrefois passés en la compagnie de Bassompierre, le jovial, le galant, le favori d'Henri IV, « le bon serviteur, durement traité par Richelieu. » Bassompierre, rendu à la liberté, n'avait pas voulu sortir de la Bastille, sans que Louis XIII l'en eût prié ; il oublia ses douze années de captivité pour redevenir, s'il se pouvait, un héros de la mode, et il s'étonna de voir les rues pleines de carrosses, « de ne trouver ni barbe aux hommes, ni crins aux chevaux. » L'un de ses amis, sans doute, composa ce quatrain, dans lequel le captif était censé dire :

Enfin, dans l'arrière-saison,
La fortune d'Armand (Richelieu) s'accorde avec la mienne,
France, je sors de ma prison
Quand son âme sort de la sienne.

Nicolas de Vitry avait jadis contribué à la disgrâce de Concini, tué de sa main sur le pont du Louvre en 1617; le bâton de maréchal l'avait récompensé de cet assassinat. Il s'était distingué dans la guerre de religion, par suite de laquelle il était devenu gouverneur de Provence. Dans ce poste, il avait fait preuve du caractère le plus altier, le plus arrogant, en s'emportant au point de donner quelques coups de canne à Sourdis, archevêque de Bordeaux. Richelieu ne l'eût pas disgracié pour cela, mais ses actes arbitraires l'avaient fait mettre à la Bastille, où il resta six ans. Libre, Nicolas de Vitry pouvait encore rendre des services sérieux: il ne tarda pas à être créé duc et pair, mais il mourut l'année même de sa promotion.

Pour Adrien de Montluc, comte de Cramail, et prince de Chabannais, son attachement au prince de Condé avait motivé son embastillement en 1630. Richelieu, selon Laporte, le punit ainsi parce qu'il s'était permis de « donner de l'appréhension au roi, quoiqu'elle fût juste et raisonnable, » en apprenant à Louis XIII que l'armée des Lorrains était plus forte que la sienne. Cet honnête homme, au dire des contemporains, avait payé de douze années de captivité le grand tort de n'avoir pas déguisé la vérité au roi. Sa santé était affaiblie par la longueur de sa détention. On estimait Cramail, on se rappelait qu'il avait été naguère un des plus galants *intrépides* de la cour : Marie de Médicis avait dit un jour « que si elle avait des enfants dont elle fût maîtresse, Cramail en serait le gouverneur. » Petit-fils du brave Montluc, c'était un bel esprit, auteur de la *Comédie des Proverbes* et des *Jeux de l'Inconnu;* un honnête homme, car Tallemant, le médisant, constate cette réputation.

Ces « revenants » devaient jouer des rôles divers à la cour; les plus âgés devaient bientôt disparaître par le fait de la mort; les plus jeunes, à cause de leur étourderie ou de leur vaniteuse nullité.

II

Maladie de Louis XIII. — Ses rancunes. — Intrigues. — Le conseil de Régence. — Mort, enterrement, apothéose et portraits de Louis XIII. — Sort de son testament. — Mazarin va partir pour Rome. — La régente et le cardinal s'entr'aident. — Apostrophe à l'image de Richelieu. — Portrait physique et moral de Mazarin. — Hommages à Mazarin, à la régente, au roi.

— Du 21 février 1643 au 8 mai 1643. —

Déjà Louis XIII dépérissait (21 février 1643), Louis XIII « que la Providence avait fait naître dans un moment qui lui était propre, » « qui plus tôt eût été trop faible, plus tard trop circonspect, » a dit Hénault. Sa mort semblait prochaine. Une maladie de langueur le consumait.

On vit alors, dans les appartements de Saint-Germain, le plus affligeant spectacle. Mille intrigues se nouèrent, parmi les amis de Mazarin, d'une part, et de l'autre, dans la foule des gentilshommes amnistiés ou rentrés même sans autorisation royale. Un vaste champ s'ouvrait aux ambitions de tous. Haïssant Anne d'Autriche, sa femme, autant que le duc d'Orléans son frère, Louis XIII, dont le seigneur Jean-Louis Guez de Balzac avait très malignement dit « qu'il ne pouvait faire des coups d'État qu'avec la reine, » ne s'était point réconcilié au fond avec celle-ci, lorsque, par une fécondité inattendue, après vingt-trois ans de stérilité, elle lui avait successivement donné deux fils : Louis XIV, appelé *Dieudonné* (16 septembre 1638), et Philippe, duc d'Anjou (21 septembre 1640), qui devint duc d'Orléans après la mort de Gaston, et qui fut la tige de la branche cadette des Bourbons. Anne d'Autriche, livrée à l'ennui, allait passer presque tout son temps au monastère du Val-de-Grâce, et faisait de Vincent de Paul le dépositaire de ses charités. Elle ne comptait pas, pour ainsi dire, sous le rapport politique, et elle partageait la disgrâce perpétuelle de son beau-frère.

Louis XIII se montra même implacable à l'égard de la fille de Philippe II d'Espagne; il n'agit guère en chrétien,

de son propre mouvement. Son confesseur lui avait prescrit l'oubli des injures : le pénitent moribond obéit; mais l'animosité du roi ne céda pas complétement : sur son lit funèbre, il dit, en parlant d'Anne d'Autriche, qui niait d'avoir conspiré : « En l'état où je suis, je dois lui pardonner, mais je ne dois pas la croire. » Quelques jours après, en voyant les amis de la reine se presser autour de lui, il dit encore : « Ces gens-là viennent voir si je mourrai bientôt; oh! si j'en puis revenir, je leur ferai payer cher le désir qu'ils ont que je meure! » Ces paroles trahissaient bien l'impuissance prétentieuse de Louis XIII. Son état languissant encourageait les intrigues. On le crut expiré deux fois, dans la dernière quinzaine de sa vie, et « on priait continuellement Dieu, par toutes les églises de Paris, le sainct sacrement esposé sur les autels, pour le recouvrement de sa santé, » lisons-nous dans les registres de l'Hôtel-de-Ville.

Malgré tout, Gaston d'Orléans, à la fortune duquel Mazarin s'était d'abord attaché, ne rentra en grâce que pour la forme, et il n'exerça aucune influence. Anne d'Autriche, au contraire, avait maintenant de nombreux amis, autrefois emprisonnés ou proscrits, ou condamnés à mort, gens à qui le malheur n'avait point enlevé leur audace. Ils bravaient, dans Saint-Germain, Louis XIII mourant. « Unis à la reine depuis bien des années, par les services qu'ils lui avaient rendus, » dit La Rochefoucauld, ils comptaient sur ses promesses, ils espéraient ne pas la trouver ingrate. De ce côté, donc, il y avait l'avenir. Mazarin ne manqua pas l'occasion d'augmenter, ne fût-ce que momentanément, le nombre de ses amis personnels, en y ajoutant les partisans d'Anne d'Autriche. Il s'accordait avec la reine, lorsque Louis XIII nomma un conseil de régence, où le cardinal eut pour collègues le duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume sous Anne d'Autriche régente; Henri II de Bourbon, prince de Condé, qui ne pensait qu'à l'accroissement de ses richesses, « et dont la plus grande gloire, au dire de Voltaire, est d'avoir été le père du grand Condé; » Pierre Séguier, chancelier, qui paraissait fort dévoué à la reine; le surintendant Bouthillier, et son fils Chavigny.

Ces collègues s'entendirent appeler très spirituellement

« les collatéraux de la régence, » parce que Mazarin, comme eux ministre d'État, reçut en outre la présidence du conseil en l'absence du duc d'Orléans et du prince de Condé, avec mission de régler seul, sous la régente, les affaires ecclésiastiques. Pour comble de faveur, il tint le dauphin sur les fonts de baptême (21 avril 1643), dans la chapelle du vieux château de Saint-Germain. La princesse de Condé fut marraine. On dit qu'après la cérémonie, lorsqu'on ramena l'enfant à son père, celui-ci lui demanda comment il s'appelait maintenant: « Je m'appelle Louis XIV! — Pas encore, aurait doucement reparti le roi mourant, pas encore! » L'héritier du trône avait quatre ans et demi.

L'événement suprême, depuis longtemps prévu, ne devait pourtant pas tarder à arriver. Un mois après son baptême, l'enfant royal « s'appela Louis XIV. » Louis XIII, dit *le Juste*, « le juste à tirer de l'arquebuse, » observaient certains plaisants, trépassa (14 mai 1643), trente-trois ans, jour pour jour, après l'assassinat de son père Henri IV. Le 15 mai, Anne d'Autriche ramena de Saint-Germain au Louvre le nouveau roi, et, à la cour, l'affliction fut très médiocre [1]. A peine resta-t-il près du défunt, — d'un roi de France! — les trois personnages qui, selon le cérémonial d'usage, devaient autoriser l'ouverture du corps. On remit aux jésuites le cœur de Louis XIII; on porta ses entrailles à Notre-Dame de Paris, et son cadavre alla directement de Saint-Germain, le château, à Saint-Denis, la tombe (19 mai). Une gravure, rare aujourd'hui, fut intitulée: « Apothéose de Louis XIII, ou sa réception dans le ciel, où il monte glorieux après avoir triomphé de l'hérésie et de la rébellion. » Hommage qui se trompait d'adresse, qui rendait à Louis ce qui appartenait à Richelieu. Mais il parut une épitaphe bien tournée, traçant de Louis XIII le portrait le plus exact:

Il eut cent vertus de valet,
Et pas une vertu de maître.

En effet, gracieusement danser, monter convenablement à cheval; faire des canons de cuir, des lacets, des filets,

[1] Lettre de Turenne à mademoiselle de Bouillon, sa sœur.

des arquebuses ; être bon préparateur de confitures, adroit jardinier, passionné chasseur ; larder des viandes comme un cuisinier ; raser habilement comme un barbier ; confectionner enfin des châssis, — telles étaient les qualités réelles du mari d'Anne d'Autriche, qualités que venaient anoblir un peu de peinture, quelques travaux de musique, çà et là des raisonnements passables dans un conseil, et auxquelles s'ajoutaient une certaine cruauté native, beaucoup de dissimulation, de la pudeur sournoise, une vaillance douteuse, une fainéantise achevée, des ennuis passés à l'état de nature, une horrible manie qu'il garda longtemps, assure Tallemant des Réaux, « celle de se divertir à contrefaire les grimaces des mourants. » Quand son jeune favori Cinq-Mars fut décapité, Louis XIII ne s'écria-t-il pas ? « Je voudrais bien voir la grimace qu'il fait à cette heure sur cet échafaud ! » Voilà le prince que la régente devait officiellement pleurer.

Sans perdre de temps, Anne d'Autriche conduisit le petit roi tenir un lit de justice au parlement (18 mai 1643).

Alors fut consommé un fait grave et fécond en conséquences. Louis XIII avait exécuté de point en point le *Testament politique* de Richelieu, dont l'avant-propos contient quelques pages plus habiles encore que flatteuses, une « succincte narration de toutes les grandes actions du roi. » Le sien n'eut pas la même fortune : on l'éluda très catégoriquement. Le royal défunt avait en vain écrit qu'il voulait que sa déclaration de régence « fût irrévocable, aussi ferme que la loi salique ; » en vain il avait solennellement signé cette déclaration, en mettant au bas : « Ce que dessus est ma très expresse volonté que je veux être exécutée. » Le monarque fantôme s'était fait illusion, parce que la régente et le duc d'Orléans avaient signé aussi ; il avait remis la déclaration à Matthieu Molé, premier président, en disant : « J'ai disposé des affaires de mon royaume. C'est la seule satisfaction que je puisse avoir en mourant. » L'enregistrement au parlement s'était effectué le lendemain des signatures.

Pures et impuissantes formalités, contre lesquelles Anne d'Autriche, déjà experte aux choses de la politique, s'était

armée en secret par une protestation devant deux notaires, basée sur ce que « sa signature avait été donnée par obéissance pour le roi. »

Dans sa finesse déliée, Mazarin prévit que la veuve de Louis XIII attaquerait tout haut « les dernières volontés; » il se démit de son pouvoir, exemple suivi par tous les autres membres du conseil de régence, et il publia sa résolution de retourner à Rome. Alors, les belles dames et les courtisans de s'écrier avec joie : « Mazarin fait ses paquets! » Les ministres, selon eux, préparaient leur retraite et seraient remplacés par de galants mannequins ministériels. O bonheur! plus de politique sérieuse, plus de système de Richelieu! Non; mais le galant duc de Beaufort va être favori en titre. Ce jeune et charmant écervelé ramènera à la cour la gaîté, depuis longtemps exilée, le laisser-aller amoureux, presque le désordre : le plaisir en permanence! Mille projets s'agitent dans les cerveaux.

Les déceptions devaient suivre. Anne d'Autriche avait joué sa comédie, comme Mazarin avait joué la sienne. Voici se lever une nouvelle *journée des dupes* contre les jolis ambitieux. Reconnue à l'unanimité par le parlement en qualité de régente sans partage, Anne d'Autriche garda Mazarin, homme indispensable, disait-on, parce qu'il était, avec Chavigny, seul dépositaire du secret de l'État; Anne d'Autriche suivit en cela le penchant de son indolence plus peut-être encore que les conseils de Vincent de Paul.

Veuve à quarante-deux ans, adonnée aux exercices de piété, et néanmoins fière de son rang, la fille aînée de Philippe II d'Espagne joignait à la bonté continuelle de cours moments d'énergie. Elle avait bien les goûts et les délicatesses d'une reine, et elle montra toujours tant de recherche dans ce qui touchait à son corps, que plus tard Mazarin put lui dire avec raison : « Madame, si vous étiez damnée, votre enfer serait de coucher dans des draps de toile de Hollande. » Mais la régence libre et entière l'effrayait en la flattant. Le cardinal se rendit agréable à Anne d'Autriche, qui craignait d'être trahie par les grands, et à laquelle il convenait de donner sa confiance à un homme qui, étant étranger, devait trouver en elle seule un véritable appui. La

galanterie, d'ailleurs, protégeait Mazarin dont la figure était belle, qui possédait d'élégantes manières et quelques traits de ressemblance, dit-on, avec Buckingham. Ainsi le ministre et la reine trouvaient un intérêt immense à s'unir pour commander. Celle-ci, surtout, sentait si bien les exigences de sa position présente et la nécessité de s'appuyer sur un bras vigoureux, qu'il lui arriva un jour, assure-t-on, de s'arrêter devant le portrait de Richelieu (du Musée du Louvre), de contempler longtemps l'image de l'homme qui l'avait humiliée pendant toute sa vie, et de s'écrier : « Si cet homme vivait, il serait aujourd'hui plus puissant que jamais! » Quelle transfiguration dans Anne d'Autriche! Que ne peut le besoin de conserver le pouvoir! Naguère, le terrible cardinal avait vaincu l'un des amants de la régente, et il avait tué l'autre!

Mazarin disait que « quand on a le cœur on a tout. » Etabli déjà dans le cœur et dans la tête d'Anne d'Autriche, soit avec passion, soit avec innocence réciproque, il plut singulièrement au public étranger aux intrigues de cour, qu'il charma par ses grâces personnelles, sa modestie apparente, sa rare politesse, la séduction de son langage. Mazarin, cependant, n'écrivait pas plus correctement sa langue adoptive qu'il ne la prononçait, mais son style avait de l'aisance et une libre allure fort enjouée. Belle taille, teint vif et beau, selon Brienne, les yeux pleins de feu, le nez grand et un peu élargi par le bout, le front large et majestueux, les cheveux châtains et un peu crépus, la barbe plus noire et toujours bien relevée avec le fer, mains remarquables, propres et très soignées, le tout avec une odeur habituelle de parfums; l'esprit étendu, fin, insinuant et délicat, selon Bussy-Rabutin, faisant plaisamment un conte, et l'abord agréable par nature, voilà l'homme qui allait gouverner la France de concert avec une reine dont la coquetterie, les passions vives et le tempérament hardi, quoique endormi, ne furent un secret pour personne; voilà l'homme que Condé, Retz, l'abbé de Choisy et autres ont plaisanté sur sa naissance obscure, et regardé comme un être inférieur, en fait de noblesse, de bonnes manières, d'intelligence politique. Montglat a prétendu que le cardi-

nal était brelandier, adroit aux jeux de main, à faire des tours de cartes et de billard; aussi parut-il, plus tard, une *Ballade de Mazarin,* grand joueur de hoc « ou beau jeu de trente et quarante; » aussi lui dit-on, dans un sonnet :

« ... Dispose
De la reine de cœur, pique, trèfle ou carreau,
Mais n'en fais pas ainsi de la reine de France. »

Aussi l'accusa-t-on, enfin, de tricher au jeu, en déclarant que la France était bien malheureuse d'être gouvernée par un Italien qui avait le loisir d'inventer des jeux, notamment celui du *hoc*. Mazarin avait les singes pour animaux favoris, et « deux singes sur ses genoux dansaient parfois avec lui, » assure une lettre burlesque du temps.

Une grande allégorie complimenta Mazarin sur sa nouvelle dignité : une estampe le représenta « prenant soin de l'éducation du dauphin, » et dans une autre, dont le titre était : « Etat de la famille royale après la mort du roi, » on put lire ce panégyrique de la régente :

Anne, dont la vertu nous assiste au besoin,
Va ramener le calme après tant de tempêtes ;
Et ces princes divins, dont elle a tant de soin,
De l'aurore au couchant borneront leurs conquêtes.

Sur le *lit de justice du* 18 *mai*, on célébra les louanges du parlement favorable à la mère du petit roi :

Icy le Parlement, pour nous tirer de peine,
Reçoit Anne régente et nous met soubz sa loy,
O Dieu! que nous aurons une adorable reyne!
Mon Dieu, que nous aurons un adorable roy!

Et puis, comment toutes choses ne marcheraient-elles pas sans entraves! « Le dépost de la régence du royaume de France faict par la reyne-mère régente entre les mains de la reyne de paix, mère de Dieu, » avait inspiré à un graveur la plus touchante allégorie; enfin l'enfant-roi recevait sa couronne des mains de l'Enfant-Jésus, d'après une estampe parue en 1643.

III

Mazarin est placé à la tête du conseil. — Jalousies que ses succès font naître. — Beaufort, chef de la cabale des *Importants*. — Ses manières; ses cinq cents gentilshommes. — Le personnel de la cour, en 1643. — Les étoiles galantes. — Madame de Montbazon et son second mari. — Intrigues de femmes. — Coligny et madame de Longueville. — Collation au Jardin-Renard. — Ruine des projets de Beaufort. — L'*Important* est arrêté. — Plus de cabale. — Dénoûment dramatique des « amours de Coligny et de madame de Longueville. »

— De mai 1643 au 1er janvier 1644. —

Quel coup pour le plus grand nombre des courtisans! Au moment « où ils croyaient le cardinal prêt à passer les monts, » où ils espéraient triompher dans la personne du duc de Beaufort, devenu favori en titre, où ils touchaient à une belle et bonne réaction contre la politique de Richelieu, voici que, par enchantement, le protégé de Richelieu marche à la tête du conseil (8 mai 1643)!

Augustin Potier, frère du président de Blancménil, était le grand aumônier d'Anne d'Autriche, qui, autrefois, avait trouvé des consolations dans ses paroles, assurait-on. Saint homme, mais politique incapable, Potier se montrait tellement étranger aux affaires d'Etat, que, quand la reine lui présentait des dépêches, il ne pouvait donner de réponse sur aucune. Présomptueux comme la plupart des gens médiocres, cet évêque disait que le royaume n'était pas plus difficile à gouverner que ses curés. Ce pauvre esprit s'était avisé un jour de signifier à l'ambassadeur des Provinces-Unies que les Hollandais ne devaient plus compter sur les secours de la France, à moins « qu'ils ne se fissent catholiques. » Les Hollandais n'avaient point goûté les conditions du ministre-convertisseur, lequel, ne doutant de rien, et tranchant tout avec la légèreté de l'ignorance, ne pouvait jamais acquérir l'expérience politique que donne le maniement habituel des affaires. Potier, après s'être employé, dans sa fatuité comique, à empêcher le parlement de frapper « les ministres de la tyrannie passée, » afin, disait-il, de ne pas

dérober à la régente la glorieuse mission de les expulser elle-même, Potier se vit remplacer par Mazarin. Anne d'Autriche essaya de calmer le désespoir d'Augustin Potier, en lui promettant le chapeau de cardinal : c'était la promesse banale du temps.

Claude Bouthillier perdit l'administration des finances confiée au président de Bailleul, à qui l'on adjoignit Claude de Mesmes, comte d'Avaux, avec Particelli d'Emery pour contrôleur général en nom et pour sur-intendant en fait. Chavigny, fils de Bouthillier, perdit sa charge de secrétaire d'Etat, donnée au comte de Brienne, mais il resta gouverneur du château de Vincennes, où il se retira. Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, disgracié, emprisonné par Richelieu, ne recouvra la liberté que pour demeurer, par ordre, dans sa maison de Montrouge. Presque en même temps, Paul de Gondi, ambitieux libertin que le cardinal voulait s'attacher par prudence, eut la coadjutorerie de Paris et fut nommé archevêque de Corinthe, dignité sans valeur à ses yeux.

Agé de quarante et un ans à peine, Mazarin disposait tout avec une activité remarquable. Ses amis provisoires trouvèrent bien vite que sa fortune devenait trop personnelle, qu'il continuait trop évidemment Richelieu, leur persécuteur, « dont ils n'avaient pu faire condamner la mémoire ; » qu'il ne leur laissait qu'une part infime, pour ne pas dire nulle, dans l'administration du royaume. De là, murmures d'abord, puis envie, cabale enfin ; de là, les prétentions élevées et les actes insensés du parti des *importants*, le premier qui se soit montré sous la régence d'Anne d'Autriche.

Dans ce parti figuraient des mécontents de cent espèces, et avant tout le duc de Beaufort, que la reine avait rappelé d'Angleterre et reçu avec la plus grande faveur, qu'elle avait publiquement déclaré « le plus honnête homme de France. » En effet, la veille de la mort de Louis XIII, elle lui avait confié, devant toute la cour, le dauphin et le duc d'Anjou, qu'elle craignait de voir enlever par le duc d'Orléans ou par le prince de Condé, dans le cas où ces « deux collatéraux de la régence » eussent cherché à prendre les enfants royaux comme otages, pour se mettre à la tête du gouvernement.

Beaufort, possesseur d'un secret dont l'aveu eût, dit-on, compromis Anne d'Autriche, lors de la conspiration de Cinq-Mars, avait gardé un silence tout chevaleresque ; Beaufort, Louis XIII étant expiré, avait conduit à Paris la régente et le jeune roi, reçus au haut du Roule par le duc de Montbazon, gouverneur de l'Ile-de-France; Beaufort, à Saint-Germain, s'était vu donner le commandement suprême des troupes dans l'intérieur du château. C'était trop d'honneur pour qu'il ne s'exagérât pas son mérite. Déjà le vieux prince de Condé avait protesté contre les allures de ce petit-fils de Gabrielle d'Estrées ; il était arrivé un jour que Beaufort, ayant eu à avertir le prince de sortir d'un appartement, celui-ci avait répondu « qu'il obéirait aux ordres qui lui seraient transmis par un capitaine des gardes, mais qu'il n'en avait pas à recevoir du duc de Beaufort. » Des pointes de jalousie existaient entre les maisons de Condé et de Vendôme, et bientôt la mésintelligence éclata aussi entre Beaufort et le duc d'Enghien. Nous aurons occasion d'en parler, car l'époque frondeuse est celle des grandes ruptures pour les petites inimitiés.

A côté de Beaufort se rangèrent les ducs de Guise et d'Epernon, les maréchaux de Vitry et de Bassompierre, hommes aigris ou fatigués d'esprit; Augustin Potier, le duc de Retz, le marquis de la Châtre, les comtes de Fiesque et d'Aubijoux, Béthune, Fontrailles, Beaupuy, la marquise de Senecé, madame de Hautefort, mademoiselle de Saint-Louis, le président de Blancménil, Châteauneuf, etc. Aussitôt son *importance* l'exalta. Il voulut gouverner l'État; « mais, selon Retz, il en était moins capable que son valet de chambre. » Loin « d'avoir toute la prudence qui se pouvait souhaiter, » comme dit la Châtre, il s'enivra, il s'oublia, il perdit le jugement ; aussi le coadjuteur Gondi refusa-t-il d'entrer dans une intrigue qu'il regardait comme extravagante. Beaufort, assez fou pour penser qu'Anne d'Autriche le ménagerait par reconnaissance du passé, s'affranchit des lois de la stricte politesse, s'avisa de tourner parfois le dos à la régente quand elle lui parlait, ou de lui répondre par des sarcasmes. Tantôt il brava ouvertement Mazarin ; tantôt il prit plaisir à s'aliéner Gaston d'Orléans, en affec-

tant de ne pas saluer son farori La Rivière. Or, Louis Barbier, abbé de La Rivière, ancien régent du collége de Plessis, et qui devint évêque de Langres, était l'âme damnée de Gaston. Ne pas honorer le valet, méprisable mais chéri à cause de ses complaisances vicieuses, c'était pour ainsi dire insulter le maître.

Les *importants* et leur chef avaient soif d'émotions politiques. Leur manie, selon madame Cornuel, était de dire toujours qu'ils s'en allaient pour affaire *d'importance*. L'escorte de Beaufort se composait de cinq cents gentilshommes ; le roi n'en possédait pas davantage.

Pour ces meneurs si gravement légers que suivaient partout, d'après l'usage, un grand nombre de gens armés, et qui, dans de fréquentes réunions, assemblaient parents, amis et domestiques, la cour d'alors offrait un vaste champclos et de puissantes ressources. Sous Louis XIII on y menait vie austère ; maintenant on y cherchait et trouvait le plaisir. Les jeunes gens y abondaient, y jetaient le plus brillant éclat. En 1643, le duc d'Enghien, âgé de vingt-deux ans, jouissait déjà d'une haute réputation militaire ; Beaufort avait vingt-sept ans, Guise vingt-neuf, Nemours dix-huit, Turenne trente-deux, Marsillac trente, Gondi vingt-neuf ; Mazarin lui-même, nous l'avons déjà dit, n'atteignait qu'à sa quarante-unième année.

Les princesses étaient belles, peu cruelles aussi. La duchesse de Longueville rayonnait de ses vingt-quatre ans, au milieu de femmes plus âgées qu'elle, et par conséquent envieuses. Madame de Montbazon passait un peu la quarantaine. Les duchesses de Bouillon, de Chevreuse, de Châtillon et de Nemours étaient éblouissantes de beauté. On déclarait presque officiellement « que madame de Montbazon était une des galantes dames de la cour, aussi bien que la duchesse de Chevreuse, » et qu'elle « défaisait toutes les autres au bal. » Malgré son grand nez et sa bouche un peu enfoncée, sa stature colossale, madame de Montbazon possédait un teint si blanc, des cheveux si noirs, et elle avait tant de majesté ! Point ne manquait-elle d'amants, — successivement les ducs de Chevreuse, de Saint-Simon et de Beaufort. On les lui pardonnait, à cause de la niaiserie de

son mari, qui s'avisa un jour de dire à la reine : « Madame, laissez-moi aller trouver ma femme, elle m'attend, et dès qu'elle entend un cheval, elle croit que c'est moi. » Et une autre fois il répondit à la même reine qui lui demandait quand sa femme accoucherait : « Ce sera quand il plaira à Votre Majesté. »

Marie d'Avaucour, seconde femme d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, gentilhomme très avancé en âge et vivant dans la retraite, recevait présentement les soins de Beaufort, qui se constitua éperdument son champion. Madame de Montbazon était parvenue au plus haut degré de la dépravation. « Je n'ai jamais vu personne, dit Retz, qui ait montré dans le vice si peu de respect pour la vertu. » Belle-mère de la duchesse de Chevreuse, et pourtant plus jeune qu'elle, madame de Montbazon fit cause commune avec sa belle-fille, qui, mariée successivement au connétable de Luynes, favori de Louis XIII, puis au duc de Chevreuse, prince de Lorraine, était issue du premier mariage du duc de Montbazon. Madame de Chevreuse avait été bien longtemps l'amie intime d'Anne d'Autriche ; mais, après avoir passé dix-huit années en exil par l'ordre du feu roi, elle ne trouva plus, au retour, dans la régente, « qu'une souveraine sérieuse et dévote. »

Cette alliance des deux étoiles galantes de la cour, — la Chevreuse et la Montbazon, — était grosse d'orages. Près de l'une et de l'autre se groupaient les élégants de l'armée, lorsqu'ils reparaissaient momentanément dans Paris. Les jolies bouches de madame de Chevreuse et de madame de Montbazon ne s'ouvraient guère que pour deviser d'amour ou pour débiter des moqueries contre « Mazarin, l'Italien, » le faux gentilhomme romain, « le fils d'un banqueroutier sicilien, » « l'aventurier. »

Une circonstance inattendue, un véritable épisode de roman donna aux choses une tournure plus grave, et jeta de l'huile sur le feu dont brûlait le duc de Beaufort.

La fille du vieux prince de Condé, la sœur du glorieux duc d'Enghien, la femme du duc de Longueville, l'emportait sur toutes ses rivales en grâce et en beauté sympathiques. De là une jalousie implacable née contre elle aux cœurs

de mesdames de Montbazon et de Chevreuse, qui la recevaient avec des arrière-pensées.

Le coup éclate. Dans la chambre de la duchesse de Montbazon, d'où vient de sortir Maurice de Châtillon (août 1643), comte de Coligny, on trouve par terre deux lettres sans adresse, « passionnées, bien écrites et d'un beau caractère de femme. » Voici le contenu de l'une d'elles : « J'aurais beaucoup plus de regret du changement de votre conduite, si je croyais moins mériter la continuation de votre affection. Tant que je l'ai crue véritable et violente, la mienne vous a donné tous les avantages que vous pouviez souhaiter. Maintenant n'espérez autre chose de moi que l'estime que je dois à votre discrétion. J'ai trop de gloire pour regretter la passion que vous m'avez si souvent jurée, et je ne veux vous donner d'autre punition de votre négligence à me voir que celle de vous en priver tout à fait. Je vous prie de ne plus venir chez moi, parce que je n'ai plus le pouvoir de vous le commander. »

Aussitôt, grâce à madame de Montbazon, la malveillance va son train : ces deux lettres sont tombées de la poche du comte de Coligny ! Ces deux lettres sont évidemment écrites par « la sage et vertueuse » Longueville !

Chacun sut bien, plus tard, qu'il n'y avait rien de compromettant en tout cela pour la fille du prince de Condé. Mais, au moment de la mystérieuse découverte, deux camps se formèrent. Il y eut jusqu'à quatorze princes, Beaufort en tête, qui offrirent de prêter leur épée et leur crédit à madame de Montbazon. La duchesse de Longueville eut moins de défenseurs ; mais parmi eux figura le héros de Rocroi. En outre, la princesse de Condé se plaignit à la reine régente des attaques portées à l'honneur de sa maison. Il se fit une sorte de réconciliation ou d'*amende honorable* entre cette princesse et la duchesse de Montbazon, réconciliation plus qu'imparfaite, car peu après, dans le jardin Renard, situé à l'extrémité des Tuileries, sur les bords de la Seine, où Anne d'Autriche avait accepté de la duchesse de Chevreuse une collation, un débat très vif s'éleva à propos de la présence de madame de Montbazon dans un lieu où venait la princesse de Condé. La collation manqua,

et la reine régente elle-même dut se retirer « sans avoir rien mangé. »

Le dénoûment de cet incident, si futile en apparence, eut une portée politique, parce qu'il coïncidait avec une machination de Beaufort, qui recherchait le renom de profond conspirateur. « Chez ce duc, écrit Retz, tout avait pris un certain air de complot. On tenait cabinet mal à propos ; on donnait des rendez-vous sans sujet ; les chasses même paraissaient mystérieuses. » Il était excité en secret par madame de Chevreuse et par Châteauneuf, par des amis aventureux, Saint-Ibar, Montrésor, Beaupuy, Fontrailles, Fiesque et Béthune. Grand bruit pour peu d'effet, sans doute ; néanmoins il fut question, dans ces conciliabules, d'un coup de main contre le cardinal-ministre, que l'on devait tuer. Déjà plusieurs occasions d'exécuter le complot avaient manqué. Mazarin semblait ne redouter rien. Anne d'Autriche, plus préoccupée par les menées des *importants*, conseillait au cardinal de surveiller ses ennemis, et, au besoin, d'agir contre eux avec rigueur.

Les différentes scènes relatives aux lettres prétendues écrites par madame de Longueville, fournirent à la reine régente un excellent prétexte de ruiner la cabale. Après la collation si pleine de malencontres au jardin Renard, Anne d'Autriche prit parti pour la maison de Condé, sans s'inquiéter de paraître de plus en plus ingrate aux yeux de madame de Chevreuse et du duc de Beaufort, qui, de son côté, ne garda aucun ménagement dans sa mauvaise humeur, et continua ses trames contre la vie de Mazarin. La puissance du cardinal, directement opposé à Beaufort, était la ruine de celui-ci.

L'étourdi ! l'imprudent ! ses projets d'assassinat étaient ébruités, et la moindre faute le pouvait perdre. Loin de s'observer devant la reine régente, Beaufort abusa une dernière fois de son « importance. » Le 1er septembre 1643, Chavigny, le gouverneur de Vincennes, l'ancien secrétaire d'État, offrit une brillante collation, dans le bois, à Anne d'Autriche qui espérait bien ne pas voir se renouveler là une scène pareille à celle du jardin Renard, mais se divertir à son aise, en petit comité. Au milieu des visages gais et

d'une cour toute gracieusement animée, Beaufort paraît, peu disposé, fronçant les sourcils, l'air chagrin, comme un méchant trouble-fête. Il déplaît à la reine régente, qui le reçoit mal, assez mal pour le déterminer à reprendre la route de Paris.

Suivant son caractère, le duc irrité, exaspéré, s'en vient au Louvre questionner, menacer peut-être Mazarin, à un tel point que le cardinal se munit d'une nombreuse escorte pour rentrer dans sa demeure, et que chacun se demande si l'heure de l'assassinat du ministre a sonné. En vérité, les façons de Beaufort dépassent toute mesure. Cette fois, il faut sévir, pense Anne d'Autriche; il faut punir cet ébouriffant gentilhomme, dont les extravagances mettent en émoi la cour et la ville. Le champion amoureux de madame de Montbazon devient par trop insupportable. Que la galante dame ait à se pourvoir d'un autre amant, car celui-ci va disparaître !

Mazarin se laisse persuader, et, dès le lendemain soir, le capitaine des gardes de la reine arrête Beaufort, puis le conduit au donjon de Vincennes, pour qu'il y trouve, sous la garde de Chavigny, le calme nécessaire à son esprit agité. De plus le duc de Vendôme, père de l'*important*, reçoit l'ordre de quitter Conflans, près Paris, et de se retirer à Anet; son fils aîné, l'insignifiant duc de Mercœur, est prié d'aller vivre dans une de ses maisons provinciales. Madame de Montbazon, restée sans défenseurs, quitte la cour; le marquis de Châteauneuf semble dangereux dans son château de Montrouge : on lui ordonne de se rendre en Berri. L'exil ou la prison frappent Béthune, Montrésor et autres. Le comte de la Châtre perd sa charge de colonel général des Suisses, remise à Bassompierre. Quelques jours après, l'évêque Potier regagne son diocèse de Beauvais, sans le moindre espoir de devenir cardinal ; la duchesse de Chevreuse, enfin, apprenant à ne pas trop compter sur une ancienne amitié royale, est reléguée à Dampierre, puis à Tours, d'où elle se retire en pays étranger. Un libelle suppose tout gratuitement que, si le petit-fils de Henri IV a été arrêté, c'est parce qu'il a surpris Mazarin dans la ruelle de la régente.

Le menu monde des *importants* se disperse. Toute la cabale s'évanouit, depuis son chef, regardé cinq mois auparavant par Anne d'Autriche comme le « brave de la cour, » comme le « gardien du trône, » comme le « protecteur de la régente, » jusqu'aux plus minces gentilshommes, dont le mécontentement se compose, pour un quart, d'ambition et d'envie, et d'incapacité pour trois quarts. La queue des révoltés du dernier règne est coupée.

En expirant, la « cabale des *importants* » montra combien elle avait été faible pendant son existence, et l'inanité de ses rêves sur le retour d'un passé que Richelieu avait pour toujours anéanti ; la bourgeoisie, c'est-à-dire le parlement, ne participa point à ses intrigues et ne s'émut nullement de sa défaite honteuse; le peuple en ignora presque le nom. Seulement, par leur amour irraisonné des choses passées, les *importants* donnèrent aux parlements l'amour exagéré d'un avenir impossible, des pensées de gouvernement qui ne tardèrent pas à se faire jour, le désir trop hâtif de continuer, au profit de la bourgeoisie, l'œuvre que Richelieu avait commencée au profit de la royauté. Si l'emprisonnement de Beaufort produisit, au dire des mémoires contemporains, un immense effet de terreur, ce fut principalement sur la noblesse. Elle se rappela le premier acte déclaratif de la puissance de Richelieu, — l'emprisonnement du duc de Vendôme (1626), en voyant le premier acte d'autorité de Mazarin, — l'emprisonnement du duc de Beaufort (1643). Elle craignit de voir renaître l'époque sanglante pendant laquelle ses rangs avaient été bien cruellement décimés; les ombres de Marillac, de Cinq-Mars et de de Thou lui apparurent. Crainte puérile : Mazarin ne voulait pas frapper avec le glaive, comme son prédécesseur, et le règne de la force, nous l'avons déjà dit, faisait place au règne de la ruse.

Remarquez, en effet, qu'au moment où Beaufort est enfermé dans Vincennes, pour y rester cinq années prisonnier, Anne d'Autriche joue encore une petite comédie, et pleure, en se couchant, « sur les belles qualités » de celui qu'elle a ordonné d'arrêter, après avoir parlé chasse avec lui; remarquez aussi que Mazarin, dans une lettre signée

du roi, officiellement envoyée en France et à l'étranger, explique les causes de sa fermeté, pour qu'on la lui pardonne, et déclare « que la reine a inutilement employé la douceur et les bienfaits pour divertir les mauvais desseins de quelques esprits... qu'elle s'est fait violence de quitter les mouvements de la bonté qui lui est si naturelle pour entrer dans ceux de la justice et dans les moyens fâcheux d'une précaution nécessaire, etc. »

Si l'on versa du sang pendant la durée de la cabale des *importants*, il faut s'en prendre à la rivalité de la maison de Vendôme et de celle de Condé; ce fut le second dénoûment de l'épisode des lettres trouvées chez madame de Montbazon. Où la politique avait été bénigne, l'amour-propre des femmes fit naître de tristes complications.

Après l'affront fait à sa sœur, le duc d'Enghien avait envoyé un cartel à Beaufort; mais de hautes influences, outre l'emprisonnement du coupable, les avaient empêchés de se battre. Cinq mois plus tard, un duel fut décidé, pour la même cause, entre le comte de Coligny et le duc de Guise, petit-fils du Balafré, chef de la maison de Lorraine, et ami de Beaufort (12 décembre 1643). Il eut lieu en plein jour, dans la place Royale, rendez-vous ordinaire de la belle société. Lutte sérieuse, terrible. Guise et Coligny se battirent à l'épée et au poignard, en présence de la duchesse de Longueville qui, assure-t-on, vit le combat, cachée derrière une fenêtre. Blessé, désarmé, réduit à demander la vie, Coligny devint l'objet des railleries de la cour et de la ville. Une épigramme, faisant allusion aux deux lettres dont il a été parlé plus haut, engagea la duchesse à se consoler « de ce que son amant avait demandé la vie, puisque c'était pour elle qu'il voulait vivre. » Accusé presque de lâcheté, mais vengé dans l'histoire par Turenne, qui pria « de faire compliment au maréchal de Châtillon sur l'affaire de son fils, » Coligny expira quelques mois après des suites de sa blessure; ou bien, prétendirent certaines mauvaises langues, il mourut du chagrin d'avoir « obtenu grâce de la vie. »

IV.

Quatre années de « bon temps. » — L'hôtel de Rambouillet. — Les expédients de d'Emery. — Misère publique. — Edit du toisé. — Emeutes ; le curé Merlin neveu. — Triomphes des armées. — Charges et compensations. — Agitations du parlement; arrestations ; soupçons d'empoisonnements. — Portraits de Condé père et fils. — Embastillement du poète Sarrasin. — « L'avis salutaire. » —Maladie du roi; orgie de Gaston d'Orléans. — Les premiers *frondeurs*. — Prophéties de Nostradamus. — Les *bagatelles*, la *canaille*. — L'arrêt d'union ou *d'oignon*, qui fait pleurer.

— Du 1er janvier 1644 à juin 1648. —

L'année 1643 finissait par le triomphe de Mazarin en politique, par le triomphe du duc d'Enghien sur les armées espagnoles. Autant le premier acquérait de réputation comme ministre, autant le second en obtenait comme général. Les *importants* abattus, la maison de Condé devait être satisfaite : Beaufort, le duc de Mercœur et le duc de Vendôme ne les offusquaient plus à la cour.

Tout se soumit au cardinal devenu premier ministre (fin décembre 1643). Celui-ci appela au conseil Particelli d'Emery pour les finances, Michel Letellier pour la guerre, Pierre Séguier pour les sceaux. Rien ne paraissait plus contrarier les plans de Mazarin, qui ne différait pas tant qu'on le prétendait « de l'autre cardinal. » La France allait jouir de quatre années de gloire; les gouvernants allaient exercer, pendant quatre années, un pouvoir non disputé, entravé à peine. La reine régente, qui n'aimait plus le triste château de Saint-Germain, où elle avait vécu constamment malheureuse, avait même quitté le Louvre, et était venue habiter en hiver le Palais-Royal, legs splendide de Richelieu à la couronne ; en été, l'agréable résidence de Ruel.

La cour se livrait aux plaisirs : elle devenait le paradis des femmes galantes. Fortunes dissipées à grand train, élévations subites non motivées, brigues parfois habiles, parfois ridicules, et toujours facilement déjouées par Mazarin, qui opposait aux emportements français son flegme

italien en disant : « Le temps et moi, » tel était l'aspect des hautes régions politiques. J'ai vu, dit Saint-Évremond,

J'ai vu le temps de la bonne Régence,
Temps où régnait une heureuse abondance,
Temps où la ville aussi bien que la cour
Ne respiraient que les jeux et l'amour.

Une politique indulgente
De notre nature innocente
Favorisait tous les désirs :
Tout goût paraissait légitime ;
La douce erreur ne s'appelait point crime ;
Les vices délicats se nommaient des plaisirs.

Anne d'Autriche et sa cour faisaient de fréquents voyages à Fontainebleau ; à Ruel, les *divertissements* se succédaient. Le jeu florissait dans les salons du Louvre comme dans ceux des gentilshommes. Cette passion descendait jusqu'aux classes moyennes et inférieures. La marquise de Rambouillet acheta le droit d'établir une *blanque royale* (une loterie), avec privilége de vingt ans pour l'exploitation [1]. Des titres de noblesse avaient été donnés aux membres du parlement (juillet 1644), et la même faveur s'était étendue bientôt aux membres de la cour des comptes et du grand conseil (décembre), ce qui rendait les magistrats mondains et dépensiers, mœurs jusqu'alors inusitées chez les hommes de robe.

Le langage et les formes des Français d'alors étaient tout exquis, imprégnés des parfums de la galanterie que l'on pratiquait dans les coteries littéraires, dans les « collations » joyeuses, et surtout dans le sanctuaire du bel-esprit, — l'hôtel de Rambouillet. Cet hôtel, selon Saint-Simon, « était le rendez-vous de tout ce qui était le plus distingué en condition et en mérite ; un tribunal avec qui il fallait compter, et dont la décision avait un grand poids dans le monde, sur la conduite et sur la réputation des personnes de la cour et du grand monde. » Il aimait la médisance bien tournée et les chroniques semi-scandaleuses. Les longs ro-

[1] Bibliothèque impériale, fonds Harlai, n° 116.

mans de Scudéri et les petits vers des poètes précieux entretenaient dans les esprits les idées romanesques, galantes et aventureuses. Pas de belle dame qui n'eût son hardi chevalier; pas de beaux yeux qui n'eussent fait s'armer quelques seigneurs enflammés, et dont les regards n'eussent coûté la vie à un comte de Coligny, par exemple.

Mais, si l'on s'amusait beaucoup en haut, en bas l'on souffrait, non sans se plaindre, lorsque les occasions s'en présentaient, et elles n'étaient pas rares. Le parlement recevait à tout instant des supplications; les misères publiques le touchaient, et les victimes des mesures prises par d'Emery le regardaient comme « un dieu vengeur et libérateur. » Beaucoup d'années de guerres avaient tant épuisé les ressources financières, que, pour payer l'armée comme pour soutenir le luxe effréné de la cour, Mazarin augmentait incessamment les impôts; d'Émery ne reculait devant aucun expédient. Cependant des révoltes avaient eu lieu çà et là en 1643; chacun déclamait contre les exactions violentes des traitants, la puissance exagérée des intendants, et la « cruauté des fusiliers. » Au moment où le gouvernement pensait à réduire les tailles, les insurrections des *croquants*, qui, trois années auparavant, avaient troublé la Gascogne, s'étaient renouvelées dans la Haute-Guienne. Sept ou huit mille paysans, révoltés contre les tailles, et encouragés par quelques gentilshommes, avaient assiégé dans Villefranche le comte de Noailles, gouverneur du Rouergue, pillé Espalion, qui ne prenait pas parti pour eux, et menacé Rodez, sans pouvoir en enfoncer les portes. L'intendant de Guienne, le lieutenant-général d'Auvergne, et l'évêque de Saint-Flour, frère du comte de Noailles, étaient arrivés au secours de ce seigneur avec quelques troupes et un gros de noblesse. Le siége de Villefranche fut levé; on prit et pendit les chefs des « rebelles »; le reste se dissipa. L'issue des « jacqueries montagnardes » était toujours la même pour le paysan, remarque Henri Martin. Comme de nos jours, en Russie, aux émeutes, aux luttes sanglantes, succédaient les sanglantes punitions.

La misère et la faim, mauvaises conseillères, ont toujours et partout fait naître des soupçons irraisonnables, produit

des excès terribles. A la même époque, le peuple de Paris avait poursuivi par les rues les jésuites qu'il accusait d'être cause de la cherté des grains, « pour avoir enlevé quantité de blé et fait transporter en pays étrangers. » Le gouvernement avait pris la défense de la compagnie contre cette « calomnie, » contre ces imputations vraisemblables, sinon vraies; mais on n'avait pas éclairci la question. Mazarin appelait, d'ailleurs, les *Théatins* en France, ordre créé en 1514, dans le royaume de Naples, et dont le but était d'édifier le clergé, de le rendre à l'esprit de désintéressement et de ferveur, d'instruire la jeunesse, d'assister les malades, de combattre les erreurs de la foi. Protégés par le ministre, ces religieux devaient suivre la fortune de leur protecteur.

Paris et les provinces jouissaient donc d'une tranquillité apparente. Cette tranquillité devait infailliblement être troublée, tôt ou tard, par les *importants*, qui songeaient à une revanche, et qui étaient prêts à s'unir aux premiers mécontents venus; par les *petits-maîtres*, amis du duc d'Enghien le victorieux, et par tous ceux enfin qui, par calcul ou par conviction, se faisaient les champions de la cause populaire. Les *importants* redisaient encore le rondeau suivant imité de celui que l'on avait dit à la mort de Richelieu :

Il n'est pas mort, il n'a que changé d'âge,
Ce cardinal, dont chacun en enrage....

. . . .
Or nous taisons, de peur d'entrer en cage.
Il est en cour l'éminent personnage,
Et pour durer encor plus de vingt ans.
Demandez-leur à tous ces importants,
Ils vous diront d'un moult piteux langage :
Il n'est pas mort.

Ils avaient trouvé dans les mots *Jules de Mazarin* l'anagramme : *Je suis Armand*. A vrai dire, bien des gens ne voulaient plus de « premier ministre » et diffamaient le mi« nistériat, venin doux et lent qui corrompt les parties les plus saines de l'Etat, charme trompeur pour le peuple, piége tendu à la royauté; » ils n'admettaient pas plus Mazarin que Richelieu; ils prétendaient que le roi devait gouverner seul;

ils déclaraient « ne connaître de ministre qu'à Charenton ou aux Mathurins; » ils s'indignaient de ce que Mazarin osât *opprimer* la puissance royale. Nombre de seigneurs, de magistrats, de bourgeois, désiraient ardemment voir cesser le régime des « régences de favori et de ministres. » Obéir au roi seul, voilà la devise parlementaire, car « le roi est à l'Etat ce que le cœur est au corps, le soleil à la nature, le père à la famille, le pilote au vaisseau, » car la France, « qui ressemble au ciel, » ne peut souffrir qu'un soleil.

Le parlement avait été consulté pour la régence : il ne termina pas là son rôle, et, en corps, ou par chacun de ses membres en particulire, il se constitua juge des différends qui s'élevèrent entre les gouvernants et les gouvernés, il se plaça entre le « ministériat » et la personne royale.

Par un édit, appelé *édit du toisé,* le conseil imposa (15 mars 1644) une taxe proportionnelle sur chaque propriétaire de nouvelles maisons bâties contrairement à un vieil édit de 1548, dans les faubourgs de Paris. Cette mesure était le fruit des recherches de d'Emery, qui se plaisait à remettre en vigueur, pour pressurer le peuple, des lois et ordonnances tombées en désuétude. L'exécution du toisé présentait des difficultés extrêmes. D'abord ce furent les officiers du Châtelet qui y procédèrent dans le faubourg Saint-Antoine. Puis, après remontrances de la grand'chambre du parlement à la reine, le toisé fut fait, trois mois plus tard, par des conseillers d'Etat et des maîtres des requêtes : ce qui vida la question de juridiction. Mais le peuple n'envisageait en pareil cas qu'une chose, chose vexatoire, le surcroît d'impôt. Aussi le parlement envoya-t-il les gens du roi à Ruel (juillet) : il fallait s'entendre, prévenir les complications.

Pendant ce temps, une émeute faillit d'ensanglanter Paris. Les mutins parcoururent les rues, ralliés autour d'un drapeau formé d'un bâton auquel ils avaient attaché un mouchoir. On se répandit en propos injurieux contre d'Emery, dont on menaça de brûler la maison. Chacun savait bien qu'une bonne partie des impôts était détournée des coffres du roi. Par bonheur, le premier président Molé apaisa les séditieux; la cour revint avec regret de Ruel, et

le prince de Condé, soutien naturel de l'autorité, fit exécuter sous ses yeux le toisé d'une maison du faubourg Saint-Germain.

Cette émeute n'avait ni chef ni dessein, selon Omer Talon; elle préoccupa néanmoins le gouvernement, qui réduisit la taxe pour le toisé à Paris, et, par contre, augmenta les tailles de cinq à six millions dans les campagnes. Sous le titre de *subsistances des gens de guerre*, on établit une grosse taxe sur les moulins.

Peu après, nouvelle sédition à Paris, dans le quartier des halles. Merlin, curé de Saint-Eustache, meurt, et l'archevèque, selon son droit incontestable, donne la cure vacante à Poncet, recommandé vivement par la reine. Mais le défunt, fort aimé du peuple de sa paroisse, a résigné en mourant son bénéfice à son neveu, qui porte le même nom que lui. Il en résulte un conflit. Poncet veut se mettre en possession de la cure; mais Merlin neveu s'y oppose, et près de lui se range un bataillon sacré de paroissiens. Quelques archers de la ville et quelques gardes sont envoyés pour soutenir Poncet, pour dissiper le « populaire. » Vainqueurs, les paroissiens s'emparent de l'église, montent au clocher, sonnent le tocsin, et projettent d'aller incendier l'hôtel du chancelier Séguier, qui, comme eux paroissien de Saint-Eustache, n'a pas pris le parti de leur protégé. Les harengères des halles, plus animées encore que les hommes, envoient à ce sujet une députation vers Anne d'Autriche, qui croit devoir les recevoir dans les appartements du Palais-Royal. Les députées déclarent « que les Merlin ont été leur curé de père en fils, qu'elles n'en peuvent souffrir d'autres. » Enfin les bourgeois parlent de résistance complète à l'autorité, et déjà ils se barricadent dans les halles. On les apaise, mais en leur accordant Merlin neveu pour curé.

Cette seconde émeute, les écrivains du temps la traitent volontiers de « farce plaisante, » car ils ne prévoient pas les malheurs que peuvent amener par la suite ces habitudes du peuple et des bourgeois prompts à prendre les armes. L'année 1644 s'écoule d'ailleurs assez glorieusement pour qu'on l'appelle à bon droit l'année des *Te Deum*, des victoi-

res ou des conquêtes. Le duc d'Enghien à Fribourg (avril), et le duc d'Orléans devant Gravelines (juillet), ajoutent aux trophées de la France deux palmes nouvelles; et si Lérida s'est rendue aux Espagnols, après une défaite du maréchal de la Motte, l'excellente tournure des négociations pour la paix à Munster fait prendre patience à ceux que d'Emery pressure. L'année 1644 voit du Plessis-Praslin investir Rosas (5 mai), d'Harcourt vaincre les Espagnols à Llorenz (31 mai), et le duc d'Enghien triompher si merveilleusement à Nordlingen (3 août), qu'une estampe allégorique peut, sans trop de flatterie, représenter « l'Allemagne aux pieds du roy, » pendant qu'une autre, rappelant l'entrée de d'Enghien à Philisbourg, a ces vers pour texte:

Il vient, il voit, il vainct : tout cède à sa valeur;
La fortune le suit, la gloire l'accompagne;
Il brave les périls, il dompte les malheurs,
Et le bruit de son nom fait trembler l'Allemagne.

Tout 1644 et tout 1645 ne sont pas moins remarquables par les levées d'impôts. Il faut payer, payer toujours, pour acquérir de la gloire. Mille moyens déguisés amènent l'argent au fisc, et surtout dans les mains des « partisans, » qui prennent à ferme le produit des édits bursaux, des créations d'office, etc. Tantôt on demande des avances énormes aux fermiers et receveurs généraux, à intérêts usuraires; tantôt on retranche les quartiers de rentes sur l'Hôtel-de-Ville, et l'on supprime un grand nombre de pensions. La maison du roi est privée de son traitement. Un million cinq cent mille livres de rentes nouvelles sont créées. Et, pour comble, l'Etat vend une multitude de charges inutiles, dont les noms bizarres excitent partout la risée, — offices de conseillers du roi, contrôleurs de bois de chauffage, de jurés crieurs de vin, de jurés vendeurs de foin, etc., etc. Les agents de banque, de change et de marchandises, commencent d'exister à Paris (février 1645).

Comme compensation, le gouvernement a ordonné par un édit de construire un canal en Languedoc et de dessécher un marais (mars 1644); il a réglé les droits des curés pour les sépultures; il a fait une loi somptuaire et défendu

aux particuliers de porter sur leurs habits aucuns passements d'or et d'argent (mai); il a établi, à la Savonnerie, une manufacture de tapis de Turquie (octobre); il a créé deux maîtres de chaque métier dans toutes les villes du royaume, « en faveur du retour de la reine d'Angleterre, femme de Charles Ier, en France (novembre); » il a fondé un hôpital de charité à Charenton (février 1645), seize hôtels des monnaies dans le royaume (mars), une justice souveraine dans les îles de l'Amérique (août), etc., etc. Enfin, par le fait du cardinal Mazarin, l'*opéra* est importé en France. Dans la grande salle du Petit-Bourbon, des acteurs italiens représentent pour la première fois *la Noce supposée*, de Giulio Strozzi, — « avec décorations, machines et changements de scène » jusqu'à présent inconnus en deçà des Alpes, de Giacomo Torelli, — « avec des ballets fort industrieux et récréatifs, » de Giovanni Batista Balbi.

Le désir du peuple, qui ne participe point aux nouveaux plaisirs, et qui ne profite pas encore des quelques améliorations administratives énumérées plus haut, c'est tout simplement la fin des hostilités avec l'Espagne. On avait plaisanté Mazarin; on commence de le haïr. Le peuple se figure, à tort ou à raison, que le ministre redoute la paix et préfère de beaucoup l'état de guerre dont il ne souffre pas, lui, l'état de guerre, si commode pour demander aux sujets de l'argent et des hommes!

Le nom de *Fronde* n'existe pas encore, mais la discorde règne déjà, et nous avons indiqué des préludes de troubles politiques. Dès le mois de mars 1645, par suite de démêlés habituels entre les conseillers des enquêtes et des requêtes, et la grand'chambre où Mazarin conservait toujours la majorité, le cardinal résolut de sévir contre les plus fougueux de la compagnie qui prenait en mains la défense des intérêts du public. Il y avait eu désordre. « Toutes les femmes des pauvres gens des faubourgs étaient entrées dans la grand'-chambre (pendant la séance publique du 27 mars), et trois ou quatre, se mettant à genoux à l'entrée du parquet, avaient imploré justice et miséricorde, se plaignant de leur pauvreté, des charges qui leur étaient imposées, des soldats qu'on leur donnait à loger. » On avait vu, sur le refus du premier pré-

sident d'assembler toutes les chambres, les jeunes conseillers des enquêtes faire pour ainsi dire violence à la grand'-chambre et l'envahir. Obéissant d'ailleurs à la discipline séculaire de la compagnie, ils n'avaient proféré aucune parole jusqu'à l'heure où l'audience se terminait. Le public seul avait « parlé. »

Mazarin usa de mesures violentes, lui qui déclarait si souvent « ne vouloir gouverner que par les conseils du parlement et regarder les magistrats comme les tuteurs du roi mineur, » lui que ceux-ci avaient toujours trouvé gracieux, de facile accès, d'une aménité toute maligne, tout italienne. Dans la nuit du 27 au 28 mars, trois membres des enquêtes reçurent un ordre d'exil : c'étaient le président Gayant, les conseillers Lecomte et Queslin, chefs de l'opposition. Le président Barillon, autrefois partisan d'Anne d'Autriche en disgrâce, et depuis *important*, fut plus mal traité encore. Des archers l'arrêtèrent chez lui et le dirigèrent vers la citadelle de Pignerol. Gayant avait, deux années auparavant, manifesté ses opinions avec trop de hardiesse, en citant ces vers de Pibrac :

> Je hais ces mots de puissance absolue,
> De plein pouvoir, de propre mouvement.

Barillon, lui aussi, à la même époque, avait parlé trop franchement « des ministres de l'ancienne tyrannie, » sans prévoir ce qui pouvait arriver, sans craindre les brusqueries de la fortune. C'était un ancien partisan d'Anne d'Autriche en disgrâce; et il exigeait beaucoup de celle qui ne voulait rien accorder aux amis passés, devenus inutiles, sinon embarrassants.

Aussitôt, l'esprit de corps, tenace et rancunier, se réveille dans le parlement. Toutes les chambres s'assemblent. On se rend en costume, à pied, huissiers en avant, au Palais-Royal : on demande le retour des exilés. Grâce à cette manifestation, Gayant, Lecomte et Queslin reviennent (27 avril 1645); mais Barillon reste à Pignerol pour des considérations d'Etat, pour des causes étrangères à l'affaire des enquêtes, dit-on, jusqu'à ce que le parlement soit juge dans son procès. Le parlement fait de nouvelles remon-

trances pour obtenir la liberté du magistrat prisonnier : elles demeurent sans effet (30 mai). Peut-être Mazarin eût-il cédé ; mais Anne d'Autriche tient ferme. Une grave mésintelligence s'établit entre le gouvernement et le pouvoir judiciaire. Trois mois durant, le parlement s'abstient de rendre la justice. La mort seule de Barillon met fin à la lutte ; Gayant meurt aussi. Alors le bruit se répand que les deux « courageux magistrats » ont péri empoisonnés, et la foule ajoute foi à ces bruits sans vraisemblance. Néanmoins, le parlement reprend ses travaux ordinaires ; tout semble rentré dans le devoir ; la cour croit avoir vaincu ses ennemis.

Ses ennemis, elle les réchauffe dans son sein. Les amants de la gloire prétendent gouverner ; le duc d'Enghien et ses *petits-maîtres*, dont nous avons plus haut tracé le portrait, entraînent le pouvoir sur une pente qui mène à l'absolutisme, terrain glissant et qui entraîne ; la monarchie ainsi conseillée devra lutter avec vigueur. Le temps des petites mutineries d'une part, et d'autre part des petites résistances, se passe complétement. Voici venir le moment où ceux avec lesquels le duc d'Enghien marchera se livreront à la violence, voici l'époque de transition où, comme nous l'avons dit, les derniers *importants* et les *petits-maîtres* à leur naissance vont se fondre, qui dans le parti des *frondeurs*, qui dans celui des *mazarins*.

L'année 1646 s'était écoulée sans grands événements, autres que ceux de la guerre. On avait seulement blâmé le premier ministre d'avoir guerroyé en Italie, parce que le pape Urbain VIII osait refuser le chapeau de cardinal à son frère, Michel Mazarin, religieux dominicain, puis archevêque d'Aix. Un traité avait été passé, après quelques hostilités, entre le chef du pouvoir en France et le chef de la chrétienté. Michel Mazarin, promu à la dignité tant enviée par lui, avait pris le titre de cardinal de Sainte-Cécile (164[illegible]), qu'il porta sans l'illustrer. Il était bien en cour et célébrait parfois la messe, pour la régente, au Val-de-Grâce.

L'ambition de la maison de Condé avait éprouvé un échec, lorsque, par la mort du duc de Brézé, la charge de

surintendant de la navigation étant devenue vacante, Anne d'Autriche s'était fait adjuger cette charge avec dispense de serment, au préjudice du duc d'Enghien, en faveur de qui le prince de Condé la demandait. Sujet de mécontentement pour le jeune héros, dont le père mourut bientôt (26 décembre 1646), lui laissant le titre de prince et un million de rente, avec de grands gouvernements.

Henri II de Condé avait vécu en avare : il ne possédait encore que dix mille livres de revenu sous le roi Henri IV. Assez débauché, pourvu qu'il lui en coutât peu d'argent, on l'accusait d'avoir triché au jeu dans sa jeunesse, avec les écoliers de Bourges, qui vidaient leur escarcelle en sa compagnie. Bien des gens, Bautru en tête, lui reprochaient un vice honteux; dans une chanson, « on faisait aller tous les beaux garçons de la cour au devant de lui. » Il avait, selon Tallemant des Réaux, l'âme d'un intendant de grande maison : jamais homme n'a tenu ses papiers en meilleur ordre. Henri II de Condé ne brillait pas par la vaillance; « il est vrai, disait-il, je suis poltron, mais ce b..... de Vendôme l'est encore plus que moi. » Homme d'affaire avant tout, il avait haussé bien des fermes, prêté à de gros intérêts, et gagné de belles terres à la confiscation du rebelle Montmorency, décapité. En politique, il ne manquait pas de solidité, comprenait et faisait respecter grandement les prérogatives du sang royal, et possédait une volonté telle que, selon plusieurs contemporains, « on perdit beaucoup à sa mort. » Il laissait un million de rente.

Tel père, tel fils, dit le proverbe; mais on ne l'eût pas appliqué en cette occasion. Le duc d'Enghien ne ressemblait guère à son père. A lui de relever la gloire de la maison, depuis longtemps abaissée, d'être magnifique au lieu d'accumuler les richesses, d'obtenir et de mériter les grands commandements militaires, d'acquérir prématurément le renom d'illustre guerrier, de ressembler à l'aigle, au moral comme au physique. Dans son regard presque dur, il y avait un éclat fulgurant; dans son nez grand et courbe, quelque chose d'orgueilleusement terrible; dans son allure et dans ses gestes, une certaine forme impérative qui trahissait son besoin de domination.

Devenu prince de Condé, « Monsieur le Prince, » comme on disait alors, le vainqueur de l'Allemagne, un moment rassasié, n'en traitait pas moins Mazarin avec une sorte de dédain affecté. Il s'indignait qu'un aventurier marchât avant lui dans les conseils de l'État; il le jalousait, et il aspirait à devenir le protecteur ostensible d'Anne d'Autriche et de Louis XIV. Il ne parlait aux courtisans qu'avec un air de commandement, ainsi qu'un chef à ses soldats. Evidemment, « Monsieur le Prince » était destiné à un avenir brillant, à imposer ses caprices, à commettre des fautes. Viennent les occasions, et il se montrera!

Bien que Mazarin aimât peu les hommes de lettres, si recherchés par Richelieu, il les gratifiait, et ne les punissait guère quand ils n'attaquaient que lui. En 1647, le poète Jean-François Sarrasin fut, par exception, embastillé. Qu'avait donc osé ce rimeur normand, qui fut secrétaire des commandements du prince de Conti? On le soupçonnait d'avoir, un jour de verve, écrit de méchants vers contre le roi, à l'occasion des machines des comédiens italiens. Ami du plaisir, Sarrasin se désola en prison, et le séjour qu'il y fit contribua sans doute à tourner son esprit du côté de la satire.

Quoi qu'il en soit, à ce propos le public murmura, en ne s'occupant guère de la délivrance de Montrésor, ni du rappel de la duchesse de Montbazon, ni de l'admission de Châteauneuf auprès de la reine, ni de la rentrée du duc de Bouillon en France après trois années d'absence. Non; ce qui émouvait la fibre du peuple parisien, c'étaient les bons mots répétés de tel ou tel poète contre les hommes de la cour, les épigrammes contre le premier président Matthieu Molé, qu'il surnommait la « Grande-Barbe, » et les chansons menaçantes, imprimées ou non imprimées, contre les collecteurs d'impôts. Il parut un « Avis salutaire donné à Mazarin, pour sagement vivre à l'avenir. » Cet écrit, l'un des premiers lancés à la tête du cardinal, obtint un succès qui faisait présager les *Mazarinades*. Condé et ses amis trouvèrent la plaisanterie bonne, et l'on parla en riant du « plaisant avis. »

Déjà « le bon temps s'en allait, » le bon temps célébré

par Saint-Évremond. La misère croissait toujours. Au commencement de 1647, le maréchal de Plessis-Praslin partit pour châtier les révoltés du Languedoc, qui avaient refusé trois années de suite le *don gratuit* réclamé par la cour; le peuple de Montpellier avait massacré quelques percepteurs des droits du roi. Depuis la mise des tailles en *parti*, les « partisans » avaient tant accablé les campagnards, que la cour des aides avait dû renouveler les anciennes défenses de saisir les bestiaux et les outils des laboureurs pour non-paiement des tailles. Chose remarquable! le parlement, qui se vantait de protéger les masses, donnait, en décembre 1647, une preuve entre cent autres, du peu que pouvait gagner la cause du progrès, de la civilisation, du bien-être général, à la victoire politique de l'aristocratie de robe : il remit en vigueur toutes les peines atroces du moyen âge contre les gens qui blasphémaient non pas seulement Dieu, mais la Vierge et les saints. Or, Richelieu, « le tyran, » avait de fait supprimé ces peines. Le peuple se trouvait oublié, entre les prétentions rivales du parlement et de la cour; mais, si les magistrats agissaient tièdement en faveur du bien de tous, les Parisiens se disposaient à saisir les occasions de s'agiter que leur présenteraient les querelles du parlement avec Mazarin. D'un autre côté, certains courtisans aspiraient de plus en plus à renverser « l'Italien. » Un incident survint, qui leur semblait favorable, mais ils n'éprouvèrent qu'une fausse joie.

Louis XIV revenait du spectacle, le 14 novembre 1647, lorsqu'il fut attaqué de la petite vérole. Il tomba en danger extrême. Anne d'Autriche, éplorée, se montra mère dévouée. Elle passa jours et nuits à soigner l'auguste enfant, pendant que de honteuses intrigues se nouaient à la cour et au parlement. Chez l'abbé de La Rivière, favori du duc d'Orléans, et, comme on sait, généralement méprisé, chez cet indigne prêtre à qui Mazarin promettait toujours un chapeau de cardinal sans jamais le lui obtenir, il y eut grand souper offert au duc d'Orléans, au moment même où la santé du petit roi ne laissait plus aucune espérance. Dans ce souper, on descendit jusqu'à la débauche : le duc

d'Elbeuf but à la santé du nouveau régent, de Gaston d'Orléans, de qui l'ambition sans énergie se mettait encore une fois à jour.

Anne d'Autriche et Mazarin cherchèrent alors des soutiens dans le parlement, dont aussitôt les prétentions augmentèrent, et où Chavigny et Châteauneuf, mécontents par habitude, cabalèrent avec succès. Un noyau de *frondeurs* se forma, et parmi eux, le président de Longueil espéra se venger de ce que la surintendance des finances n'avait pas été accordée au président des Maisons, son frère. Irrité aussi, le président Potier de Blancménil ne pardonnait pas à Mazarin la disgrâce de son frère Augustin Potier, l'évêque de Beauvais. Le conseiller Pierre de Broussel, enfin, se plaignait de ce que la reine avait refusé à son fils, qui se destinait à la carrière des armes, une compagnie dans le régiment des gardes.

Louis XIV guérit : courtisans et magistrats en étaient pour leurs peines, pour leurs espérances. Les premiers se remirent à saluer, à aduler leur jeune maître, Anne d'Autriche et Mazarin ; mais les seconds, trop engagés envers le peuple, continuèrent de se laisser aller au mouvement général de haine contre le ministre, ce nouveau Samson dont la régente était la Dalila, au dire de quelques malins esprits ; et, les uns par véritable intérêt pour les masses, les autres par violent dépit, firent au pouvoir la plus rude guerre, avec l'aide de la population parisienne, maintenant tout affolée de politique.

En effet, dit madame de Motteville, « chaque marchand dans sa boutique raisonnait des affaires d'État. Ils étaient *infectés* de l'amour du bien public qu'ils estimaient plus que leur avantage particulier. » Tous s'entretenaient de la récente révolte de Naples, du pêcheur Masaniello ; beaucoup pensaient qu'on l'imiterait avec succès en France. La révolution d'Angleterre, aussi, tournait un peu les têtes, et la venue de la femme de Charles Ier prouvait bien qu'aucune majesté ne demeurait inviolable devant des sujets armés. Que dire encore? Des prédictions de Nostradamus, fort accréditées chez le peuple, annonçaient, pour l'année 1648, de graves révolutions dans l'État. L'une d'elles portait :

Les règlements jà faits perdront toute puissance,
Et les désespérés crieront hautement :
Dieu veuille accompagner la cour du Parlement,
Qui travaille en ce temps à refleurir la France !

Depuis longtemps le parlement « frondait » l'administration de Mazarin, qui, pour subvenir aux frais de la guerre, levait, à l'exemple de son prédécesseur, « de monstrueuses sommes de deniers. » Impôts nouveaux, création de charges inutiles, emprunts à quinze pour cent, anticipations sur les revenus de l'Etat, retenues sur les traitements des fonctionnaires publics, etc., tout annonçait un désarroi complet, que le faste majestueux de Richelieu avait su dissimuler, mais que la rapacité et l'avarice de Mazarin laissaient voir aux populations dans toute sa hideuse nudité. L'opposition parlementaire, qu'on nous pardonne cette expression ressemblant à un anachronisme, marcha très vite.

Outre les faits signalés plus haut, il faut rappeler succinctement ceux qui motivèrent des troubles sérieux. Le parlement osa proposer la réunion des cours souveraines, « afin de travailler à réformer l'Etat que le mauvais ménage de l'administration mettait en péril ; » et il refusa d'enregistrer (1646) l'*édit du tarif*, qui établissait un droit d'octroi sur toutes les denrées entrant dans Paris. Mazarin, impatienté, dit « qu'il s'étonnait qu'un corps aussi respectable que le parlement s'amusât à ces *bagatelles*. » Mot imprudent, mot malheureux, que s'empressèrent de commenter ses plus adroits ennemis. Le cardinal, prétendirent-ils, « considérait les intérêts du peuple comme des *bagatelles*. »

Un lit de justice fut tenu par l'enfant-roi (7 septembre 1647). En cette assemblée solennelle, le chancelier Séguier déclara inhabilement à ceux qui refusaient d'enregistrer l'édit du tarif : « Il y a deux sortes de conscience : l'une d'Etat, qu'il faut accommoder à la nécessité des affaires ; l'autre, aux actions particulières. » Ce propos tenu par le chancelier, qui avait été *partisan* des boues de Paris, jeta beaucoup de défaveur sur le ministère. Séguier parla encore des nécessités de la guerre ; mais l'avocat général Omer

Talon répondit, entre autres choses, « que les victoires ne diminuent rien de la misère des peuples; qu'il y a des provinces entières où l'on ne se nourrit que d'un peu de pain d'avoine et de son. Ces palmes et ces lauriers, pour lesquels accroître on travaille tant les peuples, ne sont point comptés parmi les bonnes plantes, parce qu'elles ne portent aucun fruit qui soit bon pour la vie... Sire, toutes les provinces sont appauvries et épuisées. Pour fournir au luxe de Paris, on a mis imposition et fait des levées sur toutes les choses dont on s'est pu imaginer. Il ne reste plus à vos sujets que leurs âmes, lesquelles, si elles eussent été vénales, il y a longtemps qu'on les aurait mises à l'encan. » Il ajouta, critiquant les lits de justice, qui ôtent toute liberté au parlement : « Ils semblent établir un gouvernement bon parmi les Scythes et les Barbares septentrionaux qui n'ont que le visage d'hommes. » Langage hardi, insolite, mais bien admissible, car Omer Talon, dans ce lit de justice, avait entendu Louis XIV, âgé de sept ans, « agir de propre mouvement et de puissance absolue, » et bégayer, d'une voix tout enfantine, « que son chancelier allait expliquer sa volonté. » C'était là une fiction ridicule, que des hommes instruits et sérieux acceptaient seulement pour la forme, et comme une chose d'usage. Les magistrats n'oubliaient pas que Mazarin parlait par la bouche du petit roi.

Cependant, l'enregistrement eut lieu. Mais, le surlendemain, les magistrats le déclarèrent nul. Irritée, Anne d'Autriche « s'indigna que cette *canaille* s'ingérât de réformer l'État. » Le duc d'Orléans et le prince de Condé déclarèrent qu'ils soutiendraient la royauté menacée. La lutte commença. Chacun, noble, ou magistrat, ou bourgeois, choisit son camp C'en était fait. Au plus fort de triompher !

La reine régente défendit au parlement « de prendre connaissance des édits royaux jusqu'à ce qu'il eût déclaré en forme s'il prétendait avoir le droit de borner les volontés du roi. »

A cette défense, qui voulait résoudre tout d'abord affirmativement les questions de royauté absolue, l'indignation s'empara des magistrats et du public. « Tout le monde s'éveilla, écrit Retz; l'on chercha comme à tâtons les lois;

l'on s'effara, et, dans cette agitation, ces questions, d'obscures qu'elles étaient, et vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques, et de là, à l'égard de la moitié du monde, odieuses. » Après nouvelles délibérations, l'octroi fut modifié et adopté; mais le parlement ne se réduisit pas au silence. Il décida qu'on ajouterait ces mots : *Sous le bon plaisir du roi*, à ses arrêts, et, « sans rien déclarer en forme, » il persista à contrôler les actes du gouvernement, qui, de son coté, créa bientôt de nouvelles charges judiciaires, et exigea des magistrats, lors du renouvellement du bail de la *paulette*, quatre années de gages en manière de prêt. La *paulette* était un droit annuel établi par le chancelier Paulet, sous le ministère du duc de Sully. Chaque magistrat payait annuellement une certaine somme à l'épargne, moyennant quoi l'office, en cas de mort du titulaire, appartenait à la veuve ou à ses héritiers.

Nous sommes en 1648. Le premier arrêt du parlement de Paris (13 mai) contient les germes d'une insurrection : les cours se sont rassemblées pour le rendre. Par l'*arrêt d'union*, elles conviennent de s'occuper des affaires et de la réforme de l'État, dans une assemblée composée de députés des trois cours souveraines. Il ne s'agit donc plus de simples remontrances : c'est une coalition des parlementaires avec la magistrature financière, une menace faite à la couronne.

Qu'on juge de l'irritation d'Anne d'Autriche et de Mazarin en apprenant ce que celui-ci, avec son accent italien, appelle l'*arrêt d'oignon*. Un arrêt du roi casse l'arrêt d'union (10 juin), sans empêcher l'assemblée projetée ; le secrétaire d'État Guénégaud et Claude d'Acigné, seigneur de Carnavalet, lieutenant des gardes du corps du roi, sont expédiés (15 juin) au palais pour déchirer l'arrêt. Dès l'entrée de ces messieurs au greffe, les clercs de la basoche et les marchands du palais, ceux-ci ayant fermé boutique, s'ameutent par centaines contre de Guénégaud et Carnavalet, profèrent des cris de mort et les forcent de battre en retraite. Le même jour, on passe en revue les huit compagnies des gardes suisses dans la plaine de Madrid, à l'extrémité du bois de Boulogne. En vain la Cour multiplie suc-

cessivement les caresses et les menaces : l'emprunt forcé, qui s'attaque à leur bourse, donne aux magistrats une héroïque fermeté. Ils se réunissent dans la chambre de Saint-Louis, au palais, pour confirmer leur premier arrêt (16 juin), et le peuple s'agite en leur faveur. Le roi a révoqué le droit annuel de la paulette (31 mai), et l'on publie ce sonnet contre Mazarin :

Qu'est-ce que cet arrêt d'*oignon*
Qui nous cause tant de grabouge ?
Dit tout triste à son compagnon
Ce pantalon à bonnet rouge ;
Lors une femme qui l'entend
Et pense que par mocquerie
L'union des cours il prétend
Ainsi tourner en raillerie :

Cet oignon te fera pleurer,
Et ne pourras le digérer,
Dit-elle alors tout en colère.

Une autre dist : Tu te déçois ;
Cet Italien, ma commère,
Ne fait qu'escorcher le français !

V

Historique du Parlement de Paris ; sa composition, sa clientelle, ses prétentions. — Le peuple s'adresse à la régente et au roi. — Encore les *Importants* et les *Petits-Maîtres*. — Satire contre le Parlement. — « Le gros pourceau spirituel. » — Réformes financières. — Retraite de d'Emery ; attends-le. — Portrait de Pierre Broussel. — Le père du peuple. — Portrait de l'abbé de Gondi ; l'agitateur. — Sermons politiques du Parlement. — Colère d'Anne d'Autriche.

— De juin 1648 au 26 août 1648. —

Avant d'aller plus loin, un mot sur l'influence du parlement de Paris ; en possédant le secret de sa force, nous posséderons aussi le secret de sa résistance, et nous saurons comment, à sa voix, la France presque entière se souleva contre un ministre déjà puissant.

Vénérable par son antiquité, — fort par l'appui qu'il donna en mille circonstances à la royauté, — souvent pris comme médiateur entre les grands vassaux et leur suzerain, par conséquent mêlé à toutes les fortes commotions nationales ou politiques, — exerçant par ses enregistrements un véritable droit de véto sur les édits du roi, et usant de ce droit avec audace, — défendant la bourse des particuliers et jugeant leurs procès en dernier ressort, ce qui le rendait bien cher à la bourgeoisie, — annulant parfois les testaments royaux pour disposer lui-même en réalité des régences, cette assemblée de légistes voyait prendre place en son sein, dans les occasions critiques, les sommités nobiliaires de la France. Les ducs et pairs, les grands officiers de la couronne, et même les princes du sang, siégeaient avec le titre de *conseillers-nés* dans le parlement de Paris, qui devenait ainsi la tête de la magistrature française et formait, toutes les chambres réunies, un personnel de près de deux cents hommes de loi. Sa juridiction s'étendait sur toute la Champagne, la Picardie, l'Ile-de-France, la Beauce, l'Or-

léanais, la Touraine, l'Anjou, le Poitou, le Lyonnais, l'Auvergne et le Berri, c'est-à-dire sur les deux tiers du royaume. Quarante-cinq mille familles, l'élite de la bourgeoisie, étaient investies d'offices de judicature et de finance : elles étaient la clientelle du parlement de Paris. Talent, probité, richesse, voilà ce qui distinguait, en général, les chefs de la compagnie : c'était, on l'a dit, une sorte de république judiciaire, fortement établie, savamment organisée.

Elle ne pouvait échapper à la vanité, vice ordinaire des grands corps constitués. A plusieurs reprises, elle manifesta son mécontentement en refusant de rendre la justice. Le parlement de Paris se drapa fièrement dans sa toge, et, à dater surtout du dix-septième siècle, il se grisa de majesté, se montra chatouilleux à l'excès sur les points de simple cérémonial, combattit ridiculement parfois pour la préséance. Lors du *Te Deum* chanté à Notre-Dame, en 1640, après la victoire de Casal, par exemple, le parlement sortit triomphant de la cathédrale, et afficha son triomphe, parce que les gardes françaises et suisses, « lui faisant face à la porte du chœur, tournaient le dos à la chambre des comptes. » Les débats sur le cérémonial le préoccupaient outre mesure. Il se plaignit un jour, sous Louis XIII encore, d'avoir été précédé par les députés de la noblesse. « Messieurs, dit Guéméné aux magistrats mécontents, vous prendrez bien votre revanche dans la minorité. »

La revanche était prise. Depuis plusieurs années, le parlement de Paris marchait sans égal, et ses remontrances le conduisaient peu à peu à la domination. Le respect accordé à la majesté royale diminuait dans la population; mais le parlement y gagnait une auréole nouvelle. Au commencement de 1648, les bourgeois et marchands criaient contre les impôts; ils disaient « tous librement que, si on leur demandait de l'argent, ils étaient résolus de suivre l'exemple des Napolitains. » Un matin (11 janvier), dit madame de Motteville, la reine allant entendre la messe à Notre-Dame, ce qu'elle faisait régulièrement tous les samedis, il y eut environ deux cents femmes qui la suivirent jusque dans l'église, criant et demandant justice. « Elles

se voulurent mettre à genoux devant elle pour lui faire pitié, mais les gardes les empêchèrent de l'aborder, et la reine passa sans écouter leurs clameurs. »

Peu respectueuse semblait être cette façon de pétitionner. Aussi posa-t-on des sentinelles et établit-on des corps de garde dans tous les quartiers. Le 12 au matin, quand le roi, relevant de cette maladie qui avait donné tant d'espoir à son oncle, alla entendre une messe d'actions de grâces dans la cathédrale, il traversa Paris avec une très nombreuse escorte, officiers à cheval et la cour presque entière ; « il fut suivi de tout ce qui pouvait servir à l'augmentation de la majesté royale, afin d'exciter par cette voie, dans l'esprit des peuples, le respect que toutes ces sortes de choses produisent d'ordinaire dans les âmes faibles. » Exciter le respect ! C'est que déjà beaucoup de gens criaient *Vive le roi!* parce que le roi n'était qu'un enfant sans volonté réelle, et parce que ce cri amenait une antithèse. *A bas le cardinal!* Oui, *A bas le cardinal!* et *Vive le roi!* voilà le mot d'ordre des mécontents.

Le parlement éprouva bientôt les caprices de la popularité trop aisément obtenue. La résistance avait réveillé des ambitions éteintes ; les *importants* renouvelèrent leurs cabales ; les *petits-maîtres* se montrèrent de plus en plus oppressifs dans leurs conseils à la cour, conseils équivalant à des ordres. Mille prétentions s'élevèrent à côté de celles des magistrats. Les conciliabules se multiplièrent. On regarda toujours le parlement comme le chef des opérations politiques ; mais, à peine il fonctionna dans son omnipotence, que ses actes furent l'objet du blâme injuste ou de la louange insensée.

La chambre de Saint-Louis avait commencé ses solennelles délibérations entre les cours souveraines. Il fallait céder ! Tel était l'avis que Mazarin donnait à la reine. Le cardinal ne voyait pas sans effroi les forces du parlement s'accroître, et les magistrats prendre soudain des allures révolutionnaires, en demandant, sur l'avis de Broussel, la révocation des intendants établis dans les provinces, au détriment des officiers ordinaires de justice et de finance, ainsi que la réduction des tailles qui étaient excessives

(cent millions environ, monnaie actuelle). Ce dernier point provoqua dans le public des sentiments divers. Le peuple accueillit avec joie la réduction des tailles, mais les esprits pointilleux accusèrent les compagnies d'avoir, en cela, plus songé à leur popularité qu'au soulagement des Français en général. On trouve dans un poème du temps assez lu :

Messieurs, avant toute autre chose,
Afin d'affermir notre cause,
Qui n'est pas sans besoin d'appui,
Nous conclurons tous aujourd'hui
Que l'on soulage la canaille,
Que l'on remette un quart de taille,
Que de nos pays désolés
Les intendants soient rappelés.
. . . .
C'est par telles inventions
Que le peuple, prompt et volage,
Se meut, se conduit et s'engage.
Quand le peuple sera pour nous,
Sans doute qu'on filera doux.

La noblesse s'étonna. « Les compagnies souveraines en vinrent jusqu'à s'occuper du menu peuple et diminuèrent le quart des tailles, » remarque un gentilhomme, Bussy-Rabutin, dont la surprise ici fait assurément l'éloge du parlement. Comme Mazarin avait été accusé d'envoyer beaucoup d'argent par-delà les Alpes, afin de s'assurer une fortune en Italie et de s'y mettre à l'abri des événements, il voulut faire disparaitre ces bruits en renouvelant la défense, sous peine de mort, de transporter or ou argent loin du royaume, sans une permission expresse du roi.

Se voyant en si bon chemin, les compagnies coupèrent dans le vif : elles déclarèrent l'impossibilité de lever aucun impôt sans l'enregistrement des cours souveraines, *à peine de vie;* elles proclamèrent le droit de juger elles-mêmes les malversations financières. Tout ceci se rapportait à d'Emery, le sous-intendant, que madame de Motteville appelle « gros pourceau spirituel; » que son improbité cynique et ses spéculations éhontées sur la dette publique vouaient à l'exé-

cration universelle. D'Emery était accusé d'avoir dit en plein conseil que la bonne foi n'importait qu'aux marchands, et que tout individu qui l'alléguait dans le service du roi méritait d'être puni. Voilà un homme qui comprenait bien les deux consciences définies par Séguier !

D'Emery, intéressé dans tous les traités et *partis*, faisait obtenir à vil prix aux partisans les fermes et autres *droits du roi*. Les choses en vinrent à un tel point, que, « pour recevoir un million, il fallait en abandonner quatre ou cinq aux traitants. » Un *Mémoire* avait prouvé « qu'un écu qui vient des contributions directes au roi, en coûte plus de dix au peuple. » D'Emery faisait acheter publiquement, pour lui et pour ses amis, des rentes au denier deux ou trois, rentes que le roi lui remboursait sur le pied du denier quatorze; il accorda pendant dix ans, pour un million, la jouissance des impôts et billots de Bretagne, qui rapportaient cinq cent mille livres par année. Ce furent des taxes indirectes qu'établirent la plupart de ses édits bursaux. Pendant la minorité du roi, les ministres étaient assaillis de mémoires de finances semblables à ceux dont s'est moqué Molière. L'un d'eux proposa d'établir un impôt sur toutes les cheminées de France, et fit valoir la facilité qu'en offrirait la perception. L'auteur demanda, à titre de récompense, le dixième du produit [1].

Quel génie pour trouver de l'argent ! A quels expédients en était réduit le ministère de Mazarin ! Comme se trouvent expliquées les émeutes contre les percepteurs d'impôts, à Orléans, à Moulins et dans le Forez ! D'Emery avait prétendu « qu'il était impossible que les ministres des finances ne fussent point maudits, » et, conformément à son opinion, les malédictions pleuvaient sur sa tête. Partout menaçait la sédition du ventre, *seditio ventris*, selon l'expression de Gaston d'Orléans.

Les réformes financières popularisaient déjà le parlement : avec quelle explosion de joie on apprit qu'il exigeait dorénavant la garantie, pour toute personne arrêtée par ordre du roi, d'être interrogée dans les *vingt-quatre heures*,

[1] Bibliothèque impériale, fonds Harlai, n° 352.

ou d'être mise en liberté! C'était une constitution nouvelle, une barrière opposée au « bon plaisir. » Pour protéger aussi les marchands en détresse, le parlement déclarait nuls et révoqués tous priviléges commerciaux, et défendait d'importer en France les lainages et soieries d'Angleterre et de Hollande, les passements de Flandre, les points d'Espagne, de Gênes, de Rome et de Venise, avec confiscation et grosse amende contre les sujets du roi qui en achèteraient ou en porteraient : c'était là une véritable loi nationale. Il s'occupait enfin de la distribution des denrées dans Paris. Réformes sur réformes, comme on voit. Les magistrats se mêlaient bien de ce qu'ils avaient appelé « le mauvais ménage de l'administration. »

Loin de céder, Anne d'Autriche, de plus en plus énergique et fière de sa dignité, refusa de sanctionner ces demandes. Elle ordonna au parlement d'en finir avec les séditions.

Mais que signifient, aux yeux des magistrats, les sanctions royales pour leurs arrêtés? Ne forment-ils pas des cours souveraines? Ils répondent à la reine en supprimant les intendants provinciaux et les commissions extraordinaires. Alors, de la colère, Anne d'Autriche passe à la fureur. « Elle ne consentira jamais que cette canaille attaque l'autorité du roi son fils; » elle veut « terrasser les séditieux, faire un châtiment si exemplaire, qu'il étonnerait la postérité. » Toujours maître de lui, toujours partisan des formes cauteleuses, Mazarin la raisonne, lui qui, dans une conférence tenue au Luxembourg, a donné aux membres du parlement les titres de *Restaurateurs de la France*, de *Pères de la patrie;* il s'inquiète parce « que la régente est vaillante comme un soldat qui ne connaît pas le danger. » Mazarin a multiplié les largesses, pour s'attacher les courtisans ; mais son système palliatif n'a pas tout à fait réussi. Pour défrayer la table et les autres dépenses domestiques du roi, il a fallu mettre en gage les pierreries de la couronne; et les gardes des Suisses, n'étant plus payés, ont voulu s'en aller. La régente en a été réduite à emprunter de l'argent aux dames de la cour. L'arrestation de trois capitaines des gardes, l'exil du comte de Fiesque, le

bannissement de la vertueuse dame d'Hautefort, actes émanés de la volonté d'Anne d'Autriche, ont néanmoins accru le déchaînement de la haine populaire contre le ministre.

« Il est beaucoup trop bon, » dit à son tour la « bonne reine, » en parlant de Mazarin; « il gâte tout pour vouloir toujours ménager ses ennemis. » Anne d'Autriche va jusqu'à le taxer de « lâcheté. » Radoucie bientôt, cependant, elle se rend aux raisons qu'on lui oppose et cherche à tirer parti de la situation même. Elle supprime les intendants par déclaration royale, « pour que le peuple ait au moins obligation de son soulagement à Sa Majesté. » Le cardinal va plus loin en fait d'abnégation. Il renvoie d'Emery, sa créature, son ami (10 juillet 1648). Impossible, d'ailleurs, que cet homme conserve la direction des finances, car on manque à tous les engagements qu'il a contractés : le parlement n'a-t-il pas déclaré que les avances faites par les partisans et hommes d'affaires ne leur seraient point remboursées?

D'Emery se retire donc. Comme, après sa disgrâce, il doit aller vivre dans son château de Tanlay, les moqueurs le plaisantent, mais il s'en consolera aisément, car cette terre qu'il possède depuis 1642, et dans laquelle deux millions et demi ont été dépensés, est l'une des plus belles de la France. Là, gorgé de richesses, il se rira bien des reproches qu'on lui adresse à l'endroit de sa probité ; il jouira impunément de l'immense fortune qu'il s'est acquise « par ses habiletés ; » en attendant que Mazarin le vienne rejoindre, il redira avec gaîté le mauvais calembour inspiré aux malins par sa retraite à peu près volontaire :

« D'Émery, ne t'en va pas.
Jules te suit pas à pas.
Attends-le (à Tanlay) »

Mais d'Emery est encore plus ambitieux que cupide ; le souvenir de ses trahisons sous Louis XIII, de sa haute faveur pendant les premières années de la minorité de Louis XIV, lui fait espérer qu'il reprendra tôt ou tard la di-

rection des finances. D'Emery « n'attend » pas Mazarin, dans son château de Tanlay ; il se flatte, au contraire, que Mazarin aura besoin de ses services et le rappellera. Son remplaçant dans la surintendance est le maréchal Charles de La Porte, duc de la Meilleraie, qui trouve une caisse fort mal garnie : 130 millions de dettes, et pas un sou vaillant. On lui adjoint Morangis et d'Aligre. La Meilleraie possédait la probité de Sully, mais non ses ressources.

Cette facilité de Mazarin à s'exécuter augmenta beaucoup l'espoir des révoltés ; les jeunes conseillers, délaissant les affaires ordinaires du palais, ne parlèrent plus que du gouvernement du royaume ; les anciens se réjouirent d'avance de voir le système ministériel échouer devant la résistance parlementaire. Parmi ceux-ci brillait Pierre Broussel, reçu conseiller en 1637, et qui avait, dans une séance des cours souveraines, produit des états prouvant que, depuis la régence, deux cents millions avaient été levés sans enregistrement des cours.

C'était l'idole, pour ne pas dire le tribun du peuple, assure Montglat. — Vieillard déclamateur, toujours prêt à tonner contre la cour et les impôts, très surpris probablement lui-même de sa surprenante popularité, il présentait le type du magistrat formaliste, fanatique de l'esprit de corps. C'était un personnage d'une ancienne probité, de médiocre suffisance, selon La Rochefoucault, et qui avait vieilli dans la haine des favoris. Pierre Broussel devint un drapeau vivant. Au-dessous d'un portrait gravé sur bois de Pierre Broussel, image sortie un jour des presses de Claude Morlot, libraire, rue de la Bûcherie, à l'enseigne des Vieilles-Etuves, resplendissait un sonnet de Pierre du Pelletier, dont il faut lire ces six derniers vers :

« Un illustre consul mourut jadis pour Rome,
Et le Tibre pleura la mort de ce grand homme,
Qui voulut que son sang payât sa liberté.
La Seine, grâce aux dieux, quoi qu'en dise le Tibre,
Parle plus hautement de sa félicité,
Puisque de Broussel vit et que la France est libre. »

A l'exemple des membres du parlement, qui, le 1er juil-

let 1648, informa contre un conseiller des parties casuelles, coupable d'avoir mal parlé de la compagnie, les bourgeois se remuèrent, et bientôt, à l'exemple des bourgeois, tous les Parisiens. Des pamphlets et des chansons sur la reine circulèrent. Les ambitieux jugèrent l'instant opportun pour mettre en avant les masses; le jeune Paul de Gondi commença ses intrigues.

Le coadjuteur Gondi avait, en 1648, trente-quatre ans. Lié non-seulement avec des gens de robe de toutes les classes, mais encore avec des officiers de la milice bourgeoise, il s'était aussi formé, par d'immenses libéralités sorties de sa propre bourse ou de celle d'autrui, le gros d'un parti qui n'attendait que l'occasion pour agir. Ses dettes ne l'effrayaient point. « J'ai bien supputé, avait-il dit à l'un de ses amis : César, à mon âge, devait six fois plus que moi. » Du 28 mars au 25 août, veille du commencement des troubles, il dépensa trente-six mille écus en dons et aumônes. Avec un pareil chef, chef occulte, tergiversant encore, le peuple ne pouvait manquer de s'agiter beaucoup, sans savoir pour qui ni pourquoi peut-être ; mais quand le vent de l'émeute a soufflé sur la foule, une main inconnue la pousse, et la misère fait le reste.

Vainement la cour, inquiétée au dernier point, chercha-t-elle à dominer en secret le parlement; vainement le roi accorda-t-il, dans un lit de justice, la remise d'un quart des tailles, avec ordre de ne lever aucun impôt sans l'enregistrement, avec promesse d'assembler les notables ; vainement défendit-on les séances de la chambre de Saint-Louis. Ces concessions entremêlées d'actes de vigueur ne satisfaisaient personne. Les assemblées tumultueuses, les pamphlets pleins de calomnies, ou de vérités qui n'étaient pas agréables à entendre, les chansons politiques allèrent leur train. Les Parisiens *frondèrent* de plus en plus, si bien que la régente, « ne voulant pas souffrir davantage l'empire de cette troupe de mutins, » se proposa d'abattre les « cabales » par un coup d'Etat. Reconnaissons, d'ailleurs, que Paris profitait de toutes les occasions « pour faire tapage. » La mort subite du conseiller le Boulanger au parlement (16 juillet) produisit une émotion. Emotion à la

suite de la séance du 20, où le duc d'Orléans déclara que les peuples se soulevaient de tous côtés! Emotion lors du *Te Deum* chanté à Notre-Dame pour la prise de Tortose (29 juillet)! Émotion, parce qu'on arrêta l'intendant du duc de Vendôme (2 août)! Émotion, lorsqu'une procession eut lieu pour expier une profanation commise dans l'église Saint-Sulpice (6 août)! Emotion, enfin, quand le coadjuteur Gondi célébra la messe, dans la cathédrale, devant le roi et la reine-mère (15 août)! Autant de jours, autant de foules rassemblées çà et là. On parlait haut, on riait, on critiquait les hommes et les actes de la cour.

Anne d'Autriche était lasse de l'opposition que faisaient les « belles gens » du parlement, et des sermons politiques qu'elle en recevait, principalement depuis le lit de justice du 15 janvier 1648. Tantôt Omer Talon, au parlement, avait supplié le roi « de se contenter du pouvoir et de la bonne volonté de ses sujets; de faire que les nœuds d'amitié, de bienveillance, d'humanité et de tendresse se pussent accorder avec la grandeur et la pourpre de l'empire; de donner à ces vertus des lettres de naturalité dans le Louvre; de mépriser toutes sortes de dépenses inutiles et superflues; de triompher plutôt du luxe de son siècle et de celui des siècles passés, que non pas de la patience, de la misère et des larmes de ses sujets. » Tantôt le président Antoine Nicolaï, dans la chambre des comptes, avait dit à Gaston d'Orléans: « Il y a un homme dans l'Etat qui abuse de la puissance souveraine, et qui règne en la place du roi; qui croit qu'il peut s'enrichir de la fortune des particuliers et de leurs dépouilles, et qui, après avoir consommé les biens du royaume et converti tout à son utilité particulière et à ses infâmes partisans, travaille tant qu'il peut pour entrer dans les premières dignités de la magistrature, s'imaginant y trouver son asile et l'impunité de tous ses crimes et de tous ses brigandages. » Tantôt enfin, le président Jacques Amelot-Beaulieu, de la cour des aides, s'était écrié, devant le prince de Conti: « Nous sommes le scandale et l'opprobre de tous nos voisins, qui savent que des gens nés de la corruption du siècle sont aujourd'hui les plus puissants de l'Etat; qui voient que d'infâmes partisans, après avoir ruiné les

familles les plus illustres et les plus anciennes par des avis pernicieux et punissables, triomphent encore de leurs dépouilles ; qu'on révère la boue et la fange dont ils sont sortis, parce qu'elles sont couvertes d'or, et qu'elles se trouvent un peu déguisées. » Anne d'Autriche regrettait déjà les quelques concessions faites « en paroles » aux cours souveraines, quand celles-ci « voulaient des effets, » et ne se contentaient plus de paroles ; Anne d'Autriche déclarait « qu'elle ne jetterait plus des roses à la tête du parlement, » quand celui-ci s'apprêtait à ne pas souffrir désormais les dilapidations.

VI

Le *Te Deum* sicilien. — Comminges arrête Broussel. — Course en carrosse. — La Meilleraie-*Poliorcètes*. — Gondi médiateur. — Journées des 26, 27 août 1648. — Description poétique des barricades. — L'illustre cour de Parlement. — Pourparlers avec Anne d'Autriche. — Transaction. — Journée du 28 août. — Triomphe de Broussel. — On défait les barricades.

— Du 26 août 1648 au 1er septembre 1648. —

Le lendemain du jour où le coadjuteur Gondi, faisant devant le roi et sa mère, dans l'église des jésuites de la rue Saint-Antoine, le panégyrique de saint Louis dont on solennisait la fête (25 août 1648), avait indirectement blâmé la conduite de Mazarin, un *Te Deum* fut célébré à l'occasion de la victoire de Lens. Cette victoire, remportée par Condé sur les Espagnols que commandait le général Jean de Beck, rehaussait singulièrement l'éclat de nos armes, et permettait de plaisanter sur « le *beck* de l'Espagnol pris par le Français. » Grande fut l'ivresse des Parisiens, que les succès militaires n'ont jamais laissés indifférents, et la foule se porta aux abords de Notre-Dame, où se chanta le *Te Deum*. L'enfant-roi, au contraire, répétant sans doute ce qu'il entendait dire à ses côtés, n'avait prononcé que ces mots : « Le parlement va être bien fâché. » Comme si la cour seule triomphait à Lens, comme si les rebelles parlementaires perdaient tout à ce succès éclatant. La bonne nouvelle avait été apportée à Paris le 22 août par le comte de Châtillon ; les prévôts des marchands et échevins de Paris avaient recommandé aux quarteniers de faire allumer des feux de joie dans leurs quartiers respectifs.

Anne d'Autriche pensa que, pour elle, le moment de la vengeance était arrivé ; cette fois, Mazarin et Gaston d'Orléans approuvèrent ses plans de coup d'État. Quelques habitants remarquèrent qu'il y avait un grand déploiement de force armée pour cette solennité du *Te Deum;* que le

régiment des gardes formait la haie sur le passage de Leurs Majestés, depuis le Palais-Royal jusqu'à la cathédrale ; et que les gens d'armes et les gardes du corps se massaient par pelotons sur divers points de la Cité. Selon l'usage, le parlement, en corps, reçut une invitation à laquelle il se rendit, lui qui aimait fort les cérémonies, sources de vivats populaires. Le 26 août était un mercredi.

Après l'office et la bénédiction donnée par le coadjuteur, Anne d'Autriche dit à l'oreille de Comminges, son lieutenant des gardes : « Allez, et que Dieu veuille vous assister. » Le comte Jean-Baptiste-Gaston de Guitaut-Comminges, qui avait près de six pieds de haut, et environ autant de circonférence, répondit par un léger hochement de tête, et s'apprêta à s'acquitter avec adresse d'une besogne qui devait le mener au grade d'aide de camp de Louis XIV. Il resta dans l'église assez de temps pour que la cour pût rentrer au Palais-Royal, et les troupes demeurèrent à leur poste jusqu'à ce que les conseillers fussent retournés chez eux.

Alarmés, en ne voyant pas Comminges suivre comme d'habitude la reine, les magistrats sortirent précipitamment de Notre-Dame : beaucoup craignirent de rentrer dans leurs maisons. Ils avaient raison d'être inquiets, car le lieutenant des gardes se présenta aussitôt chez Pierre Broussel, qui demeurait dans une petite maison dont les fenêtres donnaient sur la rivière, et située au port Saint-Landry, proche Notre-Dame, en la Cité. C'était alors le quartier le plus populeux et le plus bruyant de Paris. Quinze ou seize gardes accompagnaient Comminges. « Broussel achevait de dîner, lit-on dans une relation manuscrite, citée par M. Edouard Fournier, dans son *Histoire du Pont-Neuf;* on ne lui donna pas le temps de prendre son manteau. Il eut seulement celui de dire à ses enfants ces paroles remarquables : « Mes enfants, je n'espère pas vous revoir jamais ; je vous donne ma bénédiction ; je ne vous laisse point de bien, mais je vous laisse un peu d'honneur, ayez soin de le conserver. » Le peuple s'était aperçu de la chose ; aussi Comminges pressa-t-il Broussel de monter en carrosse « en simple soutane et sans souliers. » Des gens ameutés avaient fait mine de couper les rênes des chevaux et de briser la voiture.

En même temps un autre officier se saisit du président des enquêtes, Nicolas Potier de Blancménil, et le conduisit à Vincennes. Potier de Blancménil, neveu de l'évêque de Beauvais, n'avait pu pardonner à la reine « le dégoût qui lui avait pris pour son oncle » au commencement de la régence. Le président Louis Charton, menacé d'un sort pareil, parvint à s'esquiver. Peu importait : Charton, homme très borné, dit Voltaire, était surnommé le président *Je dis ça*, parce qu'il ouvrait ses avis et les concluait toujours par ces mots. Trois lettres de cachet exilèrent en différents lieux les conseillers Lainé, Benoit et Loisel.

Tel fut le coup d'Etat dont Anne d'Autriche espérait monts et merveilles, et qu'elle considérait comme une émanation irrésistible de la volonté royale contestée par les « mutins. » Mais la cérémonie de Notre-Dame reçut de ceux-ci le nom de *Te Deum sicilien*, « parce qu'il a failly à estre aussi funeste aux Français que les vespres siciliennes le furent jadis à plusieurs de nostre mesme nation.» Les frondeurs commencèrent de résister à main armée. La reine avait employé la force au secours de son autorité; les Parisiens répondirent au coup d'Etat par une grave émeute, qui suivit l'arrestation de Broussel. Il sembla « que le canon, qu'on venait de tirer en signe de réjouissance pour la victoire, fût devenu tout à coup un signal pour le choc en des troupes ennemies. »

Le carrosse qui emportait Broussel traversa la foule ameutée, et se dirigea vers l'étroite rue des Marmousets, au milieu de laquelle on jeta un banc de bois de l'étude d'un notaire, afin d'intercepter le passage. Le moyen ne réussit pas, et, à travers les gardes, le carrosse gagna le Marché-Neuf. Quand il arriva sur le quai des Orfèvres, une de ses roues se rompit. Un effort, et le peuple délivrait le cher prisonnier! Mais point : le carrosse d'une certaine dame d'Affis, de Toulouse, passait; Comminges fit peu galamment descendre la dame, et Broussel monta. Puis, le cocher fouetta ferme, et, en très peu de temps, traversant la moitié septentrionale du Pont-Neuf, le quai du Louvre, la porte dite de la Conférence et le château de Madrid, le lieutenant des gardes et le conseiller furent à Saint-Germain.

Çà et là repoussée par les gardes, la foule crie : *Tue! tue!* parcourt toute la Cité, et répète le nom si populaire de Broussel. A ces cris, portefaix et mariniers d'accourir en toute hâte, de la Grève, du quartier Saint-Landry. On dirait d'une commotion électrique. Des bateliers débarquent sur les rives de la Seine. Chaines tendues, boutiques fermées, pierres lancées aux soldats, fenêtres garnies de gens armés de projectiles ou de crocs, rien ne manque pour le combat des rues. La Cité appartient bientôt tout entière aux frondeurs. Le maréchal de la Meilleraie, pour qui certaines gens ont renouvelé l'ancien surnom de *Poliorcètes*, ou preneur de villes, s'avance contre la foule ameutée jusqu'au Pont-Neuf : il marche à la tête des gardes; un horloger le vise à bout portant, et, s'il n'est pas tué, c'est parce que le fusil n'a pas pris feu.

Au même moment, voici le coadjuteur Gondi qui se montre, et qui, portant rochet et camail, traverse les flots des frondeurs, va joindre la Meilleraie. Gondi s'interpose entre le peuple et la Cour. Il prie le maréchal de le conduire au Palais-Royal, pénètre dans la demeure d'Anne d'Autriche, qu'il aborde et qui le reçoit assez mal. « Il y a de la révolte, dit alors la régente, à imaginer qu'on puisse se révolter. » Gondi réplique par quelques mots sur les moyens d'apaiser le peuple. « Je vous entends, monsieur le coadjuteur, ajoute Anne d'Autriche, les yeux étincelants de fureur, vous voudriez que je rendisse Broussel, mais je l'étranglerais plutôt avec les deux mains! » Et son geste traduit parfaitement sa pensée. Mazarin seul fait une promesse incomplète.

Aucun arrangement ne sera-t-il donc possible? Le prélat sort avec la Meilleraie, qui a l'épée haute. Il va tenter un dernier effort, par peur ou par amour-propre. Le peuple, avant que Gondi ait pu parler, crie aux armes, car il a vu le maréchal s'avancer à la tête des chevau-légers, et il se croit menacé d'une charge de cavalerie. Des coups de feu sont échangés. Gondi et la Meilleraie risquent leur vie au milieu d'une effroyable confusion. Celui-ci jette par terre, d'un coup de pistolet, le syndic des crocheteurs. De son côté, pour un coup de pierre reçu, le coadjuteur, qui a

confessé l'agonisant, ne se décourage point; il parle à la foule qui encombre la rue Saint-Honoré et le quartier des Halles; il lui fait déposer les armes, dans l'espoir de recouvrer pacifiquement Broussel. Cela obtenu, Gondi retourne au Palais-Royal rendre compte de sa mission à Anne d'Autriche, et la presser de tenir la parole donnée par Mazarin. Mais les remercîments de la régente se formulent en railleries. « Allez vous reposer, monsieur, dit-elle au prélat, vous avez bien travaillé. » Ces paroles exaspèrent Gondi, qui, venu pour jouer un rôle de médiateur, disparaît bien décidé à jouer celui de chef de parti, lui qui naguère s'était mêlé aux complots du comte de Soissons contre Richelieu, et qui avait récemment demandé à la cour le gouvernement de Paris. Avec cette fonction toute militaire, Gondi fût devenu un prélat-guerrier, comme il en avait existé sous le dernier règne. Le coadjuteur visait trop haut : un refus pur et simple avait rabattu, non guéri son ambition.

Par la ville, la Meilleraie n'a pas réussi à repousser les frondeurs; il a replié ses troupes autour du Palais-Royal. Désespérant de sa cause, il ne tente rien de plus. Le peuple, au contraire, prend des allures de vainqueur, et, maître de la Cité, de la rue Saint-Denis, des Halles et de la rue Saint-Honoré, il brise partout les vitres, opère mille marches et contre-marches, pousse des cris de forcenés, s'agite enfin jusqu'à l'heure du coucher, heure à laquelle chacun rentre chez soi. La nuit se passe « sans émotion et sans trouble. » Seulement, les boutiques demeurent fermées, la plupart des bourgeois stationnent en armes à leurs portes, après avoir eu même la précaution de faire leur provision de poudre et de plomb, assure Guy-Joly. Pour Anne d'Autriche, elle ne doute pas d'avoir triomphé. Elle assiste à un gai souper au milieu de sa cour. On la flatte sur son courage, on célèbre sa victoire. « Encore un peu de vigueur, pense-t-elle, et tout sera dit, ce *feu de paille* ne se rallumera plus. » Et Gondi, que fait-il? Revenu dans l'archevêché, Gondi se demande si cette journée ne doit pas avoir un lendemain, s'il ne se rendra pas maître de Paris.

Le jeudi, 27 août 1648, de bon matin, le parlement, assemblé dans la grand'chambre, reçut les plaintes de deux

de ses membres, les sieurs Jean Boucherat et Broussel, sur l'enlèvement inique du vertueux Pierre Broussel, leur oncle. Les gens du roi y requirent la prise de corps contre Comminges et autres « qui avaient arrêté messieurs; » ils proposèrent qu'on allât supplier la reine de rendre la liberté « à messieurs les absents, » prisonniers ou exilés, pendant que le parlement prendrait des mesures selon les circonstances. Des soldats, en effet, étaient groupés autour du Palais-Royal dans une attitude menaçante. Les bourgeois, pour leur sûreté, s'armèrent, eux qui ne s'étaient point encore mêlés au mouvement. Des chaînes barraient les ponts. La foule obstruait rues et places. On attendait, on désirait du nouveau. Plusieurs magistrats, se rendant séparément au palais, avaient été rencontrés, et leur vue avait ému les passants.

Tout à coup, un carrosse escorté de gens à cheval voulut traverser le Pont-Neuf, le lieu tumultueux par excellence. Des attroupements se formèrent, entourèrent le chancelier. Car ce carrosse était celui de l'impopulaire Séguier, qui allait ordonner au parlement de cesser ses assemblées. Le chancelier, peu brave, et dont on a dit :

> Sa seule lâcheté l'a toujours maintenu,

passait pour l'homme du monde le moins honnête, et si glorieux qu'il ne se découvrait pour personne. Sur son incivilité courait cette épigramme :

> Qu'il est dur au salut, ce fat de chancelier !
> Cela le fait passer pour un esprit altier,
> Vain au-delà de toutes bornes.
> Ce n'est pas pourtant qu'il soit fier,
> C'est qu'il craint de montrer ses cornes.

En cette circonstance, le chancelier porta la peine de son impopularité, de son avarice proverbiale, de ses courbettes ordinaires devant les ministres passés et présents. Il dut mettre pied à terre, et l'on accabla de huées ce malencontreux messager d'Anne d'Autriche. Force fut à Séguier d'aller chercher asile dans l'hôtel de Luynes, près le pont

Saint-Michel, à la pointe du quai des Augustins. Les frondeurs, notamment un grand maraud à qui Séguier avait fait perdre un procès en conseil, l'y poursuivirent, enfoncèrent les portes de l'hôtel, qu'ils pillèrent et fouillèrent du haut en bas sans découvrir le fugitif. « Ce sera prisonnier pour prisonnier, disaient les uns, et nous en ferons un échange avec notre cher protecteur ; » les autres criaient qu'il fallait le démembrer et le mettre par quartiers, afin d'en éparpiller les morceaux sur les places publiques, et de montrer ainsi leur ressentiment par leur vengeance. Tout ce que put faire la Meilleraie pour le chancelier, ce fut de le ramener au Palais-Royal. Séguier, dans l'hôtel de Luynes, attendait déjà la mort, et s'était confessé à l'évêque de Meaux, son frère.

Ce mouvement devenait inquiétant pour la Cour ; mais le parlement « ne fit aucun état » du danger que courait le chef de la justice. Le chancelier est attaqué !... s'est enfui !... est pris !... est tué !... s'écriait-on de toutes parts. Et la sédition allait croissant. Le nombre des frondeurs augmentait à vue d'œil. Miron, colonel du quartier Saint-Germain-l'Auxerrois, faisait prendre les armes à ses bourgeois ; la femme de Martineau, conseiller au parlement et colonel du quartier Saint-Jacques, faisait battre le tambour et commencer les barricades sur ce point ; la ville entière s'allumait. En moins de trois heures, cent mille hommes furent sous les armes. Ils élevèrent plus de deux mille barricades avec des tonneaux pleins de sable enchaînés l'un à l'autre, barricades bardées de drapeaux et de toutes les armes que la Ligue avait laissées entières. Ces espèces de citadelles, revêtues d'un rang de pierres de taille, atteignaient pour la plupart à une telle hauteur, qu'il fallait des échelles pour les escalader. A l'entrée de chaque rue apparaissait une de ces formidables barricades derrière laquelle, pour la garder, se tenait un corps de bourgeois armés ; une ouverture pratiquée dans le milieu, fermée de fortes chaînes au besoin, ne donnait passage que pour une personne seule. La dernière barricade s'éleva rue Saint-Honoré, à la barrière des Sergents, et à quelques pas des sentinelles qui gardaient le Palais-Royal.

Un célèbre arracheur de dents, Carmeline, commandait la barricade du Pont-Neuf, près du cheval de bronze.

S'il plait au lecteur,

Faisons un tour parmi les rues.
Partout les chaînes sont tendues;
Des caves on sort des tonneaux,
On amène des tombereaux;
Des chariots et des charrettes;
On appreste les escoupettes;
Et nos bourgeois fort résolus,
Vieux soldats tout frais esmoulus,
Sont attachez aux barricades
Comme soldats à leurs rancades.
A la Halle et aux environs
On se retranche de marrons,
De citrouilles, pommes pourries,
De choux, de concombres, d'orties,
De cresson, pourpier et naveau,
Artichaux, raves et porreaux,
Prunes, citrons, poires, oranges...

Comme suprême moyen de défense, les frondeurs placèrent des pierres et des pavés sur les fenêtres, si bien que la ville se trouva transformée en un immense camp retranché, au centre duquel siégeait le parlement, tandis qu'à ses extrémités le Palais-Royal, le Louvre et les Tuileries ressemblaient à des forteresses ennemies. Partout des chefs improvisés, partout le mouvement militaire, partout le bruit des armes. A en croire la relation colorée, déjà citée, véridique dans sa forme burlesque, les harengères, mêlées à tout cela, criaient :

Vive le roy, vive Bruxelle (Broussel),
Vive la cour de parlement,
Et sucre du gouvernement.
Elles adjoustaient autre chose
Qui ne se peut dire qu'en prose...

Mais, ajoute l'*Agréable récit de ce qui s'est passé aux dernières barricades de Paris :*

...Passons aux autres quartiers
Où les garçons de tous mestiers,
Quittant le soin de la boutique,
Prenaient l'hallebarde ou la pique :
Le coutelas, ou l'espadon,
Le brin d'estoc, ou le bourdon,
Chacun saisissant à la haste
Ce qui se trouve sous sa patte.
Servantes en haut des greniers
Portaient cailloux à pleins paniers,
Les femmes estoient aux fenestres,
Tout s'en mêloit, hormis les prestres...

Pendant cet universel brouhaha, qui annonçait de fort sérieuses luttes, le parlement délibérait. Vers dix heures et demie, cent soixante magistrats sortent majestueusement du palais « en corps de cour, avec robes et bonnets, les huissiers en tête; » suivons l'*Agréable récit* :

...On voit arriver en bon ordre
A pas comptez et gravement
L'illustre cour de parlement,
Tout le peuple leur fait grand'feste :
Eux, inclinant parfois la teste,
Avec un modeste souris,
Flattoient ces nouveaux aguerris.

Devant eux s'ouvrent les barricades; on crie à leurs oreilles : *Vive le roi! vive le parlement!* Ils vont rendre une nouvelle visite à Anne d'Autriche. Introduits dans le cabinet de la reine, au Palais-Royal, ils s'étonnent de la triste réception qui leur est faite. Anne d'Autriche leur déclare que, s'ils ne calment pas bien vite l'agitation publique, « ils en répondent sur leurs têtes à elle et à son fils. » Elle leur refuse absolument la liberté de Broussel et autres prisonniers, et, après leur avoir fermé avec violence la porte de son cabinet, elle passe dans une autre chambre. Quelques pourparlers ont lieu, néanmoins, entre les personnes que la reine a laissées en sortant et les membres du parlement. Il faut délibérer, disent ceux-ci, il faut « rendre un

arrêt dans la grand'chambre » pour accepter comme suffisante une promesse arrachée avec peine à Anne d'Autriche, celle de rétablir chaque magistrat dans sa charge, pourvu que les compagnies cessent leurs assemblées pendant le peu de jours qui s'écouleront avant les vacances.

Une réconciliation semble possible. Mais, à peine le parlement a franchi la première barricade pour regagner le lieu de ses séances, que le peuple, ne voyant pas Broussel, *son père*, soupçonne des trahisons, et refuse d'ouvrir le passage d'une seconde barrière, rue de l'Arbre-Sec. « Vive le roi tout seul et M. de Broussel! » s'écrie-t-il. Il s'en prend aux magistrats de l'insuccès de leur demande; les bourgeois leur présentent même les armes comme à des ennemis. Un homme ose témérairement saisir par le bras le premier président, « tiraillé et pris par la barbe qu'il porte fort longue. » On enjoint à Matthieu Molé de retourner au Palais-Royal, et de n'en revenir qu'avec Broussel libre, ou avec Mazarin et Séguier pour otages : encore « ne sont-ils pas trop bons pour cela. » C'est alors que Matthieu Molé, vivement ému, « saisit sa barbe, » comme il a coutume de le faire dans les occasions délicates.

La dignité parlementaire étant ainsi compromise, une quarantaine de membres, présidents et conseillers, se sauvèrent à travers la foule; le reste obéit à la force, et, conduit par Matthieu Molé, de Mesme et le Coigneux, revint au Palais-Royal. Les magistrats, agissant sans façon, mangèrent d'abord, puis délibérèrent, et arrêtèrent enfin que, jusqu'aux vacances prochaines, ils ne s'occuperaient que du paiement des rentes de l'Etat et de la confection du tarif pour les droits d'entrée : transaction par laquelle Anne d'Autriche, sur l'attestation d'Henriette-Marie, épouse de Charles I[er], là présente, « que les troubles d'Angleterre n'avaient jamais paru si grands dans leurs commencements, ni les esprits si unis et si échauffés, » accordait ce qu'on lui demandait.

Deux exempts et deux conseillers, en carrosse du roi et de la reine, allèrent chercher, à Saint-Germain et à Vincennes, Broussel et Blancménil. Les magistrats, satisfaits, quittèrent le Palais-Royal pour rentrer dans leurs logis

respectifs, après que Matthieu Molé eut montré les précieuses lettres de rappel au peuple, qui n'en passa pas moins la nuit sur ses barricades : nuit encore pleine de terreurs et de menaces. Mazarin craignit que le peuple ne vînt l'arracher de ses appartements, et il eut un instant l'idée de quitter Paris, même la France.

La journée qui suivit, le vendredi (28 août), ne devait pas être tranquille. Blancménil, arrivé la veille au soir à Paris, se montra sur le Pont-Neuf, puis assista à la réunion du parlement dans la grand'chambre. Mais Broussel ne paraissait pas ; des *on dit* le déclaraient mort. Le fait est que la lettre de cachet avait rejoint Broussel à quelques lieues de Saint-Germain, sur la route de Sédan. Le peuple attendait son idole ; « les bourgeois, eux aussi, juraient qu'ils ne désarmeraient pas qu'ils ne l'eussent vu de leurs propres yeux. » On ne fut content qu'à l'arrivée d'un carrosse du roi à six chevaux, dans lequel était assis le vieillard populaire. Bien des gens se mirent presque à genoux sur son passage, et cent mille coups de mousquet accueillirent ce retour si désiré : vacarme horrible, qui effraya quelque peu les conseillers. Les cloches sonnèrent à grande volée. Partout, dit *l'Agréable récit*,

> Partout le cry se renouvelle :
> Vive le roy, vive Bruxelle (Broussel) !
> Quatre cents hommes à l'instant
> Le conduisent tambour battant,
> Et le promènent par les rües :
> Les chaînes furent détendües,
> Tous les tonneaux sont renverséz,
> Mais non les soupçons effacéz...

Ce fut un triomphe demi-sérieux, demi-grotesque. Le peuple conduisit Broussel jusqu'à sa maison ; et quand le parlement envoya chercher ce martyr de la cour pour le montrer prudemment lui-même aux masses, on le trouva agenouillé, en prières, devant l'un des autels de Notre-Dame. Des bourgeois en armes l'accompagnèrent sur le chemin de la grand'chambre. « Jamais, au dire de madame

de Motteville, triomphe de roi ou d'empereur romain n'avait été plus grand que celui de ce pauvre petit homme, qui n'avait rien de recommandable que d'être entêté du bien public et de la haine des impôts. » Voilà, ce nous semble, une dédaigneuse phrase de dame de palais qui donne à Broussel un brevet de personnage rare. Celui-là pensait donc au peuple! Matthieu Molé dit alors : « Broussel mérite beaucoup sans doute, mais il n'est pas tout dans l'État, et il en faut neuf autres avec lui pour donner arrêt. »

Néanmoins, Broussel ayant triomphé, tout est terminé; le parlement, lorsque déjà le calme a reparu, sanctionne la volonté pacifique des frondeurs dont la mission s'achève, en rendant un arrêt,

> Par lequel il est ordonné
> A chacun d'ouvrir sa boutique.
> Aux clercs reprendre leur pratique,
> Mousquets remis aux râteliers,
> Les maçons à leurs ateliers, etc., etc.

Dès midi, il ne reste aucune trace de barricades. Pourtant, comme l'a dit plus haut un contemporain, « les soupçons non effacéz » inquiètent toujours les esprits. Les Parisiens sont en défiance. Au faubourg Saint-Antoine, le soir, il s'élève un nouveau tumulte et déjà des barricades se relèvent. Une charrette de poudre, sortie de la Bastille, est enlevée par le peuple, qui met enfin bas les armes, en apprenant que, par ordre de la régente, toutes les compagnies des gardes ont regagné leurs quartiers. Telle est encore l'inquiétude publique que, le 31 août, Anne d'Autriche croit devoir avertir le parlement de ne pas prendre d'ombrage en voyant le lendemain arriver dans Paris de la cavalerie qui amène les prisonniers faits à la bataille de Lens.

VII

Madame Anne et le Mazarin sont insultés. — Gloire militaire de Condé ; ses lettres ; ses mécontentements ; ses susceptibilités. — Conférence à Saint-Germain. — L'assassinat de l'autorité royale. — Paix de Westphalie. — Le parti frondeur se dessine. — Commencement des *Mazarinades*. — Gazettes. — Imprimés de toutes les sortes. — Colporteurs ; leur escorte. — Célébrité du Pont-Neuf. — Le nez du gazetier Théophraste ou *Cacophraste* Renaudot. — Isaac et Eusèbe Renaudot.

— Du 1er septembre 1648 au 1er janvier 1649. —

Les transactions ou les concessions, de gouvernants à gouvernés, ont rarement une longue durée, parce que ceux-ci veulent avoir plus qu'on ne leur a accordé, et ceux-là reprendre un peu de ce qu'on leur a arraché. Entre le parlement et la cour, la pacification était apparente. En effet, par une lettre (1er septembre) à Mazarin, le prince de Condé, que le manque d'argent empêchait de profiter de sa victoire, offrit « de venir servir Sa Majesté en tout ce qu'elle lui ordonnerait ; » de son côté, le parlement, prétextant des travaux, demanda une prolongation de session, que la reine lui donna pour quinze jours, tout en se plaignant des mauvais bruits que l'on faisait courir sur elle. Une fermentation sourde agitait toujours Paris, dont le peuple avait appris à connaître sa force : personne ne croyait à la résignation affectée de *madame Anne*, à la bonhomie accommodante du *Mazarin*. Au *Te Deum* chanté dans l'église des Feuillants, pour la victoire de Lens (5 septembre), des cris séditieux avaient été proférés, et, le lendemain, pendant une procession à Saint-Jean-en Grève, pour l'expiation d'un sacrilége, les noms d'Anne d'Autriche et de Mazarin avaient été répétés avec accompagnement de quolibets. Le 12, la reine s'était vue obligée, pour se rendre à Notre-Dame, de profiter de la présence d'une compagnie des gardes au Marché-Neuf. *Madame Anne* et le *Mazarin* devenaient le point de mire des mécontents. On leur manquait de respect dans les promenades, on les poursuivait de chansons et de huées

dans les rues. Au commencement de septembre, Anne d'Autriche, mortifiée, voulut aller passer quelques jours à la campagne, « seulement pour faire nettoyer le Palais-Royal, qui avait besoin d'être purifié. » Il lui fallut agir avec mystère et promptitude dans l'accomplissement de cet innocent désir, absolument comme un écolier qui fait l'école buissonnière.

Un dimanche matin (13 septembre), vers six heures, le roi partit dans son carrosse avec Mazarin. Sur leur passage, quelques gens se mirent à crier *aux armes !* et voulurent piller plusieurs chariots du royal bagage. La régente, restée à Paris jusqu'à midi environ, se confessa aux Cordeliers, visita le Val-de-Grâce et rejoignit Louis XIV à Ruel, après avoir prévenu le prévôt des marchands que son absence n'irait pas au-delà d'une semaine. Ces petites vacances, ce voyage de quatre lieues, entrepris officiellement pour procurer à la Cour les plaisirs de la campagne, irritèrent outre mesure les Parisiens, qui manifestèrent une surprise tout injurieuse. Le parlement s'ajourna à huitaine (15 septembre).

Cependant, la prise de Furnes par Condé, légèrement blessé pendant le siége, faisait espérer son prompt retour, autant par les frondeurs que par les courtisans. Condé jouissait d'une si brillante réputation militaire ! Partout on parlait de lui. Un écrivain avait publié l'*Alexandre* pour parallèle de monseigeur le duc d'Enghien avec ce fameux monarque. On l'appelait le *prince illustre*, le *prince conquérant*. Des gravures retraçaient ses exploits. Sur la prise d'Ypres, ces vers avaient paru :

Condé, prenant Ypres, fait rendre
Au roy le reste de la Flandre.

A propos de la prise de Lens, une gravure allégorique représentait « la réception faite à M. le Prince sur l'heureuse victoire obtenue sur les Espagnols en la grande et mémorable bataille de Lens. » La France y disait au héros :

C'est assez fait, grand prince, après cette victoire, etc.

On avait chanté en vers et en prose l'importante victoire du prince, ses trophées, sa « gloire familière. »

Chacun le désirait alors pour chef. La noblesse voyait en lui un guide irrésistible contre le *Mazarin;* le peuple et le parlement ne redoutaient pas encore trop ses façons de dominateur ; Anne d'Autriche et le cardinal se croyaient assurés de son appui, dont ils avaient un très pressant besoin ; une gravure sur satin exposait aux regards « le roi et la reine régente priant Dieu par l'intercession de la sainte Vierge et de saint Dominique de détourner les maux dont la France était menacée. »

Evidemment, de nouvelles rumeurs étaient prochaines. A Condé de tout décider, en se prononçant. Deux actes de Mazarin achevèrent d'aigrir les esprits : ils donnèrent à penser qu'Anne d'Autriche conservait de vives rancunes, nourrissait des projets de vengeance. Chavigny fut arrêté et enfermé dans la prison de Vincennes, qu'il gardait (18 septembre) ; Châteauneuf fut relégué dans le Berri. En eux, pensait Mazarin, résidait l'âme des cabales parlementaires.

Deux jours après, Condé arrivait à Ruel pour y saluer la régente. Il s'était fait précéder par une seconde lettre, où il s'exprimait très rudement sur les barricades et sur leurs conséquences, où il pressait Anne d'Autriche « de songer sérieusement au dedans, » si elle voulait qu'on pût soutenir et poursuivre lès succès du dehors. Condé « se montra mal satisfait de ce qui s'était passé et de la diminution que l'autorité royale avait soufferte. » Il se plaignit bien plus encore, quand il sut que le président Pierre Viole avait, en plein parlement (22 septembre), blâmé l'incarcération de Chavigny, l'exil de Châteauneuf, l'éloignement du roi, l'approche des gens de guerre ; quand il sut que Blancménil avait rapporté tout le mal des temps à un seul homme, à Mazarin, en demandant, d'accord avec Viole, le renouvellement de l'arrêt de 1617 qui défendait de confier à un étranger l'administration du royaume, et que, après cette motion, le parlement s'était décidé à supplier la reine de ramener le roi à Paris, en invitant les princes « à venir prendre place en son sein pour délibérer

sur les affaires nécessaires à la sécurité et au bien de l'Etat. »

Condé se posait donc en défenseur suprême de la Cour, en redoutable protecteur, ce qui contrariait beaucoup les idées de Mazarin. Mais il fallait que le ministre en passât par là.

Les princes présents à Paris, d'ailleurs, n'avaient pas répondu à l'invitation des magistrats; ils s'étaient rendus à Ruel pour s'expliquer devant Anne d'Autriche, qu'une députation du parlement était aussi venue trouver. Devant cette sorte d'aréopage improvisé, Anne d'Autriche justifia sa conduite : y avait-il crime à vouloir passer le mois de septembre à la campagne ? Non, assurément. Les princes ne s'associèrent pas à la désobéissance des conseillers, et Mazarin ne souffla mot. Le lendemain (23 septembre), le parlement reçut l'ordre de ne pas continuer sa délibération; mais il n'en tint compte et enjoignit aux gouverneurs des villes voisines de soigner le passage des vivres; au prévôt des marchands, de pourvoir à la sûreté de Paris; aux bourgeois, de s'armer.

La capitale allait-elle être assiégée? Y avait-il déclaration formelle de guerre entre le parlement et la Cour ? Comme tout devenait sombre et menaçant! On avait arrêté et pillé, aux halles, une charrette de meubles, parce qu'on croyait qu'elle appartenait au cardinal; près de l'île Notre-Dame (Saint-Louis), les bateliers avaient dévalisé un carrosse (23 septembre). Anne d'Autriche envoya chercher son plus jeune fils, resté au Palais-Royal ; la duchesse d'Orléans, quittant le Luxembourg, courut rejoindre son mari. Le duc d'Orléans et le prince de Condé proposèrent une conférence à Saint-Germain, conférence acceptée par le parlement, qui envoya dans cette ville vingt et un députés, parmi lesquels Viole, si opposé au cardinal. Toute la cour s'y transporta aussi. Là, salut officiel à la reine, splendide repas, conférence dans le château neuf; mais, avant tout, exposé de prétentions, c'est-à-dire continuation du parlement, rappel ou élargissement des gens exilés et emprisonnés, retour du roi à Paris, etc. Viole déclara que le parlement n'entrerait pas en matière sans avoir eu, *au préalable*, satisfaction sur l'affaire de Chavigny et de Châteauneuf. Condé trouva le mot *préalable* inconvenant : il ne le com-

prenait pas ! Après contestations, on ne rompit pas tout à fait, mais on ne prit aucune décision. Plusieurs autres réunions suivirent, et elles aboutirent à un véritable traité de paix entre l'autorité royale et le parlement, qui voulut bien jouir enfin de ses vacances en partie écoulées. Chavigny sortit du Havre-de-Grâce, où il avait été transféré.

Le parlement paraissait satisfait et ne se préoccupait plus guère des barricades. Mais le peuple, heureux et fier de son triomphe pendant les 26, 27 et 28 août, se félicitait d'anéantir le *Mazarin* et de se soustraire aux impôts écrasants qui pesaient sur les masses. Aussi, pendant que les conseillers délibéraient sur les offres de la cour, il s'impatienta. Les cabaretiers et les marchands de vin de Paris, irrités de ce que le parlement tardait trop à les soulager, envahirent le palais (14 octobre) et secouèrent rudement, au sortir de la grand'chambre, les présidents, qui durent se réfugier dans l'hôtel de Matthieu Molé, et dont l'un eut sa robe déchirée. L'après-midi, les magistrats, sous l'influence de l'émeute, réglèrent l'abaissement des droits sur le vin. Dix jours après, la Cour subissait elle-même la loi du parlement, qui, par une déclaration célèbre (24 octobre), supprimait en réalité la moitié des revenus publics. Cette déclaration, qu'Anne d'Autriche signa avec des larmes de colère dans les yeux, et qu'elle appela l'*assassinat de l'autorité royale*, coïncidait avec un événement bien grave, avec un éclatant triomphe de diplomatie, avec la réalisation des projets de Mazarin, — la signature du traité de Westphalie. Malgré ses immenses résultats probables, cette paix, qui intéressait toute l'Europe en terminant la guerre de trente ans, n'émut que peu ou point la population parisienne. Quelle influence immédiate pouvait-elle avoir sur les impôts et sur la misère?

Loin de glorifier Mazarin pour son chef-d'œuvre, le peuple ne gardait plus de limites en sa haine contre celui qui avait pillé, disait-on, toutes les finances du roi, réduit Sa Majesté à une indigence extrême, et tous ses sujets à une misère pire que la mort. La cruauté des agents de finances avait été telle, que les Français, ajoutait-on, eussent été bien aises de leur abandonner tous leurs biens, et

de paître l'herbe comme de pauvres bêtes. Les registres des geôles donnent raison à ces ouï-dire : ils attestent qu'il y eut à la fois vingt-trois mille prisonniers dans les provinces du royaume, pour les tailles des taxes et autres impositions, dont « cinq mille morts en cette langueur, » pendant l'année 1648 [1]. Comment s'étonner, après cela, de la fréquence des mouvements populaires ! Les chefs occultes des révoltés étaient trouvés, — Gondi et autres ; il ne manquait plus que de grands noms d'agitateurs. Justement, la discorde ayant éclaté au sein même de la Cour, les Parisiens pensèrent en profiter. Le duc d'Orléans et le prince de Condé, d'abord fidèles serviteurs de la reine, s'étaient brouillés au moment de recueillir les fruits de leurs services. Mazarin prit le dernier pour appui, et les mécontents se rallièrent bien vite au duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume. Vain espoir pour la Fronde encore : un prompt raccommodement s'opéra entre l'oncle et la mère du roi, laquelle revint à Paris (31 octobre).

Il fallut que les « mutins » se contentassent de marcher à la suite du parlement, qui informa contre les désordres des gens de guerre autour de Paris ; des bruits inquiétants circulèrent dans la ville.

Dès leur rentrée en séances, les conseillers se montrèrent hostiles au pouvoir : ils n'avaient rien perdu de leur caractère « frondeur. » Par exemple, comme Mazarin désirait emprunter avec intérêts de douze pour cent, parce qu'il n'avait pas le premier sou pour payer les soldats, ils refusèrent formellement. Gondi, de son côté, ameuta les curés de Paris contre la « consécration publique de l'usure. » L'opinion des Parisiens, ainsi guidés, força Mazarin de renoncer à son emprunt (2 janvier 1649).

Alors commence une incessante guerre de pamphlets contre le cardinal ; alors apparaissent les *mazarinades*, pièces très amusantes et très gaies, parfois hardies, toujours avidement lues par les contemporains. Elles composent plus de soixante gros volumes que l'historien doit consulter, bien que Retz ait prétendu « qu'il n'y a pas cent

[1] Bibliothèque impériale, fonds Dupuy, no 754.

feuillets qui méritent qu'on les lise. » Les *mazarinades* sont l'expression même de l'époque, où le grotesque se mêle au drame, où chacun se moque du voisin, où l'on rit d'un meurtre en se désolant pour un mot, où l'on passe continuellement « du grave au doux, du plaisant au sévère. » Ce sont les chants des hommes qui paient, selon Mazarin, et aussi, d'après l'histoire, les rires forcés des gens qui souffrent. Elles ont une fécondité fiévreuse. Là, que de grossièreté, de cynisme, de bavardage et de niaiserie! Mensonge et calomnie, voilà leurs moyens ordinaires. Tantôt elles flattent le parlement; tantôt elles font des avances à la Cour; ou bien, exclusivement politiques, elles traitent, sous forme légère, de très importantes questions de droit public. Souvent l'esprit des *mazarinades* est faux, insupportable, difficile à comprendre; plus souvent encore elles demandent au libertinage des chances de succès auprès des masses. Guerre de plume et d'épée, voilà le double caractère de la Fronde. Bientôt il n'y aura point « de rues ni de places publiques qui ne soient remplies de placards diffamatoires, » et l'on verra, au bout du Pont-Neuf, un poteau rempli tous les matins de vers satiriques.

Aux pamphlets se joignent les gazettes attachées à divers partis. Le journalisme, comme œuvre de propagande, date de ce temps, et, dans le nombre des publications périodiques de la Fronde, dans leurs improvisations perpétuelles, ne semble-t-il pas que l'on découvre déjà le germe des journaux de 1789? Il faudrait avoir la patience de les parcourir toutes pour revivre de la vie des frondeurs, et reprendre momentanément leurs espérances, leurs joies, leurs erreurs, leurs craintes et leurs passions. Par malheur, c'est l'impossible : aucun lecteur ne suivrait l'historien qui essaierait de mettre sous ses yeux une semblable tour de Babel. Des extraits de *mazarinades* suffisent pour redonner à la guerre de Paris sa physionomie étrange, sa véritable couleur.

Écoutez, à propos de leur influence, des contemporains, des imprimeurs adressant leurs *Remercîments* à Mazarin : « Il ne se passe pas de jours que nos presses ne roulent sur plus d'un volume de toutes sortes d'ouvrages. tant de

vers que de prose, de latin que de français... Une moitié de Paris imprime ou vend des imprimés; l'autre moitié en compose. Le parlement, les prélats, les docteurs, les prêtres, les moines, les ermites, les religieuses, les chevaliers, les avocats, les procureurs, leurs clercs... écrivent et parlent de Mazarin... Les colporteurs courbent sous le poids de leurs imprimés au sortir de nos portes; ils ne font pas cent pas qu'ils ne soient soulagés du plus pesant de leur fardeau... » C'était un épouvantable déluge, — à peu près cinq écrits par jour, ou trente par semaine. Il y avait des pamphlétaires aux gages des libraires, à tant par semaine, pour un diner, pour une chemise. Les secrétaires de Saint-Innocent, les écrivains de la Samaritaine obtenaient les honneurs dans la polémique, surtout pendant les deux premières années de la Fronde. Peu d'entre eux signaient leurs œuvres; un écrivain du Pont-Neuf composa jusqu'à six mazarinades en l'espace de vingt-quatre heures. Ces faiseurs avaient les imprimeurs du Mont-Saint-Hilaire, gâcheurs de métier : papier sale, caractères usés, encre boueuse, luxe de fautes, justification idéalement incorrecte, horrible mélange de lettres irrégulières. Certaines *mazarinades* étaient imprimées toutes vives, avant d'être achevées; d'autres, au contraire, circulant manuscrites, recevaient préalablement la sanction des amis de l'auteur. Toutes passaient par les mains des colporteurs, qui étaient au nombre de mille environ; la plupart, de violons devenus gazetiers, « donnant des pièces d'état au lieu de sarabandes, » avaient du verbe, la taille élevée, la figure jeune, le pied léger, et portaient un panier d'osier sans couvercle. Les feuilles étaient criées le matin, sortant de la presse, ainsi que les petits pâtés sortant du four, dit Gabriel Naudé, « à la même heure qu'anciennement à Rome on vendait le déjeuner des petits enfants. » C'étaient, dit encore Naudé, « gros escadrons de médisance; » c'étaient comme des « essaims de mouches ou de frelons qu'auraient engendrés les plus grandes chaleurs de l'été. »

Rude métier, toutefois, que celui de colporteur de pamphlets, de *mazarinades :* on y courait plus d'un risque de huées, d'injures et de bastonnades, quand l'imprimé

vendu déplaisait à la foule. Parfois il fallait au crieur une escorte, vingt-cinq ou cinquante hommes. Des rixes s'ensuivaient, ordinairement sur le Pont-Neuf, car « la Samaritaine devint la bibliothèque commune de la Fronde. » Si quelque *mazarinade* paraissait « bonne, » c'est-à-dire, bien méchante, bien calomnieuse, bien appropriée à la passion du jour, le colporteur la débitait triomphalement par milliers, au milieu des rires et des vivats parisiens. En général, autant la satire attaquait la régente et Mazarin, autant elle entourait le jeune roi de respects et d'affection, en le comparant au soleil qui dissipe les nuages, dont les rayons inondent la terre d'une féconde chaleur, vers lequel toutes les fleurs se tournent avec amour. Dans les imprimés, comme dans les harangues, cette comparaison flamboyait toujours.

Mais le succès de la *mazarinade* en brochures fut éphémère ; sous le « règne » de Condé, le *placard* la détrôna, et nous aurons à tracer plus tard, en 1651, l'historique de l'affiche frondeuse comme nous venons de tracer succinctement l'historique du pamphlet frondeur.

Dans le déluge d'imprimés qui déjà submergeait Paris, la *Gazette de France*, ou plutôt les *Nouvelles ordinaires*, de Théophraste Renaudot, publiées avec privilége, défendaient presque officiellement Mazarin et la Cour. Renaudot était un médecin qui, pour « amuser ses malades, » leur avait fait distribuer, dès l'année 1631, une espèce de bulletin où il consignait toutes sortes de nouvelles relatives à la ville et à la cour. Bientôt des nouvelles politiques étrangères avaient paru dans ce recueil, que Renaudot, muni d'un privilége royal en 1632, imagina de vendre aux gens qui se portaient bien. Richelieu fit de cette feuille un instrument de sa politique : on assure que ce ministre et son royal maître y inséraient des articles de leur façon, tels que des relations de siéges et de batailles, des traités de paix et des dépêches diplomatiques. Renaudot avait de l'adresse, de la souplesse, du « manége, » comme on disait alors. Il était parvenu à établir dans Paris, en son propre et privé nom, un *Bureau de consultations gratuites* et un *Mont-de-Piété*. La Faculté de médecine lui avait intenté un

procès, pour l'empêcher d'exercer son art à Paris, et, par sentence, le Châtelet avait donné gain de cause à la Faculté (1643) ; une année après, la même cour avait fermé le Mont-de-Piété de Renaudot qui, secrètement, vendit des remèdes, et, très publiquement, exerça son privilége de « Gazetier. » Richelieu s'était servi de notre homme ; Mazazin le prit pour défenseur. Aussi les frondeurs n'épargnèrent-ils pas le médecin-gazetier ; ils parlèrent des « conférences de Mazarin » avec lui, puis ils plaisantèrent sur « le nez pourri de Théophraste Renaudot, grand-gazettier de France et espion de Mazarin, etc. » Parfois Théophraste ripostait, non sans débordements ni scandale. Gui-Patin, le premier, « avait accommodé » le nez de Renaudot, avait appelé l'ami de Mazarin « maître d'école, écrivain, pédant, surveillant dans le huguenotisme, gazetier, usurier, chimiste, etc.; » il l'avait nommé *Cacophraste* au lieu de Théophraste. En sortant du palais, après la perte de son procès de médecine, Renaudot s'était vu aborder par Gui-Patin, qui lui avait dit : « Monsieur Renaudot, vous pouvez vous consoler, car vous avez gagné en perdant. — Comment donc? avait répondu Théophraste. — C'est que vous étiez camus lorsque vous êtes entré ici, et que vous en sortez avec un pied de nez. »

Aussitôt que la Cour fut établie à Saint-Germain, Renaudot eut la direction d'une imprimerie installée dans l'orangerie du château. Il se chargea des publications « mazarines, » et, plus d'une fois, il lui arriva de participer à leur rédaction. Spéculateur en toutes choses, le gazetier ne laissa pas échapper l'occasion de gagner beaucoup d'argent. Il continua sa *Gazette* privilégiée à Saint-Germain, mais laissa ses enfants à Paris, en leur recommandant de rédiger, eux, une gazette du parlement, une feuille frondeuse, le *Courrier François*. Isaac et Eusèbe Renaudot se montrèrent dignes de leur père, qu'ils avaient aidé maintes fois, et la spéculation du « nez pourri » ne fut pas mauvaise. Ainsi le journalisme français, tout jeune encore, se distingua par d'habiles manigances, soufila le chaud et le froid, fut aux gages de la Cour à Saint-Germain, et, dans Paris, exploita fort agréablement les passions de la Fronde.

VIII

Pièces sur Mazarin. — Son nom est une injure. — Idées de Condé. — Enlèvement du roi. — Misère au château de Saint-Germain. — Paris mécontent. — La Fronde s'organise. — Les *copies* et *l'original*. — L'Ouÿ-dire de la Cour. — Contrat de mariage du Parlement avec la ville de Paris. — Arrêt contre Mazarin. — Le cabaretier de la Cour. — Satires nouvelles. — Justes plaintes des bourgeois de Paris. — Les chefs militaires de la Fronde. — D'Elbeuf et ses trois fils. — Conti. — Bouillon. — Longueville. — Parallèle entre Beaufort et Gaston d'Orléans. — Le plaisir à l'Hôtel-de-Ville. — Armement des Parisiens.

— Du 1er janvier 1649 au 13 janvier 1649. —

Vers la fin de 1648, une prétendue *Requête des Trois-Etats de l'Ile de France et de la bonne ville de Paris au Parlement,* contre le cardinal Mazarin, parut et fut répandue à grand nombre. Des imputations calomnieuses s'y trouvaient mêlées à des reproches mérités : mais la foule croyait tout, sans distinction. L'imprimeur de cet écrit fut arrêté, condammé à faire amende honorable, et banni par sentence du Châtelet. On se régala aussi d'une *chanson sur l'air : Hâ que j'aime ma maîtresse, sur l'amitié que la reine porte à Mazarin ;* la platitude de ces vers, insérés dans la collection de Maurepas, nous dispense de les citer ; une autre chanson faisait dire au petit roi :

Maman est Mazarine
Et je suis Mazarin....

Et les injures les plus crues étaient prodiguées à Anne d'Autriche. Bientôt, on publia cette pièce satirique sur l'homme qui avait succédé à Richelieu, — pièce que nous retrouvons dans la collection de Maurepas :

On dit que le feu cardinal (Richelieu)
Voulut montrer à cet empire
Que s'il avait fait bien du mal,
Un autre pourrait faire pire ;
Et qu'il choisit à cette fin
Pour successeur le Mazarin.

Qu'importaient, toutefois, des châtiments rigoureux, quand le mal avait produit son effet ? Le nom de Mazarin, que Gui-Patin appelait « un pur faquin, un pantalon à rouge bonnet, un bateleur à longue robe, » devenait odieux. On le considéra comme une injure ; les juges accordèrent des permissions d'informer contre ceux qui le donnaient à quelqu'un. Il tomba dans une telle horreur, que le menu peuple s'en servit comme d'une imprécation contre les choses déplaisantes ; et il était assez ordinaire, remarque Guy Joly, d'entendre les charretiers, dans les rues, frapper leurs chevaux, en les traitant de *b... de Mazarin*. Ce *tolle* général de l'opinion publique n'eût peut-être pas fait sortir le cardinal de son caractère à la fois rusé et conciliant : Mazarin, dit madame de Motteville, « semblait n'estimer aucune vertu ni haïr aucun vice. »

Mais aux injures du populaire s'étant mêlées les menaces du parlement, qui proposa de rendre un arrêt de bannissement contre Mazarin, celui-ci rassembla huit mille hommes autour de Paris, persuada bien à Condé qui, disait-on, avait d'abord penché en secret pour les frondeurs, « de préférer la gloire de conservateur de la monarchie à celle de restaurateur du public, » s'assura du duc d'Orléans et des autres princes par des promesses, et résolut de quitter de nouveau la capitale. L'antipathie de Condé contre les « gens de chicane » s'était en maintes occasions manifestée. Elle le décida plus encore que l'argent, quoi qu'on en ait dit, à accepter le parti de la reine, où on lui offrait la position de chef suprême. Anne d'Autriche s'en réjouissait tant, que, violant en faveur de Monsieur le Prince les maximes d'État qui interdisaient l'aliénation du domaine à une simple régente, elle lui donna le domaine utile de Stenai, Jametz, Dun, Clermont-en-Argonne et Varenne (décembre 1648).

D'après les avis de Condé, sans doute, il s'agit d'effrayer la capitale. Mais on ne le suit pas dans sa proposition énergique de mander l'armée au faubourg Saint-Antoine, de mener le petit roi à l'Arsenal, d'envoyer au parlement l'ordre d'aller à Montargis ; en cas de résistance et de soulèvement, de s'avancer avec vingt canons par la rue Saint-Antoine, avec vingt autres par les quais, pour marcher droit au palais en renversant les barricades. La Cour veut plus de mise en scène et moins d'action. Elle se fait croquemitaine. Troupes aux portes de Paris, manque d'approvisionnements, menaces de réduire la ville par peur et par famine ; voilà son programme. Il faut « empêcher pendant quelques jours le pain de Gonesse d'arriver, » ce pain blanc si renommé du bourg de Gonesse, que les boulangers apportent à Paris deux fois par semaine.

On est en janvier (1649). Anne d'Autriche veut s'éloigner de la capitale, sans pouvoir cette fois, car les vents d'hiver soufflent de toutes parts, prétexter le désir d'aller respirer l'air de la campagne. C'est en secret qu'il convient d'agir. Le 4 janvier, on mène le jeune roi visiter le duc d'Orléans ; puis, la veille de l'Epiphanie, de la fête des rois (5 janvier), à l'heure où tous les Parisiens festoyent, les princes et le cardinal quittent la régente au Palais-Royal, pour aller souper, voir la comédie chez le maréchal Antoine de Grammont, « homme assez souple pour tous les ministres, » guerrier « fameux pour la bataille qu'il perdit devant Honnecourt » le 26 mai 1642, et qui a le commandement supérieur de la rive gauche de la Seine. Ce souper fait dire par Sarrazin, dans *le Coq-à-l'Asne*, à propos de Grammont :

> Mais quoi ! vous étiez en colère,
> Et vous aviez fait bonne chère !

Pour donner le change à tout le monde, on met les enfants royaux au lit, l'un après l'autre. Anne d'Autriche s'entretient fort gaîment avec ses femmes : elle fait apporter un gâteau de la fève, dont Louis XIV a sa part ; puis, minuit sonnant, elle se couche. Les portes du Palais-Royal

sont fermées. Vers quatre heures du matin, Louis XIV, le duc d'Anjou, et leur mère, les princes et princesses, même mademoiselle de Montpensier, à laquelle Comminges est allé porter l'ordre de se lever, de la part du duc d'Orléans son père, Mazarin et ses nièces, tous avec leur suite, sortent du Palais-Cardinal par la porte de derrière, et se trouvent au rendez-vous donné au Cours-la-Reine, d'où ils se dirigent vers Saint-Germain.

Mais à Saint-Germain, selon l'habitude suivie dans les châteaux inhabités, tout est démeublé : solitude vaste et nue ! Puis, il y fait froid. Anne d'Autriche, si luxueuse, et ses deux fils, si adulés, s'endorment sur des lits de camp que le cardinal a ordonné d'apporter. La duchesse d'Orléans et mademoiselle de Montpensier couchent sur la paille : « la paille elle-même devient bientôt si chère à Saint-Germain, selon madame de Motteville, qu'on ne peut pas en trouver pour son argent. » Là, au milieu de cette royale misère, Louis XIV, par une déclaration (6 janvier), ordonne aux membres du parlement de sortir de Paris dans vingt-quatre heures et de se rendre dans quinzaine à Montargis, sinon il les regarde comme criminels de lèse-majesté, et leur interdit de s'assembler, ni de faire aucun acte de justice dans la capitale. La chambre des comptes reçoit l'ordre d'aller tenir son siége à Orléans ; le grand-conseil doit se rendre à Mantes.

Paris donc, en s'éveillant au bruit des gens à cheval envoyés dans tous les quartiers pour avertir par billets les gens avec lesquels la reine voulait fuir, Paris ne trouva plus ni roi, ni princes, ni ministres : la duchesse de Longueville seule était restée en son logis, sous prétexte de grossesse. Aussi adressa-t-on à cette princesse une brochure : — *Le Palladium*, ou le dépôt tutélaire de Paris. Ce *Palladium* était la duchesse elle-même, considérée comme une nouvelle Minerve dont l'image préservait Paris de la ruine. Le peuple apprit avec effroi la fuite de la Cour. Les bourgeois, « d'eux-mêmes et sans ordre, » coururent aux portes, pour les fermer. Chacun trembla de voir paraître un corps d'armée dans la plaine ou sur les hauteurs environnantes. C'était une simple panique, dont on revint bientôt pour attendre ce qu'ordonnerait le parlement, installé en assemblée

générale, nonobstant la fête de l'Epiphanie, et prenant lecture d'une lettre adressée par le roi au prévôt des marchands, lettre où l'on remarquait ces phrases : « ... Le roi s'est vu obligé de partir cette nuit même, pour ne pas demeurer exposé aux pernicieux desseins d'aucuns officiers du parlement, lesquels ayant intelligence avec les ennemis déclarés de l'Etat, après avoir attenté contre son autorité en diverses rencontres et abusé longuement de sa bonté, se sont portés jusqu'à conspirer de se saisir de sa personne. » Louis XIV était censé parler ainsi à l'âge de dix ans! Il établissait une distinction entre les gens de robe que l'on traiterait avec rigueur, et les bourgeois auxquels on témoignerait toujours beaucoup de bonne volonté. La lettre était signée, au bas, par le secrétaire d'Etat de Guénégaud. *Gai! nego* (Gai ! je le nie), s'écriaient les plaisants.

Emu par cette imputation exagérée, le parlement ordonna de garder les portes de Paris, de tendre des chaînes dans les rues, de laisser venir les approvisionnements sans obstacle, et d'éloigner les gens de guerre à vingt lieues à la ronde. Mais, par contre, comme le dessein du cardinal était de forcer les Parisiens, par famine, à se détacher du parlement, dès le 7 janvier Mazarin fit publier à Poissy un arrêt du conseil qui défendait de vendre des bœufs, moutons ni autres vivres aux marchands de la capitale. Les bouchers revinrent sans rien emmener.

Mazarin agissait, et la résistance qu'on lui opposait avait un guide unique ; le mouvement insurrectionnel s'organisa, avec le concours de toutes les haines, de tous les enthousiasmes, de toutes les passions. Le 8 janvier, une assemblée générale de police, composée des membres des cours souveraines, du comte de Montbazon, gouverneur de Paris, du prévôt des marchands, des échevins et des députés des six corps des marchands, se tint à l'Hôtel-de-Ville : sorte d'états-généraux, ou plutôt d'assemblée nationale. On y arrêta que le prévôt des marchands et les échevins délivreraient des commissions pour lever des gens de guerre, au nom du parlement, pour faire venir des vivres à Paris et les escorter. Immédiatement l'Hôtel-de-Ville se saisit de l'arsenal et y mit six cents hommes. Le même jour, une dépu-

tation alla trouver la reine à Saint-Germain, afin de la supplier de donner la paix à la capitale et de ramener Louis XIV au milieu de ses fidèles Parisiens.

Fournier, président en l'élection, et premier échevin de Paris, prononça un discours. « Notre ville, dit-il entre autres choses à Anne d'Autriche, durant l'absence de Vos Majestés, se peut dire un corps sans âme, sans mouvement et sans forme. » Il termina en adressant ces paroles à Louis XIV : « Si Votre Majesté nous honore de son retour, si ardemment souhaité de nos citoyens, nous tâcherons par toutes sortes de devoir de lui donner de nouvelles preuves de nos affections, etc. » A quoi la reine répondit « qu'elle aimait le peuple de Paris, ne lui voulait point de mal ; que, le parlement obéissant, elle retournerait et ramènerait le roi à Paris ; que, le parlement sortant par une porte, elle rentrerait par l'autre. » Discours inutiles, comme on voit, et démentis par les actes des partis en présence. Les Parisiens ne désiraient pas *leurs Majestés* autant que le prétendait l'échevin Fournier, et l'*amour* d'Anne d'Autriche pour le peuple semblait à tous fort hypothétique. Dès son retour à Paris, la députation reçut une lettre de cachet, enjoignant à Montbazon et aux échevins de se servir des forces militaires qu'ils avaient pour chasser le parlement, auquel cependant ceux-ci restèrent inviolablement attachés.

Aussitôt, nombre de pamphlets se publièrent « sur l'enlèvement du roi par Mazarin. » Un poète comparait le ministre au monstre Typhon enlevant Jupiter, *Typhon Jovem rapiens;* un autre composait et publiait ce quatrain :

Ces voleurs de Louïs, ces infâmes harpies,
Le grand maistre (Condé) et le cardinal,
Après s'être saisis de toutes les copies
Ont enlevé l'original.

Il fut, en mille endroits, placardé « *Un avis aux bons et fidèles serviteurs du roi*, les bourgeois de Paris, de demander qu'il lui plaise, — au parlement et à l'échevinage, — supplier le roi d'ordonner aux bourgeois de prendre les

armes pour son entrée dans Paris; de faire sa demeure au Louvre; d'employer les revenus des biens et bénéfices de Mazarin à payer les ouvriers qui achèveront ledit Louvre; d'agréer le duc d'Elbeuf pour gouverneur de Paris, etc. » Il parut l'*Ouÿ-dire de la Cour*, où on lisait : « Si la reine fait feu, vous êtes assurés que Monsieur le Prince sera la pierre à fusil, avec laquelle on le battra; monsieur le duc d'Orléans servira d'allumettes; aussi bien brûle-t-il toujours par les deux bouts; les chemises des nièces de Mazarin serviront de mèches, et la calotte du cardinal de soufflet, avec lequel on allumera le feu par toute l'étendue de la France, et des os des pauvres François brûlés on en doit composer un musc que ceux de la cour, ou plutôt de la faction de Mazarin porteront continuellement, et dont l'odeur ira jusques en Espagne réjouir sa Majesté catholique. »

Enfin, le *Contrat de mariage du parlement avec la ville de Paris* contenait les propositions suivantes : « Le parlement présentera les personnes qui devront avoir part au gouvernement du royaume et à l'éducation du roi; il pourra les destituer pour déportements ou incapacité; il recevra le serment des ministres et conseillers d'Etat; il nommera les candidats à l'administration des finances, et exercera la charge de contrôleur général par deux de ses membres en commission; il aura la nomination à perpétuité des gouverneurs des places à dix lieues à la ronde autour de Paris. » Ce dernier écrit forme le programme politique des chefs de la Fronde, dans le parlement, qui veut désormais régner et gouverner.

A côté de la magistrature frondeuse, laissant agir le peuple sans le trop pousser, se placent les agitateurs, appartenant, pour la plupart, à l'ordre de la noblesse. Ils ne demeurent pas inactifs en pareille occurrence. Paul de Gondi, comme la duchesse de Longueville, n'a pas quitté Paris, et il brûle du désir de faire parler de lui, de commander au mouvement. Une lettre de la reine lui ordonne de se rendre à Saint-Germain; mais il s'arrange de maniere à ne pouvoir obéir : arrêté presque à sa porte, il rentre à l'archevêché. Le duc de Longueville revient de Normandie;

le prince de Marsillac est attendu à Paris, où le duc de Bouillon se trouve déjà. Il y a grand trouble, alors, chez les hauts personnages que domine l'ambition, mais confiance chez le peuple et les bourgeois qui ont foi dans la bonté de leur cause.

Dès le 7 janvier, le lendemain de la déclaration royale qui transférait le parlement à Montargis, les magistrats commencèrent à régner et à gouverner. A l'unanimité moins une voix, et Matthieu Molé lui-même signant sans protestation, ils firent des remontrances : « Attendu que le cardinal Mazarin était notoirement l'auteur de tous les désordres de l'Etat et du mal présent, la Cour le déclarait perturbateur du repos public, ennemi du roi et de son Etat, lui enjoignant de se retirer de la Cour en ce jour, et dans huitaine hors du royaume, et, ledit temps passé, enjoignait à tous les sujets du roi de lui courir sus, avec défense à toutes personnes de le recevoir. » L'arrêt fut lu et publié, le même jour, « à son de trompe et cri public, » aux portes de Paris, dans les faubourgs, et sur les places publiques. La voix d'opposition à ce grave arrêt était celle de de Bernay, conseiller qui jouissait de trente mille livres de rentes en bénéfices, dus à la générosité du ministre italien; la cause du vote de de Bernay devint patente pour tout le monde, car ce conseiller, que l'on surnommait le « cabaretier de la Cour, » avait une table fort somptueuse, à laquelle s'asseyaient les courtisans, les grands joueurs et les brelandiers de Paris.

Oh ! alors, les satires contre Mazarin se multiplièrent. Dans le *Passeport* et l'*Adieu* de *Mazarin*, en vers burlesques, on terminait en lui disant :

Par la cherté de la farine,
Par la crainte de la famine,
Par la perte de nos traffics,
Par la réforme des tarifs,
Par la discorde des deux frères,
Enfin, par toutes nos misères,
Dont nous gardons le souvenir,
Allez sans jamais revenir.

Il parut l'*Ambitieux*, ou le portrait d'Ælius Sejanus en la personne du cardinal Mazarin ; l'*Idole renversée*, ou le Ministre d'État puni ; le *Ministre d'Etat flambé ;* le *Cardinal Mazarin en deuil quittant la France*, avec une ballade sur lui et sur la régente, ballade où on lisait :

Anne, pleurez sa dure départie,
Las dans un mois vostre ami Mascarin
Trousse bagage, et quitte la partie.

Un poète finissait ainsi *la Tarentelle écrasée*, pièce de vers :

« Qu'engouffré dans le soufre, ensoufré dans le gouffre,
Seul, de tous les damnés les tortures il souffre. »

On publia les *Méditations du Cardinal Mazarin....* avec l'oraison qu'il a composée pour la réciter quand il sera sur l'échafaud, et les « *Soupirs et regrets des nièces de Mazarin* sur la perte et mauvaise vie de leur oncle. » Dans le *Médecin politique*, ou consultation sur la maladie de l'Etat, « on ordonnait deux saignées, l'une de la bourse aux partisans, l'autre de la veine aux ennemis. » Ce pamphlet ne manquait pas de sens dans les idées émises, et une certaine énergie éclatait dans les *Justes plaintes des bourgeois de Paris*, adressées à MM. du parlement, où flamboyaient ces phrases : « Pourquoi pensez-vous que la ville de Paris porte dans ses armes un navire et deux fleurs de lys ? C'est pour tesmoigner qu'elle est bastante de résister à tous ses ennemis, et qu'elle renferme en soi les deux tiers de la France. »

Oudart le Féron, prévôt des marchands, pensa être massacré par le peuple, ou tout au moins noyé, sur le simple soupçon qu'il n'était pas sincèrement dévoué au parlement, et plusieurs personnes de la Cour, restées à Paris, se virent maltraitées par les frondeurs. Une troupe d'hommes et de femmes poursuivirent madame de Motteville, coupable d'être « attachée à Anne d'Autriche, » jusque dans l'église de Saint-Roch, où des filous, profitant du vacarme, lui demandèrent la bourse en plein jour.

Certes, les frondeurs ne doutaient point de leur nombre et avaient confiance dans leurs forces. Par toutes ces exubérantes publications ils se préparaient à la lutte armée qui devait bientôt suivre. Une levée de soldats était ordonnée. La guerre civile éclatait, et avec elle, dès son début, se montraient à découvert les ambitions si longtemps contenues des princes qui aspiraient à jouer des rôles hors ligne dans ces troubles nouveaux.

Charles, duc d'Elbeuf, de la maison de Lorraine, gentilhomme assez mal famé, et que sa pauvreté avilit, selon Retz, se présenta comme chef militaire : il « venait de Saint-Germain (9 janvier), où il n'avait pas trouvé à dîner, pour voir s'il trouverait à souper dans Paris, » d'après le dire de Cossé, duc de Brissac, qui lui-même espérait commander les frondeurs. L'un et l'autre voulaient faire fortune ; le premier, ruiné sous Louis XIII, et père de trois fils, Charles, prince d'Harcourt, François, comte de Rieux, et François-Marie, comte de Lillebonne, aspirait à pourvoir ses enfants. Un poète, soudoyé sans doute, composa une pièce de vers : *La France à Mgr le duc d'Elbeuf*, général des armées du roi, où il l'appelait « protecteur de la monarchie, » « héros issu des demy-dieux, » « grand Théodose, » « vrai Constantin, » « Martel, » etc. En réalité, le plus incontestable titre du duc d'Elbeuf, c'était sa priorité en date : il ne valait pas le comte d'Harcourt, son frère.

Deux autres compétiteurs plus sérieux, Armand de Bourbon, prince de Conti, frère cadet de Monsieur le Prince, et le duc Henri II de Longueville, beau-frère du même, ne se firent pas attendre. Ils se montrèrent à la porte Saint-Honoré (10 janvier), où leur présence donna d'abord l'alarme à toute la capitale, malgré leur dessein de la servir ; on mit des chandelles partout aux fenêtres, on alluma des feux dans les places. La vérité ayant été reconnue sur leur compte, tous deux étant bien avec le coadjuteur, qui n'aimait pas d'Elbeuf, Conti parut devant les magistrats municipaux, et leur dit qu'ayant embrassé leur parti et celui du parlement, il venait habiter près d'eux, pour s'occuper des affaires communes. Les flatteurs ne manquaient point à Armand Bourbon de Conti. « Grand Armand, » écrivait l'un,

« Grand Armand, que toute la France
Estime sans comparaison,
Tu nous vas mettre hors de souffrance
Par la force de ta raison. »

Un autre retraçait « *Les généreux pressentiments d'une fille villageoise*, touchant les victoires que la France doit espérer de la sage conduite du prince de Conty. »

Tant de chefs s'offraient aux frondeurs, qu'un amiable arrangement sembla nécessaire. Ce n'était pas chose facile que de satisfaire les voraces appétits des princes mécontents, et la place de général suprême agréait tant au duc d'Elbeuf, qu'il déclara vouloir la conserver. Le coadjuteur Gondi déchaîna aussitôt sa cabale contre « M. d'Elbeuf et ses enfants, faisant merveilles, se promenant chamarrés d'or par les rues, pompeux et triomphants, comme de petits dieux Mars; » en quelques heures il les discrédita, répandit le bruit que d'Elbeuf s'entendait avec la Cour, et persuada aux officiers de la garde bourgeoise qu'aucune rivalité sérieuse ne pouvait exister entre un prince de Lorraine ruiné et un prince du sang tel que Conti. Déjà ses efforts avaient ébranlé les masses; la chanson de Jacques Carpentier de Marigny contre d'Elbeuf fit le reste :

Monsieur d'Elbeuf et ses enfans
Font rage à la Place Royale;
Ils sont tous quatre piaffans,
Monsieur d'Elbeuf et ses enfans.
Mais sitôt qu'il faut battre aux champs,
Ils quittent l'humeur martiale :
Monsieur d'Elbeuf et ses enfans
Font rage à la Place Royale.

Le prince monseigneur d'Elbeuf,
Qui n'avait aucune ressource,
Et qui ne mangeait que du bœuf,
A maintenant un habit neuf,
Et quelques justes dans sa bourse :
Ce pauvre monseigneur d'Elbeuf,
Qui n'avait aucune ressource.

La jactance, l'avidité et la misère de cette famille, ainsi chansonnées, donnèrent beau jeu au coadjuteur et à son protégé. On reconnut Conti pour généralissime des armées du roi dans Paris, bien qu'il fût parent de Condé, *général du Mazarin*, — avec les ducs d'Elbeuf et de Bouillon, et le maréchal de la Motte-Houdancourt, pour lieutenants-généraux sous ses ordres. Quatre années de captivité avaient exaspéré la Motte, remis en liberté en septembre 1648. Les lieutenants-généraux eurent égalité de commandement, chacun son jour. Toutefois, par compromis sans doute avec le duc d'Elbeuf, celui-ci obtint de commencer le premier, et ses fils occupèrent les premiers emplois, qui, dit le *Journal du Parlement*, « continueraient les jours mêmes que commenceraient les deux autres. » En outre, le famélique prince de Lorraine dut tenir la première séance au conseil de guerre, assemblé de droit chez Conti. Comme on s'aperçoit bien qu'il existait parmi les chefs frondeurs plus de jalousie et d'amour-propre que de véritable haine, et comme on pressent déjà la Fronde nobiliaire de 1651 !

Quant au duc de Longueville, il fut un simple conseiller de Conti, qui n'acceptait les fonctions de généralissime « que pour les exercer sous les ordres et l'autorité du parlement. » Mesdames de Longueville et de Bouillon, conduites par Gondi, s'installèrent à l'Hôtel-de-Ville, comme otages de leurs maris : ces astres de beauté rayonnaient au milieu des bourgeois, et émerveillaient le peuple, en émouvant surtout la fibre galante des jeunes seigneurs qui participaient à la Fronde. Elles parurent sur le perron de l'Hôtel-de-Ville, en tenant chacune un de leurs enfants entre leurs bras, enfants beaux comme leurs mères. La Grève était pleine de peuple jusqu'au-dessus des toits ; les hommes jetaient des cris de joie et les femmes pleuraient de tendresse. Cela formait tableau et produisait un grand effet sur les imaginations bourgeoises.

Ici ne pouvait se clore la liste des chefs de l'armée parisienne. Un nom, aimé déjà des classes pauvres, était dans toutes les bouches, celui du duc de Beaufort, l'ancien héros des *importants*. Il s'était échappé le 1er juin 1648, jour de la Pentecôte, du château de Vincennes, où nous l'avons vu

conduire en septembre 1643. Libre, après cinq années de captivité, François de Beaufort n'avait pas osé se montrer à la Cour, ni même dans Paris. Caché dans le Vendomois, il saisit l'excellente occasion qui maintenant se présentait à lui, pour continuer son rôle de mécontent par celui de frondeur. Il vint offrir aux Parisiens (14 janvier) son nom, sa belle mine, « ses longs et blonds cheveux, » ses formes agréables au peuple qu'il appela « mes chers compagnons » dans une harangue. Plus encore que Longueville et que Conti, ce petit-fils de Henri IV, si bien fait de sa personne, grand, adroit aux exercices, et infatigable, devint aussitôt l'épée mise au service particulier du coadjuteur « à qui il fallait un fantôme ; » plus qu'eux aussi, il jouit de cette enivrante fumée qu'on appelle la popularité. Son *panégyrique* en vers se terminait de la sorte :

François, souvenez-vous que *François* il se nomme,
Que ce qui le renomme
Ce sont les actions dignes du nom *françois*,
Qu'il sait bien pratiquer : car il est si courtois
Que tout le monde loüe
Son affabilité, ses franches actions ;
Nul autre qu'un *François* n'a ses perfections,
Il est double *François*, il faut que je l'advoue.

Gui-Patin nous assure « que toutes les femmes de Paris ne juraient que de par Beaufort. » Celui-ci, d'ailleurs, méritait bien qu'on lui donnât plus tard le titre de *Roi des halles*, car son langage, principalement, était populaire. Soit par vicieuse habitude, soit par affectation, il parlait mal, et prononçait souvent un mot pour un autre. « .... Il disait d'un homme qu'il avait une *confusion*, pour une *contusion ;* et d'une femme en deuil, qu'elle avait l'air *lubrique*, au lieu de l'air *lugubre*. » Une grande dame ajoutait qu'un certain seigneur allemand ressemblait à Beaufort, « si ce n'est qu'il parlait mieux le français. » C'était l'antithèse de Gaston d'Orléans, beau discoureur. Aussi chanta-t-on dans les rues, à propos de l'un et de l'autre :

Dans un combat, il brise, il tonne,
On le redoute avec raison ;

Mais à la façon qu'il raisonne,
On le prendrait pour un oison.
Gaston, pour faire une harangue,
Eprouve bien moins d'embarras.
Pourquoi Beaufort n'a-t-il sa langue?
Pourquoi Gaston n'a-t-il son bras?

Que le lecteur se reporte à l'esquisse que nous avons tracée du caractère de Beaufort, comme chef des *importants*, et qu'il y ajoute ces quelques derniers traits, — il aura une idée complète du personnage. Beaufort n'avait abdiqué aucune de ses prétentions anciennes, lorsqu'il se présenta à l'Hôtel-de-Ville, en janvier 1649 ; il avait de plus des ardeurs populaires, sans but réel, comme sans conviction. On reconnaissait toujours en lui ce prince sans gêne qui, naguère, en usait si familièrement avec Anne d'Autriche, qu'un matin, rapporte Henri Campion, pendant qu'elle était dans le bain, et que les seigneurs attendaient l'heure de la voir, il s'était approché devant tout le monde de la porte entr'ouverte par l'huissier, et avait poussé celui-ci, pour entrer de force.

Outre les princières figures qu'on apprécie, nous l'espérons, à leur juste valeur, il y avait dans le parti frondeur — les ducs de Chevreuse et de Luynes, le premier fort endetté, le prince de Marsillac (duc de La Rochefoucauld), les marquis de Vitry, de Noirmoutier, de Clanleu, de la Boulaye, de Laigues, de Fosseuse, d'Alluye, et Henri de Sévigny ou Sévigné, les comtes de Fiesque, de Maure, de Matha et de Montrésor, enfin Rohan, dit Tancrède. Réunion éclatante, mais peu sérieuse. Nobles champions qui s'étaient précipités dans le mouvement pour des intérêts personnels et divers. Le comte de Maure entra dans le parti par suite du désordre de ses affaires. « Il n'avait jamais un quart d'écu, » dit Tallemant ; il ne tarda pas à être ridiculisé par des triolets de Marigny. Sévigné n'avait pas grande valeur ; Matha était toujours en quête d'argent ; on contestait la légitimité de Tancrède Rohan, on doutait qu'il fût né de la duchesse de Rohan, et, comme il y avait, à propos de sa naissance, procès pendant au parlement, les

mazarins prétendaient que ledit Tancrède se mettait dans la Fronde pour mieux se concilier ses juges. Noirmoutier, Laigues et Clanleu en voulaient à Condé, parce que celui-ci leur avait fait quelques plaisanteries très mal fondées à l'endroit de leur bravoure; Laigues était capitaine des gardes du duc d'Orléans. Luynes, fort dévot et janséniste au fond, prenait le parti du coadjuteur, parce que Gondi semblait protéger ses amis en religion.

L'orgueil, l'esprit de vengeance, l'ambition, et surtout l'amour de la renommée, faisaient agir ces chefs. Bien peu leur importaient le parlement et le peuple. Il leur fallait briller. On dansa, on *galantisa* à l'Hôtel-de-Ville. Ce fut d'ordinaire, remarque Retz, un mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons dans la salle, de trompettes sur la place, qui donnaient un spectacle qu'on voit plus souvent dans les romans qu'ailleurs. Une polémique s'éleva, entre deux chansonniers, sur le lieu où s'assemblaient les chefs de la Fronde. L'un, N. de Chauvigny de Blot, le « mazarin, » dit :

Cette cabale est mal habile
D'avoir choisi l'Hôtel-de-Ville
Pour conférer de ses exploits.
Leur esprit, qui toujours s'élève,
Ne devait pas avoir fait choix
D'un lieu si proche de la Grève.

L'autre, anonyme et frondeur, répondit :

Si Conty, Beaufort, Longueville,
Ont fait choix de l'Hôtel-de-Ville,
N'ont-ils pas fait bien prudemment?
Dedans la Grève, sans descendre,
Ils pourront voir commodément
Le Mazarin qu'on y doit pendre.

Les actes des mécontents perdirent en gravité ce qu'en habileté ils gagnèrent. Les courtisans, riches ou influents, l'emportaient en savoir-faire sur les officiers bourgeois, mais déjà, par leur concours, la Fronde se bifurquait dès sa naissance, pour se séparer dans la suite. L'entreprise

plébéienne ressembla alors aux troubles éclos sous Marie de Médicis. Ce que la révolte avait de sincère dans son esprit, de prime-sautier dans ses allures, disparut peu à peu.

Néanmoins, l'enthousiasme général tint lieu de parfaite entente. Un poète présenta à Beaufort des vers burlesques intitulés *Déroute des troupes de Mazarin, vue en songe*. Parlement, noblesse et peuple rivalisèrent de zèle pour la commune défense. Une pièce, « *Serment de l'union* des princes et seigneurs ligués ensemble pour le bien public, contre le mauvais gouvernement de Jules Mazarin, » fut signée (18 janvier) chez le duc de Bouillon, par le prince de Conti, le duc de Longueville, le duc de Beaufort, le duc d'Elbeuf, le duc de Bouillon, le duc de Brissac, le maréchal de la Motte, le marquis de Noirmoutier, etc. Frédéric Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, dont le proverbe disait : « S'il commande, rien ne bouge, » inspira alors à Marigny un triolet commençant par ces deux vers :

Admirons monsieur de Bouillon :
C'est un Mars, quoiqu'il ait la goutte.

Le 12, une descente avait été opérée chez les banquiers de Mazarin ; le même jour, un arrêt du parlement avait ordonné l'expropriation nécessaire pour fortifier par des retranchements les faubourgs de Paris, pendant que la ville requérait les carriers, plâtriers et autres de fournir incessamment les matériaux nécessaires pour les réparations et fortifications de la capitale, et exigeait, « à peine de punition, » le travail immédiat des maçons, manouvriers et autres.

Les levées de soldats s'effectuèrent promptement ; les nombreuses armes de l'arsenal servirent. Et l'on riait, et l'on plaisantait ! Vingt conseillers qui avaient donné chacun quinze mille livres à l'armée parisienne, furent appelés les *Quinze-Vingts*. Défense, « sous peine de la vie, » de se déguiser pour quitter la capitale. Toute maison à porte cochère dut fournir un cavalier monté et équipé, ou 150 livres ; ce fut ce qu'on nomma la « cavalerie des portes cochères. » Toute maison à petite porte équipa un fantassin, ou donna

30 livres. Chaque cavalier reçut 40 sous par jour de solde; chaque fantassin, 10 sous. Bientôt un gros régiment de cavalerie se forma, avec le marquis de la Boulaye pour chef (13 janvier), et le coadjuteur posséda un régiment d'infanterie, connu sous le nom de *Régiment de Corinthe*, par allusion au titre du maître, archevêque de cette ville. Tant de soldats improvisés demandaient à être exercés : il parut une « *Instruction prompte et facile aux Parisiens* pour bien apprendre l'exercice du mousquet et de la pique, et les rendre parfaits en l'art militaire. » Sorte de théorie à l'usage des milices bourgeoises, qui portaient écrit sur leurs drapeaux : QUÆRIMUS REGEM NOSTRUM (Nous cherchons notre roi).

IX

Les frondeurs prennent la Bastille. — La Fronde s'étend par toute la France. — Blocus de Paris. — Le pain de Gonesse. — Capitaine Picard. — Autorité du Parlement. — Emprisonnement de la Raillère et de Launay-Gravé. — Le petit Catilina. — Faits de « guerre des pots-de-chambre ; » mort et épitaphe de Tancrède de Rohan ; derniers moments et mort du duc de Châtillon. — Le mouchoir de Monsieur le Prince. — Pièces contre Condé. — Un messager de paix mal reçu. — Le *Senor don Jose Illescas*, ambassadeur d'Espagne. — Comédie du coadjuteur ; on se moque de lui et de ses amis espagnols. — Les troupes weymariennes de Turenne. — Traité de Saint-Germain. — Mot de Matthieu Molé. — Les saintes huiles du coadjuteur.

— Du 13 janvier 1649 au 1er avril 1649. —

Pour premier exploit, les frondeurs prirent la Bastille, non approvisionnée de vivres et sans munitions; disons mieux, cette forteresse, où se trouvaient seulement vingt-deux soldats, commandés par N. Leclerc du Tremblay, frère du célèbre père Joseph, se rendit presque sans résistance au duc d'Elbeuf, après quatre ou cinq coups de canon tirés et ayant fait brèche (13 janvier 1649). Du Tremblay, « dont le cœur n'avait jamais tremblé, » selon le *Courrier burlesque*, avait promis de se rendre s'il n'était pas secouru dans les vingt-quatre heures; il sortit en effet le 13, à midi. Pendant le siége, les dames de Paris se promenaient dans le jardin de l'Arsenal; quelques-unes eurent le courage, ou plutôt la curiosité d'aller visiter la batterie, afin de donner bon exemple aux soldats de la Fronde. Pas une goutte de sang ne fut versée lors de la prise de la Bastille; mais, une fois la forteresse rendue, peu s'en fallut qu'on n'en vînt aux mains. Portail, conseiller au parlement et colonel de la milice, voulait disputer, l'épée en haut, à Lefèvre, autre conseiller, également colonel, l'honneur d'entrer le premier dans la place, à la tête

de sa compagnie. Le duc d'Elbeuf arrangea la chose de manière à ménager l'amour-propre des deux colonels, à apaiser une de ces rivalités trop fréquentes parmi les nouveaux chefs frondeurs : il les fit entrer ensemble avec lui.

Quelle joie ressentit le peuple de ce succès! à peine se préoccupa-t-on du débordement de la Seine, arrivé ce jour même. La Bastille était prise! Louvières, vaillant garçon, fils « du bonhomme » Broussel, en fut nommé gouverneur; de même, le commandement de l'Arsenal appartint à un conseiller du parlement, fait caractéristique, qu'un artiste de l'époque, de Saint-Ygny, célébra par une grande estampe allégorique, intitulée CEDANT ARMA TOGÆ (que les armes cèdent à la toge). On récita néanmoins des prières de quarante heures pour la paix, et des ordres furent donnés pour faire ouvrir les boutiques de marchands.

Le parlement ordonna la saisie de tous les biens meubles et immeubles de Mazarin, ainsi que celle des revenus de ses bénéfices; puis la compagnie engagea les autres parlements du royaume à suivre son exemple (18 janvier). Il lui importait que le mouvement frondeur ne se circonscrivît pas dans Paris. Son appel fut entendu, prévenu même en certains pays. En Provence, à Aix (17 janvier), Louis de Valois, comte d'Alais, gouverneur, ayant voulu arrêter les chefs de la magistrature, à l'aide d'un corps de troupes et d'un gros de noblesse, vit mettre ses soldats en déroute, et devint le prisonnier du peuple insurgé (20 janvier). Marseille et d'autres villes s'armèrent, s'unirent à Aix. Rouen refusa de recevoir le comte d'Harcourt, nommé par la régente gouverneur de Normandie, à la place de Longueville, suspendu de ses fonctions (24 janvier). Les Cours souveraines de cette province organisèrent un gouvernement frondeur, généralement reconnu par les habitants. Amiens, enfin, prit le parti des Parisiens, parce qu'on lui avait arbitrairement ôté l'élection de ses magistrats municipaux. L'incendie, on le voit, se répandait sur toute la France, et le parlement pouvait agir en maître. A lui les rênes de l'Etat. Par son ordre, les comptables et fer-

miers des villes durent apporter les deniers publics dans les coffres de l'Hôtel-de-Ville, et non au Trésor ; par sa générosité toute princière, la reine d'Angleterre, réfugiée en France, reçut une allocation de vingt mille livres, « attendu le besoin qu'elle en avait. »

Cependant Paris s'attendait à une vive attaque ; l'armée royale, forte de sept ou huit mille hommes, se contenta de le bloquer. De Saint-Denis et de Saint-Cloud, où elle était postée, elle envoyait des détachements s'emparer des villes qui approvisionnaient la capitale : Charenton, Lagny, Corbeil, Poissy et Pontoise. Elle pillait Bercy le 9 janvier 1649. Mais les soldats de Condé ne réussissaient que peu ou point à arrêter, soit la foule des paysans qui chaque nuit apportaient des hottes et des paniers de vivres aux barrières de Paris, soit les partis nombreux qui sortaient incessamment de la ville pour escorter les convois. En tête de ces partis se distingua surtout la Boulaye, que l'on surnomma « grand Gassion de convois, » ramenant de la farine, des bœufs, des moutons, etc., « faisant des prisonniers bons à manger, » comme on disait. De plus, la duchesse de Nemours nous apprend, dans ses *Mémoires*, que les officiers royalistes vendaient sans scrupule du pain aux Parisiens.

Toute la campagne était dévouée au parlement ; près des faubourgs, les villages, barricadés, recevaient à coups de mousquet les fourrageurs mazarinistes. Une gravure, avec ce titre : *Le retour de Gonesse*, représentait des voitures de pains précédées d'un homme portant un drapeau dans lequel il y avait :

C'est songer sans doute à sa peau,
C'est songer encore à sa gloire,
Et combattre sous la victoire,
Que combattre sous ce drapeau.

Si le pain de Gonesse devenait d'une rareté désespérante dans Paris, « ce qui incommodait grandement les estomacs délicats, » on y possédait de la farine, et les boulangers cuisaient à force. Bientôt, le parlement ordonna

(23 janvier) de conduire les blés et farines au Louvre, pour être vendus aux boulangers. Défense aux bourgeois d'en acheter, sous peine d'une amende de 500 livres! Défense de les piller, sous peine de mort! On tint registre des ventes, pour contrôler les fournées des boulangers. Les convois de vivres étaient appelés « la manne céleste » par les pamphlétaires. La cupidité des marchands et surtout la panique qui régnait sur les marchés, aggravaient le mal. Dans le courant de janvier, les frondeurs firent de nombreuses perquisitions dans les maisons religieuses, qui possédaient de grandes provisions de blé. D'un jour à l'autre, le prix des subsistances doublait ou diminuait d'un tiers.

Parmi les Parisiens, les uns se désolaient de n'avoir pas le superflu :

La livre de pain vaut cinq sols ;
Et si ce n'est pas du Gonesse...
Le moyen de vivre à Paris,
Puisqu'on n'y mange plus de truffes, etc.;

les autres, avec raison, se plaignaient de manquer du strict nécessaire. La misère était grande ; toutes les denrées se vendaient à un prix excessif. Proposition fut faite (20 janvier) de faire sortir de Paris les pauvres et les bouches inutiles ; autre proposition (22) de donner des gardes à toutes les personnes de condition. Pour comble de maux, les eaux, fort débordées, rendaient Paris « semblable à la ville de Venise. La Seine le baignait entièrement : on allait par bateau dans les rues. » Certains poètes se firent les échos des mécontents contre la Fronde :

Ma foi, nous en avons dans l'aile,
Les frondeurs nous la baillent belle,
Male-peste de l'union !
Le bled ne vient plus qu'en charrette ;
Confession, communion.
Nous allons mourir de disette.

Qu'en dites-vous, troupe frondeuse,
Moitié chauve, et moitié morveuse,

Où sont donc tous vos gens de main?
Avec six ou sept cent mille hommes,
A peine trouvons-nous du pain,
Pauvres affamés que nous sommes.

Cette situation précaire des frondeurs aiguisait la verve épigrammatique des courtisans établis au château de Saint-Germain. Comptant toujours sur l'habileté et sur l'heureuse fortune de Condé, ils raillaient les soldats novices de la capitale, leurs capitaines de rencontre, leur général contrefait, Conti. Au bas du *capitaine Picard*, estampe satirique sur l'armée de la Fronde, ils imprimaient :

Moy, Picard, dit le capitaine,
Je suis lieutenant et enseigne
De ma compagnie les sergens,
Corporaux aussi enspesade,
Et lorsqu'il faut entrer en gardo
Je faict moi seul tous les rens.

Les Parisiens, de leur côté, plaisantèrent sur la position critique de la Cour. Un pamphlétaire, auteur des *Logements de la cour à Saint-Germain-en-Laye*, écrivit que, n'ayant pas trouvé de logements convenables au château, il avait fallu se mettre dans les hôtelleries. « Nous choisismes, dit-il, pour le roy le Mouton ; Monsieur fut logé au Papillon, et la reine au Chapeau-Rouge... les filles furent logées à la Petite-Vertu ; M. le cardinal fut logé à la Harpe, la couronne lui ayant été desniée, et ses gens, au Loup d'or et d'argent... Madame fut logée au Silence... Mademoiselle fut logée à l'Empereur; son Altesse Royale eut pour elle le Mulet-Bardé; madame la princesse (de Condé) fut logée à l'Assurance... M. de Montbazon prit la Corne, son logis ordinaire, et madame sa femme, à la Magdeleine; M. de Chevreuse, au Grand-Cerf; M. de Longueville, à la Prudence, et madame, à l'Ecu ; M. de la Meilleraie fut logé aux Crocheteurs, etc. [1]. »

[1] Voir les *Courriers de la Fronde*, publiés par J. Jannet, tome Ier, p. 185 et suivantes.

Plus de relations entre la Cour et Paris, qui sévissait contre les « suspects d'intelligence avec l'ennemi, » où « l'on gardait fort bien les portes, et l'on pendait force espions et gens portant lettres, » où les femmes animaient par leur présence les bourgeois devenus soldats. La Cour fit quelques efforts : elle convoqua (23 janvier) les états-généraux à Orléans pour le quinze mars prochain. Mais cet appel du pouvoir royal à l'autorité nationale des trois ordres fut accueilli par la noblesse, dédaigné par la bourgeoisie et le peuple, qui ne se portèrent point aux élections. Détrompés sur la vertu de cette assemblée, où, comme le remarque Augustin Thierry, les classes privilégiées comptaient deux voix contre une, ils aimèrent mieux poursuivre une expérience nouvelle sous la conduite des magistrats de leur ordre. Le travail des élections demeura incomplet, et la réunion des états-généraux fut indéfiniment ajournée. Tout d'abord, les corps municipaux avaient reconnu à l'envi l'autorité suprême du parlement ; celui de Paris, avec son prévôt des marchands, ses échevins, ses conseillers, ses syndics de corporations industrielles, ses quarteniers, ses colonels et capitaines de milice, devint le pouvoir exécutif des lois faites par la compagnie souveraine. Ses arrêts politiques se terminèrent par cette formule : « *Enjoinct au prévost des marchands et échevins de tenir la main à l'exécution;* » et les ordonnances de la ville portèrent en général celle-ci : « *Conformément à l'arrêt de nosseigneurs de la Cour de parlement.* » En vain on déclara les chefs de la Fronde coupables de lèse-majesté, « si dans trois jours ils ne se retiraient auprès du roi et de la régente, pour y rendre le service et la fidélité qu'ils devaient. » Ces ordres énergiques de la Cour pâlissaient devant l'esprit insurrectionnel. Dans une lettre imprimée, un capitaine déclara : « Quand les rois privent eux-mêmes de leur protection leurs sujets sans justice, ils les absolvent du serment de fidélité. » Rien n'égalait la hardiesse des écrivains. Le parlement, voyant que les libellistes en arrivaient à ne respecter ni le ciel, ni la terre, ni même « l'autorité de la compagnie, » rendit un décret contre les libelles sans nom d'imprimeur ni d'auteur (25 janvier). Mais, en pareille crise, quel résul-

tat pouvait amener cette défense? Commander, et n'essuyer aucune attaque, c'eût été trop de bonheur en vérité pour les magistrats, dont l'omnipotence allait jusqu'à ordonner aux villes voisines de Paris d'envoyer leurs blés dans la capitale; — jusqu'à faire arrêter Gaudin de la Raillère, fameux traitant, et le partisan Launay-Gravé ; — jusqu'à défendre de laisser sortir personne de Paris (si ce n'est par les portes Saint-Jacques et Saint-Denis); — jusqu'à rendre un arrêt sur le prix des armes et sur les postes; — jusqu'à établir, enfin, une chambre pour les finances chez le premier président, une autre pour les passeports, une troisième pour juger des avis donnés sur l'argent caché, et une chambre des dépêches chez le président Le Coigneux. La Raillère était accusé d'avoir volé naguère les rentiers et l'Hôtel-de-Ville; Launay-Gravé avait fait, assurait-on, « plusieurs pillages dans la généralité d'Orléans pour le recouvrement des tailles qu'il avait en parti. » Les partisans, dit alors une *mazarinade*, « ont la férocité du lion, la volerie de la chouette, la cautèle du renard, la malice du singe, la brutalité du lestrigon, l'envie du chien, la gloutonnerie du loup, la superbe du paon, la lasciveté du satyre, la cruauté du tigre, la trahison du crocodile, et, pour faire court, la haine et le venin du serpent contre l'homme. » La Raillère et Launay-Gravé en furent quittes pour quelques jours d'emprisonnement : on ne put leur faire rendre gorge, à ces amis de d'Emery. Après avoir, non sans peine, admis au nombre de ses membres le coadjuteur, « qui se faisait honneur du nom de *petit Catilina* qu'on lui donnait quelquefois, » comme remplaçant l'archevêque son oncle, le parlement de Paris se vit approuver simultanément par Reims, Tours et Poitiers. Il n'y eut plus de ménagement. Le duc de la Trémouille fit publiquement des levées pour la Fronde, et Gondi prêcha au peuple « la défense des lois du royaume. » L'armée parisienne passa plusieurs revues dans la Place-Royale, aux applaudissements des belles dames.

Des paroles et des écrits on allait passer aux actes; frondeurs et mazarins se devaient bientôt rencontrer sur des champs de bataille.

Tout à coup, un détachement de frondeurs sort de Paris,

enlève du côté de Brie un troupeau de cochons appartenant aux soldats du roi; un autre se montre près de Meudon, sans avoir à combattre; un autre pille une maison près de Juvisy; un autre ramène de Longjumeau un convoi de vivres; un autre enfin se saisit d'un poste abandonné par Condé dans Charenton (19 au 27 janvier 1649). Malheureusement, le chevalier de Sévigné, parent de Gondi, éprouve une déroute complète aux environs de Longjumeau, avec une partie de ce fameux régiment de Corinthe, levé par le coadjuteur. Pris aux fondeurs en cette rencontre : 60 charrettes chargées de farine, 400 chevaux et autre butin; c'est « la première aux Corinthiens, » disent les moqueurs. Le marquis de Vitry est attaqué près de Vincennes, et battu : parmi les siens est blessé mortellement Tancrède, le fils contesté de la duchesse de Rohan, jeune homme de vingt ans, que le parlement allait reconnaitre pour héritier de la maison de Rohan, et qui, en se jetant dans la mêlée, avait généreusement crié : « Il faut que cette action me conduise à la duché qu'on me dispute ou à la mort! » Tancrède, dit aussitôt Scudéri,

Eut la naissance illustre aussi bien que la mort...;

et il parut, en outre, une épitaphe de Tancrède, où l'on trouve ces vers :

« C'est pour le parlement qu'il entra dans la lice :
Il a tout fait pour la justice,
Et la justice rien pour lui. »

On ne répare tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets et les autres maisons de débauche sont les tentes où l'on tient les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons et de la gaité la plus dissolue. La licence est si effrénée, qu'une nuit, les principaux officiers de la Fronde, « ayant rencontré le Saint-Sacrement qu'on porte dans les rues à un homme qu'on soupçonne d'être mazarin, reconduisent les prêtres à coups de plat d'épée. » Ainsi s'exprime Voltaire, avec une exa-

gération apparente, mais au fond avec vérité. Paris entier semble en délire. Est-ce par enthousiasme ou par peur? A cette époque, les *soldats-bourgeois* font plus de bruit que de besogne. Timides dans le combat, ils se livrent aux excès après la retraite ou la victoire. Un seul avantage vient les dédommager un peu de leur mauvaise fortune : à Livry, Beaufort l'emporte sur une division de l'armée royale que commande le maréchal de Grammont. Aussi, comme à son retour dans Paris les dames de la halle le reçoivent triomphalement! Beaufort a tué de sa propre main, ose-t-on dire, huit soldats et leur chef! Le duc d'Elbeuf a mis garnison dans Brie-Comte-Robert, pour faciliter les arrivages de blé.

Le mal s'aggravait; le désordre était sérieux, sinon le soulèvement. Le roi accorda aux Parisiens six jours pour rentrer dans le devoir, à l'instant où le parlement ordonna aux villages des environs de Paris de se barricader et de fermer leurs portes aux coureurs ennemis, c'est-à-dire aux troupes du roi (3 février). La tentative infructueuse de la Cour pour dompter les Parisiens détermina enfin Condé à agir vigoureusement, à « faire la guerre des pots-de-chambre, » comme il disait. Il s'empara de Lagny, de Corbeil, de Saint-Cloud et de Charenton (8 février). Dans cette dernière affaire, la seule qui fut sanglante, les *soldats-bourgeois* tinrent très ferme. Le commandant de la garnison se fit tuer sur les barricades, et neuf compagnies parisiennes furent passées au fil de l'épée; le parti de la Cour y perdit le duc de Châtillon, frère de celui qui s'était battu en duel (1643) pour madame de Longueville. C'était l'ami de Condé, qui eût donné pour lui mille Charenton, et qui, par désespoir de le voir blessé dans le bois de Vincennes, se tira les cheveux et fit d'horribles imprécations. Châtillon, avant de mourir, recommanda, assure-t-on, trois choses à Condé : quitter au plus tôt le parti de Mazarin « le fripon, » protéger le fils que la duchesse de Châtillon allait mettre au monde, abandonner la « vie scandaleuse qu'il avait menée jusqu'alors. » Ces paroles émurent Condé; elles s'imprimèrent profondément dans sa mémoire. Aussitôt parut *le Mouchoir pour essuyer les yeux de M. le prince*

de Condé ; stances d'assez mauvais goût, oraison funèbre tout à fait inconvenante :

J'estime beaucoup mieux le sort
D'un chien vivant que d'un roy mort,
Pour ce qui regarde la terre :
Chastillon doit être pourry,
Ses os sont réduits en poussière,
Et comme lui, tout doit périr.
. . . .
Cher de Condé, prends garde à toy,
Esvite le sort misérable
Qu'on prépare à toy et à moy.

En Châtillon, Condé perdait encore un *petit-maître*, et il versa quelques larmes lorsqu'on l'enterra. Encore un de moins parmi ses jeunes amis que les grandes batailles n'avaient point épargnés. Potier de Gèvres avait été enseveli sous une mine, à Thionville ; Pisani avait expiré à Nordlingen ; le beau Guy de Laval était mort devant Dunkerque ; La Moussaye, Chabot, Nemours, et bien d'autres *petits-maîtres*, avaient succombé à la fleur de l'âge. Les rangs de la jeunesse guerrière qui s'était groupée autour de Condé s'éclaircissaient. On ne put que déposer sur la tombe de Châtillon le bâton de maréchal qui lui était destiné ; et la mort de ce gentilhomme désola la Cour à ce point que, dans les appartements d'Anne d'Autriche, bien des courtisans semblèrent élever la voix contre le cardinal, cause première d'un tel malheur.

Les autres combats entre Condé et les frondeurs ressemblaient à de simples jeux. Les bourgeois s'enfuyaient d'ordinaire à l'approche de M. le Prince. Soit par crainte de voir les choses tourner au tragique, soit par manque de persévérance, les frondeurs se laissèrent promptement aller au découragement. La discorde régna parmi eux. On proposa en plein parlement une nouvelle démarche auprès d'Anne d'Autriche (11 février), pendant que, tâchant d'émouvoir le peuple, un gentilhomme et un moine répandaient par la ville des billets imprimés en faveur de la Cour et demandant la paix.

Le 12, les bourgeois qui gardaient la porte Saint-Honoré virent paraître un héraut en cotte d'armes, tenant un bâton semé de fleurs de lis, accompagné de deux trompettes, et porteur de messages pour le parlement, Conti, et les gens de la Ville. Entraîné par le coadjuteur, homme « charmé des révoltés et des révoltes, le parlement refusa de donner audience au héraut, parce que les rois n'en avaient jamais adressé qu'à des égaux ou à des ennemis. » Les magistrats craignaient un piége ; ils ne voulaient pas que la Cour pût les accuser plus tard d'usurper l'autorité souveraine. Conti et les officiers de la Ville déclarèrent « se conformer au parlement. » Alors le héraut, après avoir sommé qu'on lui ouvrît la porte, laissa ses trois paquets sur la barrière et repartit pour Saint-Germain, où, peu après, des passeports étant arrivés, les gens du roi se rendirent en carrosse, pour faire connaître à Anne d'Autriche les motifs de la conduite du parlement envers le messager de paix (17 février).

La foule avait bien vu les gens du roi se mettre en route. On les reçut avec tant d'égards, à Saint-Germain, que cela fit présager « un commencement de négociation. » Les courtisans s'effrayaient de l'extension que prenait la révolte : ils s'ennuyaient aussi de Paris... Turenne, leur disait-on, voulait suivre l'exemple de sa famille : épris de la duchesse de Longueville, il allait passer avec ses troupes du côté de la Fronde ; Longueville et la Trémouille marchaient sur Paris, avec deux corps d'armée levés en Normandie et en Poitou ; puis, savaient-ils, le roi d'Espagne envoyait une sorte d'ambassadeur au parlement, afin de lui annoncer « qu'il avait fait avancer dix-huit mille hommes sur la frontière pour le secourir en cas de besoin. » Enfin, la mort de Charles Ier d'Angleterre ramenait la Cour vers les idées d'accommodement avec les frondeurs.

Ne laissons point ici dans l'oubli tout ce qui se rapporte à l'ambassade espagnole. L'incident vaut qu'on s'y arrête, car il fait foi d'un pur patriotisme chez les hommes consciencieux de l'époque, parmi les magistrats, les bourgeois et le peuple.

Madame de Chevreuse avait sans honte négocié, à Bruxelles, un traité d'alliance avec l'Espagne. Bouillon y

consentait, Turenne probablement allait y consentir. Gondi n'attendait pour signer que l'arrivée du vainqueur de l'Allemagne aux portes de Paris. Pressenti par le coadjuteur sur ce traité avec les Espagnols, le parlement s'était tout d'abord indigné. Mais Bouillon et Gondi ne se tinrent pas pour battus. Ils jouèrent une comédie assez mal combinée, dont le dénoûment leur paraissait cependant devoir réussir.

Qu'on se figure un moine espagnol, agent de l'archiduc d'Autriche Léopold, muni de blanc-seings, et résidant à Paris depuis plusieurs semaines. Ce moine était censé, d'après le plan de Gondi, avoir été accrédité auprès du parlement pour traiter de la paix générale, que chacun en France désirait si ardemment. A cette fin, on lui avait fabriqué une lettre de créance, et l'on avait demandé à introduire devant la compagnie le *senor don Jose Illescas è Arnolfini*, gentilhomme envoyé par l'archiduc. C'était le moine en question.

Ce jour-là (19 février), les gens du roi rendaient compte aux magistrats assemblés du gracieux accueil qu'on leur avait fait à Saint-Germain. La vue de *don Jose Illescas* produisit un médiocre effet; sa mission déplut et parut louche à plusieurs. « Eh quoi! s'écria tout à coup le président de Mesmes, les larmes aux yeux, en se tournant vers Conti, est-il possible qu'un prince du sang de France propose de donner séance sur les fleurs de lis à un député du plus cruel ennemi des fleurs de lis? » Le parlement siégeait, en effet, sur des bancs fleurdelisés. « Il n'y a pas d'apparence, ajouta aussi Crespin, doyen des magistrats, d'ouïr un envoyé des ennemis de l'Etat après avoir refusé d'entendre un héraut de Sa Majesté; ces prétendues ouvertures de paix sont sans doute un piége... » Broussel soutint un avis contraire. Il lui parut bon d'admettre et d'entendre l'envoyé, « pour que la compagnie ne demeurât pas responsable envers les peuples d'avoir rejeté des ouvertures de paix... » Après délibération et vote qui donna raison à Broussel, *don Jose Illescas* fut introduit. Sa harangue, fort subtile, flattait la vanité des magistrats, en qui, disait-il, « résidait principalement l'autorité légitime du roi

très chrétien. » Avec eux l'archiduc traiterait d'une paix équitable et ferme.

La péroraison du faux ambassadeur demandait une réponse prompte ; ce à quoi la compagnie ne se laissa pas prendre. Elle vota unanimement, « que des députés porteraient à Sa Majesté la lettre de créance de l'archiduc. » Elle ne voulut point délibérer sur les propositions qui lui étaient adressées, « avant que Sa Majesté eût fait connaître sa volonté. » Molé et de Mesme furent chargés de porter l'arrêt. Rien qui étonne dans cette condescendance. Ne célébrait-on pas, le 20 février, à Notre-Dame, au milieu d'un grand concours de peuple, la messe commémorative de l'entrée de Henri IV à Paris ?

La comédie du coadjuteur éprouva donc une chute complète. Sa considération, celle de Turenne et de Bouillon en reçurent une grande atteinte. L'opinion publique sur ce point se trouva d'accord avec le parlement. De ce temps datent les railleries publiées contre Gondi, notamment des triolets qui dévoilaient son ambition démesurée. Lisez le suivant :

Monsieur notre coadjuteur
Vend sa crosse pour une fronde.
Il est vaillant et bon pasteur,
Monsieur notre coadjuteur.
Sachant qu'autrefois un frondeur
Devint le plus grand roi du monde,
Monsieur notre coadjuteur
Vend sa crosse pour une fronde.

Contre les Espagnols, il parut une *ode* dans laquelle, à peu près comme un vaudevilliste libéral de 1816, un poète au cœur national disait :

Lorsque nous faisons les fous,
Cela se passe entre nous ;
Ce n'est que vapeur de bile ;
Mais si vous vous faites voir,
Adieu la guerre civile ;
Tout ira vous recevoir

Matthieu Molé et de Mesmes, porteurs de l'arrêt qu'avaient motivé les propositions de l'archiduc, devaient en même temps entamer des conférences avec la Cour. Une entente d'Anne d'Autriche avec les mécontents terminerait, croyait-on, bien des misères. Il y avait eu des intelligences entre certains habitants de Paris et les hôtes de Saint-Germain. Le Palais de Justice devenait un lieu d'émeutes.

La Fronde maintenant semblait être une brouillerie des seigneurs avec le pouvoir, plutôt qu'une tentative du peuple pour obtenir des garanties de liberté. Le parlement, qui s'en était aperçu, ne voulait pas « perpétuer le désordre pour bouleverser l'Etat ; » et pendant que Molé négociait la paix à Saint-Germain, les gens de la Ville faisaient de leur mieux pour remédier aux maux des Parisiens. Une ordonnance (1er mars) du prévôt des marchands et des échevins de Paris enjoignait aux boulangers et pâtissiers de cuire dorénavant des pains de deux et trois livres seulement pour la subsistance des pauvres ; une autre (16 mars) exigeait, pour le gros et petit pain, la marque et le nombre de livres qu'il pesait, défendait de vendre le blanc plus de deux sous la livre, le bis-blanc, plus de dix-huit deniers, le « pain des pauvres, » plus d'un sou. Les passions populaires étaient excitées par des écrits, par la *Gazette des Halles*, sur les affaires du temps ; par la *Gazette de la place Maubert*, ou suite de la Gazette des Halles. On voyait bien, en bas, ce qui se passait dans les conseils des chefs ; on n'ignorait pas que personne ne pensait au peuple, sinon pour s'en servir comme d'un instrument. Dans le *Hazard de la blanque renversée et la consolation des marchands forains*, un écrivain déclarait que la Fronde était une véritable comédie, « où les uns jouaient le personnage du roi ; les autres des personnages de princes, de valets et de fous. » Il trouvait que la comédie se prolongeait trop, et qu'elle coûtait fort cher. Un auteur imprima les *Cris des pauvres aux pieds de leurs Majestés, demandant la paix.*

Certainement, beaucoup de gens désiraient voir se terminer la guerre, mais bien peu, y compris le parlement, l'auraient achetée par l'abandon de tout ce qui avait été fait depuis une année, dans le sens des réformes adminis-

tratives. Molé outrepassa les bornes de son mandat. Suivant ses inclinations pacifiques plus que les vœux de l'opinion publique à Paris, il signa à Ruel (11 mars 1648) un traité par lequel les actes du parlement étaient annulés, son armée licenciée, ses assemblées abolies. En retour, la Cour accordait une amnistie, rendait aux seigneurs leurs biens et dignités, promettait d'éloigner les troupes. Tout l'échafaudage politique élevé depuis l'arrêt d'union croulait instantanément.

Les magistrats refusèrent d'enregistrer un traité dont le peuple s'indignait, pendant que, de leur côté, les seigneurs s'allièrent avec les Espagnols déjà entrés en Champagne. Molé courut risque d'être massacré, dans une émeute où le mot de *république* fut prononcé, où des hommes armés demandèrent « qu'on leur livrât la grande barbe. » En cette occasion, Gondi et Beaufort protégèrent le premier président, grâce à de vives harangues. Matthieu Molé, sortant de la galerie du Palais-de-Justice pour rentrer chez lui, se vit attaquer par quelques frondeurs exaspérés, dont l'un le menaça de le tuer. — « Mon ami, dit froidement le magistrat, quand je serai mort, il ne me faudra que six pieds de terre. » Et il continua sa route, sans hâter le pas, et sans essuyer de nouvelles menaces. Bientôt des mesures furent prises pour la sûreté du Palais (14 mars).

On proposa à la Cour d'essentielles modifications au traité de Ruel. Profitant de l'occasion dans leur intérêt propre, les seigneurs affichèrent des prétentions d'autant plus grandes, que Turenne s'avançait avec son armée. Bouillon, qui « avec la physionomie d'un bœuf avait la perspicacité d'un aigle, » demandait Sédan, — c'était sa perpétuelle demande ; Turenne voulait l'Alsace ; La Trémouille, le Roussillon ; d'Elbeuf, la Picardie ; Beaufort, la charge de grand-amiral ; Longueville, le gouvernement du Pont-de-l'Arche en Normandie, et le maréchal de la Motte, celui de Bellegarde. Peu ou beaucoup qualifié, chaque gentilhomme se montra si exigeant, que les magistrats s'en indignèrent et que le public s'en moqua. Comment satisfaire tous ces appétits, sans mettre le royaume en mille pièces? La Cour ne put s'entendre avec les seigneurs, mais elle en gagna quel-

ques-uns par des largesses ; et, pendant que les généraux de la Fronde avouaient leur alliance avec l'Espagne, Mazarin, usant de ruse, ruina leur espérance en Turenne, dont il acheta les troupes weymariennes pour la somme de huit cent mille francs. Abandonné par son armée, Turenne se réfugia dans la Hesse, puis en Hollande, et, par suite, l'archiduc, voyant tout compromis, reprit la route de la Flandre.

Les députés du parlement ne cessaient pas de négocier la paix à Saint-Germain ; ils préféraient les douceurs de la soumission aux tracas d'une fermeté stoïque. Gondi faisait le mort, et, blotti au fond de l'archevêché, il attendait les événements : l'insuccès de don Jose Illescas avait paralysé tous ses moyens actifs. Il ne s'opposait point à la paix, et il refusait de s'arranger avec la Cour. Son habileté était devenue bien embarrassée. Comme les généraux de la Fronde, après leur dernière équipée, n'avaient pu conquérir que la haine des magistrats et des bourgeois de Paris, il les laissa essayer seuls de soulever le peuple « pour purger le parlement, » de se rendre maîtres de l'Hôtel-de-Ville et de laisser avancer l'armée espagnole jusque dans les faubourgs. Au reste, les parlementaires surent esquiver le coup que leur portaient les seigneurs, en pressant la reine de faire la paix, d'accepter les modifications du traité de Ruel, de diminuer les impôts, et de permettre les assemblées du parlement.

C'était éviter un mal pour s'exposer à un pire. Plus par lassitude que par raison, mais de part et d'autre avec un empressement semblable à celui d'hommes à bout d'expédients, la Cour et les magistrats signèrent le traité de Saint-Germain, enregistré le 3 avril à la chambre des comptes et à la cour des aides. Les seigneurs aussi, « ayant tous arraché quelques lambeaux des libéralités royales, se résolurent que la paix se fit, et, dit madame de Motteville, ce fut au roi à la recevoir de ses sujets, après l'avoir achetée chèrement. »

Le 5 avril, à quatre heures, les voûtes de Notre-Dame retentirent de chants d'actions de grâces : on célébra un *Te Deum* pour la paix de Ruel. La *Gazette de France* con-

stata : « Il est difficile d'exprimer avec quel empressement le peuple se portait à cette cérémonie, toutes les rues et les fenestres par où le parlement et les autres compagnies passèrent, comme aussi la nef de Nostre-Dame, en estant si fourmillantes, que le parlement, qui estait là au nombre de cent quatre-vingts personnes, et les autres compagnies, furent plus d'une heure à passer depuis la porte de la nef jusqu'au chœur. » De par les prévôt des marchands et échevins de Paris, « les trouppes et gens de guerre, tant de pied que de cheval, levez en vertu des commissions de la ville, » et qui étaient encore de service, avaient reçu un ordre formel de licenciement.

Le jeudi-saint, le parlement s'étant assemblé pour vérifier le traité de paix, on vit Gondi affecter de prolonger la cérémonie des saintes huiles qui le retenait à Notre-Dame. Le peuple, inquiet de ne point le voir paraître, le demandait à grands cris, et le duc de Bouillon lui fit dire publiquement de venir au plus tôt apaiser la sédition par sa présence.

Enfin il arriva. Le premier président Molé, en l'apercevant, dit assez haut : « M. le coadjuteur vient de faire des huiles qui ne sont pas sans salpêtre. » En effet, Gondi était mécontent de la paix, et il déclare dans ses *Mémoires* qu'il entendit Molé, mais qu'il n'en fit pas semblant, parce que s'il eût relevé cette parole, et que cette parole eût été portée dans la grand'salle, « il n'eût pas été en son pouvoir de sauver peut-être un seul homme du parlement. » Gondi, avec Brissac, Vitry, Fontrailles, Montrésor, et son cousin Matha, avec Noirmoutier, La Boulaye, Laygues, etc., forma une espèce de corps agitateur qui, approuvé par une bonne partie du peuple, n'était pas un fantôme. Ce qui va suivre prouvera que le feu couvait sous la cendre : Gondi, mortifié de n'avoir pas été nommé dans le traité de paix, omission par laquelle Mazarin le confondait dans la foule, aspirait, pour la seconde fois, à se venger.

X

Parti des *Mitigés*. — Enthousiasme en écrits. — Il faut désormais filer doux. — Guerre de plumes. — La Fronde se transforme. — Condé se plaint de l'ingrate Cour. — A propos du siége de Cambrai. — Les amours de la reine et du cardinal ; les pamphlétaires traitent la question. — Claude Morlot, libraire. — Répression. — Fin de l'ancienne Fronde et commencement de la nouvelle. — La statue de Henri IV et la statue de Louis XIII. — Caractères de la nouvelle Fronde ; les personnalités. — Anne d'Autriche boude Paris. — Le roi des Halles et ses sujets et sujettes. — Le branle-Mazarin, etc. — Anecdote du Jardin-Renard. — Louis XIV à Paris. — Hommages au jeune prince. — Chanson sur le retour de *dame Anne*. — Rivalités.

— Du 1er avril 1649 au 25 août 1649. —

La paix, telle qu'on l'avait signée, était factice ; elle ne contentait qu'à demi les frondeurs du parlement, de la noblesse et du peuple, imparfaitement même les *mitigés*, c'est-à-dire les hommes qui, n'osant se déclarer pour aucun parti, s'apprêtaient depuis longtemps à se rallier aux victorieux. Les *mitigés*, sorte de tiers-parti comparable aux *politiques* du temps de la Ligue, sans principe avéré, et par conséquent sans dévoûment, demeuraient encore indécis, avec raison à leur point de vue, si nous en croyons un poëte qui, dans *la France paisible* ou la Paix miraculeuse, ode, écrivait : « Dieu

..... n'a point déclaré sa haine
A l'un plus qu'à l'autre parti.
Tous deux ont eu le démenti
Par une victoire incertaine. »

Mais, comme le parlement avait ajouté à son enregistrement du traité, « que le roi et la reine régente seraient suppliés d'honorer Paris de leur présence, » les Parisiens se laissèrent aller aux mouvements les plus irréfléchis. Ils

assistèrent en grand nombre, comme on l'a vu, au *Te Deum* qui fut célébré à Saint-Germain-des-Prés et dans Notre-Dame par l'archevêque (5 avril), cérémonie où reparurent les gardes françaises et suisses. La miraculeuse châsse de sainte Geneviève, exposée depuis sept semaines à la dévotion publique, fut recouverte (6 avril), et une députation du parlement alla saluer Anne d'Autriche à Saint-Germain, le lendemain d'une entrevue qui eut lieu entre Condé, Conti et madame de Longueville.

La persévérance est une conséquence de la conviction. Peu de frondeurs avaient foi dans l'excellence de leurs principes, peu se sentaient capables de supporter les longues fatigues et les privations de toute sorte. Des jours heureux allaient renaître, pensaient-ils ; plus de disette et plus de combats : c'était merveille. Paris, depuis quinze mois bloqué, avait soif de liberté de locomotion ; il aspirait à sortir des barrières. A certains gros marchands, il manquait de nobles pratiques. La Cour, en revenant, ne ramènerait-elle pas un luxe nouveau ? Les ambitieux seuls, ou les hommes à idées, pouvaient rester indifférents à ces avantages matériels.

Il y eut presque de l'enthousiasme après la paix de Saint-Germain, enthousiasme qu'une foule d'écrits surent provoquer ou entretenir. Il parut : *La France prosternée aux pieds de la Vierge pour la remercier de la paix* ; — *Paris transformé en un paradis au retour de la paix*, mauvais vers burlesques ; — *les Acclamations de joie des bons Parisiens*, etc. ; — *les Douceurs de la paix et les Horreurs de la guerre* ; — *les Remercîments des Parisiens* à Mademoiselle, au prince de Conti, au duc de Longueville, au duc d'Orléans, *pour leur avoir procuré la paix*. Beaufort reçut d'un écrivain le titre de « prince de la paix. » Sur le même sujet furent encore imprimés : *le Délogement de la discorde sans trompettes*, vers burlesques ; — *les Doux entretiens d'un caporal de la ville, étant en garde*, satire médiocre contre la milice bourgeoise ; — *Lettre de mademoiselle la Paix à mademoiselle la Guerre* ; — *les Délices de la paix*, dédiés à Matthieu Molé, etc., etc.

Gaston d'Orléans entra le premier dans Paris (15 avril),

le jour même où, dans l'Hôtel-de-Ville, les colonels de cette capitale étaient invités à un dîner auquel assista le duc de Montbazon, gouverneur de Paris ; le 16, ce fut le tour de Condé. Tous deux reçurent les compliments du Parlement et de la Ville; mais le public, qui méprisait l'oncle du roi sans daigner le haïr, ne se laissa pas éblouir par les grandes aumônes que Gaston distribua, le 17, dans Notre-Dame, afin de se rendre populaire ; le public trouva aussi un pamphlétaire pour interprète de ses sentiments contre M. le Prince qui, sérieusement, passait, auprès de quelques gens, « pour ne se nourrir que d'oreilles de bourgeois parisiens. » Les magistrats furent blâmés, et de verte manière, à cause de la gracieuse réception par eux faite au chef des *petits-maîtres*.

Personne n'ignorait qu'il fallait voir en Condé l'instigateur de toutes les violences commises par les soldats du roi pendant la guerre de Paris. Il resta trois jours dans la capitale, et retourna à Saint-Germain, présenter Noirmoutier et Laygues à la reine, voir le duc de Longueville, saluer Leurs Majestés (20 avril), quelques jours après un acte semblable, accompli par le comte d'Harcourt et le prince de Conti, par les officiers de l'Election de Paris, par une députation d'environ trois cents membres des cent vingt métiers. Condé, dans le château royal, se moqua sans doute des frondeurs avec les courtisans, en applaudissant à ces vers de Scarron :

Il faut désormais filer doux.
Il faut crier miséricorde.
Frondeurs, vous n'êtes que des fous ;
Il faut désormais filer doux.
C'est mauvais présage pour vous,
Qu'une fronde n'est qu'une corde.
Il faut désormais filer doux,
Il faut crier miséricorde.

Par contre, un poète frondeur publia, sur le retour de la Cour à Paris, une pièce de vers dont nous extrayons ceux-ci :

Salut à tous ces grands guerriers,
A tous ces chercheurs de lauriers,

Grands conquérants de Catalogne,
Prenant Paris pour Lérida ;
Vous avez eu de la besogne
Qui est encor votre agenda.

Les pamphlets anti-mazarinistes ne cessèrent pas de circuler, pendant un voyage de Leurs Majestés du côté de la Flandre et pendant leur séjour à Compiègne. Adieu la concorde et les espérances de calme avenir ! Tous les mécontents ne sont pas disposés « à filer doux ; » Gondi et Beaufort n'ont pas paru à la Cour. Madame de Longueville, très froidement reçue par Anne d'Autriche, se tient sur la réserve ; madame de Chevreuse est rentrée en France, pour recevoir bientôt l'ordre de s'éloigner de la capitale, avec sa fille, « pour cause d'intrigue, en compagnie du coadjuteur. » Celui-ci, à force de démarches auprès de Matthieu Molé, obtient que mademoiselle de Chevreuse ne partira pas. — « Elle a de fort beaux yeux, » lui dit malignement Molé, après avoir promis à Gondi de faire révoquer par la reine une mesure capable d'irriter le peuple.

Mazarin n'a pas perdu son pouvoir ; seulement, il n'ose venir au Palais-Royal. La guerre de plume recommence, plus vigoureuse que par le passé. Dans *la France et les royaumes ruinés par les favoris et les reines amoureuses*, un écrivain débute ainsi : « Ce n'est pas d'aujourd'hui que les plus grands royaumes du monde se sont perdus d'eux-mêmes, et que les plus puissantes monarchies de l'univers sont tombées dans une funeste décadence, par l'insolence des favorys qui gouvernaient les roys et leurs Estats ; par la faiblesse des princes qui se laissaient gouverner, ou plutôt gourmander de leurs ministres ; et par la passion des reynes qui se sont démesurément affectionnées de ceux desquels elles recevaient du soulagement en la conduite des affaires importantes de leur royaume... » Il cite Israël, l'Egypte, la Perse, etc. Et il termine : « Bref, lisons les annales de tous les empires du monde, nous n'y remarquerons que des tragédies sanglantes, des changements, des révolutions, des troubles, des guerres, que les favoris et les reines amoureuses y ont causés, et causeront, si les princes

ne deviennent plus sages, et les reines et les princesses moins dissolues. »

Non, non, la Fronde n'a pas dit son dernier mot. Ne va-t-elle pas se métamorphoser, grâce à l'incurie des parlementaires? De bourgeoise qu'elle était, ne deviendra-t-elle pas purement nobiliaire ? Condé, dans son entrevue de Chaillot avec madame de Longueville, sa sœur, a traité une question toute personnelle, et un rapprochement s'est opéré entre la « grande frondeuse » et lui. L'ancien chef des *petits-maîtres* ne manque pas de trouver que la Cour est ingrate à son égard. Il en veut à Mazarin, qui négocie le mariage de deux de ses nièces avec les fils aînés des ducs d'Epernon et de Vendôme. Par là, le ministre échapperait à la protection de Monsieur le Prince. Condé déclare publiquement, en cette occasion, « qu'il continuerait à défendre l'autorité royale contre les entreprises des magistrats, mais qu'il saurait aussi défendre ses amis et lui-même contre le despotisme et l'insolence d'un favori. »

Quel manifeste ! Et cette conduite orgueilleuse coïncide avec les pamphlets les plus hardis, lancés contre le cardinal et contre la reine ! Le héros de Rocroi a refusé de commander l'armée que Mazarin a menée au devant de l'archiduc, et il se réjouit de l'échec éprouvé par celui-là au siége de Cambrai (26 juin). C'est pour plaire à Condé qu'un malin a écrit :

Cambrai, si tu te fusses rendu
Aux armes de son éminence,
Paris sans doute était perdu.....
Je crois même qu'il (Mazarin) eût vendu
Le reste de toute la France.

C'est pour plaire à Condé qu'on a fait paraître « *Les regrets du cardinal Mazarin sur le lèvement du siége de Cambray*, avec la description des arcs de triomphe qu'il prétendait faire ériger lorsqu'il ferait sa première entrée dans la place ; » c'est pour plaire à Condé, enfin, qu'un pamphlétaire affirme que Mazarin était déjà *duc de Cambray* avant le siége. Monsieur le Prince ne met plus de bornes à

ses exigences ; il tyrannise la régente et le ministre, et dit à celui-ci qu'il faut absolument quitter le royaume.

A partir de ce moment les accusations les plus graves pèsent sur les rapports existant entre Anne d'Autriche et Mazarin. Leur attachement réciproque passe pour une amoureuse liaison. Le public devine ou imagine ce que, plus tard, l'historien a généralement admis, ce que des documents nombreux ont rendu vraisemblable, notamment les *Lettres de Mazarin*, publiées par M. Ravenel. Sont-ils amants, sont-ils époux ? voilà toute la question. Claude Morlot, l'imprimeur, compose *La Custode du lit de la reyne, qui dit tout*, — qui proclame en vers moins vigoureux que sales les amours de la reine et du ministre. Surpris pendant l'impression de cette diatribe, il est arrêté, mis au Châtelet (17 juillet), et, le même jour, condamné à la potence et à l'étranglement. Il en appelle au parlement, qui, décidé à sévir contre les libellistes, comme le prouve son arrêt du 28 mai dernier, confirme la sentence du Châtelet. Mais, à peine Morlot est sorti de la cour du palais, que le peuple commence à crier, puis à jeter des pierres, à tomber à coups de bâton et d'épée sur les quelques archers présents. Ceux-ci, après une courte et inutile défense, se sauvent, dit Guy-Patin, laissant un des leurs tué, et plusieurs blessés, dont Le Grant, lieutenant criminel, qui reçoit force coups de bâton. Le bourreau prend aussi la fuite. Le condamné est délivré, pendant qu'une autre bande se porte sur la place de Grève, pour y détruire l'instrument du supplice, abattre la potence, rompre l'échelle, lancer des pierres et des cailloux dans les vitres de l'Hôtel-de-Ville, et continuer le désordre dans la place jusqu'à neuf heures du soir. Émeute de garçons libraires, d'imprimeurs, disent les uns ; d'écoliers, disent les autres ; de « gens de néant, » de « vagabonds, sans nom, sans lieu et sans exercice, » remarquent les procès-verbaux de l'Hôtel-de-Ville.

De pareilles scènes n'auraient pourtant pas dû arriver, car, dès le 5 juillet, le prévôt des marchands et M. de Montbazon, visité le 2 par le duc d'Orléans, avaient invité les colonels et quarteniers « à apporter pour leur part tout le soin qu'ils pourraient pour empêcher qu'il ne s'im-

primât, criât, vendît, ne débitât aucun libelle diffamatoire, sous quelque prétexte que ce fût, se saisissant de ceux qui imprimeraient, crieraient, vendraient et débiteraient lesdits libelles, pour être mis ès-mains des juges ordinaires. » Mais les chefs de la Fronde bourgeoise n'avaient été que fort peu écoutés par les pamphlétaires et les hommes d'action, alors qu'ils dirigeaient, ou plutôt approuvaient le mouvement insurrectionnel ; maintenant qu'ils se rapprochaient de la Cour, ils ne possédaient plus l'ombre de l'influence sur les masses. La paix de Saint-Germain avait enlevé au parlement sa popularité : on se riait de ses démarches. Le jour où les gens de la Ville, après être allés en députation près des magistrats, et près du chancelier, rentré à Paris depuis la fin d'avril, se dirigèrent (30 juillet) vers Compiègne, pour y témoigner à Anne d'Autriche, au roi et au duc d'Orléans, leurs regrets de l'enlèvement de Morlot, la Fronde mourut d'impuissance. Sa période logique se termina, au moment où les Parisiens apprirent que des troubles recommençaient à Bordeaux.

Il n'y eut plus, chez les mécontents, aucun mouvement d'opinion, aucune action révolutionnaire, aucun principe inspiré par le besoin de lois fixes. On ne marcha plus, remarque Augustin Thierry, vers un but d'intérêt social, vers l'établissement de garanties contre l'arbitraire. Des brouillons, des ambitieux et des dupes, seuls, combattirent encore contre le pouvoir. Le peuple ne put se faire illusion sur le but de la « nouvelle Fronde, » comme cela lui était arrivé au début de « l'ancienne ; » il saisit parfaitement les causes des rancunes nobiliaires contre Mazarin, à qui les gentilshommes ne pardonnaient pas ses audiences impossibles. Tous ces courtisans, solliciteurs acharnés, avides d'argent, d'emplois, de bénéfices, étaient furieux de voir que le premier ministre leur refusait sa porte. Ah ! disait une mazarinade,

Fussiez-vous nobles de cent races,
Fils de comte et de mareschal,
Jamais au Palais-Cardinal
L'on ne vous fera faire place.

Voilà le secret de la haine des nobles contre le cardinal, secret à demi dévoilé par les imprimés du temps.

En effet (26 mars 1649), il avait paru une *Lettre du roi Henri IV en bronze du Pont-Neuf à son fils Louis XIII de la Place-Royale*, datée du Pont-Neuf, après minuit ; puis, une *Réponse du roi Louis XIII en bronze de la Place-Royale à son père Henri IV de dessus le Pont-Neuf,* datée de la Place-Royale, à cinq heures du matin. C'étaient deux insignifiantes facéties, dont il ne faudrait pas parler, si elles n'avaient inspiré le dizain suivant :

« Quelle merveilleuse aventure
Donne à ces images la voix,
Et leur fait violer les lois
De la mort et de la nature ?
France, c'est que pour tes douleurs,
L'excès de tes cruels malheurs
Dans des princes de fer rencontre un cœur sensible,
Quand ceux qui devraient t'arracher
D'une calamité si longue et si terrible,
En ont de bronze et de rocher. »

Ici le poète se faisait l'écho de l'opinion et de la crainte publiques. La mésintelligence entre le parlement et la Cour n'existait plus; mais, au compte de l'ambition, il restait encore une grande querelle à vider, et les champions nouveaux qui entraient dans la lice ne prenaient nul souci de la situation malheureuse du peuple. Encore moins se préoccupaient-ils des principes de réformes politiques émis par la fronde parlementaire. Ce qu'il fallait à Condé, c'était l'agrandissement de sa maison ; ce qu'il fallait à ses *petits-maîtres*, c'était le partage exclusif du pouvoir. Et les Parisiens respirèrent à peine quelques enivrantes bouffées d'une paix sans bases solides, qui succédait à une guerre privée de génie dirigeant.

La nouvelle Fronde renaissait des cendres de la première, sous forme de simple rivalité entre le vainqueur de Rocroi et l'auteur du traité de Westphalie.

Désormais, les personnalités seules seront en jeu ; les revirements les plus brusques et les plus bizarres s'opére-

ront ; on verra des *petits-maîtres* devenir frondeurs, et des frondeurs s'entendre avec Anne d'Autriche. Les hostilités ressembleront un peu, au fond et en la forme, à celles de l'époque féodale. On ira guerroyer dans les provinces, en batailles rangées, après avoir excité tous les amours-propres, développé toutes les haines, escompté toutes les chances, dominé, à Paris, le parlement et le peuple, en profitant des habitudes d'émeutes prises par celui-ci, de la pusillanimité de celui-là. Nous verrons se produire devant nos yeux une intrigue unique, mais l'intrigue la plus embrouillée, éclose aux cerveaux de Condé et de sa sœur, de Beaufort et de Gondi, qui voudront se venger de Mazarin, cramponné à son ministère comme un naufragé à un mât brisé, tantôt disparaissant avec lui sous les flots pendant la tempête, tantôt reprenant le dessus, pour arriver sain et sauf au port. A la vieille Fronde, amoindrie et incapable, n'appartient plus que le rôle secondaire; la nouvelle, active, vivace et sans scrupules, occupera le premier plan.

Après la paix de Saint-Germain, la Cour résida trois mois pleins à Compiègne, sous le prétexte de s'approcher de l'armée de Picardie. Anne d'Autriche, assurait-on, « dit de sa propre bouche qu'elle aimerait mieux mourir que de rentrer dans Paris. » Soit par ressentiment, soit par manque de confiance, la régente prononçait là des paroles qui lui semblaient devoir produire un grand effet sur les frondeurs. Erreur complète. « Si elle ne vient, écrivait de Paris Guy-Patin, il y a bien du monde résolu à s'en passer. » Beaucoup de Parisiens lui rendaient rancune pour rancune. D'ailleurs, les esprits n'étaient pas calmés. Beaufort, le *roi des Halles*, par exemple, se trouvait sans cesse entouré de ses *sujets* et surtout de ses *sujettes*, car, selon un satirique, il enflammait

. . . . . toutes nos femmes,
Les honnêtes et les infâmes,
Les jeunes, les vieilles, les laides, etc.

Une foule de harengères et autres s'attroupaient devant son hôtel de la rue Quincampoix, remplissaient l'église Saint-

Nicolas-des-Champs, lorsque Beaufort y paraissait au banc d'œuvre des marguilliers, vêtu de sa hongreline de velours noir ; elles le regardaient avec amour jouer à la paume, et parfois elles offraient de payer ce qu'il perdait. Un jour, ameutées autour de son carrosse, elles supplièrent leur *roi* de ne pas consentir au mariage de son frère Mercœur avec la nièce de Mazarin, mariage contre lequel Condé s'était aussi, comme on l'a vu, très vigoureusement élevé. Cette idolâtrie passait les bornes. Un autre jour, par suite d'imprudence, Beaufort ayant éprouvé une violente colique, sa cour ordinaire avait crié à l'empoisonnement, et demandé avec furie vengeance « de ce crime italien. » A l'instant les églises s'étaient remplies de personnes priant pour la guérison du roi des Halles.

Tout était permis, en excès de mille sortes, au duc de Beaufort ; d'autres jeunes gens, quoique *mazarins*, s'avisèrent de vouloir l'imiter, de fréquenter les Tuileries, l'élégant jardin de Renard, qui avait été autrefois valet de chambre de Potier, évêque de Beauvais, et ensuite garde des meubles du roi. Ce jardin était célèbre dans les fastes du beau monde.

Des individus y soupaient bruyamment, au son des violons, quand Beaufort, blâmant cette conduite, se posa en trouble-fête, comme cela lui était arrivé, treize ans auparavant, chez Chavigny, dans le bois de Vincennes.

Douze mazarins, parmi lesquels René du Plessis de la Roche-Pichemer, marquis de Jarzé ou Jarzay, capitaine des gardes du duc d'Orléans, qui se vantait « de faire manger de l'herbe à tous les bonnets carrés (le parlement), » le duc de Candale, fils du duc d'Epernon, dont Mazarin avait voulu faire son neveu par alliance, et le comte de Montmorency-Bouteville, étaient attablés (18 juin). Bientôt entra dans leur salle notre frondeur Beaufort, que suivaient le duc de Retz, le maréchal de la Motte, le duc de Brissac, et cinquante gentilshommes, pages et laquais. Beaufort dit, en criant, à Candale « qu'il venait familièrement se réjouir avec lui, et profiter de la liberté qui régnait alors sur le pavé de Paris. » La raillerie déplut ; on y répondit avec aigreur. Beaufort injuria les *mazarins*, secoua leur

nappe, renversa plats et bouteilles, fit désarmer par ses gens ceux qui avaient mis la main à leur épée, et s'éloigna en affectant des airs de vainqueur, et couvert des applaudissements « de son peuple. » Les jeunes mazarins quittèrent Paris en toute hâte ; mais Candale appela au combat son cousin Beaufort,

Ce Mars qui bat, qui rompt, qui frappe ;
Et perce tout, jusqu'à la nappe.

Un duel entre le roi des Halles et un partisan de la Cour ne pouvait avoir lieu. On raccommoda l'offensé avec l'offenseur, par crainte d'un soulèvement général. La flatterie n'en célébra pas moins, mensonge effronté, « Le Combat généreux de Mgr le duc de Beaufort pour l'honneur du roi et de Messieurs de Paris. » *Le branle Mazarin dansé au souper de quelques-uns de ce parti-là chez M. Renard, où M. de Beaufort donna le bal*, parut aussi pour réjouir les frondeurs. Mais Blot ne manqua de plaisanter Beaufort à propos de l'aventure du Jardin-Renard :

Il deviendra grand potentat
Par ses actions mémorables,
Ce duc dont on fait tant d'état !
Il deviendra grand potentat,
S'il sait renverser notre État
Comme il sait renverser la table.
Il deviendra grand potentat
Par ses actions mémorables.

La soupe frondée, *le grand Jerzay battu*, *la Déroute des cabalistes au Jardin-Renard*, et *la Relation de ce qui s'est passé aux Thuilleries*, où l'auteur débute par cette phrase : « Il faut que l'antiquité cède aux merveilles de notre siècle, » commentèrent l'anecdote, assez ridicule au fond, mais néanmoins capable d'entretenir les animosités de l'un et l'autre camp.

Vers le même temps, le duc de Brissac, Fontrailles, Matha, et quelques chauds frondeurs, aperçurent, en sortant d'un festin, des valets de pied du roi, qu'ils insultèrent

et qu'ils battirent, sans respecter leur livrée : « Les rois ne sont plus de mode, leur dirent-ils ; cela était bon pour le temps passé. Allez porter ce que nous vous donnons à votre maître, à la reine et au cardinal. » Phrase traduisant bien, d'ailleurs, les sentiments du public, « car on ne parlait dans Paris que de république et de liberté, en alléguant l'exemple de l'Angleterre ; » car on prétendait « que la monarchie était trop vieille, et qu'il était temps qu'elle finît. » Après un dîner chez le baigneur Foulon, certains seigneurs, ayant rencontré un convoi, apprirent que l'homme qu'on portait en terre était *mazarin*, et ils se précipitèrent l'épée à la main sur la croix qui précédait le cortége, en criant : *Voilà l'ennemi !* La cérémonie funèbre put néanmoins s'achever.

Qu'ils s'attaquassent à la majesté royale, ou qu'ils osassent profaner la sainteté de la religion, les frondeurs demeuraient impunis. Le peuple témoignait parfois son indignation : c'était le seul châtiment des coupables, que la Cour n'osait poursuivre.

A l'instigation de Mazarin, Anne d'Autriche se détermina pourtant à rentrer dans sa capitale. Le prochain retour du roi fut annoncé au parlement (12 août), et le corps de Ville reçut un avis qui le dispensait des cérémonies accoutumées pour les entrées royales (16 août). La Cour ne voulait point de luxe officiel, afin de mieux juger le véritable esprit des Parisiens, comme si la simple curiosité ne devait pas guider ceux-ci au devant du petit roi. Fallait-il s'émerveiller à la vue des gens qui étaient sortis de Paris ? du corps de Ville stationnant sur la route de Saint-Denis, avec cinq cents bourgeois à cheval, « en housses et habits noirs ? » La foule inondait le passage du carrosse où se tenaient la reine, la *grande Mademoiselle,* fille du duc d'Orléans, la princesse douairière de Condé, la comtesse de La Flotte, dame d'atours, le roi, les ducs d'Anjou et d'Orléans, Condé et Mazarin. « Cela ne signifiait rien que pour ceux qui prenaient plaisir à se flatter, » ainsi que l'observe Gondi. Jamais le peuple de Paris n'a résisté aux charmes d'une fête ; et c'était se leurrer que de considérer cette rentrée « comme un véritable prodige, » comme « une grande victoire pour le

ministre. » Qu'importait que l'on regardât attentivement Mazarin et Condé, celui-ci ramenant l'autre, placés tous deux à une portière du carrosse, et que l'on s'écriât : Voilà le Mazarin ! Qu'importaient encore les ardentes acclamations de ceux qui, vantant la beauté du ministre, lui tendaient la main, lui déclaraient « leur amour, » et s'en allaient boire à sa santé ! Il y eut force réceptions et compliments officiels. La Ville alla saluer Mazarin le 21 août, et le 25, Louis XIV, dans sa douzième année, se montra à cheval avec toute sa cour, et fut admiré ; Mazarin, aussi, traversa seul Paris, en carrosse, pour aller entendre une messe solennelle dans l'église des jésuites de la rue Saint-Antoine. Rien ne manqua : un bal fut donné à l'Hôtel-de Ville (5 septembre) ; bal offert par le prévôt des marchands et les échevins ; bal auquel Anne d'Autriche voulut faire assister toute la cour, en y comprenant, après des difficultés levées par Condé, madame de Longueville ; bal pour lequel la régente régla la parure des dames de sa suite, et qui, conformément à ses ordres, eut lieu en plein jour, « n'en déplaise, dit-elle, à certaines dames fardées qui ont été grandes frondeuses et qui ne gagneront rien à la clarté du soleil. »

Le fond des consciences était-il connu ? Ne pouvait-on pas craindre un enthousiasme superficiel ? Condé coudoyait Mazarin dans le carrosse du roi, à son entrée ; le lendemain de la cérémonie, Gondi allait présenter ses compliments à Leurs Majestés, sans que ces apparentes alliances dussent faire oublier aux gens sensés l'inquiétante situation des finances, et l'extrême difficulté que le pouvoir rencontrerait dans son action.

Les écrivains gagés ne se firent pas faute de célébrer l'événement du jour. Il y eut des *Triolets royaux*, offerts à Leurs Majestés ; — des *vers* présentés au roi ; — les *Plus heureux jours de l'année par le retour de Leurs Majestés ;* — *le Retour désiré du roi Louis XIV ;* — le *Roi triomphant au milieu du peuple ;* — la *Sainte Allégorie sur l'Exaudiat* chanté dans les églises de Paris pour la prospérité du roi et son heureux retour, paraphrase en vers du vieux cantique ; — le *Triomphe royal et la Réjouissance des*

bons Français sur le retour du roi, etc., où Rozard dit au roi de France :

« Sans vous, la France était sans nous ;
Nous étions sans France sans vous ;
Sans vous, nous étions sans nous-mêmes. »

Et ce fatras d'imprimés, ce galimatias de toutes formes, étaient corroborés par des estampes dont nous possédons quelques épreuves, à la Bibliothèque impériale. Que dire d'une grande gravure, entre autres, intitulée : *Les justes devoirs rendus (par les frondeurs) au Roy et à la Reine régente sa mère?* On y voit Beaufort, Gondi et le maréchal de la Motte, trois frondeurs assurément peu convertis.

Ces efforts de certaines gens pour échauffer les tièdes âmes, à l'endroit de la reine et de son fils, furent bientôt annihilés par des publications encore plus répandues que celles dont nous venons de reproduire les titres, et qui attaquèrent à l'envi Anne d'Autriche et Mazarin. Ecoutez, en effet, chanter dans toutes les rues ces gais refrains :

La reine a dit en sortant de la ville :
« Je m'en ressouviendrai ;
« Sachez, Français, que je suis de Castille,
« Que je me vengerai ;
« Ou bien j'aurai la mémoire perdue. »
Elle est revenue,
Dame Anne,
Elle est revenue.

La reine a dit : « J'ai souffert en chrétienne
« Un si sensible affront :
« Je gagerais qu'avant que je revienne
« Ils s'en repentiront. »
Elle a, ma foi, sa gageure perdue :
Elle est revenue,
Dame Anne,
Elle est revenue.

A l'anniversaire de la naissance du roi (5 septembre), on tira un feu d'artifice sur la place de Grève, en présence

de Leurs Majestés et du cardinal, d'après les ordres des prévôt et échevins. A propos de l'effigie ou image de la Justice, placée au haut de ce feu, un frondeur composa cette épigramme, adressée à Mazarin :

L'on s'en va brûler la Justice.
Vous ne savez pas pourquoi c'est?
C'est qu'elle a révoqué l'arrêt
Qui vous condamnait au supplice.

Et devant la jeunesse de Louis XIV, même, les plumes ne s'arrêtèrent pas. Rapportons une sorte de paraphrase des paroles que Brissac prononça en août dernier. En traitant *de la puissance qu'ont les rois sur les peuples, et du pouvoir des peuples sur les rois*, François Davenne osa dire :

Les gens prennent un roi pour les régir en paix ;
Mais alors qu'il les vexe à tort dessus la terre,
Ils en font un sujet, parce qu'il est mauvais ;
Eux-mêmes, à la fin, lui lancent le tonnerre.

Ces hardiesses ne divulguaient déjà plus le système politique du parlement, rendu muet, ou à peu près; elles n'avaient déjà plus d'action sur la bourgeoisie et le peuple, dont les tendances libérales avaient échoué. Qu'étaient-elles donc? simplement les émanations dans le public des luttes d'amour-propre et d'ambition entre une noblesse remuante, représentée désormais par Condé, et le cardinal qui ne parvenait pas encore à se faire accepter.

Suivons les divers actes d'une rivalité que l'intérêt et l'égoïsme guidaient seuls. Ils mirent le comble aux misères des populations, misères augmentées par la mauvaise récolte de l'été 1649. On verra le côté sérieux de cette seconde période de la Fronde, lorsque, vers sa fin, nous tracerons le tableau de Paris et des provinces.

XI

Les chefs de la Fronde nobiliaire. — Monsieur et madame de Longueville. — Le prince de Marsillac. — Naissance et baptême du comte de Saint-Paul. — Prétentions de Condé. — Son mépris pour Mazarin. — Trahisons de la Rivière. — Mot de mademoiselle de Montpensier. — Pamphlets contre l'abbé. — Le marquis de Jarzé. — Ses galanteries; ses prétendus triomphes amoureux. — Réapparition de d'Emery à la surintendance. — Les rentiers de l'Hôtel-de-Ville et leurs syndics. — Assassinat comique de Guy-Joly; peur de Charton. — Un cheval victimé. — Echauffourée de la Boulaye. — Guet-apens contre Condé, sur le Pont-Neuf. — Procès ; témoins à brevet ; habile défense de Gondi. — Le public au Palais. — Fête de Noël. — Le coadjuteur et son bréviaire.

— Du 25 août 1649 au 4 janvier 1650. —

Outre le coadjuteur et ses amis, outre Conti, Bouillon, d'Elbeuf et Beaufort, trois personnages avaient pris une large part aux troubles de 1648. C'étaient le duc de Longueville, sa femme, et le prince de Marsillac. Au moment de les voir agir dans la nouvelle Fronde, plus vigoureusement encore que dans l'ancienne, cherchons les causes de leur conduite dans leurs caractères mêmes.

Quand Henri II d'Orléans, duc de Longueville, épousa la sœur de Condé (1642), il atteignait sa quarante-septième année, et sa femme sa vingt-troisième. Petit-neveu et filleul de Henri IV, ce seigneur, dès sa majorité, s'était opposé au système de Richelieu. Médiocre sous le rapport du talent, mais vif, agréable, libéral, juste, courageux, on rencontrait en lui, selon Retz, « l'homme du monde qui aimait le moins le commencement de toutes les affaires. » En 1645, placé à la tête des négociateurs de Munster, il s'était vu jouer par Abel Servien, porteur d'ordres secrets de Mazarin. Aussitôt il se retira de ce grand tournoi diplomatique, non sans aigreur, non sans ressentiment contre le cardinal. Il se jeta dans le camp de la Fronde, mais n'accepta aucune fonction

particulière, et crut assez faire que de travailler pour les mécontents dans son immense gouvernement de Normandie. C'était beaucoup, en effet. Après la paix de St-Germain, il revint à Paris, et Mazarin lui «promit» Pont-de-l'Arche; mais, comme vous le pensez bien, Pont-de-l'Arche ne lui fut pas donné. Blessé dans ses intérêts, Longueville, au lieu de concentrer ses mécontentements et de rester dans l'inaction, continua ses fronderies, sous l'influence de sa femme, de Condé et de Conti.

Ce mari, quoique peu aimé de sa moitié, suivait la route politique que lui traçait la belle et romanesque duchesse de Longueville. Or, voyez, que d'enchaînements! Qui dirigeait la sœur de Condé? Le prince de Marsillac, que la postérité devait honorer sous le nom de La Rochefoucauld, auteur des *Maximes*. Née (29 août 1619) au château de Vincennes, où son père, Henri II de Bourbon, prisonnier d'État, expiait de graves torts, madame de Longueville devint une «familière» de l'hôtel de Rambouillet, presque une *précieuse*. Elle conquit les suffrages de la cour et de la ville, joignit l'énergie contenue à l'indolence ordinaire, et ne tarda pas à paraître ce que l'on appelait alors un «astre de beauté». Jeune, mariée à un homme qui avait plus du double de son âge, enivrée de la gloire acquise par son frère qu'elle aimait beaucoup, et qui le lui rendait si bien que des mauvaises langues en médirent, elle se créa un nombreux cercle d'adorateurs, parmi lesquels elle distingua Marsillac (François VI, duc de La Rochefoucauld), dont madame de Maintenon a dit plus tard, «qu'il avait une physionomie heureuse, l'air grand, beaucoup d'esprit et peu de savoir.» Ce ne fut pas là un simple «goût,» mais une passion profonde. Et cette passion mécontenta Condé, qui, profitant, assure-t-on, du voyage à Munster où madame de Longueville accompagna son mari, s'arrangea de manière à ce qu'on la reçût triomphalement en Westphalie. Toutefois, bien que, dans la collection des négociateurs de Munster, on la représente avec cette épigraphe : *Vicit iter durum pietas*, ce qui veut dire que le désir de rejoindre son mari lui fit supporter les difficultés de la route, la jeune duchesse n'en seconda pas moins les vues de Marsillac sur elle. Leurs amours eurent des résultats

politiques. Marsillac entraîna, peut-être même plus qu'on ne le croit généralement, dans le parti de la Fronde madame de Longueville, qui, par passion, devint l'héroïne de la guerre de Paris, l'intrigante frondeuse que l'on connaît.

Ce que l'amour avait commencé fut consommé par l'esprit de famille. D'abord antagoniste avouée de son frère, général de l'armée royale, pendant le blocus de Paris en 1648, madame de Longueville se refroidit peu à peu. On dressa les articles de la paix de St-Germain dans ses appartements de l'Hôtel-de-Ville, dans les appartements où elle était accouchée (29 janvier 1649) d'un fils, que le prévôt des marchands et ses échevins avaient tenu sur les fonts de baptême, et qui avait reçu d'eux le nom de *Charles Paris*. Connu sous le nom de comte de Saint-Paul, cet enfant, que l'abbé de Choisy déclarait «le prince le mieux fait, le plus aimable et le plus magnifique de son temps,» fut tué, vingt-trois ans plus tard, au passage du Rhin, sous les yeux de son oncle Condé.

Une fois la paix signée, la duchesse de Longueville reparut à la cour. Mais, nous l'avons dit, Anne d'Autriche, n'oubliant pas ses «exploits,» lui fit un froid accueil. Madame de Longueville, ainsi maltraitée, sentit redoubler en elle l'aversion qu'elle ressentait depuis longtemps contre Mazarin. Elle distilla sa vengeance. Rien ne lui coûta pour enlever Condé au parti de la Cour, Condé tout infatué d'ailleurs de ses mérites, et prêt à entreprendre par orgueil, sous l'influence de madame de Longueville, ce que madame de Longueville avait entrepris, par amour, sous l'influence de Marsillac.

Çà et là, dans le récit des faits de la guerre de Paris, nous avons pu remarquer le mépris du héros de Rocroi pour le cardinal. Aucun raccommodement sincère n'était possible entre eux. Maintenant, plus Mazarin fera d'avances et d'amitiés à Condé, plus celui-ci se montrera exigeant, fier, dédaigneux, intraitable. Le ministre « déplaît» à Monsieur le Prince: malgré les intrigues successives des frondeurs ou des mazarins, Condé ne peut souffrir qu'un prélat italien le prime, lui qui, selon un pamphlétaire, «ne croit pas que

le ciel soit au-dessus de sa tête. » Condé s'enfle de succès. Il a promis à Anne d'Autriche de ramener Mazarin à Paris : il a accompli sa promesse. Ce qu'il lui faut pour récompense, c'est la première place dans les conseils du roi ; si on la lui refuse, il déclarera la guerre. Tantôt il se vante « d'avoir tiré Mazarin du gibet ; » tantôt il dit « que les nièces du cardinal sont bonnes pour épouser ses valets, » et il ajoute : « Si Mazarin se fâche, j'ordonnerai à Champfleury, son capitaine des gardes, de me l'amener par la barbe à l'hôtel de Condé. » Le jour où le ministre lui refuse définitivement Pont-de-l'Arche pour Longueville, une altercation a lieu. Condé passe la main sous le menton de Mazarin, et lui dit avec un sourire moqueur : « Adieu, Mars » (12 septembre 1649) ; et, peu après, il lui écrit une lettre pleine de sarcasmes, dont l'adresse porte : « *All'Illustrissimo signore Facchino.* » Ces injures de mauvais goût ne suffisent pas encore. Condé, après une débauche, après un grand repas donné chez un baigneur aux chefs des compagnies souveraines, porte la santé de la reine, puis s'écrie : *A Mazarin ! à la Rivière !* d'un ton qui permet de douter s'il s'adresse au favori de Gaston d'Orléans, là présent, ou s'il propose de jeter Mazarin à la rivière. Dans plus d'un souper, il lui arrive de chanter des couplets satiriques contre le cardinal.

Et pourtant, héroïque en ses dissimulations, celui-ci répond à chaque outrage de Monsieur le Prince par un sourire, à chaque emportement par une offre avantageuse. Pour séduire ce colosse d'orgueil, il ne cesse de lui proposer des principautés : celle de Montbelliard, celle de Charleville, ou le duché du Rhetelois, qui sont en vente. Il lui conseille de conquérir la Franche-Comté, pour en devenir le suzerain. Il va, enfin, jusqu'à lui promettre l'épée de connétable, convoitée par Gaston d'Orléans, et qui assurerait à Condé le commandement suprême des armées, après comme avant la majorité du roi. Mais le tentateur n'a point affaire à une âme crédule. Autant de propositions, autant de pièges ; Mazarin est un éternel prometteur. A moins de donner sa place à Monsieur le Prince, le fin cardinal est presque assuré de ne pas réussir. Mazarin offre beaucoup à qui prétend tout avoir ; aussi, chacun des négociateurs s'apprête

à jeter son masque ; Condé attend, cherche un prétexte, et Mazarin, perdant patience, va montrer les dents à ce nouveau rival, dont la voracité le gêne.

Craignant la jalousie de l'oncle du roi, Condé s'était concilié l'abbé de la Rivière, que l'on appelait souvent alors « le premier ministre » du duc d'Orléans, et qui ne demandait pas mieux que de trahir son maître. La Rivière voulait mériter que mademoiselle de Montpensier, après la mort de son père (1660), l'apostrophât rudement. « Feu M. le duc d'Orléans, disait-il un jour, était un prince très sage, très pieux, et qui valait beaucoup. » — « Vous devez savoir mieux que personne, lui répondit Mademoiselle, ce qu'il valait, vous l'avez vendu assez de fois pour cela. » L'indigne favori, l'abbé « digne de la rivière, » jura donc à Condé de l'avertir de tout projet contraire à sa sûreté, que l'on communiquerait à Gaston ; pour prix de cette complaisance, Condé promit d'abandonner les prétentions de son frère Conti, et de laisser au méprisable abbé la présentation de la France au cardinalat. Combien d'aspirants à la pourpre romaine ! Et que de déceptions ! La Rivière eut beau multiplier ses trahisons, il ne put obtenir le chapeau si désiré, même en allant plus tard à Rome. Il revint enrhumé de la ville éternelle, ce qui fit dire à Bautru : « C'est qu'il est revenu sans chapeau. »

Les pamphlets « pleuvaient sur la Rivière. » Dès le commencement du blocus de Paris, on avait composé les « Entretiens de Mazarin et de la Rivière au retour du Sabbat, » pièce encore plus ordurière que spirituelle ; puis, très peu de jours après la sortie du roi de Paris, l'auteur du « Fidèle domestique à monseigneur le duc d'Orléans, sur les affaires de ce temps, » avait prétendu que Gaston, malade, avait été enlevé de son lit par la Rivière ; tel écrivain accusait notre abbé « de charmes et de subtilités magiques ; » tel autre lui indiquait « les moyens de faire sa paix avec Dieu et le peuple ; » tel autre publiait une chanson sur la Belleroze, regardée comme maîtresse de la Rivière ; un plaisant, qui signait « Polichinelle... qui fait sentinelle... à la porte de Nesle, » lui envoyait une lettre-rondeau, se terminant ainsi :

Rentrez chez vous, pédant à robe noire,
Ou l'on renvoye et l'homme et le chapeau
A la Rivière ;

Dans les *Qu'as-tu vu de la Cour*, ou les *Contre-vérités*, on disait : « J'ay vu l'abbé de la Rivière changer de poil et de façon, n'avoir plus dessein de vendre son maitre, mespriser les présents du cardinal, n'avoir point d'ambition pour un chapeau rouge et vouloir retourner dans Paris, pour reconnoître la bassesse de sa naissance et demeurer avec sa mère dans la rue de Saint-Honoré ; » enfin l'auteur de la « Sanglante dispute arrivée sur le jeu entre le cardinal Mazarin et l'abbé de la Rivière à Saint-Germain, » supposait que ces deux hommes avaient joué au piquet la plus grande partie de la nuit, s'étaient pris de querelle à propos d'un coup douteux, et s'étaient battus comme des portefaix.

Assurément, pour Condé, qui maintenant imitait un peu la politique de Mazarin, le rôle d'espion donné à la Rivière ne pouvait être que d'une imparfaite utilité. L'abbé possédait une réputation trop méritée de traître fieffé. Monsieur le Prince s'était assuré des bons offices d'un autre homme par qui, chaque matin, il devait être informé secrètement de tout ce qui se passerait au Palais-Royal. Le marquis de Jarzé, gentilhomme d'Anjou, capitaine des gardes-du-corps, l'un des jeunes gens qui accompagnaient Candale, dans sa querelle avec Beaufort au Jardin-Renard, avait accepté cette mission singulière et fort risquée.

Plein de gaîté, de hardiesse aussi, grand diseur de bons mots, aidé d'ailleurs par madame de Beauvais, première femme de chambre de la reine, qui, selon Montglat, « n'était pas ennemie de nature, » et que sa maîtresse appelait *Catau tout court*, « Catau la borgnesse, » parce qu'elle avait un œil de moins, Jarzé paraissait propre à réussir dans une intrigue. Son audace s'était déjà manifestée quand, amoureux de mademoiselle de Saint-Mégrin, fille d'honneur de la reine, il avait bravé Gaston d'Orléans, son rival, qui lui défendait de parler à la belle. Gaston avait été jusqu'à ordonner de jeter Jarzé par les fenêtres, un jour que celui-

ci entrait au Palais du Luxembourg. Mais le hasard avait sauvé notre gentilhomme angevin, que cette aventure ne rendit pas plus sage, et qui vécut dans l'intimité de Mazarin. Parfois le ministre s'enfermait avec Jarzé dans ses jardins, pendant des après-dînées entières, pour jouer avec lui *à la bauchette*, espèce de jeu de boule à la mode d'Italie.

Jarzé amusait Anne d'Autriche, affectait les coquetteries avec elle, et s'imaginait être favorablement écouté. Disons plus, Jarzé concevait de telles illusions que, dans ses confidences à Monsieur le Prince, il s'annonçait comme devant bientôt supplanter Mazarin dans le cœur de la reine.

Est-ce bien le *grand Condé* qui se livre à de pareilles manœuvres, qui donne une main aux nobles de la Fronde, et l'autre à Mazarin? Est-ce bien l'homme de guerre si hardi, si résolu, si brave, qui, quatre mois durant (d'octobre 1649 à février 1650), se laisse ballotter par les partis opposés ? Sa gloire s'éclipse en de telles conjonctures. Les intrigues qui se croisent à son endroit sont, comme on le va voir, si mesquines, qu'une certaine honte rejaillit sur lui, et qu'il joue à la fois un sot et un méchant personnage.

Ce qui se passait à la cour transpirait au dehors. Les frondeurs essayèrent de ranimer l'effervescence publique. La rentrée de d'Emery « le maudit » à la surintendance (9 novembre 1649), n'avait pas indisposé les Parisiens; ceux-ci pensaient « que, s'il avait gâté les finances, il saurait mieux qu'un autre comment il faudrait les réformer. » Mais avec d'Emery reparurent les expédients. Il jeta de l'argent parmi le peuple, assez à propos pour empêcher les mécontentements ostensibles, sans remédier à la pénurie réelle des finances. Loin de là, d'Emery s'était servi d'une portion du fonds nécessaire à l'acquittement de la moitié des arrérages échus, et non payés, des rentes de l'Hôtel-de-Ville. Malgré certaines mesures accommodantes du parlement à cet égard, le public s'aperçut bien vite de l'état des choses. Ce qui ressemblait presque à de la joie, lors du retour de d'Emery, se changea en indifférence chez les uns, en inquiétude chez les autres. Les récriminations recom-

mencèrent. « Cet homme, pensèrent certains frondeurs, est un tigre ou un lion qui ne s'apprivoisera jamais guère bien. » D'Emery avait pris ses précautions ; il logeait, au Palais-Cardinal, dans l'ancien appartement des *Mazarinettes* (nièces de Mazarin), afin d'être plus en sûreté contre les attaques du peuple, si la trop grande cherté du blé ou quelque autre sujet faisait insurger les Parisiens.

Il y eut des assemblées tumultueuses des rentiers dans l'Hôtel-de-Ville, assemblées interdites, mais qui aboutirent à la nomination de douze syndics (22 novembre) par plusieurs centaines « de bons bourgeois et vêtus de noirs. » Ces syndics, parmi lesquels figuraient Charton, président aux enquêtes, et Guy-Joly, conseiller au Châtelet, présentèrent requête au parlement, à l'effet d'obtenir une assemblée générale de toutes les chambres, ce que redoutaient et la cour d'Anne d'Autriche et les magistrats qui s'entendaient avec elle. Un arrêt de la Grand'chambre cassa le syndicat, défendit toute assemblée (3 décembre), et par là mit en émoi les conseillers des enquêtes, chatouilleux sur l'article de leurs droits. Malgré l'arrêt, ils se rassemblèrent à l'Hôtel-de-Ville, entendirent des plaintes contre quelques archers qui avaient poursuivi, menacé même de prison l'un des syndics (6 décembre), et résolurent de présenter, au nom des rentiers cette fois, une nouvelle requête.

Matthieu Molé inculquait au parlement des idées antifrondeuses. Pendant le court délai de quatre jours pris par les magistrats, le parti resté fidèle à la Fronde voulut agir.

Gondi se remua : moins ses amis étaient nombreux, plus il leur importait de faire du bruit. La princesse de Guéméné n'avait-elle pas comparé la Fronde « à un certain régiment de Brulon, où on n'avait jamais compté que deux dragons et quatre tambours ? » Il fallait donc s'agiter, s'assembler, et s'armer encore, si possible était, « relever les frondeurs par un grain de plus haut goût. » Le cerveau de Gondi imagina un stratagème équivalant à la comédie de Don Jose Illescas, le faux envoyé de l'Espagne. Il improvisa une tragi-comédie, un assassinat, au succès certain, où Guy-Joly, le syndic des rentiers, joua le suprême rôle. Il s'agissait d'irriter le peuple, en lui faisant croire que

Mazarin avait ordonné d'assassiner Guy-Joly, cher à la foule des rentiers, parmi lesquels il figurait.

Voici Guy-Joly prêt à être la victime feinte du courroux du cardinal. On lui ajuste son pourpoint et son manteau sur un morceau de bois, dans une certaine attitude, et un bon tireur, nommé d'Estainville, écuyer du marquis de Noirmoutier, perce la manche d'un coup de pistolet. De plus, pendant la nuit du 10 au 11 décembre, Guy-Joly, avec une pierre à fusil, se fait au bras une blessure correspondant on ne peut mieux avec le trou de la balle. Tout étant bien disposé, la répétition générale du drame ayant eu lieu à la satisfaction des auteurs et acteurs, le samedi 11, notre Guy-Joly monte en carrosse, et se dirige vers la rue des Bernardins. Là, juste devant le logis du président Charton, chez qui le conseiller du Châtelet a l'habitude d'aller tous les jours, d'Estainville, assez adroit pour ne pas toucher sa victime, tire un coup de pistolet. Guy-Joly se baisse en apercevant le terrible assassin, et la balle perce le carrosse, dans l'endroit où aurait dû être appuyée la manche trouée.

Aussitôt, évanouissement du prétendu blessé, disparition du meurtrier prétendu, qui se sauve sur un bon cheval prêté par le marquis de Fosseuse : rien ne manque à la scène. Le peuple s'assemble et porte Guy-Joly chez un chirurgien voisin, sorte de Sganarelle, ou bien frondeur mis dans le secret de la comédie, qui pose un appareil sur la blessure. L'alarme est dans le quartier, se répand même dans Paris. Charton, épouvanté tout de bon, vient, « en équipage de guerre, » supplier le parlement de lui donner des gardes. Il a cru qu'on en voulait à sa vie, parce qu'il est collègue de Guy-Joly, comme syndic des rentiers, et qu'il ignore la petite machination du coadjuteur. Ce pauvre président! On rit de sa terreur, on se moque de lui, car il répète plus de cinquante fois *je dis ça*, son ordinaire formule. « Certainement, dit un conseiller-clerc de la Grand'chambre, il faut lui donner des gardes, et envoyer chercher un charpentier pour les faire. » Le vieux Broussel, avec intention, propose de fermer les portes de la ville, afin de ne pas laisser fuir le coupable.

L'unique victime de l'affaire, ce fut le cheval de Fosseuse, sur lequel Guy-Joly s'était sauvé; Fosseuse fit mener la malheureuse bête à la campagne, où on l'empoisonna, pour « en ôter tout à fait la connaissance. » Néanmoins, peu s'en fallut que l'autorité ne mît la main sur le « meurtrier » d'Estainville, assez imprudent pour avoir bourré son pistolet avec le dessus d'une lettre qui lui avait été adressée; par bonheur, son nom se trouva brûlé, et les hommes de justice ne ramassèrent que le reste du papier avec les balles toutes chaudes.

Déjà le dénoûment de cette tragi-comédie était pris au sérieux par la foule, et Mazarin passait pour avoir soudoyé un assassin de l'un des chefs du parti frondeur; déjà le parlement rendait arrêt pour informer contre le meurtrier, et nommait deux rapporteurs pour visiter « l'infortuné » Guy-Joly; déjà le marquis de La Boulaye, ancien général frondeur pendant la guerre de Paris, s'élançait avec une vingtaine d'hommes par les rues, tambours en tête et pistolet au poing, criait, gesticulait, dénonçait au peuple un assassinat imminent de lui-même ou de Beaufort, conseillait à tous de prendre les armes, réclamait de nouvelles barricades. Personne, cependant, ne bougeait, soit qu'on le regardât comme un fou, soit qu'on vît en ce gentilhomme un agent provocateur, suivi de « quinze ou vingt coquins, dont le plus honnête homme était un misérable savetier, » écrit Retz dans ses Mémoires.

Peut-être « l'assassinat de Guy-Joly » aurait-il à la fin révolutionné les masses, si l'attention publique ne se fût pas, le soir du même jour, détournée de cet événement pour se fixer sur un autre incident, contre-partie de la jonglerie inventée par le coadjuteur, et reniée par lui dans la suite.

L'auteur de l'épisode que nous allons raconter avait autant de verve que Gondi. C'était Mazarin ; Mazarin, qui affirmait que les frondeurs voulaient tuer Condé, à la faveur du tumulte excité par eux. Excellent moyen, pensait-il, de détacher complétement Monsieur le Prince de ses accointances avec les chefs de la Fronde.

Anne d'Autriche était allée faire ses dévotions ordinaires

du samedi à Notre-Dame, malgré les bruits de sédition qui étaient parvenus jusqu'au Palais-Royal. Condé, qui l'avait accompagnée au retour, ne redoutait rien de grave et ne croyait guère à un soulèvement. Le soir, sur le Pont-Neuf, près de la place Dauphine, des hommes à cheval, peu nombreux, affectant l'immobilité et le silence, tirèrent, dit-on, quelques coups de pistolet pour éloigner des curieux qui cherchaient à les reconnaître. A la même heure, Condé se trouvait encore chez la reine, au Palais-Royal. Comme il allait, pour revenir à son hôtel situé à côté du Luxembourg, passer par le Pont-Neuf, Mazarin envoya Servien, secrétaire d'État, lui dire de prendre garde aux gens que l'on avait vus embusqués près de la place Dauphine, car sans doute les frondeurs voulaient se venger de l'assassinat commis le matin sur un des leurs. Condé s'apprêta à braver le péril. On le supplia de ne point s'exposer ainsi, et, sur le lieu désigné, on dirigea seulement son carrosse, avec pages et valets, suivi d'un autre à la livrée du comte de Duras. Au milieu du Pont-Neuf, une décharge de mousqueterie assaillit les deux voitures, et blessa mortellement un laquais du comte de Duras, pendant que La Boulaye, posté dans la chambre d'une femme publique, observait tout à son aise. Cet événement absorba le coup de Guy-Joly.

Mazarin obtint plus de succès que Gondi ; il était plus habile metteur en scène et imaginait des faits plus vraisemblables. Aussi, dupe des subterfuges du cardinal, Condé entra en fureur contre les frondeurs. Le lendemain de l'affaire du Pont-Neuf (12 décembre), tout Paris apprit « que le coadjuteur et le duc de Beaufort avaient voulu enlever la personne du roi, le mener à l'Hôtel-de-Ville et massacrer Monsieur le Prince ; qu'ils agissaient de concert avec les Espagnols qui s'avançaient vers la frontière. » Le 14, Condé présenta requête contre « ses assassins. » Un procès s'ensuivit, digne pendant de celui que Guy-Joly avait intenté aux *mazarins*, et dans lequel les interrogatoires dévoilèrent l'exacte vérité. Charton, Gondi, Beaufort et Broussel furent entendus, et, après conclusions prises, les trois derniers furent accusés. Dans leur effroi, madame

de Montbazon et le duc de Beaufort avaient préparé leur retraite à Péronne, près de Charles de Monchy, maréchal d'Hocquincourt, qui y commandait. D'Hocquincourt était déjà fort opposé à Monsieur le Prince, et il était l'intime de mesdames de Chevreuse et de Montbazon. On avait conseillé au coadjuteur de chercher, lui aussi, un asile loin de Paris ; mais Gondi se proposait d'autres échappatoires, car une intrigue manquée ne pouvait décourager son imaginative. Quant à madame de Montbazon et à Beaufort, Montrésor calma leur panique et leur persuada qu'il fallait, au lieu de fuir, marcher tête levée, faire bonne mine, afin de contenter les bien intentionnés.

Pour témoins, dans son procès, Condé n'avait que des hommes sans moralité, — un certain Canto, condamné naguère à être pendu à Pau; Pichon, roué en effigie au Mans; La Comète, Marcassar et Gorgibus, filous de profession, tous munis, par-dessus le marché, de brevets d'espionnage signés du roi et de Le Tellier. C'était la première fois, remarque Henri Martin, qu'il était question en France « d'agents provocateurs, » et l'innovation fait peu d'honneur à Mazarin. Aussi, avec quelle horreur on parla de Monsieur le Prince chez les frondeurs, et même chez beaucoup de *mitigés!* Gondi sut se défendre avec adresse. « Est-il possible, messieurs, termina-t-il, qu'un petit-fils de Henri-le-Grand, qu'un sénateur de l'âge et de la probité de M. Broussel, qu'un coadjuteur de Paris, soient seulement soupçonnés d'une sédition où l'on n'a vu qu'un écervelé, à la tête de quinze misérables de la lie du peuple! Je suis persuadé qu'il me serait honteux de m'étendre sur ce sujet. Voilà, Messieurs, ce que je sais de la moderne conjuration d'Amboise. »

Non-seulement le discours produisit un immense effet sur l'assemblée, mais les dernières phrases, partout colportées, charmèrent la population parisienne, qui s'enthousiasma aussi d'une requête de Broussel récusant Matthieu Molé comme ennemi des accusés. Dans cette requête, on lisait notamment : « Le premier président a témoigné une haine mortelle contre ceux qui ont été nommés syndics des rentiers, il les a traités de séditieux, et sa passion a

paru si grande, qu'en plein bureau de l'Hôtel-de-Ville, il a dit, en présence de plusieurs personnes, que les syndics voulaient faire une chambre des Communes. » Chaque fois que l'on s'assemblait au Palais, le public se mettait à crier, quand passait le roi des halles : *Chapeaux bas! c'est M. de Beaufort! Vive Beaufort! Vive Broussel!* Les frondeurs avaient toujours de chaudes sympathies dans les masses. Dans les enquêtes, même, quelques membres insultèrent le premier président, auquel ils reprochèrent d'avoir reçu trente mille écus de rente pour vendre la compagnie à la Cour (23 décembre). Matthieu Molé se plaignit au duc d'Orléans de ces insultes; mais le coup était porté, et les clameurs les plus violentes poursuivaient « la grande barbe. »

Les fêtes de Noël ayant interrompu la procédure, Gondi profita de l'occasion pour aller prêcher sur la charité à Saint-Germain-l'Auxerrois. Il y obtint un succès de larmes, une ovation populaire. Le parlement rentra bientôt en séance (27 décembre), et le coadjuteur se présenta de nouveau devant ses juges, plein d'assurance, luxueusement escorté d'ailleurs par une foule de gentilshommes, de bourgeois et de peuple. Ce procès ressemblait fort à une mêlée : on se coudoyait de part et d'autre, on s'injuriait, on se battait. Il y avait peu de conseillers ou de présidents qui n'eussent des poignards sous leurs robes. Chacun, enfin, se munit d'armes; Gondi le premier mit un jour dans sa poche un poignard, si mal caché que Beaufort, qui en voyait passer la garde, dit gaîment à des officiers de Condé! « Voilà le bréviaire de M. le coadjuteur! »

Malgré Broussel et sa requête de récusation, imprimée et distribuée dans Paris, Matthieu Molé demeura juge, à la majorité de 98 voix contre 62 (4 janvier 1650). Ce n'étaient qu'incidents sur incidents, requêtes sur requêtes, conclusions sur conclusions. Les frondeurs n'avaient rien à gagner à ces lenteurs judiciaires, sinon le découragement de Condé qui se voyait à la veille de perdre le plaisir de la vengeance. Nul doute que Gondi, Beaufort et Broussel ne dussent être absous. Les *témoins à brevet* ne tardèrent pas à prendre la fuite. Tous les magistrats étaient convaincus de l'innocence des accusés. Mais Monsieur le Prince deman-

dait qu'on éloignât de Paris Gondi et Beaufort sous quelque prétexte honorable; la princesse douairière de Condé trouvait bien insolentes les prétentions de ces deux hommes de rester dans la capitale, quand son fils les en voulait faire sortir. Pour Anne d'Autriche, elle s'égayait de voir Condé aux prises avec les frondeurs, car ces dissentiments ménageaient à son autorité une sorte de résurrection.

XII

Condé brouillé avec les frondeurs. — Les amours du marquis de Jarzé. — On éloigne madame de Beauvais. — Couplet sur Jarzé. — Conduite de Monsieur le Prince envers la Cour. — Mariage du duc de Richelieu et de « la laide Hélène. » — Pensées de vengeance chez Anne d'Autriche. — Gondi change de front. — Gaston et mademoiselle de Soyon. — Gondi supplée la Rivière. — Intrigues de madame de Chevreuse. — Gaston abandonne Condé. — Arrestation de Condé, de Conti et de Longueville. — Détails. — Grand bruit dans la presse et feux de joie. — Pamphlets. — « Retour du prince de Condé dans le ventre de sa mère. » — L'*Imitation de M. de Beaufort*. — Miosseus. — Condé plaisante sur *Cadet-la-Perle*. — Sauve-qui-peut parmi les chefs de la Fronde.

— Du 4 janvier 1650 au 18 janvier 1650. —

Monsieur le Prince est brouillé avec les frondeurs : que faut-il de plus à Mazarin, ministre observateur de la maxime : *Diviser pour régner ?* Son but est atteint. A quoi bon pousser les choses trop avant contre les frondeurs, et surtout contre le malin Gondi, dont on se peut servir ? Laisser Condé dans l'isolement, le voir se perdre par orgueil, et, dès qu'il passera les bornes, le traiter en ennemi déclaré, voilà le chemin qu'il convient de suivre. Mazarin a tendu ses filets... Encore un peu de temps, et le jeune lion va venir s'y prendre.

Condé, on le sait, avait la rage dans le cœur contre Mazarin, à qui chacune de ses victoires profitait; Condé se figurait que l'*abbate Mazarini* l'avait perfidement envoyé à Lérida pour s'y casser le nez, dit Michelet. Il se rappelait qu'un soir, pendant qu'il assistait à une comédie, un impertinent s'était permis de siffler, avait failli être empoigné pour ce fait irrévérent, et s'était dérobé aux poursuites, en s'écriant avec malignité : « On ne me prend pas... Je suis Lérida. » Condé avait commencé des intrigues, et, à la première occasion qui lui servirait de prétexte, il devait

rompre la glace. La Rivière et Jarzé étaient ses deux espions, près de Gaston d'Orléans et d'Anne d'Autriche. On parvint cependant à brouiller la Rivière avec le duc son maître ; et Condé, vers la fin de son procès, éprouva l'effet des mauvais vouloirs de Gaston. De plus, la reine ayant appris, par les confidences de Jarzé, les gorges-chaudes que Monsieur le Prince faisait avec ses amis, chassa la complaisante dame de Beauvais, qui soutenait le marquis dans ses chimères. Madame de Beauvais, vieille, laide, avait cherché à se rendre Jarzé favorable, en lui promettant ses bons offices. Notre amoureux l'avait compromise : pendant un séjour en Brie, ne s'était-il pas avisé d'écrire à la femme de chambre plusieurs lettres, avec l'intention que ces lettres fussent montrées à la reine ! Mazarin était piqué de tous ces manéges, et, d'après son désir formel, madame de Beauvais reçut l'ordre de s'éloigner.

Quant au marquis de Jarzé, revenu à Paris, il alla droit au Palais-Royal, où il afficha sa présomption. Anne d'Autriche ne l'eut pas plus tôt aperçu, qu'elle l'apostropha aigrement et brusquement. Grande fut la déception de Jarzé, jusqu'alors traité en amoureux comique, avec force badinages. Le marquis, appelé par madame de Motteville « le moins sage de tous les hommes, » entra dans le cabinet de la reine. « Vraiment, monsieur de Jarzé, s'écria aussitôt celle-ci, vous êtes bien ridicule, on me dit que vous faites l'amoureux. Voyez un peu le joli galant ! Si vous n'étiez connu fou à marotte, l'on vous jetterait par les fenêtres ; mais je vous commande de vous en aller chez vous pour vous faire panser. En vérité, j'ai pour vous de la pitié. Il faudrait vous envoyer aux Petites-Maisons. Mais il ne convient pas de s'étonner de votre folie : vous tenez de race. » Allusion au maréchal de Lavardin, grand-père du marquis, autrefois amoureux de Marie de Médicis, et repoussé avec perte.

Cette leçon avait été combinée avec le cardinal. Le pauvre Jarzé, selon madame de Motteville, fut accablé de ce coup de foudre. Il n'osa rien dire pour sa justification. Il sortit du cabinet en bégayant, mais plein de trouble, pâle et défait. La collection de Maurepas renferme ce couplet *sur l'air de la Diablesse*, attribué à Marigny :

Jarzé, fais-tu la cour, ou l'amour
A cette main faite au tour,
Quoi que fasse
Ton audace
Un autre a pris ta place,
Cheval,
Ne sais-tu pas que ce cardinal
Ne souffrira jamais de rival.

Jarzé, ainsi éconduit, raconta sa mésaventure à Condé. Celui-ci trouva hautement mauvais que, sans avis de sa part, Anne d'Autriche eût osé gourmander le rival improvisé de Mazarin. Bon gré, mal gré, il fallut que la reine consentît à revoir Jarzé, à lui accorder le pardon de ses témérités.

Des querelles de tabouret, envenimées par les façons despotiques de Monsieur le Prince, qui se mêla aussi du mariage clandestin du jeune Richelieu avec madame de Pons, froissaient d'ailleurs vivement l'esprit de la reine.

Entrons dans quelques détails sur cet épisode du genre amoroso-politique. Armand de Vignerot, duc de Richelieu, petit-neveu du célèbre cardinal, héritier de son nom et de sa fortune, avait été placé sous la tutelle de la duchesse d'Aiguillon. En 1650, le duc de Richelieu atteignait sa vingt-et-unième année; il commandait le Havre-de-Grâce. La duchesse d'Aiguillon, veuve sans enfants, reportait toutes ses affections sur son jeune neveu, qu'elle cherchait à établir d'une façon splendide, et pour lequel elle avait arrangé un mariage avec mademoiselle de Chevreuse, — parti brillant entre tous. Mais elle était l'amie d'Anne Poussard du Vigean, qui avait perdu depuis 1648 son premier mari, François d'Albret, comte de Pons. Madame de Pons ne possédait point de fortune, n'était plus jeune, et paraissait moins que belle. Pour l'esprit, pour la coquetterie, elle y excellait; et, en vérité, cela tenait de famille, car mademoiselle du Vigean, sa sœur, avait inspiré à Condé, quand il était duc d'Enghien, une passion telle, que le héros, en la quittant pour aller commander la guerre de Flandre, en 1646, se trouva mal devant toute la cour. Madame de Pons, recevant les assiduités du duc de Richelieu, ne sembla

pas dangereuse à la duchesse d'Aiguillon. Bien imprudemment, celle-ci dit un jour à son amie : « Je souhaiterais que cet enfant devînt assez honnête homme pour être amoureux de vous. » — « Prenez-y garde, répondit en riant madame de Pons ; je vous avertis que s'il me parlait d'amour et voulait devenir mon mari, je n'aurais pas le courage de le refuser. » Et la duchesse d'Aiguillon, à ces mots, rit plus fort ; elle plaisantait sur une chose prise au sérieux par la veuve, si bien que, peu après, croyant sa conscience dégagée par suite des imprudentes paroles de madame d'Aiguillon, madame de Pons toléra, encouragea, attisa sans doute la passion naissante du duc de Richelieu. Au bout de quelques mois, le jeune homme caressa volontiers la pensée d'épouser l'amie de sa tante, tout en ne détestant pas, assurément, la charmante mademoiselle de Chevreuse qu'on lui destinait. Ses indécisions, ses perplexités croissaient de jour en jour. Mademoiselle de Chevreuse était si belle ! Madame de Pons était si persuasive ! Malgré le surnom de « laide Hélène » que les courtisans donnaient à cette dernière, la moindre chose pouvait faire pencher la balance en sa faveur, car le duc avait un caractère faible et facile à influencer.

Déjà, par le fait de madame d'Aiguillon, les préparatifs du mariage de son neveu avec mademoiselle de Chevreuse sont commencés ; déjà le jeune Richelieu se décide à suivre les volontés de sa tante, qu'il craint de mécontenter. Adieu les beaux projets de la « laide Hélène ! » Mais une question de politique se mêle à tout ceci. Madame de Pons trouve de puissants auxiliaires dans Condé et dans madame de Longueville, son amie. Si madame de Pons épouse le duc de Richelieu, celui-ci se brouillera avec sa tante. C'est à merveille. Par ce mariage, le gouvernement du Havre-de-Grâce est enlevé au parti de la reine, et voilà le duc de Longueville qui devient maître absolu de la Normandie. Il n'y a pas un instant à perdre. Monsieur le Prince conduit un jour Richelieu, encore hésitant, à Trye (Picardie, Oise), magnifique château de la duchesse de Longueville, où madame de Pons l'a précédé. Puis, sans autre formalité, le mariage est célébré, en présence de Condé et de sa sœur,

jouant les rôles de père et de mère. Le lendemain, les nouveaux époux partent pour le Havre, et « peu s'en faut, observe un contemporain, que cette union ne cause autant de maux aux Français que celle de Pâris et de la belle princesse de Grèce en fit aux Troyens. » La duchesse d'Aiguillon, en apprenant l'événement, s'irrite au suprême degré; madame de Chevreuse ne se contient pas d'indignation. Anne d'Autriche partage leur ressentiment, et envoie au Havre des courriers pour empêcher qu'on y reçoive le duc de Richelieu. Monsieur le Prince, de son côté, envoie dans la même place des messagers, avec ordre de jeter dans la mer, avec une pierre au cou, les gens qui se présenteront de la part de la reine, et bientôt il paraît au Palais-Royal, où il raconte avec une gaîté blessante, avec une hauteur sans pareille, les aventures de la noce clandestine. Anne d'Autriche lui déclare que la duchesse d'Aiguillon fera rompre ce mariage, à cause de l'extrême jeunesse de Richelieu. — « Une telle chose, accomplie devant des témoins tels que moi, ne se rompt jamais, » répond Condé plein d'assurance. Et la reine concentre encore sa colère.

Mais, par ses ordres, de Bar, qui commande au Havre pour la duchesse d'Aiguillon, ne livre pas la citadelle au duc de Richelieu; de plus, il persuade au nouveau marié, dont l'esprit est si tendre et si facile, de conserver la place au roi, de se détacher des intérêts de Monsieur le Prince, et d'écrire à Anne d'Autriche une lettre d'excuses, qui ressemble fort à une demande de pardon et à un serment de grande fidélité pour l'avenir. Les projets de madame de Longueville et de Condé sont déjoués; le gouvernement de la Normandie entière leur échappe.

Au lieu de pousser le parlement à venger Condé, Anne d'Autriche ne se contint plus devant les insolences du héros de Rocroi, qu'elle résolut d'accabler en s'unissant aux frondeurs, en tenant des conférences avec Gondi, que Mazarin embrassa.

Certains de voir la Fronde parlementaire rester neutre, et mettant à profit la vieille jalousie de Gaston d'Orléans contre Condé, Anne d'Autriche agit à l'égard de celui-ci comme elle avait agi en 1648 à l'égard du parlement. Elle

vengea Mazarin, non sans quelque imprudence apparente, mais avec énergie, d'après la nature de son caractère, et avec raison, car sa position vis-à-vis de Monsieur le Prince était devenue intolérable. Une adroite plaisanterie du cardinal sur la bonne figure que ferait Gondi en manteau rouge, l'épée au côté, un chapeau à plumes sur la tête, dissipa les soupçons de Condé, instruit des visites faites à la reine par le coadjuteur, déguisé en cavalier (2 janvier 1650). Décidément, Monsieur le Prince ne s'entendait guère aux ruses de la politique. N'eût-il pas dû comprendre que la Cour changeait de front, qu'elle l'avait laissé se débattre seul avec les frondeurs, pour choisir après la lutte entre les combattants? N'eût-il pas dû craindre que les haines nouvelles ne l'emportassent sur les anciennes? N'eût-il pas dû prévoir la défection de Gondi, personnellement ravi d'être « compté pour quelque chose » dans les événements qui se préparaient, lui qui à différentes reprises avait été « compté pour rien? » Gondi, tout brusquement, se donna à la Cour, non pas seulement dans l'espérance de devenir cardinal, mais au prix de faveurs accordées à ses amis, faveurs dont la plus considérable devait être l'octroi de l'amirauté au duc de Vendôme, avec la survivance à Beaufort. Il tenait dans sa main le roi des halles, satisfait du marché; il put promettre sérieusement que Paris resterait tranquille, si Mazarin osait tenter un coup hardi.

Il s'agissait d'emprisonner Condé, Conti et Longueville. Grosse affaire, assurément, en rapport avec le génie aventureux du coadjuteur, mais capable d'effrayer Gaston d'Orléans, dont cependant le concours était nécessaire. Madame de Chevreuse se chargea de sonder l'oncle du roi, « qui avait inclination pour elle, » a écrit Gondi. Gaston, fort peureux de sa nature, tremblant toutes les fois qu'il venait au parlement, et, dans de certains jours, ne pouvant absolument pas y être mené, tant il éprouvait ce qu'on appelait « les accès de la colique de Son Altesse Royale, » écouta la foule des arguments présentés par madame de Chevreuse; il goûta surtout celui qui montrait Paris exposé à mille sortes de troubles, et mis à feu et à sang. On le brouilla en outre avec La Rivière, en profitant des moyens qu'offrait pour

cela une intrigue d'amour entre Gaston d'Orléans et mademoiselle de Soyon. La belle Soyon, par repentir ou par caprice, s'était tout à coup jetée dans un couvent de carmélites, où elle avait longtemps résisté au violent désespoir de son amant. A force de supplications, celui-ci avait obtenu de sa maîtresse qu'elle revînt au palais du Luxembourg, à condition d'y porter l'habit du cloître et d'y continuer les austérités religieuses. Un pareil traité ne pouvait sortir son plein effet, comme on le pense bien, et mademoiselle Soyon accepta de fréquents tête-à-tête avec Gaston. Parfois elle se montrait soumise aux exigences de cet amour, et assez souvent elle tenait rigueur, en disant qu'elle agissait d'après les bons conseils de l'abbé de La Rivière. Le duc d'Orléans finit par s'irriter contre « les morales » de son favori, et, ayant reçu par écrit du coadjuteur la promesse qu'il remplacerait La Rivière, il lui abandonna toute la direction de sa conduite. Gondi exploita aussitôt l'amour du prince, comme madame de Chevreuse avait exploité sa poltronnerie. Mademoiselle de Soyon, devenue dame d'atours de Madame, par l'éloignement de l'abbé de La Rivière, se lia entièrement à Mazarin. Dominé par sa jalousie contre Condé, par l'une de ces implacables jalousies que fait naître la gloire d'un homme vraiment supérieur au cœur d'une nullité titrée, Gaston entra dans les projets de la Cour ; il abandonna Condé, qui eut à peine le temps de connaître cette défection. Après huit jours de préparatifs secrets, d'amabilités feintes prodiguées par Mazarin à Monsieur le Prince, on procéda à l'accomplissement de l'acte prémédité.

C'était le soir du 18 janvier 1650, au Palais-Royal. L'heure ordinaire du conseil approchait. Anne d'Autriche renouvelait presque la scène de l'arrestation de Beaufort, où elle avait pleuré, et, pour dissimuler son trouble, se plaignait d'un fort mal de tête. Elle s'était jetée sur son lit, au chevet duquel s'assit bientôt la princesse douairière de Condé, qui avait le privilége de la voir à toute heure, et qui lui adressa mille gracieuses questions sur son indisposition. Peu après Condé lui-même, à qui Mazarin avait tiré, sous un prétexte, sa signature pour une arrestation, entra dans la chambre et se plaça dans la ruelle du lit de la reine,

qu'il quitta après quelques insignifiants discours. De là, il passa dans le petit cabinet donnant entrée dans la galerie du conseil, s'entretint avec Mazarin, discuta aigrement avec La Rivière, et, toujours hautain, absolu, emporté, attendit pendant plus d'une demi-heure le prince de Conti et le duc de Longueville, avec lesquels il ne tarda pas à être introduit dans la galerie du conseil. Mazarin, au lieu de les suivre, prit l'abbé de La Rivière par la main, et lui glissa tout bas à l'oreille : « Repassons dans ma chambre, j'ai quelque chose de conséquence à vous dire. » Le cardinal, fort occupé de son dessein, et l'abbé, auquel cette retraite extraordinaire annonçait un grave événement, s'en allèrent ensemble. Pendant ce temps Guitaut, capitaine des gardes de la reine, arrêtait Condé ; Comminges, lieutenant, arrêtait Conti; et Cressi, enseigne, arrêtait Longueville. Mazarin s'était complu à mêler une farce à tout ceci, car Condé avait signé lui-même sa propre arrestation. Un carrosse devait conduire les trois princes à Vincennes.

Aussitôt, un gentilhomme, Boutteville, passant à toute bride sur le pont Notre-Dame, cria au peuple que l'on venait d'arrêter le roi des Halles. A cette nouvelle, on prit les armes. Mais Gondi les fit poser un moment après, en marchant par les rues, avec cinq ou six flambeaux devant lui. Beaufort s'y promena de même, et les Parisiens, voyant que leur héros était sain et sauf, passèrent de l'inquiétude la plus sombre à la plus bruyante jubilation. Ils allumèrent partout des feux de joie, et Boutteville eut à peine le temps de se dérober à la fureur de la multitude qu'il avait abusée par une fausse nouvelle. Condé était si universellement haï! Le duc d'Orléans, n'ayant plus de frayeur une fois le coup d'Etat réussi, manifesta son contentement par ces paroles : « Voilà un beau coup de filet: on vient de prendre un lion, un singe et un renard. »

Les libellistes ne restèrent pas muets. L'un publia le *Récit véritable de ce qui s'est passé à l'emprisonnement des princes*, pièce dialoguée, ssez plaisante, où parlent Condé, le roi, la reine, le cardinal, le Parlement, et Paris enfin; un autre entonna *le Te Deum général de tous les bons Français sur la prise de MM. les princes;* un autre relata *Le*

soufflet de la fortune donné au prince de Condé. Un autre s'écria :

Enrage en ta fureur ; sois noyé dans ta bave.

Dans le *Coup de foudre*, ou l'Echo du bois de Vincennes, on remarqua ces vers sur les incarcérés :

Si quelqu'un leur ouvre la porte,
Je veux que le diable l'emporte,
Et que l'estafier saint Martin
Le tourmente soir et matin.

Le *Retour du prince de Condé dans le ventre de sa mère* renferma cette allusion à la naissance du grand général né dans le château même où on l'enfermait :

Ce fier torrent, dont la rage et l'envie
Ravageaient tout sans ordre ni raison,
S'est englouti dans la même prison
Où il avait reçu l'air et la vie.

Condé, d'abord effrayé de son arrestation, qui lui paraissait « sentir bien les États de Blois, » se montra promptement calme et insoucieux, gai même en apparence. « Amis ! cria-t-il aux gendarmes et aux chevau-légers qui l'escortaient, ce n'est point ici la bataille de Lens ! » Se rappelant l'habileté avec laquelle Beaufort s'était évadé, en 1648, il répondit à quelqu'un qui lui offrait l'Imitation de Jésus-Christ, pour charmer les ennuis de sa captivité : — « Non, non, l'imitation de M. de Beaufort. »

Quand les trois princes furent arrivés dans la chambre qu'ils devaient occuper, ils n'y trouvèrent point de lit pour coucher, et ils passèrent la nuit à jouer aux cartes.

Le comte de Miossens avait été chargé de mener Monsieur le Prince à Vincennes. La voiture du prince s'étant, dit-on, brisée en route, « voilà une belle occasion pour un cadet de Gascogne », insinua Condé à Miossens, qui resta fidèle à la reine et reçut plus tard, pour récompense, le bâton de maréchal. Miossens, à qui Mazarin avait promis cette dignité, rencontra le cardinal sur le Pont-Neuf, l'ar-

rêta, lui promit à son tour cent coups de bâton. « A la bonne heure, dit Mazarin, voilà qui est parler! » Et la nomination de Miossens *maréchal d'Albret* fut signée.

Condé, le précieux prisonnier, ne tarda pas à être transféré à Marcoussis, puis au Havre, sous la garde du comte d'Harcourt, de la maison de Lorraine, surnommé *Cadet-la-Perle*, parce qu'il portait une perle à l'oreille. Condé, placé dans la même voiture que le comte, fit cette chanson longtemps répétée par le public :

Cet homme gros et court
Si fameux dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt,
Tout rayonnant de gloire,
Qui secourut Casal et qui reprit Turin,
Est devenu recors de Jules Mazarin.

Autant Condé supporta avec fermeté, et l'on pourrait dire avec gaîté, sa disgrâce, autant Conti et Longueville, le premier faible de corps, le second déjà vieux, tous deux inférieurs à leurs rôles, tombèrent dans l'abattement. Conti, pour passer le temps, se mit bientôt à apprendre le métier de sorcier, et à évoquer le diable : son frère s'en amusa. Longueville, lui, se recueillit et médita sur les vicissitudes de la politique.

Le parti nobiliaire de la Fronde fut d'ailleurs rudement frappé. La duchesse de Longueville se sauva dans le carrosse de la princesse Palatine, avec le prince de Marsillac; la princesse douairière de Condé reçut l'ordre de se retirer à Chantilly, avec sa belle-fille, le duc d'Enghien son petit-fils, et les enfants de madame de Longueville; des agents mazarins les y gardèrent. Le duc de Bouillon partit pour sa vicomté de Turenne. Il y eut un temps de désarroi parmi les chefs, sans que, néanmoins, les seigneurs désespérassent de mener à bonne fin leurs ambitieuses entreprises : ils attisèrent l'esprit de rébellion dans les provinces. Quant aux parlements, ils maintinrent leur association, et, par suite de leur tolérance, sinon à leur instigation, les libelles contre Mazarin et Anne d'Autriche continuèrent de pulluler.

XIII

Déplorable état des provinces. — La procession du roi René, à Aix. — D'Epernon et la ville de Bordeaux. — Siége du Château-Trompette. — Misères de la Guienne. — Madame de Longueville en Normandie. — Elle « englue » Turenne, à Stenay. — Soulèvements divers. — Faits et gestes de la princesse de Condé. — La Cour de Chantilly. — Pierre Lenet. — Sanglants épisodes en Guienne. — La Cour du château de Turenne. — Séjour à Bordeaux ; plaisirs. — Les vendanges. — Bordeaux traite de la paix. — Les dames du Parlement de Bordeaux aux dames du Parlement de Paris, et réponse de celles-ci. — Entrée et résidence du roi à Bordeaux. — Evénements de Paris. — Requête pour la liberté des princes. — Vie et mort de la princesse douairière de Condé. — Accusations. — Mazarin « achète » Rethel. — Ressources de Gondi. — Le roi prisonnier ; les princes délivrés. — Mazarin quitte Paris et Condé y entre. — Mazarin à Bruel. — Les théatins se dispersent. — Mort et épitaphe de d'Emery.

— Du 18 janvier 1650 au 6 avril 1651. —

Avant l'arrestation de Condé, déjà l'état des provinces était alarmant. Partout licence et anarchie, succédant à la tyrannie fiscale. A vingt lieues autour de Paris, impossible de faire payer tailles, aides et gabelles. Les sergents, honnis dans les campagnes, n'osaient plus se montrer : les impôts ne rentraient pas; sur les rives de la Loire, on vendait publiquement le sel, à main armée. Le Languedoc et le Dauphiné exigeaient qu'on rendît à leurs Etats provinciaux le libre vote de l'impôt dans sa plénitude; le parlement de Grenoble enjoignait aux gens de guerre de sortir du Dauphiné, et « toutes les autres provinces travaillaient à leur libération. » En Provence, malgré la paix de Saint-

Germain, le comte d'Alais, gouverneur, n'avait pas abdiqué « son orgueil furieux et insensé ; il marchait toujours environné de ses gardes et emprisonnait les citoyens sans aucune formalité. » Entre cet homme et le parlement d'Aix, la guerre existait encore. Parent et ami du comte d'Alais, Condé s'était opposé à sa révocation demandée par les frondeurs parlementaires. On avait vu Monsieur le Prince, dans ses jours d'hésitation, menacer de « faire périr sous le bâton » les députés du parlement d'Aix arrivés dans Paris pour y plaider leur cause ; et ceux-ci avaient pu acheter dans la capitale une estampe « à l'honneur de Louis de Valois Angoulême, comte d'Alais [1], » vers l'époque où, dans leur ville, on bafouait l'impopulaire gouverneur.

En effet, à Aix, le jour de la Fête-Dieu (1649), les habitants avaient introduit parmi les personnages de la procession historique dite *du roi René*, un acteur qui, par sa taille, sa démarche et son costume, représentait le comte d'Alais ; à ses côtés marchait une femme dans laquelle on reconnaissait madame la Gouvernante ; les magistrats du semestre suivaient, piteusement accoutrés ; enfin des paysans, vêtus de robes jaunes, chantaient la *farce* ou satire dirigée contre le gouverneur. D'Alais, cruellement offensé, avait envoyé des troupes contre Aix ; le parlement de Provence en avait levé aussi, et un gentilhomme commandait son armée provinciale, dont les enseignes colonnelles portaient ces mots en langue latine : *Pro patria mori vivere est* (mourir pour la patrie, c'est vivre). Plusieurs rencontres avaient eu lieu, jusqu'en septembre 1649, où une réconciliation s'opéra entre le parlement et le gouverneur.

L'emprisonnement de Condé mit une sorte de frein au despotisme du comte d'Alais. De ce côté, du moins, rien de grave ne s'éleva plus. Mais si le vainqueur de Rocroi avait soutenu, aimé le gouverneur de Provence, en revanche il avait poursuivi de sa haine le duc d'Epernon, gouverneur de Guienne, que Mazarin protégeait, comme on protége le père d'un homme à qui l'on veut marier sa nièce :

[1] Par Grég. Huret. *Cartons de la Biblioth. impér.*

nous n'avons pas oublié les projets du ministre sur le duc de Candale, ni les fureurs de Condé à ce propos.

D'Epernon et le parlement de Bordeaux étaient en guerre dès avant le siége de Paris. La paix de Saint-Germain n'avait que momentanément suspendu les hostilités; elles recommencèrent, quand le gouverneur voulut élever çà et là des forts sur la Dordogne et une citadelle à Libourne. Pourquoi ces châteaux? se demandaient les bourgeois bordelais. Pour abriter la tyrannie du duc, soupçonné de crimes atroces, accusé d'avoir empoisonné sa première femme, et tellement mal famé, que le bel esprit Bautru fit un livre ayant pour titre : *Les beaux traits de la vie de M. le duc d'Epernon*, avec le reste du volume en blanc. Interrompus bientôt par un accord entre le gouverneur et le parlement, les travaux furent, peu après, non-seulement repris, mais activement poussés. Le peuple de Bordeaux s'indigna, et, avec permission des magistrats, six mille hommes armés allèrent à Libourne chasser les travailleurs, pour se voir, au retour, tailler en pièces par les troupes du duc d'Epernon. Le combat se termina par un massacre. Les battus furent vertement réprimandés par Anne d'Autriche, qui interdit le parlement, et d'Epernon rentra dans Bordeaux comme un triomphateur (24 juillet 1649). Triomphe de courte durée, car les Bordelais ameutés dispersèrent spontanément la suite du duc, faillirent s'emparer du duc lui-même, qui pourtant s'échappa sain et sauf du palais de justice où il était venu faire vérifier les lettres-patentes d'interdiction.

Or, pendant que des députés étaient partis de Bordeaux pour la capitale, afin de justifier l'émeute et d'obtenir l'appui du parlement de Paris, les magistrats bordelais rendirent un arrêt par lequel, « considérant que des massacres, pillages, ruines, ravages, démolitions de maisons, étaient journellement commis par les ordres du sieur duc d'Epernon; qu'il avait été tiré, par ses troupes, plus de quatre mille coups de canon sur la ville, et qu'après tant de désolations réitérées et de fois violées, il serait impossible d'entretenir avec lui la correspondance nécessaire pour le service du roi; il déclarait ledit sieur duc d'Epernon

perturbateur du repos public, faisait inhibitions et défenses à tous gentilshommes et sujets du roi de le suivre et d'exécuter ses ordres. » D'Epernon était traité comme son protecteur Mazarin; les Bordelais suivaient, à distance de lieu et de temps, l'exemple des Parisiens. Troupes levées, général nommé par le parlement, boutiques fermées, attaque (5 octobre 1649) et réduction du Château-Trompette, rien ne manqua à cette Fronde provinciale, encore plus bénigne cependant que la Fronde parisienne. Le Château-Trompette avait capitulé. « Au moment où la garnison allait sortir, dit la relation du siége, il commença à tomber une pluie si grosse et si importune, qu'il était de tout impossible de demeurer parmi la campagne, ce qui fut cause que par courtoisie on laissa la garnison dans le château le jour entier et la nuit suivante. » Malgré ces formes douces, la Guienne était en guerre civile : « on y pillait, violait et brûlait, » assurait un président du parlement de Paris. « Nous avons vu, disaient les magistrats, égorger les prêtres au pied des autels, violer des filles en présence de leurs pères, et des femmes sous les yeux de leurs maris; et cela dans l'enceinte du sanctuaire. Nous avons vu le saint ciboire où étaient les hosties consacrées exposé en vente par les soldats que commandait le duc d'Epernon. » Ils ajoutaient : « Ce duc a changé sa qualité de gouverneur en celle de désolateur de sa patrie; il a été assez hardi pour faire battre monnaie à son coin, à la face du parlement. Il s'attribue la qualité de prince; il exige celle d'*Altesse*, qui n'appartient en France qu'aux princes du sang. Il a fait assommer à coups de bâton un huissier de la cour qui allait lui signifier un arrêt. »

Anne d'Autriche voulait que Bordeaux rentrât dans le devoir avant de lui rendre justice ; Condé n'aspirait, lui, qu'à voir d'Epernon disgracié.

Les choses en étaient là, dans le Midi, lorsqu'on emprisonna les princes. La Normandie, où madame de Longueville se réfugia d'abord, ne se montra pas disposée à un soulèvement. Mazarin avait fait poursuivre la belle frondeuse qui, voyant ses espérances déçues, s'était dirigée à pied de Dieppe vers un petit port. Là elle n'avait trouvé

que deux bateaux de pêcheurs, et s'était sans prudence embarquée contre l'avis des mariniers. Tombée à la mer, ayant manqué se noyer, elle revint à terre, prit des chevaux pour elle et sa suite, erra quinze jours durant, et monta enfin au Hâvre sur un vaisseau anglais qui la transporta à Rotterdam. Cette odyssée n'éteignit point l'ardeur politique de madame de Longueville; notre héroïne traversa la Flandre, et rejoignit bientôt Turenne à Stenay, place forte sur la Meuse, dont la prévôté avait été donnée à Condé.

Turenne appartenait alors au parti de la Fronde, comme on sait; il mettait à exécution les menaces qu'il avait adressées à Mazarin, pendant le blocus de Paris, quand il lui avait écrit : « qu'il éprouvait un chagrin extrême de voir son frère se mêler de ces désordres; qu'il ne ferait jamais rien contre la fidélité qu'il devait au roi; mais que le blocus de Paris lui semblait une démarche bien hardie dans un temps de minorité; et que si le cardinal continuait à traiter le peuple avec tant de sévérité, il ne devait plus compter sur son amitié. » En effet, Turenne était devenu l'ennemi de Mazarin. Séduit, « englué, » selon l'expression de Michelet, par les charmes de madame de Longueville, il se déclara « lieutenant-général pour le roi, à l'effet d'obtenir la liberté des princes, » après s'être formé un petit corps d'armée composé presque entièrement d'officiers et de soldats des régiments appartenant aux princes captifs, et licenciés comme suspects.

La Fronde nobiliaire, à son début, eut Stenay pour quartier général. Madame de Longueville, non moins active dans cette ville qu'elle l'avait été à Paris, entretint correspondance avec tous les gens du parti, et Turenne agit d'après les inspirations de cette héroïne, qui publia à Bruxelles un curieux manifeste, pour donner du zèle aux frondeurs de toute la France. Ce manifeste était dirigé contre la Cour, qui, par déclaration du roi (7 mai 1650), avait regardé madame de Longueville « et ses consorts » comme criminels de lèse-majesté, si, au bout d'un mois, ils n'étaient pas rentrés dans le devoir. On y accusait Mazarin d'avoir juré la perte de toute la famille de Condé. Turenne

leva une armée, et traita avec les Espagnols dont il obtint des subsides. Bientôt des placards séditieux, portant son nom, furent affichés dans Paris, et un homme qui voulait arracher un de ces placards fut tué au bout du Pont-Neuf.

Cependant, et peu à peu, la noblesse se souleva en Bourgogne, en Normandie, en Provence et en Guienne, comme aux temps de féodalité. Les deux premières provinces, faiblement dirigées, se soumirent, à l'arrivée d'une armée royale, devant Mazarin et le petit roi ; mais la quatrième tint ferme contre la Cour, chose facile à s'expliquer, lorsqu'on sait quels personnages excitaient l'enthousiasme en Guienne, — la princesse de Condé avec le duc d'Enghien, son fils, avec son intelligent factotum, Pierre Lenet, autrefois procureur général au parlement de Dijon. Oui, la femme de Condé, la femme que le héros avait assez mal traitée depuis la mort de Richelieu, son oncle, s'était échappée de Chantilly (avril 1650) ; elle avait voulu venger son mari et conduire le duc d'Enghien à Montrond d'abord, puis à Bordeaux, au milieu des amis de Monsieur le Prince. Aussi, surpris de ce dévoûment conjugal, Condé, arrosant des œillets dans le château de Vincennes, dit-il un jour à d'Alençay, son chirurgien : « Aurais-tu imaginé que ma femme ferait la guerre pendant que je cultiverais mon jardin ? » Il faut savoir que Pierre Lenet, dont la famille était depuis plusieurs années singulièrement attachée à la maison de Condé, avait redoublé de zèle. Un complot militaire, organisé par lui, afin d'arrêter Mazarin au milieu de l'armée, de le prendre pour otage et garant de la liberté des princes, de s'en défaire même, au besoin, avait été découvert. Avec un tel serviteur, plein de fidélité et de « manœuvre, » que ne devait-on pas oser en des circonstances si critiques ?

Dans la Cour de Chantilly, depuis l'emprisonnement des princes, on comptait peu de gentilshommes résidents ; mais Lenet y attirait tous les jours beaucoup de jeunes officiers, dont les uns venaient prendre des ordres pour la guerre qu'ils pensaient prochaine, dont les autres venaient faire leurs adieux aux nobles compagnes de madame la princesse. Ce n'étaient que visites, promenades, rendez-vous,

mystérieux entretiens sous des berceaux fleuris ; ce n'étaient qu'adieux tendres et amoureuses épitres ; confidences qui inspiraient madrigaux et chansons ; jalousies qui engendraient soupirs, regrets et élégies. Croyons bien que le sort des prisonniers occupait médiocrement tant de cervelles évaporées, et que les courtisans de Chantilly auraient fini par oublier Condé, Conti et Longueville, si des exprès du duc de Bouillon n'eussent mandé auprès de lui la princesse et son fils, si Lenet, ne sacrifiant pas les affaires aux plaisirs, n'eût interrompu les agréables passe-temps de cette cour surveillée.

Non découragé par l'insuccès de son complot contre Mazarin, Lenet s'efforça d'aviver l'énergie de la princesse de Condé, puis il essaya de tromper la vigilance des agents du cardinal à Chantilly. On trompa le principal espion de Mazarin, en supposant que la princesse était malade, en lui substituant l'une de ses filles qui lui ressemblait fort, et que l'on coucha dans une chambre obscure ; le fils d'un jardinier, du même âge que le petit duc d'Enghien, fut mis en sa place. Voilà comment s'était effectuée, à l'insu de la régente, la fuite de la princesse à Montrond.

Bientôt la Guienne devint un champ de bataille. Bouillon et Marsillac se rendirent avec leurs troupes à Bordeaux, qui résista vigoureusement à l'armée royale et ne capitula que par suite des retards de la flotte espagnole envoyée à son secours. Nous ne pouvons entrer ici dans aucuns détails militaires de la guerre civile ; mais, comme exemple de l'animosité des deux partis, il convient de citer la fin horrible du baron de Canolle, major du régiment de Navailles. Pris par les frondeurs bordelais, il demeurait librement à Bordeaux sur sa parole. Pendant le siége, et par représailles, quand Anne d'Autriche fit pendre le commandant du château de Vayres, sur la Dordogne, pour avoir « tenu contre une armée royale, » on alla chercher Canolle dans une maison où il jouait avec des dames, et on le mena sur le port, pour y être pendu. Le baron demanda un confesseur. « Non, répondit-on ; il est *mazarin*, il doit être damné » (août 1650). Qui s'aviserait de dire, en présence de tels faits, que la Fronde ne présentât pas un

caractère sérieux? Quand deux adversaires s'entre-tuent pour des causes futiles, leur combat est-il pour cela moins sanglant? Jugeons les événements par les résultats heureux ou déplorables qu'ils amènent, plutôt que par les plans qui les font surgir.

Les faits sérieux, dans les provinces comme à Paris, se produisaient à côté de frivolités sans nombre; la pendaison du commandant du château de Vayres, et celle du baron de Canolle, n'interrompaient point les gais loisirs des courtisans de la princesse de Condé.

Les habitudes contractées dans Chantilly s'étaient transportées dans le château de Turenne, en Limousin, demeure très fortifiée, située près de la source de la Tourmente et sur un rocher escarpé. Des fenêtres de ce château, on voyait les feux des soldats royalistes, et pourtant on y passait les journées au milieu de splendides *galas*, avec les divertissements les plus variés. Tout y avait des allures chevaleresques : tables perpétuellement dressées dans la salle principale, où, quand les potages étaient desservis, on portait les santés des héros de la Fronde, en buvant à genoux, dans de grands gobelets à l'allemande, le chapeau bas, l'épée nue en main, à la liberté de Monsieur le Prince; protestations fréquentes du duc de Bouillon jurant de mourir pour Condé, et de ne point remettre son épée au fourreau tant que les princes seraient emprisonnés! Et puis, dans les jardins du château, après les repas, des danses de paysans devant les héroïnes! Chiffres amoureux et galantes devises incrustés sur les troncs d'arbres! Entretiens passionnés mêlés aux conciliabules avivés par Lenet!

A peine la princesse de Condé eut quitté le château de Turenne pour venir sur la Dordogne et à Bordeaux, qu'avec elle se déplacèrent le plaisir et le danger, réunis. Bordeaux était assiégé. Eh bien, la population entière faisait des préparatifs de défense, comme s'il se fût agi d'organiser une fête. On disposait tout avec gaîté, entrain, galanterie. Les plus nobles seigneurs traçaient, conduisaient les ouvrages, sans cesser de penser aux belles dames, et de les courtiser. Des Bordelaises titrées portaient de la terre dans des paniers enrubannés; madame de Condé mettait la

main à l'œuvre, et le jeune duc d'Enghien, ayant le meilleur air sur son petit cheval blanc, se popularisait en visitant les ateliers. Aussitôt que le jour tombait, Marsillac, en cavalier attentionné, amenait des violons, prodiguait les rafraîchissements de fruits et de confitures. On dansait et faisait bonne chère. Sur le tard, la princesse de Condé songeait à regagner son hôtel; elle remontait dans une élégante galère, aux voiles brodées en or, et chargées de devises, parmi lesquelles la sienne flamboyait : une grenade en feu avec le mot *coacta*. Elle traversait la Gironde; et quatre ou cinq cents navires de marchands, richement pavoisés, l'honoraient de salves d'artillerie à son passage.

Cela charmait les gens de Bordeaux, qui chantaient et dansaient toute la nuit, pour recommencer le lendemain cette existence hybride, jocoso-héroïque.

A vrai dire, le travail devenait nul, le commerce expirait dans la ville, et l'enthousiasme dura autant que la morte saison des affaires.

Mais, le mois d'octobre approchant, mois des vendanges et des profits commerciaux pour la ville révoltée, les propriétaires de vignobles, les faiseurs de vins de Bordeaux, ne laissèrent pas que de réfléchir; leur ardeur pour pousser la guerre jusqu'aux dernières extrémités s'attiédit considérablement; bientôt ils ne voulurent plus « que la paix et les vendanges. » La Cour fit des offres. Après une longue délibération, dans laquelle, au désespoir de Lenet, « les vendanges eurent plus de part que la volonté du plus grand nombre de messieurs du parlement, » les offres furent acceptées. Anne d'Autriche traita (1er octobre) avec les Bordelais, qui ouvrirent leurs portes, et auxquels elle accorda une amnistie générale.

La princesse de Condé eut permission de se retirer à Montrond, avec son fils, et leurs officiers et domestiques; Bouillon et Marsillac obtinrent le même avantage, ils se rendirent dans leurs terres. Puis le jeune Louis XIV entra dans Bordeaux (5 octobre), ayant à ses côtés sa mère, le duc d'Anjou, Mademoiselle, fille du duc d'Orléans, Mazarin, le maréchal de la Meilleraie, toute la Cour enfin. Un arrêt du parlement de Paris avait supplié le roi de par-

donner à la ville de Bordeaux, et Louis XIV, dès son entrée, avait en effet pardonné.

L'intervention du parlement de Paris dans les affaires de Guienne inspira aux dames du parlement de Bordeaux (26 septembre 1650) l'idée d'envoyer une lettre aux dames du parlement de Paris. Toute l'imagination gasconne y brillait. Les Bordelaises disaient, entre autres choses : « Nous nous servons des plumes de nos casques pour vous écrire, encore eût-ce été avec le sang de nos ennemis, sans que vos yeux, remplis de douceur, eussent été blessés de cette peinture. » Elles racontaient les troubles en détail, exaltaient les vertus guerrières de leurs maris, et faisaient des vœux pour que les dames du parlement de Paris, imitant l'antiquité, « prononçassent elles-mêmes les oracles de la justice, » car alors, ajoutaient-elles, « il ne faudrait plus d'avocats; chacun voudrait vous parler et voir la majesté de vos visages. Par un mépris, par un dédain, vous châtieriez plus les coupables que par les bourreaux et les supplices. Qu'il serait beau de voir toutes les parties également satisfaites des arrêts qui sortiraient de votre bouche ! Il est vrai qu'il y aurait lieu de craindre de voir les plus innocents chercher à devenir coupables, pour être vos prisonniers, et ceux que vous voudriez mettre en liberté, refuser de sortir de vos prisons qui auraient pour eux tant de charmes ! » Les dames du parlement de Paris, flattées par cette épître *précieuse*, ne demeurèrent pas en reste de politesse ; elles répondirent on ne peut plus galamment à « leurs sœurs » du parlement de Bordeaux, à qui elles donnèrent le titre « d'illustres amazones. » Cela sentait son Scudéri tout pur; cela s'accorde bien avec l'importance du rôle des femmes dans la Fronde; cela nous montre tout le cas que le sexe faisait de l'héroïsme de la princesse de Condé et de madame de Longueville.

Le cardinal espérait sans doute que l'entrée triomphale du roi dans Bordeaux amènerait des résultats définitifs ; un *Te Deum* en musique fut chanté dans l'église métropolitaine, après que l'archevêque eut adressé une belle harangue à leurs Majestés; le parlement bordelais alla visiter la reine; le 13 octobre, l'Hôtel-de-Ville donna un

bal splendide. Louis XIV, pour s'attacher le cœur des Bordelais, montait quelquefois à cheval, et, accompagné d'une cour brillante, se promenait fréquemment sur le port et dans les principales rues de la ville. Chacun d'admirer l'air majestueux du jeune roi, de l'accueillir avec des vivats, de lui souhaiter mille prospérités; Mazarin seul trouvait devant lui des visages soucieux, des gens prêts à l'invectiver. Louis XIV paraissait se plaire à Bordeaux, où il resta dix jours, d'où il partit dans une ravissante galère pour Blaye et Paris.

Emerveillé de la réception faite à la Cour par les Bordelais, le cardinal ne doutait pas que le séjour de Louis XIV à Bordeaux ne dût suffire à calmer la Guienne, comme le voyage d'Anne d'Autriche à Rouen, en février, avait calmé la Normandie, comme la présence de la Cour au siége de Bellegarde, en mars et avril, avait calmé la Bourgogne. Mazarin se trompait fort, et, selon les expressions de Retz, « le bonheur lui montait trop à la tête. » Le traité conclu avec les Bordelais ressemblait au traité de Saint-Germain. « Ne vous mettez pas en peine, madame, avait dit un bourgeois de Bordeaux à la princesse de Condé, lors des préliminaires, nous recommencerons après vendanges. » A peine les raisins eurent été mis dans les pressoirs, que la politique reprit le dessus et succéda au culte des intérêts matériels, dans l'âme des Bordelais.

Le jour où la Cour rentrait à Paris (15 novembre), Condé, Conti et Longueville étaient dirigés de Marcoussis sur le Havre : ils avaient séjourné environ trois mois dans le donjon de Marcoussis, où ils avaient été transférés le 28 août. Mais au moment même où le cardinal croyait triompher, les vieux frondeurs, par le fait de Gondi, s'unirent aux partisans des princes. Saint-Eglan, gentilhomme du duc de Beaufort, avait été assassiné (29 octobre) dans la rue Saint-Honoré, par une douzaine de voleurs. Cela donnait lieu à mille conjectures. On accusa Mazarin d'avoir voulu faire tuer le roi des Halles, dont le carrosse était occupé par le malheureux Saint-Eglan. On s'était trompé, disaient bien des gens; les assassins avaient cru frapper Beaufort.

Certains faits avaient été les avant-coureurs de l'union des deux Frondes. En août 1650, le duc d'Orléans avait été traité de « mazarin » dans la grande salle, au Palais, sans doute parce que la régente l'avait investi, en son absence, du gouvernement du pays au nord de la Loire. Par suite des affaires de Guienne, on avait craint une émeute au Palais, où l'on acceptait la cause bordelaise avec une sorte d'enthousiasme. Des conventions furent signées et suivies d'un traité général auquel Gaston d'Orléans adhéra le dernier, après qu'on l'eut traqué entre deux portes, après qu'on lui eut, comme par force, mis la plume à la main. Une pareille coalition contre Mazarin suffisait à contrebalancer la victoire que celui-ci avait obtenue sur la noblesse frondeuse de Bordeaux. Les magistrats de la grand'chambre portèrent dans un banquet, le jour après la St-Martin, « la santé de ceux qui assistaient l'année précédente à pareille fête. » Ils désignaient Condé. Une requête de sa femme, tendante à la mise en liberté des princes, occupa les compagnies (fin novembre et 7 décembre). De plus, la mort de la princesse douairière de Condé, à Châtillon-sur-Loing (décembre), servait la cause des augustes prisonniers; bien des gens pensèrent que la mère de Condé et de Conti, que la belle-mère de Longueville avait succombé sous le chagrin. C'était une supposition gratuite, car si la princesse ne mourait pas de vieillesse, puisqu'elle n'atteignait que sa cinquante-septième année, encore devait-on se rappeler les agitations de toute sa vie. Charlotte-Marguerite de Montmorenci avait brillé à la cour dès l'âge de quinze ans, au point de tourner la tête au Béarnais, Henri IV; son père l'avait destinée à Bassompierre, et celui-ci, malgré le goût qu'il ressentait pour sa future épouse, avait renoncé au mariage, par condescendance aux projets du roi. Sully gourmandait fort Henri IV à propos de sa passion violente pour mademoiselle de Montmorenci, mais, nonobstant les conseils du sévère ministre, le Béarnais maria la belle demoiselle avec le prince de Condé, « pour abaisser le cœur au prince et lui hausser la tête, » disait une méchante langue. Mariée, la princesse de Condé avait été poursuivie à outrance par Henri IV et gardée à vue, mais mal gardée par

son époux. Le roi s'était avisé de vouloir enlever l'objet de sa passion, alors que la princesse résidait à Bruxelles, et beaucoup de gens assuraient que la jeune femme donnait les mains à ce projet, si bien que Condé, craignant pour sa propre sûreté, crut faire prudemment en laissant sa femme dans les Flandres et en se retirant à Milan. L'assassinat de Henri IV avait amené un raccommodement entre les époux; Charlotte prouva bientôt sa sincérité, quand Louis XIII fit embastiller le prince de Condé dont les prétentions étaient devenues quasi-royales. Pendant plus de deux ans, elle partagea la captivité de son mari; puis, après sa délivrance, elle agit constamment dans les intérêts de son illustre maison. On voit par ces courts détails combien la princesse de Condé avait éprouvé de vicissitudes, et l'exemple qu'elle avait donné à sa belle-fille, Clémence de Maillé, en ce qui concernait les vues du vainqueur de Rocroi devenu chef de la Fronde.

Non-seulement il parut plusieurs oraisons funèbres de la douairière de Condé, mais sous ce titre : *Tombeau de madame la princesse douairière,* on publia une pièce de vers latins et français, dans laquelle nous lisons :

O barbare! ô sanglant trophée!
Fut-il jamais crime plus noir!
Elle est morte sous le pressoir
De mille angoisses étouffée,
Spectacle lamentable à voir!
Mère de trois enfants elle meurt solitaire.....
.....O honte!
Un ignoble Sicilien,
Ou, pour n'oublier pas le massacre ancien,
Un bourreau de Français, qui d'honneur ne tient compte,
Fait toutes ces horreurs au mépris de nos lois;
Et nous le souffrons, nous François [1]!

Reprocher la mort de la douairière de Condé à Anne d'Autriche et à Mazarin, c'était ajouter une machine de

[1] Dans la collection des *Mazarinades* de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

guerre à toutes celles que l'on disposait contre les partisans de la Cour. Quelle auréole d'infortune pour Monsieur le Prince! sa mère expirait « victime des tyrannies de l'Italien; » sa femme et sa sœur se conduisaient en héroïnes dans la Guienne! Malheureuse famille de Condé, aussi persécutée que glorieuse! Les choses tournèrent de telle façon que le parlement, sans cependant accomplir d'actes éclatants comme par le passé, redoublait d'acharnement en ses rancunes contre le cardinal, et oubliait les formes autrefois si dédaigneuses de Monsieur le Prince. Quand les magistrats se levaient de leurs siéges, on entendait crier dans le Palais de Justice : « A bas le Mazarin! » Un poète venait d'imprimer des *Stances* sur l'anagramme de Jules le cardinal (Lardés ce villain); un écrivain avait relaté *Les quarante-cinq faits criminels du cardinal Mazarin*, « que les peuples instruits envoient à ceux qui ne le sont point, » pamphlet dans lequel on accusait le ministre d'avoir voulu faire peser la taille sur les privilégiés et la noblesse.

Aussi, lorsque dans la Champagne, à sept lieues de Rethel, entre les villages de Semide et de Sommepy, Mazarin et le maréchal du Plessis remportèrent sur Turenne et les Espagnols réunis une victoire décisive (15 décembre 1650), par suite de laquelle il ne resta plus à l'Espagne qu'une ville française, Mouzon, sur la Meuse, les Parisiens se réjouirent médiocrement. On se moqua de « l'Espagnol berné sortant de la France; » on *pourtraicta* le « senor Descarabonbardo jouant de la guitare, » et le « capitaine Fracasse » qui disait :

Je suis un vray foudre de guerre,
Invincible dans les dangers,
Et mon haleine est un tonnerre
Contre les efforts étrangers.
Aussy je viens pour desfier
La faim qui dompte les plus braves,
Ayant pour me fortifier
Des aulx, des oignons et des raves.

Les cartons de la Bibliothèque renferment plusieurs gravures satiriques sur le même sujet. Mais on railla les vaincus,

sans rendre justice aux vainqueurs. C'étaient pourtant des succès vraiment nationaux : en battant Turenne on avait battu aussi les étrangers. Hélas! la passion politique est aveugle autant et plus même que les autres; peu de gens surent gré au cardinal de s'être mis, pendant la bataille, et bien qu'il eût la goutte, à la tête du régiment des gardes. L'auteur de « l'Ombre de madame la princesse, apparue à la reyne, au parlement et à plusieurs autres, » imprima : « Mazarin a pris une bicoque qui pouvait tenir deux jours, avec les escus dont il a ébloüy le gouverneur, et encore il l'a acquise avec plus de perte de François que d'Espagnols, n'est-ce pas un admirable stratagème de sa conduite pour se faire admirer, ou plutôt pour le faire rougir de honte ! » Le libelliste assura que la poudre employée à allumer des feux de joie pour célébrer ce prétendu succès valait infiniment plus que l'importante place gagnée; il s'écria :

Si Mazarin a pris Rethel,
Ce n'est pas avec ses prouesses;
L'or l'a fait, que sert donc l'autel,
Pauvre peuple, que tu lui dresses?
Cet avare vient libéral,
Mais c'est pour te faire du mal...

Il conseilla enfin à la France « de joindre au *Te Deum* des forts un *Libera nos* pour ses morts, » et déclara que Mazarin « faisait publier ses grandes bassesses comme de prodigieux miracles. » Un poète publia ces mauvais vers :

On doit au cardinal rémunération;
Sans cet absent vainqueur on n'eût rien fait qui vaille;
Il a mené nos gens à l'expédition,
    Et de loin gagné la bataille
Ainsi qu'un badaud fait la prédication.

Au parlement, la prise de Rethel occasionna quelques volte-face, notamment celle du conseiller François Menardeau, ancien frondeur. Celui-ci proclama que le cardinal Mazarin était tout le bonheur de la France, qu'il était cause du gain de la bataille de Rethel, comme de toutes les autres victoires gagnées dans les campagnes précédentes;

il loua la sagesse de sa conduite, la bonté de son cœur, et conclut à « maintenir messieurs les princes en sa garde, » parce qu'il en aurait un soin particulier, ainsi que du reste de l'Etat. Les paroles de Menardeau, prononcées le jour même où, par un *Te Deum*, on remercia Dieu de la victoire de Rethel (20 décembre), ne furent pas mal accueillies, soit par l'assemblée, soit par le peuple lui-même qui remplissait les salles et les galeries du palais. Redoutant une défection générale, Gondi se servit de tout son esprit. Il demanda au parlement qu'on s'occupât « de la réconciliation intérieure, » après avoir taillé en pièces l'ennemi du dehors.

Habile homme que ce coadjuteur pour ranimer les cendres presque éteintes, pour galvaniser un parti déjà demi-mort! Bientôt un conseiller osa proposer de déclarer nul, tant que les princes gémiraient en prison, tout mariage contracté avec des parents de Mazarin, et, conformément à l'opinion du duc de Beaufort, un arrêt porta (30 décembre) que « très humbles remontrances seraient faites au roi et à la reine régente sur l'emprisonnement des trois princes et pour demander leur liberté, » comme aussi « que le duc d'Orléans serait prié d'employer son crédit et autorité pour obtenir ce que l'on demandait avec tant de justice. »

Anne d'Autriche prétexta de sa santé pour ne pas fixer de jour d'audience aux gens du roi. Le lendemain (31 décembre), Mazarin arriva dans Paris, et n'y trouva que des visages hostiles, en dehors de ses amis personnels. Visant à amener une rupture entre la vieille Fronde et le parti des princes, il ne tarda pas, cependant, à vivre en grande familiarité avec le duc d'Orléans, ce prince qui n'avait pas seulement le respect de lui-même. La *Gazette* apprit au public que, dans un souper donné chez le cardinal (3 janvier 1651), « tout s'était passé avec beaucoup de liberté. » Le duc d'Orléans y assistait. Un gentilhomme proposa « de jeter le coadjuteur par les fenêtres. » Et les courtisans, au Palais-Royal, d'admirer beaucoup ces prouesses, de se moquer des frondeurs et de célébrer hâtivement la résipiscence des princes!

Plaisanter n'est pas répondre, et le parlement attendait

une réponse à ses remontrances. La reine qui, apparemment rétablie, avait reçu enfin la députation des magistrats (20 janvier), fit de belles promesses. Montrant déjà ce qu'il devait être un jour, Louis XIV, au contraire, avait dit à Anne d'Autriche que « s'il eût cru ne point lui déplaire, il eût fait taire le premier président (Molé) et l'eût chassé. » On allait travailler à la liberté des princes, pourvu que Turenne et « madame de Longueville » désarmassent; une abolition générale serait dès à présent publiée (30 janvier).

Cette réponse ne contenta point le parlement, qui délibéra, et auquel Gondi se plut à raconter un entretien qui s'était passé au Palais-Royal entre le duc d'Orléans et Mazarin, brouillés de nouveau. Le cardinal avait comparé les frondeurs aux Cromwell et aux Fairfax. Quelle abomination! pensèrent les magistrats. Le ministre les assimilait, bien faussement d'ailleurs, aux héros de la révolution anglaise. Cela soulevait leur indignation, cela criait vengeance.

Heureux de voir le duc d'Orléans « se joindre inséparablement à la compagnie » (4 février), et faire devant lui une violente sortie contre Mazarin, le parlement, toutes chambres assemblées, arrêta, au milieu de longs bravos, « que le roi et la régente seraient très humblement suppliés d'envoyer au plus tôt lettre de cachet pour mettre en liberté les deux princes du sang et le duc de Longueville, comme aussi d'éloigner le cardinal Mazarin de la personne du roi et de ses conseils. » Dans des rassemblements très tumultueux, le peuple aussi menaça la vie de Mazarin, qui, malgré la persistante énergie d'Anne d'Autriche pour lui conserver le ministère, courba la tête devant la haine publique, et partit (6 février soir) de Paris, du Palais-Royal, sous un costume de cavalier, avec deux gentilshommes, ou seulement accompagné du comte de Broglie. Il suivit la rue de Richelieu, s'adjoignit, à la porte de la ville, trois cents gentilshommes, se rendit à Saint-Germain, et de là s'achemina vers le Havre, où il voulait voir les princes. Encore se fit-il grand bruit au parlement, le 8 février, sur ce que, disait-on, le cardinal était encore à Saint-Germain.

Ce départ offrait aux magistrats une occasion inespérée

de bannir du royaume Mazarin, ses parents et ses domestiques ; ils en profitèrent et envoyèrent prier la reine d'exclure à l'avenir des conseils du roi tous étrangers, même naturalisés, et toutes personnes « ayant serment à d'autres princes que le roi » (7 février). Anne d'Autriche était presque prisonnière au Palais-Royal, où elle avait voulu se loger malgré ses femmes, qui lui conseillaient de choisir plutôt le Louvre, parce que, « en cas d'émeute, » elle pourrait facilement gagner la Porte-Neuve (depuis Porte de la Conférence), située au bout du jardin des Tuileries. Le voisinage des halles effrayait la Cour, mais non la fille de Philippe II, qui se sentait capable de rivaliser de bravoure avec les grandes frondeuses. Il déplaisait fort à Anne d'Autriche de lire l'*Apothéose de madame de Longueville* et le *Temple de la déesse Borbonie*, publiés à la glorification de la sœur de Condé entreprenant de délivrer les princes. Pourquoi ne se comporterait-elle pas, elle aussi, comme une héroïne, et ne braverait-elle pas tous les dangers ?

Le peuple, soulevé par Gondi, enveloppa le Palais-Royal, quand la régente eut été accusée par Gaston d'Orléans, en plein parlement (10 février), de vouloir emmener le roi hors de Paris ; le peuple demanda à voir Louis XIV, à le voir, ce qu'on appelle voir. Anne d'Autriche, avertie, eut le temps de débotter l'enfant royal et de le remettre au lit. Les officiers des milices bourgeoises, ayant envahi le palais, furent calmés dans leur inquiétude et dans leur courroux. Louis XIV, couché, dormait ou faisait semblant. Alors les bourgeois parurent se repentir de leurs façons un peu brutales, et ils défilèrent bien respectueusement, retenant leur souffle, comme dit Michelet, s'écoulant sur la pointe du pied, devant le roi endormi. Mais, malgré tout, Anne d'Autriche avait eu peur, et elle donna, sans conditions aucunes, l'ordre d'élargir les princes.

Cet ordre tant réclamé avait été remis au secrétaire d'état, M. Phélippeaux, marquis de la Vrillière (11 février), qui partit aussitôt pour le Havre, en compagnie de Marsillac, de Viole, et autres gens désignés par la reine.

Délivrer les princes! mettre Mazarin de côté! certes,

voilà du nouveau et de l'imprévu. Quelque chose d'assez étonnant encore, de fort inexplicable, allait se passer. Le cardinal, voyant qu'il n'y avait plus d'accommodement possible entre lui et Paris, s'imagina de se rendre auprès des princes prisonniers; et, devançant la Vrillière au Havre, il annonça (13 février 1651) la bonne nouvelle à Condé, Conti et Longueville. Il les fit sortir sans attendre les ordres du roi, tant il était maître de leur sort, lors même qu'il voulait paraître n'avoir plus d'autorité dans le royaume. Tous, libérateur et libérés, partagèrent un bon repas; puis, quand Mazarin eut cherché à se disculper, sans persuader; quand les princes furent montés en carrosse; quand Mazarin eut devant eux fléchi son épine dorsale, quand il leur eut demandé leur protection, Monsieur le Prince poussa un grand éclat de rire. Non comme un brave qui se moque en face d'un autre homme, mais comme un écolier qui s'en va grimaçant derrière le dos du maître; car alors Mazarin ne pouvait rien voir ni entendre, et, abandonné de la plupart de ses gentilshommes, qui n'avaient plus confiance en sa fortune, il se dirigeait presque seul sur Péronne.

Trois jours après (16 février 1651), les princes rentraient dans Paris, où la nouvelle de leur arrivée prochaine avait causé une joie extrême. La noblesse et les notables étaient allés les prendre à Saint-Denis, et Gaston d'Orléans s'était rendu jusqu'à la Croix-Penchée. Ils entrèrent dans la capitale, précédés de plus de deux mille chevaux en bon ordre, et suivis d'une foule de carrosses. Le peuple criait dans les rues : Vive le roi, et point de Mazarin ! Les princes exprimèrent leur reconnaissance à Gaston, et, oubliant d'anciennes et profondes inimitiés, ils embrassèrent Beaufort et Gondi. A la porte Saint-Denis, Condé distribua cinquante pistoles aux bourgeois qui la gardaient, fit largesses de ses bagues, de ses bijoux, de son argent, même de son épée qu'il donna à un jeune officier qui la regardait avec admiration et convoitise, en lui disant : « Mon ami, je souhaite que cette épée vous fasse maréchal de France. »

Le duc de Longueville n'avait pas laissé échapper, en

passant à Rouen, l'occasion d'entrer triomphalement dans cette ville, comme gouverneur de la province de Normandie. Quelques jours après, à Paris, il fut rejoint par la duchesse de Longueville, arrivant de Stenay, de même que Condé put embrasser sa femme, arrivant de Montrond. Hélas! la princesse douairière, sa mère, manquait seule au rendez-vous!

Sept semaines plus tard (6 avril), le cardinal s'installait, avec ses neveux et nièces, dans la petite ville de Bruel ou Bruhl, château construit sur les bords du Rhin, à une lieue de Cologne. Les *Théatins*, ses protégés, s'étaient crus en danger et avaient quitte Paris. Ces religieux, reconnaissants envers Mazarin, avaient fait plus que la prudence ne le leur conseillait : ils entremêlaient leurs sermons de louanges souvent maladroites pour le ministre; traitant les Parisiens comme ils auraient traité leurs auditeurs d'Italie, ils faisaient apparaître sur la chaire des figures de saints qu'ils presentaient au public. Mais le public n'avait jamais pris ces exhibitions au sérieux; il s'était contenté de rire, et d'appeler les Pères « joueurs de marionnettes. »

Dans le courant de l'année 1650, Michel Particelli d'Emery, dont Mazarin s'était tant servi, avait expiré. Mort de chagrin, disait-on, d'Emery emportait avec lui dans la tombe le « secret de faire de l'argent pour le trésor ; » en lui s'éteignait le type de l'indifférence pour l'opinion publique. Une anecdote montre à nu le caractère de l'ancien surintendant. Guillaume Bautru présenta un jour un poète de ses amis à d'Emery : « Voilà, lui dit-il, un homme qui peut vous donner l'immortalité, mais il faut que vous lui donniez de quoi vivre. — Monsieur, répondit d'Emery, je serai utile à votre protégé, si je le puis, mais à la condition qu'il ne me louera point. Les surintendants ne sont faits que pour être maudits. » L'homme qui avait le plus excité à la fronde parlementaire avait donc rendu l'âme. On alla jeter de l'eau bénite sur son cercueil; mais, bien qu'il y eût, selon Gui Patin, force drap noir tendu en la maison de d'Emery, peu de gens le regrettèrent. Il fut enterré sans cérémonie à Saint-Eustache, sa paroisse, où il remplissai

les fonctions de marguillier. Un frondeur composa, à propos de sa mort, ces quatre vers :

Les plus sages frondeurs en sont à l'alphabet,
Sachant des mazarins l'insolente bravade,
Qui font voir d'Emery en son lit de parade,
Lui qu'on ne devait voir qu'en parade au gibet.

XIV

Retour de Mars-jardinier à Paris. — *Le Claquet de la Fronde.* — Les belles frondeuses. — *Le Trou fait à la nuit par Mazarin*, et *le Cardinal errant.* — Mazarin est pendu en effigie. — *Mort funeste de Mazarin.* — Récit de Loret. — *Credo* de la Fronde. — Assemblées de la noblesse et du clergé. — Mazarin à Bruel. — Nouvelles exigences de Monsieur le Prince. — Conduite du coadjuteur; ses griefs contre Condé. — Griefs de madame de Montbazon. — Condé est menacé; il quitte Paris. — Conseils de Mazarin à Anne d'Autriche. — Les *sous-ministres* renvoyés. — Monsieur le Prince à Saint-Maur. — Placards divers. — Gondi pris entre les deux battants d'une porte. — Gondi bénissant Condé. — Historique du *placard.* — Majorité du roi. — Condé part pour la Guienne. — Nouveaux ministres.

— Du 6 avril 1651 au 8 septembre 1651. —

Si quelque chose est comparable à la joie que les Parisiens ont manifestée lors de l'arrestation de Monsieur le Prince, c'est l'enthousiasme avec lequel ils reçoivent à son retour « ce Mars captif mis en liberté par Thémis. » Gondi l'a absous aux yeux des frondeurs. La mode s'en est mêlée. On a vu madame de Scudéri improviser, dans un pèlerinage à la chambre où Condé cultivait des œillets, ce quatrain qui a circulé partout avec succès :

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrosa de sa main qui gagnait des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon a bâti des murailles,
Et ne t'étonne plus de voir Mars jardinier.

La population parisienne en foule a visité la prison de Condé à Vincennes. Monsieur le Prince passe pour être un martyr, comme sa mère a passé pour être une victime.

Parmi les écrivains nombreux qui traitent de sa délivrance, on remarque Adam Billaut menuisier de Nevers, qui a composé *le Claquet de la Fronde sur la liberté des princes*, avec une élégie aux dames frondeuses. Adam Billaut y place ces vers sur Mazarin :

Le rouge cramoisi n'a plus rien qui nous flatte.
L'Eminence est au bas avec son escarlatte...

Il déclare que Gaston d'Orléans, « insigne génie... a rabattu les cornes de ce fat; » il conseille à Monsieur le Prince « de chasser ce tyranneau » de cardinal ; il assure même que les « invincibles frondeurs sont l'honneur de nos provinces, les appuis du royaume et les soustiens de nos princes. » Seulement, il termine sa mazarinade par cette épigramme galante aux frondeuses :

Belles, la liberté plaist tant à nos humeurs,
Qu'elle tient un empire absolu sur nos cœurs;
Son nom pourrait charmer les esprits plus farouches;
Mais nous sommes d'advis que c'est avec raison
Qu'un esclave bénit ses fers et sa prison
Lorsqu'il est prisonnier sous les ciels de vos couches.

Ce n'est pas à cause de leur beauté que nous citons ces derniers vers, mais ils sont tellement empreints de la galanterie de l'époque et ils dépeignent si bien le côté féminin de la Fronde, qu'ils devaient trouver place ici.

On dirait que Condé, le fier et dédaigneux gagneur de batailles, est maintenant devenu populaire par « son glorieux retour » dans Paris. Son hôtel, qui comprend le vaste triangle formé aujourd'hui par les rues de Condé, des Fossés-Monsieur-le-Prince et de Vaugirard, est encombré de visiteurs, parmi lesquels on distingue les prévôt des marchands, échevins, procureur du roy et greffier de la ville. Une déclaration du roi sur « l'innocence » de Condé, de Conti et de Longueville, est envoyée à tous les parlements. Pour voir l'imposante figure du vainqueur de Rocroi, on ferme bien des boutiques, dit le gazetier Loret; « les brindes et les santéz retentissent de tous côtez; » tout le monde

est sorti en foule « des cabarets et jeux de boule; » enfin, les fenêtres ont été remplies

De maints vizages de renom,
Les uns beaux et les autres non.

Par contre, le bannissement de Mazarin a inspiré les habiles pamphlétaires connus déjà pendant la lutte des deux Frondes, — Gondi, Joly, Sarrazin, Patru, Caumartin, Portail. La verve des moqueurs ne tarit pas. Paris entier lit *le Trou fait à la nuit par Mazarin*, etc., et le *Cardinal errant*, qui se termine ainsi :

.... « Que le poison ou le couteau,
Le précipice ou le cordeau
Luy manquant pour dernier remède,
La mort lui refuse son ayde. »

A tous les coins de carrefour on pend en effigie le ministre italien. Son portrait moral est esquissé de la manière suivante, dans le *Caresme de Mazarin*, ou la suite des *Triolets ;*

Maudit, maraut, malicieux,
Sot, superbe, symoniaque,
Avare, asnier, ambitieux,
Maudit, maraut, malicieux;
Pendart, pelé, pernicieux,
Plus dangereux qu'un maniaque,
Maudit, maraut, malicieux,
Sot, superbe, symoniaque.
Infâme, impertinent, ingrat,
Tygre, testu, tyran et traistre,
Fourbe, faquin, fantasque, fat,
Infâme, impertinent, ingrat,
Ribaut, rodomont, renégat,
Meschant enfin par toute lettre!
Infâme, impertinent, ingrat,
Tygre, testu, tyran et traistre.

L'auteur de la *Mort funeste du cardinal Mazarin, avec*

son épitaphe, ne trouve, en 1651, rien d'assez fort pour le supplice que mérite le ministre :

L'empalement des Turcs, les tenailles, le feu;
Mourir de faim, de soif, de rage, c'est trop peu.
Les croix, les chevalets, l'huile, la poix résine,
Lentement découlez par le feu sur son dos;
Brûlans jusques au vif de la mouëlle des os,
Ou tout vif escorché par le ventre et l'eschine.

Et l'on se réjouit de voir le cardinal hors de France. Loret, dans sa *Gazette* du samedi 11 février 1651, annonce ainsi son départ :

Le cardinal, lundy, la nuit,
Fit sa retraite à petit bruit
Il sortit par l'huis de derrière.
. . . .
Le lendemain, en toute place,
Bourgeois, mestiers et populace,
Montroient par des riz redoublez
L'aize dont ils estoient comblés :
Car à moins de rien la nouvelle
Fut par Paris universelle,
Et l'on remarqua maint courtaut,
Qui tournoit le visage en haut,
Croyant qu'après cette sortie,
L'aloüète toute rôtie,
Sans rien faire et sortir d'illec,
Luy tomberait dedans le bec.

Magnifique triomphe, en effet, pour les princes, la bourgeoisie et le peuple! A la bonne heure! Voilà le cardinal parti, séparé d'avec la *Suissesse* (Anne d'Autriche) ! Le haut du pavé appartient désormais aux frondeurs! Quel *mazarin* oserait se montrer! Cette victoire complète remportée sur l'Italien aveugle les Parisiens les plus perspicaces. A peine si quelques esprits-forts répètent le *Credo de la Fronde* : « Je crois en nostre Roy tout-puissant, — et tellement quellement en M. le duc d'Orléans, son oncle unique, — non pas en Condé ny en Jules Mazarin, mais

en nostre duc de Beaufort incorruptible... — Je croy en Pierre de Broussel et en M. le coadjuteur, — et en une saincte orthodoxe, et en une Fronde bien fouettante, — qui est ressuscitée aujourd'hui selon nos espérances, etc. » Le président Charton s'écrie que sous Richelieu on avait eu un siècle de fer, et sous Mazarin un siècle de fourberie.

Dans l'assemblée de la noblesse, tenue aux Cordeliers, et qui a duré depuis le 6 février 1651 jusqu'au 25 mars de la même année, il n'est pas uniquement question d'obtenir des Etats-Généraux. Les « huit cents messieurs » qui la composent se reportent avec complaisance à l'époque féodale; ils s'indignent de voir le gouvernement aux mains des gens de chicane et émettent des propositions hostiles au parlement, celle-ci par exemple : « La loi est au-dessus du roi, au-dessus de la loi les Etats-Généraux. » La noblesse veut redevenir maîtresse des destinées de la France. L'assemblée du clergé, tenue aux Augustins, se laisse volontiers entraîner par deux harangues, l'une de Fiesque, l'autre de Vitry, et adopte les idées de la noblesse. Aussitôt, grand émoi du parlement, qui informe sur les injures des gentilshommes, et fureur des gentilshommes, qui parlent de jeter tout simplement le parlement à l'eau.

Une pomme de discorde a été jetée entre les partisans de l'ancienne et de la nouvelle Fronde. Mazarin a fait le coup; c'est de la frontière qu'il a donné le mot d'ordre; il sait que ses ennemis ne tarderont pas à s'entre-déchirer. L'union de la noblesse promet la désunion des frondeurs.

Qu'ils chantent, pourvu qu'ils paient, a dit souvent le cardinal; qu'ils se réjouissent de ne plus me voir, pourvu que je gouverne, malgré mon exil, ajoute-t-il; qu'ils croient en la Fronde, pourvu que leur foi devienne illusoire, pense-t-il encore. De Bruel, Mazarin continue à diriger le conseil de la régente, avec laquelle il entretient une correspondance secrète et fort suivie. Il a quitté Paris, la France même; mais il s'entend avec ses dévoués amis, avec ceux que Condé appelle les *valets de l'Italien*, les *sous-ministres*, avec Lyonne, Le Tellier et Servien, secrétaires d'Etat.

Quoi qu'il arrive, et quoi qu'on fasse, malgré l'appari-

tion de Turenne à la Cour (2 mai) et la remise du gouvernement de Guienne à Monsieur le Prince en échange du gouvernement de Bourgogne donné à d'Epernon (15 mai), la pensée de Mazarin domine toujours Anne d'Autriche. D'après ses avis, la reine se lie avec l'ancienne Fronde : il est bientôt question d'arrêter une seconde fois Condé, de le tuer, s'il y a lieu. Gondi, rèparu sur la scène politique, brûle de diriger ses trames nouvelles contre Monsieur le Prince. Le motif de la conduite du coadjuteur ne peut échapper à personne : s'il est mécontent, c'est parce que Condé, en cela conseillé par Anne d'Autriche, refuse de marier Conti avec mademoiselle de Chevreuse, mariage regardé comme une sorte de rançon des princes.

Le croirait-on? mademoiselle de Chevreuse, belle amie du coadjuteur, a dû être épousée par un prince de Bourbon! Quelles bassesses suggère parfois l'ambition! « On rompt brusquement et avec outrage avec les deux Lorraines, les Chevreuse, mère et fille. Les valets, les agents populaires du parti Condé, un savetier, Maillard, à la vue de ces deux infantes, crient dans les rues ce que Paris savait. La demoiselle s'évanouit presque. Du sang, il faut du sang, « et le sang de Bourbon n'est pas trop pour laver l'affront de Lorraine. » Il eût fallu que le coadjuteur pût faire assassiner Condé [1]. » Pour réparation, les Chevreuse n'obtiennent que la punition du savetier Maillard, lequel reçoit une volée de coups de bâton.

Mais ce n'est pas tout. Au mécontentement de Gondi vient se joindre celui de madame de Montbazon. Cette « étoile galante, » déjà vieille, est connue pour son avidité. Condé lui a promis cent mille écus ; délivré de prison, non-seulement il ne paie pas, mais il tourne l'affaire en plaisanterie et la dame en ridicule. Madame de Montbazon est une ennemie de plus pour Condé.

Une nuit, on vint avertir celui-ci de faire bonne guette, que le régiment des gardes s'assemblait dans le faubourg Saint-Germain, que peut-être deux compagnies de ce régiment allaient investir son hôtel. Pour échapper à un

[1] *Michelet*, Richelieu et la Fronde, Paris, 1858.

second emprisonnement, il partit le 6 juillet entre une et deux heures du matin, et il se rendit à sa maison de Saint-Maur, où le rejoignirent Conti, Bouillon, Nemours, Richelieu, Marsillac, le maréchal de la Motte et la duchesse de Longueville. La situation était grave pour lui : il le vit bien, car il rencontra sur son passage quarante cavaliers marchant en bon ordre.

Se croyant sans peine maître du gouvernement par l'exil de Mazarin, Condé avait encore tout gâté; on le voyait tyrannique avec Anne d'Autriche, hautain avec les magistrats, prompt à se brouiller avec chacun. A qui lui parlait de s'allier aux parlementaires, il répondait, assure Gondi : « Je n'entends rien à la guerre des pots-de-chambre, et me sens même poltron pour les occasions de tumulte populaire et de sédition. » Il prétendait à une sorte de royaume voisin de l'Espagne, en demandant la Guienne et le Languedoc pour lui, la Provence pour son frère, et pour ses amis toutes les faveurs imaginables. Beaucoup de gens se figurèrent, non sans apparence de raison, qu'il avait, de concert avec l'Espagne, le projet de renverser Louis XIV du trône ; c'était ce que lui conseillaient ses *petits-maîtres* survivants. Aussi Mazarin écrivit-il à la reine : « Vous savez que le plus capital ennemi que j'ai au monde est le coadjuteur; servez-vous-en, madame, faites-le cardinal, donnez-lui ma place, mettez-le dans mon appartement; tout, plutôt que de tomber avec Monsieur le Prince aux conditions qu'il demande : s'il les obtenait, il n'y aurait plus qu'à le mener à Reims. » L'exagération des craintes du ministre exilé échappait à la Cour, d'autant plus que, pour plaire à Condé, Anne d'Autriche avait renvoyé Lyonne, Le Tellier et Servien, dont la violence et l'humeur despotique étaient connues depuis le congrès de Munster, où le nonce du pape, Fabio Chigi, l'avait appelé l'*Ange exterminateur de la paix*. Les *sous-ministres* avaient été sommés dans une affiche apposée à Paris, le 19 juillet 1651, de quitter la capitale avant vingt-quatre heures, et le royaume avant huit jours.

Condé ne sut aucun gré à la reine de ses déférences; il s'exempta de tous devoirs envers Anne d'Autriche et

Louis XIV ; il dénonça comme un forfait au parlement le mariage de Mercœur avec une nièce du cardinal.

En un mot, il entra en rébellion ouverte, et il était facile de voir qu'il voulait se faire le chef de la noblesse française.

Ses amis, pourtant, diminuaient en nombre : Longueville se tenait prudemment à l'écart, Bouillon et Turenne refusaient de seconder ses vues ambitieuses, de lui servir de lieutenants ; Beaufort seul se joignait à lui, sans doute pour ne point abdiquer sa « royauté des Halles. » Pendant sa maladie, que beaucoup de gens attribuaient à un empoisonnement, Beaufort, dans une affiche (30 juillet 1651), avait cautionné Monsieur le Prince auprès des Parisiens.

Retiré en son magnifique château de Saint-Maur, qui dominait la rive gauche de la Marne, Condé se complut dans ses bouderies éclatantes et ne se départit en rien de ses exigences insatiables. Le reste de ses partisans l'encensait et le portait à s'inquiéter peu de la conduite de Longueville, de Bouillon et de Turenne, puisque madame de Longueville, Conti, le duc de Nemours et Marsillac se joignaient à lui. D'ailleurs, assure Montglat, « les bals, la comédie, le jeu, la chasse et la bonne chère, attirèrent aussi à Saint-Maur bon nombre de courtisans : gens qui s'offrent toujours dans les commencements des partis, et qui les trahissent ou les abandonnent ensuite, selon leur crainte ou leur intérêt. » Plus de visites au Palais-Royal ! mais Condé faisait parade de son intimité avec le duc d'Orléans, et visait à conquérir de la popularité en se montrant souvent dans les rues de Paris, selon le système de son nouvel ami le roi des Halles. Il fit placarder un *Advis aux gens de bien*, un *second avertissement aux Parisiens* (16 juillet), une *troisième affiche* (19 juillet), et le *Prince de Condé aux bons bourgeois de Paris* (24 juillet), affiche dans laquelle, selon la Bibliographie des Mazarinades, il promettait aux bourgeois de Paris « de ne pas sortir de leur ville, pourvu qu'il pût compter sur eux. » Il se posa en antagoniste déclaré du coadjuteur, si bien qu'à une séance du parlement (21 août), cette querelle personnelle faillit devenir un combat. Le parti de Gondi avait pour mot d'or-

dre « Notre-Dame ; » celui de Condé, « Saint-Louis. » Marsillac serra le coadjuteur entre les deux battants d'une porte, pour le livrer aux épées de ses amis, qui heureusement rentrèrent dans le fourreau, si bien qu'il n'y eut aucun sang répandu, « et rien qu'un chapeau de perdu, » dit Loret ; le parlement rendit, séance tenante, un arrêt contre ceux qui s'attroupaient en armes au palais. Le lendemain, — et c'est là un des côtés comiques de cette époque, — Condé rencontra dans Paris une procession à la tête de laquelle marchait le coadjuteur en rochet et en camail au milieu de son clergé, fit arrêter son carrosse, s'agenouilla, et reçut la bénédiction de Gondi,

> Donnant, de sa main, dans les rues,
> Des bénédictions fort drues.

Gondi ôta son bonnet et fit à Condé les plus profondes révérences.

Les placards de Monsieur le Prince ne lui ramenèrent point la bourgeoisie ; ils lui aliénèrent complétement la Cour, qui dressa des articles contre lui, et fit lire au parlement un *discours,* revu et corrigé par Molé, « qui y trouva trop de vinaigre et y mit du sel, » selon le cardinal de Retz. Condé répondit au parlement, attaqua les « calomnies » contenues dans le *discours,* fut « justifié » par une déclaration de Gaston d'Orléans, et travailla à grossir le nombre de ses amis.

A cette époque, le placard ou l'affiche succédait au pamphlet, que le public ne se souciait plus d'acheter. Déjà, en 1649, pendant les négociations pour la paix de Saint-Germain, quelques placards avaient paru. De violentes affiches, en 1650, avaient attaqué Monsieur le Prince, et avaient peut-être motivé son arrestation. Sorti de prison, Condé se servit des affiches dans l'intérêt de ses prétentions ; ce fut alors que la police redoubla d'activité dans la guerre qu'elle déclarait aux placards, déchirés aussitôt qu'affichés, et donnant souvent lieu à des rixes déplorables ; les habitants de Paris, à ce propos, se faisaient parfois justice eux-mêmes, et les afficheurs durent employer toutes sortes de

moyens adroits pour parvenir à coller sur les murs ces nombreux appels à l'insurrection. Bientôt, néanmoins, les affiches satiriques inondèrent tout Paris, et le parlement s'éleva contre elles comme il s'était naguère élevé contre les pamphlets. Un arrêt du 16 février 1652 porta qu'il serait informé contre les auteurs et afficheurs de placards tendant à sédition. « Il fut ordonné aux officiers du Châtelet tenant la police, de condamner au fouet et au carcan ceux qui seront trouvés imprimant, affichant, criant, publiant ou débitant placards contre l'autorité du roi. » Le placard forme une catégorie à part dans les *Mazarinades*. C'est le pamphlet bref ou simplement l'extrait de pamphlet.

Mais revenons aux événements qui suivirent la retraite de Condé à Saint-Maur.

L'heure de la majorité du petit roi sonna (5 septembre), et, le surlendemain, un lit de justice fut tenu à cette occasion. Condé ne parut pas à la cérémonie; il écrivit à Louis XIV « sur le sujet de son absence; » puis, pendant que les Parisiens entonnaient le *Chant royal sur la majorité du roi*, pièce dont le refrain était : « Cet illustre patron d'un triomphant navire, » le mécontent, n'oubliant pas qu'Anne d'Autriche avait dit, à propos de lui : « Il périra, ou je périrai, » partit pour Bordeaux avec Marsillac et Lenet.

Monsieur le Prince était bien décidé « à remettre le dernier l'épée dans le fourreau. »

La majorité du roi devenait une date sérieuse dans l'histoire de la Fronde. Fournier, président de l'élection de Paris, adressa à Louis XIV une harangue où il lui parlait de l'état misérable de ses sujets. *Le Panégyrique du roi très chrétien* supplia Sa Majesté « de vouloir conserver Monsieur le Prince dans l'honneur de ses bonnes grâces; » *La majorité du roy, ou le royal miroir présenté à Sa Majesté* recommanda à Louis XIV « de jetter l'œil de temps en temps sur la récepte et mise de ses deniers. » Pour premier coup d'Etat, le roi majeur nomma de nouveaux ministres : Châteauneuf fut chef du conseil, et Matthieu Molé fut garde des sceaux, sans pour cela cesser de présider le parlement. Ensuite Louis XIV, par une déclaration, fit

savoir à la France entière que tous les actes arbitraires et oppressifs commis pendant la régence d'Anne d'Autriche étaient dus à Mazarin, « à ce méchant homme qui avait justement excité la haine et le mépris de trois ordres du royaume, » et qui, non moins justement, était banni, ce qui ne l'empêchait pas « de continuer ses pratiques ordinaires avec aucun de ses amis et affidés. » Ce langage trompait les peuples; Louis XIV ne régnait pas encore seul; Anne d'Autriche, qui haïssait Châteauneuf, ne manquerait pas d'agir secrètement sous les inspirations « du méchant homme » Mazarin, et de pousser Condé jusque dans ses derniers retranchements.

XV

Etat des provinces. — La Fronde à Bordeaux; l'*Ormée;* articles d'union des *Ormistes.* — La colombe miraculeuse. — Sceau des plébiscites de l'Ormée. — Influence croissante des Ormistes. — Enthousiasme pour les princes. — Tiédeur des *parlementaires.* — Lutte avec le quartier du Chapeau-Rouge. — *La Chambre de l'Ormière.* — Jugements divers. — Duretête; ses façons d'agir et de parler. — Les *condéens* sont absorbés. — Réaction contre l'Ormée; supplice de Duretête. — La Fronde en Provence; les *sabreurs* et les *canivets.* — Affaires de Saintonge. — Plan de Monsieur le Prince. — Gondi va être cardinal de Retz. — Turenne et Bouillon s'entendent avec la Cour. — Rentrée de Mazarin, avec des soldats. — Mise à prix de la tête du cardinal. — Vente de sa bibliothèque. — Jules et Brute. — Arrestation de Bitaut. — Conduite du parlement. — Mazarin à Poitiers. — Révolte d'Angers. — Mademoiselle et ses *maréchales-de-camp.* — Jeanne Darc frondeuse. — Combat de Bléneau. — Condé et Turenne.

— Du 8 septembre 1651 au 11 avril 1652. —

Le départ de Monsieur le Prince pour la Guienne fut le signal d'un soulèvement nouveau parmi la noblesse à Bordeaux, dont le parlement prétendait au titre de *Majesté*, et dans beaucoup de villes du Midi. La guerre civile menaça d'incendier toute la France. Flotte espagnole dans la Gironde! navires anglais apportant des vivres aux frondeurs! Poitou mis en révolte par Marsillac et la Trémouille, qui s'emparèrent de Saintes (fin octobre 1651), et assiégèrent Cognac (novembre) ! Armée de Catalogne, amenée et commandée par Marsin, naguère emprisonné comme ami de Condé, et rétabli dans ses emplois lors de la délivrance des princes! Au nord, grand rassemblement de Lorrains et d'Allemands par le duc de Nemours, et comme un appel fait aux protestants par Condé, qui demanda l'appui de Cromwell! Immense plan de guerre civile : d'un côté, on

devait marcher de Bordeaux sur Paris ; de l'autre, on devait envahir la Champagne.

Bordeaux était la tête de la Fronde provinciale. Depuis les démêlés du parlement de cette ville avec le duc d'Epernon, tout y était troublé parmi les nobles, les bourgeois et le peuple. Plusieurs années de prises d'armes fréquentes avaient accoutumé les habitants aux chômages qu'entraîne la politique, et la paix d'octobre 1650, acceptée par les Bordelais « seulement à cause des vendanges, » devait se rompre aussitôt les vendanges achevées. Le parti de Condé ne se contenta pas d'une alliance avec les gens du parlement de Guienne, il traita non-seulement avec la *grande Fronde* de Bordeaux, la Fronde aristocratique, mais aussi avec celle du peuple, la *petite Fronde*. On vit cette dernière former à Bordeaux une assemblée souveraine, dont le forum était une *Ormée*, ou esplanade plantée d'ormes, située près des ruines du château du Hâ, du côté de l'église de Sainte-Eulalie, sur une grande et belle plate-forme.

Ce lieu servait « de promenoir très agréable et récréatif aux habitants. » Les « bourgeois généreux et fidèles » l'avaient choisi à cause de sa proximité du château du Hâ, où ils pouvaient se rendre les jours de temps incommode. Les *condéens* et les *ormistes* ou *orméistes*, séparés au point de vue social, parurent s'entendre au point de vue politique.

L'*Ormée* eut ses articles d'union : promesse d'obéissance au roi, — service au gouverneur (Condé), — fidélité à la patrie, — amour fraternel entre les membres, — protection en cas de vexations, — prêt gratuit à qui est obéré de dettes, — assistance morale et physique en cas de maladie, — affiliation admise de membres étrangers à la ville. Si quelqu'un de l'Ormée « vient à mener une vie scandaleuse et incorrigible, ou réfractaire à l'observation des articles accordés, il sera banni comme indigne de telle société, et réputé traître en son honneur et au bien public. » Ces articles furent imprimés à Bordeaux et à Paris, et répandus à profusion, après avoir reçu l'approbation de milliers de citoyens.

L'*Ormée* eut ses prodiges et ses augures. On prétendit

qu'une colombe avait miraculeusement paru dans le lieu de ses assemblées, « pour prévoir à la conservation des bourgeois dans les troubles. » La douce colombe s'était perchée sur un des ormeaux, allant d'arbre en arbre, quand on lui faisait peur, tantôt becquetant les feuilles naissantes, tantôt « dorlotant ses plumes mignardement, » toujours fixant sur l'assemblée ses attrayants regards. Puis l'oiseau avait volé jusqu'à la cathédrale; puis il était revenu parmi les bourgeois, s'abattre au milieu d'eux, comme autrefois le Saint-Esprit au milieu des apôtres; puis il avait visité les églises de Sainte-Eulalie et des pères Minimes. Evidemment, disait-on, cette colombe présageait d'heureuses nouvelles; Dieu l'envoyait aux bourgeois « pour qu'ils imitassent sa simplicité. » La *relation* de ce fait merveilleux se termine par un *Amen*, elle est signée *A. Bourdelois, aumosnier de l'Ormée*. Les gens de Bordeaux ne tardèrent pas à se figurer que les quelques succès obtenus çà et là par Condé dans les provinces se rapportaient à l'apparition de la miraculeuse colombe.

L'*Ormée* rendit des « plébiscites, » revêtus d'un sceau sur lequel figurait un ormeau entortillé d'un serpent, avec ces mots : *Estote prudentes sicut serpentes* (soyez prudents comme les serpents). Au revers, on remarquait la Liberté, entourée de l'exergue : *Vox populi, vox Dei*. Les *ormistes* suivirent l'exemple des ligueurs du siècle précédent et se constituèrent en faction implacable; leur union devint une *république de l'Ormée*, à laquelle s'affilièrent un bon nombre de bourgeois, même riches, non satisfaits des temporisations et des tiédeurs du parlement. Ces affiliations de bourgeois ne modifièrent pas la majorité; l'élément populaire domina toujours dans les assemblées.

Monsieur le Prince, dès le 18 juillet 1651, avait envoyé une *lettre*, datée de son château de Saint-Maur, « à messieurs les bourgeois de l'Ormée de Bourdeaux; » aussi, dévoués à Condé, qui avait été nommé en juin, par la reine, gouverneur et lieutenant-général en Guienne, à la place du duc d'Epernon, les ormistes ne tardèrent pas à conquérir une influence plus grande que celle du parlement. L'arrivée de Monsieur le Prince à Bordeaux (22 sep-

tembre 1651), où il venait prendre les rênes de son gouvernement, ne changea rien à l'état des choses; au contraire, les formes toujours légales des parlementaires, leurs hésitations, et surtout le désir que Conti avait de se créer un parti dans la ville, redonnèrent une force nouvelle aux ormistes : des émissaires de Conti firent entendre aux Bordelais que leur parlement n'agissait pas de bonne foi, et qu'il se trouvait dans cette compagnie beaucoup de membres disposés à favoriser le retour du cardinal Mazarin en France.

Le jour des Rameaux (1652), Monsieur le Prince quitta Bordeaux avec Marsillac et quelques partisans. Aussitôt l'*Ormée* redoubla d'audace, et le parti de Condé s'aviva, grâce à Lenet, au comte de Marsin, à la duchesse de Longueville, à Conti et à la princesse. L'amour des Bordelais pour Condé devint une véritable fièvre; quelqu'un trouva dans l'anagramme de son nom (Louis de Bourbon) les mots *bon Bourdelois;* puis, quand la princesse accoucha peu après d'un fils qu'on appela Louis de *Bordeaux,* mais qui ne vécut pas, le premier jurat de la ville en fut le parrain, avec la duchesse de Longueville pour marraine. Au compte de l'enthousiasme des *condéens* et des ormistes réunis, la froideur toute raisonnable des parlementaires bordelais ressemblait presque à de la trahison, et l'Ormée multiplia ses séances; le nombre de ses membres s'accrut extraordinairement; les ormistes, en un mot, agirent avec une telle violence, que le parlement finit par être jaloux de leur autorité : il leur défendit (5 avril 1652) de s'assembler ailleurs que dans la Maison-de-Ville.

Cette injonction excita le mépris des ormistes, qui, pour marque, placèrent des branches d'ormeaux à leurs chapeaux, et s'assemblèrent comme de coutume. Le parlement réitéra sa défense, à laquelle il fut répondu par ce plébiscite : « Sur l'advis receu par la compagnie de l'Ormée d'un certain arrest du parlement en ceste ville, injurieux et desraisonnable, afin d'empescher et destruire les bons desseins de ladite assemblée, nous disons que si ledit arrest est publié par la ville, qu'il sera couru sur les autheurs, adhérans et complices d'icelluy; faisant défenses

audit parlement, sur peine de la vie, d'user à l'advenir de semblables procédures, pour auxquelles s'opposer ladite assemblée prendra les armes; enjoignant aux bourgeois de la ville d'y tenir la main, à peine d'estre déclarés traistres à leur patrie, et comme tels bannis à perpétuité de ladite ville, et leurs biens confisqués. Signé l'*Ormée*, avec plusieurs signatures. » Le parlement n'en tint compte et publia son arrêt le 13 avril. Mais ses huissiers furent repoussés; mais son arrêt fut déchiré. L'*Ormée* organisa un gouvernement démocratique : elle eut des généraux, des officiers, des juges.

Ainsi une lutte vigoureuse s'établissait entre les *ormistes* et les *parlementaires*. Le 13 mai, nouvel arrêt des premiers, nouvelles avanies aux huissiers, de la part du peuple, qui s'élance vers le palais, et demande aux magistrats de révoquer leur arrêt, sous peine de sortir de Bordeaux. Cela dégénéra en grave émeute, contre laquelle Conti lui-même demeura impuissant. Les ormistes étaient armés d'épées et de pistolets; ils appelaient les parlementaires *mazarins* ou *Epernonistes;* ils les forcèrent de quitter la ville, où régna une sorte de terreur. L'Ormée devenait une faction envahissante, une ligue des pauvres contre les riches, et une guerre sociale menaçait d'ensanglanter les rues de Bordeaux.

Le plus beau quartier de la ville était celui du *Chapeau-Rouge*. Son nom singulier tirait origine d'une auberge qui avait un chapeau rouge pour enseigne, et où se réunissait une société bachique appelée l'*Abbaye des marchands*. C'était le quartier des riches, des parlementaires, des *condéens*, qui voyaient avec déplaisir la prépondérance de l'Ormée, et qui voulaient lui résister. *Vive le roi! plus d'Ormée!* disaient-ils. Peu à peu, ils s'enhardirent jusqu'à former des rassemblements dans la Bourse. Cela motiva sans doute quelques petites expéditions des ormistes contre le quartier du Chapeau-Rouge, dont les habitants s'armèrent pour aller s'emparer de l'Hôtel-de-Ville.

Un moment les ormistes parurent soumis; déjà Conti avait interdit les assemblées populaires (10 juin 1652); déjà le parlement rentrait dans Bordeaux, et y ressaisis-

sait l'autorité. Le triomphe des parlementaires dura peu. Bientôt les gens de l'Ormée reprirent l'Hôtel-de-Ville, les deux canons et les six fauconneaux qui s'y trouvaient, investirent le quartier du Chapeau-Rouge, dont ils emportèrent d'assaut les barricades, pillèrent et incendièrent plusieurs maisons, et, après une journée entière de combat, obtinrent la victoire la plus décisive (fin juin); maitres de la ville, ils arborèrent un drapeau rouge sur tous les clochers, ne laissèrent plus aux princes de Condé et de Conti qu'une puissance nominale, en les forçant à ratifier tous leurs actes; rasèrent le fort du Hâ, et levèrent des troupes qui furent entretenues au moyen d'emprunts forcés arrachés aux « suspects. » A diverses reprises, des navires anglais apportaient dans Bordeaux des morues et des harengs.

Les juges établis par l'Ormée s'appelaient « la chambre de l'Ormière, » et rendaient des décisions sans appel. Ils condamnèrent le père Ithier, religieux, *mazarin*, à une amende honorable et à une prison perpétuelle, parce qu'il avait gagné quelques chefs d'ormistes à la cause du cardinal, et parce qu'il avait voulu dire en chaire ses sentiments sur la rébellion, qu'il désapprouvait. On mit le père Ithier entre les mains du bourreau, et on le conduisit en charrette, la corde au cou, dans les rues et carrefours de Bordeaux; sur son front était un écriteau, avec ces mots en gros caractères : *Traître à la patrie*. Un des parents de ce religieux, âgé de plus de soixante ans, et soupçonné aussi de « mazarinisme, » subit la question, demeura perclus pour le reste de sa vie; un président du parlement fut aussi emprisonné. L'Ormée tomba dans de tels excès, que fréquemment les rues étaient ensanglantées. Un jour, le curé de Saint-Pierre, poursuivi, menacé d'être assommé, avait une jambe et un bras rompus; un autre jour, les ormistes pillaient la maison du sieur le Roux, « jusqu'aux serrures et aux verrous des portes. » La chambre de l'Ormière en arriva à choisir un apothicaire pour procureur général, et à placer un pâtissier parmi les conseillers. Le plus influent des ormistes, nommé Duretête, était un ancien boucher. Quand cet homme suspectait un membre du parlement, il lui écrivait en ces termes : « Monsieur, ayant

appris que vous êtes malade, je vous porte une ordonnance pour aller prendre l'air : si dans tout le jour de demain vous n'êtes point sorti de la ville, vous serez poignardé et jeté dans la rivière. » Comme un conseiller lui demandait ce qu'il « avait de bon à dire? — Que vous ne valez rien, monsieur, répondit Duretête. Souvent il disait au prince de Conti : « Allons, monsieur, il faut monter à cheval! » Et Conti obéissait à l'ancien boucher. A quelles dures épreuves les princes avaient été soumis par leur orgueil même ! Les ormistes absorbaient les condéens.

Mais les parlementaires, que les papiers du temps nomment « les bien intentionnés, » gardaient leurs rancunes contre les nouveaux maîtres de Bordeaux. Tôt ou tard, la faction devait périr, car ses principes n'avaient pas de racines profondes dans les cœurs du peuple et des bourgeois. Une réaction contre l'Ormée se forma plus tard, soit à cause des violences commises par ses membres, soit par le manque de secours espagnols, ou enfin par suite des événements favorables au parti de la Cour. Quand les troupes royales entrèrent dans Bordeaux, l'amnistie accordée par le roi ne comprit pas Duretête ni ses amis, mais le premier seul fut condamné à mort et roué vif. On mit sa tête au bout d'un pieu, et on l'attacha au haut d'une tour située à l'extrémité de l'esplanade de l'Ormée. Ses anciens partisans le virent tranquillement mener au supplice, après avoir longtemps adoré toutes ses volontés, exécuté tous ses ordres à la lettre. Et pourtant on ne pouvait reprocher à Duretête aucun acte de cupidité ni de malversation ; son fanatisme était pur.

Les ormistes avaient existé pendant trois années, en faisant le plus triste essai de démocratie qui eût été tenté depuis les événements de la Ligue. Même contre-sens dans l'examen des principes de liberté, mêmes excès dans leur application ; du tumulte et du bruit ; de la confusion et du sang; des haines aussi féroces qu'insuffisamment motivées ; absence complète de logique surtout, car les démocrates bordelais s'unissaient aux princes de la Fronde, représentant l'aristocratie dans toute l'acception de ce mot. Leur entente avec Condé ne pouvait être durable, dès l'instant que les parle-

mentaires traitaient avec la Cour, et que les places voisines de Bordeaux se rendaient à l'armée royale. L'existence des ormistes produisit beaucoup d'effet en France, où elle inspira une certaine terreur. Plusieurs pièces imprimées relatives à cette faction circulèrent; elles en montrent le côté fanatique. Citons principalement *l'Histoire véritable d'une colombe qui a paru miraculeusement en l'Hormaye de Bordeaux le 15 avril 1652*; — *la généreuse Résolution des Gascons*; — *le Manifeste des Bourdelois*, et les *Articles de l'union de l'Ormée*, qui se trouvent dans la collection de mazarinades de la bibliothèque de l'Arsenal. Ces documents attestent combien les *ormistes* imitèrent les *ligueurs*, quant à la forme de leurs assemblées et de leurs insurrections.

La gravité de la révolte en Guienne se manifeste par l'Ormée; celle de la Provence se manifeste par la lutte des *sabreurs* contre les *canivets*, c'est-à-dire *taille-plume* ou *mazarinistes*.

Aussitôt que le cardinal se fut retiré à Bruel, le parlement de Bordeaux, à l'exemple des magistrats de Paris, mit à prix la tête du ministre; celui d'Aix rendit un arrêt semblable. Mazarin, qui haïssait le comte d'Alais, naguère fauteur de troubles en Provence, l'avait rappelé et provisoirement remplacé dans le commandement de cette province. Mais d'Alais avait eu, on le sait, un ferme soutien dans Condé, et à peine la Fronde nobiliaire se fut constituée après l'exil du cardinal, que l'ex-gouverneur offrit ses services aux princes révoltés. Le parlement d'Aix s'opposa au retour de d'Alais; cependant il ne s'en forma pas moins, en Provence, un ardent parti des princes, appuyé par les jeunes gens, et à la tête duquel figurait le baron de Saint-Marc, porteur d'un grand sabre, et qui disait en parlant de ses adversaires : « Je les sabrerai. » De là le surnom de *sabreurs* donné alors aux frondeurs de Provence. Les partisans de la Cour furent appelés *canivets* ou *taille-plume*, sobriquet convenant bien à des hommes de robe.

Le 3 octobre 1651, les principaux *sabreurs* tirèrent des coups de pistolet sur la place des Prêcheurs, à Aix, et s'emparèrent de l'Hôtel-de-Ville; les *canivets* s'armèrent spontanément, une femme aimée du peuple accourut, les mains

chargées d'un sabre et d'un pistolet, et cria : *Vivo lou Rey! fouero lou sabré!* On se battit. Mais les parlementaires reprirent l'Hôtel-de-Ville, dispersèrent les *sabreurs*. Ceux-ci s'en allèrent grossir le nombre des partisans du comte d'Alais, essayèrent de fomenter de nouveaux troubles, et, en mars 1652, firent une émeute à Draguignan. Chassés de cette ville par les *canivets*, ils ne se découragèrent point; ils tentèrent de surprendre Aix en s'y introduisant « par un aqueduc. » Le projet était hardi; il échoua complétement. Pour contenir les efforts des *sabreurs*, le roi nomma Louis de Vendôme, duc de Mercœur, gouverneur de Provence par intérim ; mais plusieurs villes, notamment Toulon, Antibes, Tarascon et Sisteron, refusèrent de reconnaître ce duc, arrivé à Aix le 8 mai 1652 : elles tinrent pour d'Alais. Il fallut que Mercœur s'emparât militairement des villes possédées par les *sabreurs*. Les siéges se succédèrent, et les soumissions aussi, non sans de sérieux combats. Toulon ne capitula qu'en août.

Plus tard, lorsque le duc de Mercœur reçut définitivement la charge de gouverneur, les habitants de la province purent apprécier la valeur des principes au nom desquels s'étaient armés les *sabreurs* ou les *canivets*. Le parlement était devenu tout à fait mazariniste ; aussi, pour l'installation de Mercœur, alluma-t-on des feux de joie. Ce fut une allégresse sans pareille. Trente jeunes hommes, habillés en garçons de cabaret, invitaient les passants à boire au son des trompettes ; les dames organisèrent des farandoles avec les cavaliers. Plus tard encore, le chef suprême des *sabreurs*, le président d'Oppède qui s'était mis dans le mouvement pour devenir premier président, sut faire si parfaitement sa cour à Mercœur, l'homme des *canivets*, qu'il fut nommé, malgré ses antécédents, premier président du parlement d'Aix. On assure que d'Oppède s'arrangeait de manière « à perdre de fortes sommes au jeu de la Ville » avec Mercœur; on ajoute qu'il avait promis adroitement, en cas de nomination, cent mille écus à un intrigant qui pouvait le servir.

En Provence comme en Guienne, bien du sang avait été versé pour des intérêts tout personnels. Les *grands* finis-

saient par s'arranger entre eux, par « s'accommoder ; » les *petits* avaient souffert, fatalement mêlés aux guerres civiles, — ces jeux de princes.

Dans la Saintonge, il y eut un bon nombre de collisions sanglantes, des attaques, prises et reprises de villes, qui, en fin de compte, se terminèrent par un traité signé entre le comte de Doignon et la Cour, traité moyennant lequel ce vice-amiral rendit au roi Brouage et les îles d'Oléron, et reçut en récompense le bâton de maréchal, avec un brevet de duc et pair et 530,000 livres : on s'était battu pour faire la fortune d'un homme!

Le mois de février 1652 vit Montpellier, après beaucoup d'hésitation, se décider enfin pour les princes; le peuple de Toulouse célébra de mille sortes le succès des armes de Monsieur le Prince. En mars, grande émotion à Dijon, parce que la Cour avait refusé de faire raser le château-fort de la ville : les habitants menaçaient de l'assiéger. En avril, le *Courrier Bordelais* relatait le zèle de mademoiselle de Montpensier pour les travaux des fortifications d'Orléans, dont les habitants étaient résolus à tenir bon contre les *mazarins*, s'ils venaient les visiter. En mai, Grenoble et Lyon faisaient des manifestations contre le cardinal. Les Lorrains et leur duc voulaient jouer un rôle et se dirigeaient vers la capitale de la France, en commettant çà et là des meurtres et des voleries. On pouvait redouter des complications terribles, des luttes acharnées, dans lesquelles le droit monarchique succomberait sous l'ambition des princes frondeurs. Tout dépendait de l'attitude des grands meneurs de la capitale, car là était le cœur de la Fronde nobiliaire .

Le plan formidable de Condé pour lancer plusieurs armées provinciales contre Paris avait échoué. Ce résultat était dû à des revirements politiques accomplis dans la capitale, à certains « changements de front » qui devaient influer sur la marche générale des affaires. Gondi, dont les plaisants ridiculisèrent longtemps le repos en disant qu'il « sifflait des linottes, » par allusion à une grande volière qu'il avait fait bâtir, Gondi avait été désigné pour le cardinalat (21 septembre 1651) : la Cour pensait pouvoir comp-

ter sur lui, qui ne s'inquiétait guère « des galimathias de la Guienne. » Le roi s'était donc avancé de Fontainebleau vers le Berri (2 octobre), où Bourges lui avait promptement ouvert ses portes (8 octobre). En récompense, Louis XIV autorisa les habitants de la ville à démolir un donjon bâti par Philippe-Auguste ; il en ôta de sa main la première pierre, et le peuple dispersa avec acharnement tous les vestiges de « ce nid de tyrannie. » Louis XIV, à Bourges, donna déclaration contre Monsieur le Prince.

Turenne et Bouillon, le premier se plaignant de « quelques hauteurs de Condé, » le second infirme, et ne se trouvant plus propre au mouvement des factions, s'étaient tout à coup accordés avec Anne d'Autriche, à qui le parlement avait octroyé (5 décembre) un édit de lèse-majesté contre Monsieur le Prince et ses partisans « réputés désobéissants, rebelles et criminels, déchus de tous honneurs, offices et gouvernements, » avec ordre à tous officiers de guerre de leur courir sus, à tous officiers civils de se saisir de leurs personnes. Gaston d'Orléans s'étonna, à ce propos, que l'on se déclarât si vivement contre un prince du sang, tandis que l'on avait mis quatre mois à se déclarer « contre un moine bourru qui avait pillé et ruiné toute la France. »

Une armée commandée par le comte d'Harcourt rejeta Condé derrière la Charente ; une autre, dirigée par la Ferté, repoussa les Espagnols dans la Champagne ; une troisième, enfin, de six mille hommes, levée avec les propres deniers de Mazarin, marcha de Sédan vers le Midi, sous les ordres du vicomte de Turenne, des comtes de Broglie et de Navailles, des maréchaux d'Hocquincourt et de la Ferté-Senneterre. Tous les officiers de l'armée mazarine portaient l'écharpe verte, couleur des livrées du cardinal. Chaque parti avait alors son écharpe : la blanche était celle du roi; l'isabelle, celle de Condé.

Des soldats de Mazarin! Mazarin rentrant en France à la tête d'une armée! Comment cela se pouvait-il faire? Voilà un événement qui montre bien le caractère des alliances momentanées des divers partis sous la Fronde. Quelques jours après la désignation de Gondi au cardinalat, Mazarin avait reçu à Bruel une déclaration d'exil signée

du roi en présence d'Anne d'Autriche (septembre 1651). Nul doute que, par cet acte, la Cour ne cherchât à enlever aux magistrats toute espèce de crainte sur le retour du ministre exilé ; nul doute qu'elle ne les voulût engager à porter arrêt contre Condé. Mais, le résultat étant obtenu, elle désirait voir Mazarin rentrer en France. Dès octobre, il se rapprocha, en effet, de la frontière. Une lettre du roi ne tarda pas à le rappeler, et cette lettre fut suivie d'un passeport.

Mazarin hésita longtemps à résoudre la question de son retour. Au milieu de ses indécisions, il jeta sa canne sur un arbre au pied duquel il se trouvait, et s'écria : « Si elle reste là-haut, je reviendrai en France. » La canne y resta, dit Brienne ; il revint.

Les preuves de l'horripilation des magistrats et des bourgeois, en apprenant une pareille nouvelle, n'existeraient pas, qu'aisément on les devinerait. Personne, pas même Broussel, pas même Gondi, ne put conjurer la fureur du parlement. A ses yeux, les crimes de Mazarin étaient épouvantables, dignes du dernier supplice. Tout Paris se mit en rumeur. Chaque frondeur, de l'ancienne ou de la nouvelle Fronde, étranger d'ailleurs aux intrigues du coadjuteur, à la tolérante vertu de Broussel, cria à la trahison et ne se calma un peu qu'à la lecture de l'arrêt, publié à son de trompe dans tous les quartiers de Paris, ville et faubourgs, par Canto, juré-crieur ordinaire du roi, accompagné de trois trompettes de Sa Majesté. L'arrêt ordonnait de courir sus au ministre et de s'opposer à son passage, prescrivait la vente de sa magnifique bibliothèque et de ses meubles (décembre 1651), pour qu'une somme de 150,000 livres fût prélevée sur le total et donnée à qui le livrerait mort ou vif. De quelque crime « dont fût coupable l'homme qui représenterait Mazarin, il aurait sa grâce. » Cet arrêt prêtait au ridicule. Blot et Marigny, dans leur esprit d'à-propos, ne manquèrent pas de le commenter allégrement, selon leur habitude. Ils firent afficher dans Paris une « répartition » des 150,000 livres en question : tant pour qui couperait le nez au cardinal, tant pour une oreille, tant pour un œil,

tant pour qui le rendrait digne de garder les sultanes du Grand-Turc. On publia le « tarif du prix dont on est convenu dans une assemblée de notables, tenue en présence de messieurs les princes, pour récompenser ceux qui délivreront la France du Mazarin qui a esté justement condamné par arrest du parlement : — A celuy qui, ayant loué quelque maison commode près de celle du Mazarin, lui tirera par la fenestre de son logis un coup de fusil chargé de balles ramées et empoisonnées, et se sauvera ensuite par une porte de derrière, sur un bon cheval qu'il aura soin de faire tenir prest, la somme de six mille escus. — A celuy qui l'arquebusera lorsqu'il sera dans l'église, chose qui ne doit donner aucun remords de conscience, attendu la déclaration de la Sorbonne, six mille escus. »

Inconséquence du parlement, qui rendait arrêt contre Mazarin « agissant. » C'étaient là des mots, de simples mots, échappés aux magistrats qui n'avaient plus d'initiative dans les questions politiques. Un conseiller leur dit en pleine séance, « que les gens de guerre qui s'assemblaient sur la frontière, pour le service de Mazarin, se moqueraient de toutes les défenses du parlement, si elles ne leur étaient signifiées par des huissiers qui eussent de bons mousquets et de bonnes piques. » Il y eut contre ce conseiller un mouvement général de désapprobation, et cependant la logique parlait par sa bouche. Que signifiait cet arrêt, quand le *sous-ministre* Le Tellier était rappelé l'avant-veille, et quand, quatorze jours après, le parlementaire Molé, garde des sceaux, s'en allait à Poitiers trouver la Cour en disant : « Je m'en vais à la Cour, et je dirai la vérité ; après quoi il faudra obéir au roi. » On était bien loin de 1648. Un arrêt du Conseil, qui arriva à Paris le 21 janvier 1652, cassa l'arrêt si « terrible » des parlementaires, ce qui établit une confusion dans les affaires, au sujet du cardinal. En vain ceux-ci envoyèrent-ils des lettres à leurs collègues des provinces, et des députés au roi dans Poitiers ; il était passé le temps où Anne d'Autriche se préoccupait de pareilles oppositions !

Sur la vente de la bibliothèque de Mazarin, Caumin,

maître des requêtes, publia une épigramme latine, finissant par ce vers :

Vendidit hîc libros, vendere jura solet.

(Il a vendu là des livres, il a coutume de vendre la justice.)

Naudé envoya au parlement un Mémoire, dans lequel il parlait des trésors de littérature et d'art « ramassés dans l'enclos de sept chambres remplies de bas en haut ; » il y rappela que son Eminence en voulait faire un présent au public et donner sa bibliothèque « au soulagement de tant de personnes doctes et curieuses qui devaient y trouver tout ce qui leur estoit nécessaire ; » il y jura que Mazarin avait conçu « le généreux dessein de fonder une bibliothèque publique au milieu de la France, » sur le modèle de celles qui existaient à Rome, à Milan et à Oxford. Malgré cette protestation, la vente eut lieu dans les premiers mois de 1652. Tout Paris y alla comme à la procession, dit Gui-Patin ; mais les livres, réunis au hasard par lots et abandonnés sans discernement au plus offrant, ne rendirent pas l'argent qu'on en attendait; et bientôt il fut question de vendre les statues et les meubles. Les enchères durèrent plus de sept mois ; certaines gens s'y rendaient par distraction, comme à une partie de plaisir, ou en passant pour aller au Jardin-Renard.

Loret plaisantait. « Ah ! disait-il, quand de chacun des dix doigts de Mazarin il sortirait trente miracles, quand le cardinal donnerait des spectacles plus beaux que ceux des vieux Romains, quand il aurait sauvé l'Etat même, il serait encore haï du peuple. » Dans un imprimé, au contraire, on se félicitait de la vente de sa bibliothèque, « arbre de vie, dont le fruit était défendu, » et auquel Mazarin ni personne ne touchaient jamais ; l'auteur rapportait ce mot : « que la bibliothèque d'un ignorant avait un grand rapport avec l'éminence d'un bossu, qu'il la portait toujours et jamais ne la voyait. »

La presque unanimité des frondeurs, profitant de l'occasion qui leur était utile, trouvaient que les magistrats, en rendant l'arrêt, faisaient simplement leur devoir. Dans le

Tocsin de la Fronde contre les menaces des armes de Mazarin, l'auteur proposa, lui aussi, de mettre la tête du coupable au prix de 100,000 écus. D'autres pamphlétaires provoquèrent hautement « l'assassinat du cardinal et le massacre des mazarins. » On lut *Le bonheur de la France en la mort de Mazarin et de ses adhérents*. Blot, enfin, chanta, à la suite d'un souper d'amis, ce couplet féroce :

Creusons tous un tombeau
A qui nous persécute;
Que le jour sera beau
Qui verra cette chute!
Pour ce Jules nouveau
Cherchons un autre Brute.

Et pourtant, l'homme qu'on maudissait, qu'on vouait à la mort dans Paris, ne rencontrait guère d'obstacles sur sa route. Un arrêt du parlement avait ordonné à deux conseillers, Bitaut et de Coudray de Geniers, de se transporter près de la frontière, d'informer contre l'armée du cardinal; ils commirent l'imprudence d'aller avec quelques paysans faire rompre les ponts par où Mazarin devait passer (9 janvier 1652), et bientôt l'un, ayant eu son cheval tué, disparut, tandis que l'autre, nommé Bitaut, fut arrêté à Pont-sur-Yonne par les troupes mazarines, d'après l'ordre du maréchal d'Hocquincourt, relâché avec indulgence, puis bafoué par tous les partis. On imprima l'*Entretien de Mazarin et de M. Bitaut*; mais une *Relation véritable de l'assassinat fait* à Coudray de Geniers et à Bitaut montra que l'arrestation de ce dernier n'avait pas eu lieu sans effusion de sang.

Le cardinal, se riant des cinq arrêts qui l'avaient frappé, acheva de parcourir le royaume, et arriva bientôt à Poitiers (30 janvier) dans le carrosse du roi. Louis XIV avait fait une lieue pour aller à sa rencontre; Anne d'Autriche, dont Mazarin était séparé depuis près d'une année, l'attendait avec impatience et resta, assure Guy-Joly, « plus d'une heure à une fenêtre pour voir arriver son cher favori. » Une lettre de cachet du roi, partie aussitôt (1er février 1652) de

Poitiers, ordonna d'arrêter la vente de la bibliothèque du cardinal.

L'effet produit dans Paris par l'entrée de Mazarin à Poitiers ne se peut décrire. Cette nouvelle jeta les esprits dans le trouble et l'indécision, à cause du manque absolu de principes politiques chez les partisans de l'une et l'autre Fronde. Quelle voie prendra l'ancienne? suivra-t-elle les avis du coadjuteur, que beaucoup de gens regardent comme vendu à la Cour, et que sa promotion prochaine au cardinalat (28 février) rend très suspect? Se réunira-t-elle complétement à la nouvelle, à la Fronde de Condé? Le parlement, en ces conjonctures difficiles, s'enveloppe dans les plis de sa toge, et, croyant ne rien perdre de sa puissance, il ne fait que s'isoler. Il n'abdique pas sa haine contre Mazarin ; mais quand Monsieur le Prince lui propose de combattre ensemble l'ennemi commun, « dont l'entrée en France prouve la justice de ses armes, » il n'accepte pas, il se contente de surseoir à l'arrêt rendu contre Condé. « Si celui-ci, dit-on, a pu être criminel durant quatre ou cinq mois, le retour du cardinal lui ramène son innocence. »

La conséquence de cette conduite des magistrats est une scission parmi les vieux frondeurs. Le duc d'Orléans, sollicité par le vainqueur de Rocroi pour devenir chef d'un gouvernement rival de celui d'Anne d'Autriche, ne résiste pas (24 février 1652) à des offres si engageantes, et confie ses troupes à Beaufort, qui passe avec armes et bagages dans le parti des princes. Un traité est signé entre Condé et Gaston seuls; dans ce traité, le cardinal est accusé d'avoir empêché la réunion des états-généraux. Le parlement reste en dehors et ne tarde pas à ordonner des informations contre les libellistes. Les gentilshommes du pays chartrain font des protestations de service au duc d'Orléans (8 février) ; le lendemain, un arrêt du parlement atteint ceux qui organisent dans la Brie des levées de troupes contre le roi. Une correspondance s'établit entre Louis XIV et les magistrats, à propos de l'entrée du duc de Nemours en France, à la tête de soldats espagnols. Les frondeurs se demandent si le parlement de Paris adopte ou répudie leur cause.

A la Cour, au contraire, point d'irrésolution ni de scission. L'unité de vues y est revenue avec Mazarin, et Turenne, arrivé aussi à Poitiers le 1er février, se dispose à recevoir le roi. Lyonne, Le Tellier et Servien sont rappelés. On pousse activement la guerre. Sous l'influence de la jonction du duc de Rohan avec Gaston, la ville d'Angers s'est révoltée : d'Hocquincourt la réduit en trois semaines; Anne d'Autriche s'avance pour la punir, et ne se calme que devant les évangéliques paroles d'Antoine Arnauld, évêque d'Angers, qui lui dit un jour en la faisant communier : « Recevez, madame, votre Dieu, qui a pardonné à ses ennemis en mourant sur la croix. » Les Angevins, dans un manifeste, avaient déclaré qu'ils haïssaient Mazarin « à cause des Vêpres siciliennes. »

Condé, rejeté au-delà de la Garonne, ne donne aucun sujet de crainte, et le cardinal se dirige vers Paris, par les bords de la Loire, avec dessein d'assiéger Orléans, dont les habitants ne sont pas disposés à recevoir les troupes royales. Mademoiselle de Montpensier, accompagnée des comtesses de Fiesque et de Frontenac, appelées partout ses « maréchales de camp, » et de quelques seigneurs, a en effet, avec sa suite, pris possession de la ville. Mademoiselle de Montpensier est entrée dans Orléans par une étroite brèche (27 mars), — sujet d'un sonnet, dans lequel on l'a comparée à Jeanne Darc, sonnet terminé par ce vers :

Elle chassa l'Anglais ; chassez l'Italien [1].

Mais l'armée mazarine, arrêtée dans sa course, remonte la Loire jusqu'à Gien, pendant que le duc de Nemours, avec ses Allemands, se porte sur Montargis, après être parti de Stenay, avoir passé la Seine à Mantes, et fait sa jonction, en Beauce, avec les troupes frondeuses de Beaufort. Condé ne doute pas que l'action décisive ne doive avoir lieu à Paris même, où Nemours amène à la Fronde une armée de sept mille hommes.

Déguisé en domestique, Monsieur le Prince fait cent

[1] *Le Triomphe des mérites de Mademoiselle*, Paris, 1652. Très rare.

vingt lieues, traverse tout le pays qui s'étend depuis Agen jusqu'à la jonction de la Loire et de l'Allier, passe la Loire à La Charité, après avoir échappé aux actives poursuites de ses ennemis, et arrive dans l'armée du duc de Nemours, que sa seule présence enthousiasme. Il la commande, s'empare de Montargis, met d'Hocquincourt en déroute à Bléneau (7 avril).

Mais le combat de Bléneau est de ceux que les vainqueurs et les vaincus peuvent regarder comme glorieux pour leurs armes. Turenne est là, tout près; bientôt Condé attaque son adversaire, assez inutilement pour que la Cour puisse marcher librement vers la capitale, et il va à Paris loger au Luxembourg. En passant sur le Pont-Neuf, en carrosse, Monsieur le Prince a jeté cinq louis d'or aux gens qui lui ont prodigué les vivats (11 avril 1652).

Cette phase d'une guerre civile dont le récit détaillé serait ici un hors-d'œuvre, vit les deux plus célèbres généraux de l'époque en présence. L'un, Condé, à la tête de l'armée frondeuse, représentait l'orgueil nobiliaire ne reconnaissant plus aucune supériorité, même celle du roi, et abusant de son incontestable génie; l'autre, Turenne, à la tête de l'armée royale, était avant tout un homme de guerre au service de Louis XIV, accomplissant désormais ses devoirs de soldat, et prêt à mourir pour la cause du pouvoir, d'autant plus que les partisans de la Cour doutaient encore de sa fidélité. Celui-ci, certainement moins altier que celui-là, avait pourtant, comme tous les membres de la famille des Bouillon, une véritable manie de la principauté. Après l'affaire de Bléneau, lorsque Condé victorieux menaçait l'armée royale, on entendit un jour un grand bruit dans les quartiers occupés par Turenne. Mazarin, inquiet, envoya savoir ce qui arrivait. Turenne exhalait sa colère, parce qu'on avait mis sur son logis M. DE TURENNE tout court, il exigeait qu'on y substituât : M. LE PRINCE DE TURENNE. Son frère et lui ne souffraient pas d'autre titre [1]. Sa modestie éclatait dans le jugement

[1] Cousin. *Carnets de Mazarin.* Article du *Journal des Savants*, 15 nov. 1854.

qu'il portait sur sa valeur personnelle, quand à bon droit il eût pu se vanter. Mais le même homme qui, interrogé par des gens qui lui demandaient comment il avait pu être battu à Mariendal et à Rethel, répondit simplement : « Par ma faute, » s'infatuait à propos de la noblesse et de l'antiquité de sa maison. Maréchal, il dédaignait cette haute dignité, et, fils glorieux de ses œuvres, il n'en tenait pas moins à signer : *le vicomte de Turenne.*

Mais de ces deux rivaux, suivons le plus lancé dans l'arène politique : nous sommes curieux de savoir comment les Parisiens recevront Condé.

XVI

Condé dans Paris. — Tumulte. — Affaire de la rue de Tournon. — Situation malheureuse de la capitale et de ses environs. — Essais infructueux d'arrangements avec la Cour. — Prise et reprise de Saint-Denis. — Processions de châsses; le dévot Condé. — Offres de Christine de Suède au parlement. — Mesures de bienfaisance; œuvre. — Guerre des Menardeaux. — La paille. — Condé et Turenne, au faubourg Saint-Antoine. — Bataille. — Lâcheté de Gaston d'Orléans; courage de sa fille. — Effet d'un coup de canon. — Condé est sauvé par Mademoiselle.

— Du 11 avril 1652 au 3 juillet 1652. —

Si bien peu de gens eussent voulu fermer les portes de Paris à Monsieur le Prince, malgré une lettre du roi à la Ville, pour qu'elle s'opposât à l'entrée de Condé, personne assurément ne lui eût accordé la puissance absolue. On connaissait son caractère, et on le redoutait. Sa réception fut telle d'abord, que Condé se crut perdu; Chavigny n'avait pourtant pas manqué de répandre le bruit que le combat de Bléneau était une victoire décisive remportée sur le parti de la Cour. Le parlement et les gens de l'Hôtel-de-Ville refusaient, — scrupule honorable, — de s'unir à un prince qui s'était allié avec les Espagnols. Plusieurs magistrats influents s'opposaient à ses desseins, et la Compagnie rappela l'arrêt qui pesait sur sa tête. Mais les amis de Condé colportèrent des libelles, affichèrent des placards, multiplièrent les rassemblements tumultueux en sa faveur, commirent des violences, allèrent jusqu'aux menaces contre les maisons (premiers jours d'avril). Deux hommes furent pendus, en manière de représailles, par ordre du parlement. Les partisans du coadjuteur, qui était irréconciliable avec Monsieur le Prince, soutenaient habilement la

guerre des pamphlets, sans pouvoir empêcher les émeutes, les cris, les coups, les vitres cassées, les attaques à main armée.

Le duc d'Orléans patronait Condé, et un jour (30 avril), le prévôt des marchands et deux échevins, sortant du palais du Luxembourg, furent assaillis dans la rue de Tournon. On leur jeta des pierres, des formes de souliers, tout ce que l'on rencontrait. Le prévôt chercha bien vite asile chez un apothicaire dont la boutique subit quatre heures de siége, et il ne put se sauver que sous un déguisement. On avait fait courir le bruit que le prévôt des marchands avait fait sortir des blés de Paris pendant la nuit. Monsieur le Prince était dans une situation critique, car rien ne se décidait nettement en sa faveur. Il méritait son sort. Pour lui procurer de l'argent, son factotum, Jean Hérault de Gourville, vola lui-même la caisse d'une recette, et alla prendre dans son logis un directeur des postes, auquel il fit payer rançon. Gourville avait auprès de Monsieur le Prince un rôle à peu près semblable à celui de Pierre Lenet.

Dans Paris, quelle misère! Elle surpassait celle des années précédentes. Deux armées pillaient çà et là la capitale et ses alentours. Charles IV et ses Lorrains, notamment, traitaient l'Ile-de-France en pays conquis. Les récits contemporains sont navrants. Son camp ressemblait à une foire, où l'on vendait des habits, des meubles, des objets de toute espèce enlevés aux paysans; les officiers y donnaient des fêtes aux dames, et celles-ci les ramenaient à Paris, où on les traitait magnifiquement, — bals, revues, festins, galas continuels. Pendant ce temps, le laboureur se désolait en voyant son champ dévasté, foulé aux pieds des chevaux, sa récolte anéantie; les gens de la campagne fuyaient dans les villes, où leur présence augmentait la disette. Partout de pauvres diables errants, affamés et nus, couchant sur les places publiques. « J'ai vu, dit La Porte dans ses *Mémoires*, j'ai vu, sur le pont de Melun, trois enfants sur leur mère morte, l'un desquels la tétait encore. » Piller en arrivant, piller en s'en allant, telle était l'unique pensée du duc de Lorraine, d'abord allié des princes, puis vendu à Turenne, et faisant retraite deux jours après que le pré-

vôt des marchands se fut plaint au parlement des désordres commis par les Lorrains.

Une sentence du prévôt, rendue conformément à un arrêt du parlement, déchargea les habitants du terme de Pâques (12 avril). Le 24, des désordres furent commis à la porte Saint-Antoine à l'occasion des octrois. Une sorte d'anarchie régnait partout. L'abbé Fouquet, frère du procureur général au parlement, de l'homme qui devint plus tard si célèbre par sa disgrâce, comme surintendant des finances, fut arrêté au moment où il se rendait à Corbeil, pour s'entendre avec les partisans de la Cour (25 avril). Le prévôt des marchands se plaignit aux magistrats de ce que les princes avaient ordonné la rupture des ponts, de ce que leurs troupes ravageaient tout, et de ce qu'on avait forcé les octrois (26 avril). Deux jours après, Condé envoyait le duc de Rohan, Chavigny et le sieur de Goulas à Saint-Germain, pour y traiter d'un accommodement avec le roi et Anne d'Autriche, qui s'étaient rendus de Corbeil dans cette ville en faisant le tour de Paris. Tentative sans résultat : les députés de Condé ne furent pas mieux reçus par la Cour que ceux du parlement ne l'avaient été, lorsque, le 13, ils avaient présenté au roi des remontrances contre Mazarin.

Ce qui semblait le plus certain, c'est que la Fronde était désormais une lutte guerrière entre les deux généraux par excellence, Turenne et Condé.

N'ayant plus ni travail ni pain, beaucoup d'ouvriers se décidèrent à faire le coup de mousquet, sous le commandement de Condé, qui les mena (11 mai) à Saint-Denis, pour s'emparer de la ville. Saint-Denis retomba le lendemain au pouvoir des troupes royales. C'était plus que de la guerre, c'était du désordre ensanglanté, qui menaçait de devenir horrible, car Turenne avait triomphé dans le combat d'Etampes (4 mai), d'Harcourt avait défait les révoltés de la Guienne, et la Ferté, après avoir chassé les Espagnols de la Champagne, reprenait le chemin de Paris.

La paix! la paix! soupiraient les âmes effrayées. D'autres ne rêvaient que troubles. Un jour, on fermait les

boutiques dans les environs du Palais de Justice et l'on forçait les prisons de la Conciergerie ; un autre jour, une foule de femmes insultaient des membres du parlement. Le duc d'Orléans appelait cela « égayer la Compagnie. » Gondi se tenait toujours à l'écart ; Gaston d'Orléans s'emparait du commandement de la force armée dans Paris (14 mai). Des prières de quarante heures furent dites dans plusieurs églises, pour la cessation des troubles ; la châsse de sainte Geneviève fut portée en procession jusqu'à Notre-Dame (29 mai) ; pareille procession eut lieu, peu après, pour la châsse de saint Germain. Quand les châsses passèrent, assure madame de Motteville, Condé courut à toutes avec une humble et apparente dévotion, « faisant baiser son chapelet, et faisant toutes les grimaces que les bonnes femmes ont accoutumé de faire. » A la vue de celle de sainte Geneviève, il courut se jeter entre les prêtres, baisa le pieux objet, y fit baiser encore son chapelet, et se retira aux applaudissements du peuple, qui criait : « Ah! le bon prince! qu'il est dévot! » Le duc de Beaufort renchérit sur Condé; Gaston d'Orléans se contenta de regarder d'une fenêtre la procession qui passait.

Bien des gens maudissaient les instigateurs de luttes continuelles. La reine Christine de Suède écrivait au parlement, déplorait la malheureuse situation des Français, et offrait son intervention pour raccommoder les partis. L'illustre reine ne parvint point à son but. Nos magistrats, dédaignant ses offres, ordonnèrent seulement une assemblée générale de police dans la chambre de Saint-Louis « pour le soulagement de la multitude des pauvres de Paris » (12 mai). Peu après, un mandement de l'archevêque de Paris engagea les bonnes âmes à secourir, à assister les misères publiques. Une manière de potage, dont chaque portion ne revenait guère à plus d'un sou, était en usage depuis trois années. La distribution de ces potages se faisait par les soins d'une *Œuvre* à laquelle appartenaient quelques nobles personnes. Dans plusieurs paroisses étaient établies des marmites, pour donner de la soupe aux quinze mille pauvres de Paris. On distribuait aussi des aumônes en argent, et surtout en nature, — vêtements et médi-

caments. A Paris, les curés dirigeaient l'Œuvre; dans la banlieue et dans les provinces voisines, c'étaient les communautés et congrégations religieuses qui répartissaient les secours. Une *Exhortation aux Parisiens* prouvait que « l'aumosne en ce temps était de précepte et non pas de conseil. » Ces moyens amenèrent-ils des résultats efficaces? Impossible de le croire, car d'année en année le nombre des mendiants se multiplia.

Nous avons vu qu'il n'existait point d'accord véritable entre le parlement et les princes, ce qui portait ces derniers à faire « égayer » de temps en temps les magistrats par des émeutiers; le peuple s'accoutumait à traiter cavalièrement les bonnets carrés. Parmi eux, François Menardeau-Champré, conseiller, colonel de la milice, avait été détaché de la Fronde par sa femme, au dire de Tallemant des Réaux. *Le Parlement burlesque de Pontoise* le pourctraitait ainsi :

Mainardeau, cocu volontaire,
Du parlement le vitupère,
Petit bout d'homme au front d'airain,
Autant maudit que Mazarin,
Cet homme de sac et de corde,
De qui l'âme à son corps s'accorde;
Car si son corps est contrefait,
Le dedans est encor plus laid.

Dévoué à la Cour, Menardeau-Champré figurait en tête des magistrats suspects, et il faut dire que de nombreuses plaisanteries faites sur la légèreté de sa femme l'avaient ridiculisé, et çà et là des chansons ou vaudevilles couraient sur le Champré. Les princes étaient venus plusieurs jours de suite au parlement; le peuple s'était fort préoccupé des séances, et, le 25 juin, sur les onze heures du matin, la compagnie du conseiller-colonel Menardeau s'empara de la rue Neuve-Saint-Louis, pour en garder les aboutissants, et par crainte de sédition. C'était aux environs du Palais de Justice. Des bourgeois, mécontents de cette manœuvre, sommèrent la milice de se retirer, en disant qu'ils se garderaient bien eux-mêmes. Mais le capitaine-enseigne répondit

qu'il ne quitterait ce poste « qu'avec la perte de la vie. » A ces paroles, les bourgeois s'échauffèrent. Une lutte s'engagea, telle que « de part et d'autre il s'en rencontra au nombre de vingt personnes tant morts que blessés. » Quatre furent tués sur place, et parmi eux l'enseigne de Menardeau. Le drapeau de la compagnie demeura pour les gages.

Cette sédition, bientôt apaisée par l'intervention des princes, a reçu le nom de *Guerre des Menardeaux*. On en publia plusieurs récits ou relations, et particulièrement une sorte de poëme burlesque, écrit par un « disciple de M. Scarron, » et intitulé : *La guerre des Menardeaux*, ou la fameuse bataille de la rue Neuve-Saint-Louis, donnée entre quelques brigades des compagnies de la milice de Paris, — avec l'apologie des vainqueurs et l'oraison funèbre des morts. Le poëte s'écriait :

Mais qui furent ces combattants?
Non les Géants, non les Titans,
Non les escadrons de Cadmée,
Mais une plus vaillante armée.
On vit combattre en cet assaut
Le badaud contre le badaud, etc.

La chose n'était pas déjà si plaisante. On demanda plus que jamais la mise à prix de la tête de Mazarin, et le mot de république circula comme en 1649. « Les grands ne sont grands, dirent les pamphlets, que parce que nous les portons sur nos épaules; secouons-les, et nous en joncherons la terre. » O malheureuse époque! Les désordres des gens de guerre étaient si graves, la désolation était si générale, que toutes les maisons et fermes des environs de Paris allaient être ruinées, et hors d'état de se rétablir de plusieurs années. Les soldats, français ou étrangers, répétons-le, ne se contentaient pas des vivres : ils pillaient les meubles et les ustensiles, prenaient les bestiaux, dégradaient et démolissaient les maisons pour en avoir les matériaux. Et le parlement, ainsi que le constatent ses registres, ordonna en vain de courir sus aux pillards, défendit en vain à toutes personnes d'acheter les objets pillés.

Au parlement comme à l'Hôtel-de-Ville, Condé ne possédait qu'un petit nombre de partisans : il n'avait pas non plus tout le peuple pour lui. Sa conduite antinationale, sa liaison avec les étrangers était ainsi punie. Ajoutons que dix mille aventuriers que l'Espagnol lui envoya se laissèrent séduire par l'or de Mazarin, et que trois mille Lorrains vinrent renforcer l'armée de la Cour.

Cependant les frondeurs essayèrent de se compter, de se reconnaître au milieu d'un si épouvantable chaos. La guerre des menardeaux laissait prévoir de chaudes journées.

Les frondeurs s'avisèrent de porter de la paille sur leur chapeau ; ils forcèrent tout le monde d'en faire autant, si bien que, selon Conrart, « les femmes, les enfants, les gueux et jusques aux chevaux et aux ânes, » eurent la paille. Cela voulait dire qu'on n'était pas un mazarin. Les religieux même durent placer de la paille sous leur froc ; les gens qui allaient en carrosse en mirent aux portières ou à la tête de leurs chevaux :

Peur d'estre appelé mazarin,
Faut que l'on porte de la paille,
N'en aurait-on qu'un petit brin
Peur d'estre appelé mazarin ;
Celui qui n'en a, pour certain,
Faut qu'il s'asseure qu'on le raille ;
Peur d'estre appelé mazarin
Faut que l'on porte de la paille.

Monsieur de Mesgrigny, chanoine de Notre-Dame, prêchant en ce temps-là aux Bernardins, appliqua au parti de la paille ces paroles de Job : *In stipulam versi sunt lapides fundæ* (les pierres de la fronde se sont changées en paille). D'où venait ce signe de ralliement? L'auteur d'un imprimé intitulé : l'*Ordre de la paille*, nous apprend que Monsieur le Prince, à Philisbourg et à Lens, avait ordonné aux soldats « de tirer un peu de la chemise hors de chausses, » afin de se reconnaître dans la bataille ; que, dernièrement, dans un combat contre les soldats mazarins, il avait fait prendre de la paille à ses troupes. Son armée, vic-

torieuse, ou se croyant telle, avait mis de la paille aux chapeaux, « laquelle avait été changée en lauriers. » La paille, ornant les têtes de Gaston, de Condé, de Beaufort, et de mademoiselle de Montpensier, devait être considérée comme « semblable au lis, » assurèrent bientôt les frondeurs. Les libellistes publièrent *Les louanges de la paille*,— *Les Triolets sur la mode de la paille qui court*,—et *le Caquet de la paille*.

Condé, espérant toujours que la capitale se prononcerait pour lui, au moins en haine de Mazarin, se dirigea vers Saint-Cloud; Turenne, à Saint-Denis, se renforça des troupes amenées par La Ferté. Une grande bataille allait prochainement décider la question entre l'aristocratie et la royauté. Après divers mouvements stratégiques, les deux rivaux se trouvèrent face à face, dans le haut du faubourg Saint-Antoine (2 juillet), où les troupes royales avaient pénétré. La Cour se plaça sur le plateau de Belleville et de Charonne, pour être témoin du combat qui se livra dans des rues étroites, des jardins et marais, des enclos, des couvents, des maisons de plaisance, avec force barricades et retranchements improvisés. La lutte fut très vive. Condé et Turenne y déployèrent toutes les ressources de leur génie. Gaston d'Orléans vit la disposition des deux armées, puis il se retira prudemment dans son palais du Luxembourg, pour « cause de maladie; » les bourgeois de Paris, en général, se promenèrent sur leurs remparts, et semblèrent assez indifférents à ce qui se passait. Vainement Condé avait fait haranguer le peuple dans les carrefours et les places publiques ; il n'obtint qu'avec peine qu'on recevrait ses blessés, dont le passage finit par émouvoir la compassion des Parisiens.

La chaleur était accablante; les heures s'envolaient, et les armées pliaient sous la fatigue. Condé se multipliait tellement que Turenne disait : « Je n'ai pas vu un Condé, j'en ai vu plus de douze! » Quelques volontaires parisiens, amenés par Beaufort, n'avaient pas servi efficacement la cause des frondeurs, et déjà Turenne saisissait l'avantage. Le combat cessa pendant quelque temps. Les bourgeois de Paris restaient insensibles à la terrible querelle des deux

plus grands capitaines de l'époque. Le parti de Condé, surpris par l'entrée de Turenne dans la rue principale de Charenton, faiblissait. L'armée de la Cour allait tenter une attaque nouvelle et décisive; l'armée frondeuse semblait complétement perdue, si des renforts considérables n'appaaissaient, si quelque secours inattendu ne lui venait en aide.

Or, pendant l'action militaire, Paris s'agita davantage encore que les jours précédents. Le conseil de ville avait reçu du roi l'ordre de repousser les troupes de Condé, même par la force; les masses populaires, tout ébranlées, sommèrent ce conseil d'ouvrir les portes. Monsieur le Prince, grâce à mademoiselle de Montpensier, qui avait commencé son rôle d'héroïne à Orléans, et qui était aussi téméraire que son père était lâche, se vit apporter ce secours inattendu, ce salut impossible à espérer. La Jeanne Darc frondeuse, — bien des gens lui décernèrent ce titre, que nous lui avons déjà donné, — vit passer les troupes sous ses fenêtres la veille du combat. « J'avais, dit-elle, je ne sais quel instinct que je contribuerais à les tirer d'embarras, et même je dis à Préfontaine : Je ne prendrai pas demain médecine, car j'ai dans la tête que je ferai quelque trait imprévu aussi bien qu'à Orléans. » Souffrante, elle secoua son indisposition et se substitua au duc d'Orléans, qui continua à faire le malade. Aussi un pamphlet reprocha plus tard à Gaston, non-seulement de n'avoir pas assisté en personne au combat du faubourg Saint-Antoine, mais de n'y avoir pas même envoyé ses officiers.

Mademoiselle obtint de son père la permission de laisser entrer les blessés condéens dans Paris; puis, elle arracha du gouverneur de l'Hôtel-de-Ville l'ordre nécessaire au salut de l'armée frondeuse. Le conseil de ville, pressé par elle et par ses adhérents, dirigea deux mille hommes sur la porte Saint-Antoine. On vit l'héroïne traverser les rues à cheval, un bouquet de paille à la main, et crier : « Que ceux qui ne sont pas mazarins prennent la paille, sinon ils seront saccagés ! » Elle dit au maréchal de l'Hospital, gouverneur de Paris, qu'elle lui arracherait la barbe, qu'il ne mourrait jamais que de sa main. Et le peuple, admirant Condé cou-

vert de sang et merveilleusement habile dans la retraite qui avait amené ses troupes à Paris, se prit de sympathie soudaine pour le hautain général; le peuple s'élança sur les pas de Mademoiselle, qui harangua les milices, puis se jeta dans la Bastille dont l'artillerie lui obéit aussitôt. La fille du duc d'Orléans, dit-on, tira elle-même le canon contre les soldats de Turenne, déjà presque vainqueurs. L'armée royale, alors, battit en retraite sur Saint-Denis. Condé échappait à son rival Turenne, Condé qui, peu d'heures auparavant, pâle et découragé, s'était écrié : « J'ai perdu tous mes amis; il ne me reste qu'à mourir. » La Jeanne Darc frondeuse avait sauvé Monsieur le Prince!

XVII

Ce que veut Condé. — Grande assemblée à l'Hôtel-de-Ville. — Les condéens sur la place de Grève. — Les princes dévouent les magistrats municipaux à la haine du peuple. — Incendie et massacre de l'Hôtel-de-Ville. — Inaction du duc d'Orléans et de Condé. — Mademoiselle de Montpensier se montre. — Pendaison remise. — Broussel, prévôt des marchands; son incapacité. — Mauvaise situation des Parisiens. — Confusion. — Duel de Beaufort et du duc de Nemours. — Soufflet reçu par le comte de Rieux, coup de poing donné à Condé. — Les *mitigés* prennent le dessus. — Le parlement à Pontoise; mort de Benserade. — Complot royaliste. — Papier ou ruban blanc opposé à la paille. — Broussel cesse ses fonctions. — Découragement de la Fronde. — Mazarin s'en va encore.

— Du 3 juillet 1652 au 12 août 1652. —

Ainsi donc, défait en réalité dans le combat du faubourg Saint-Antoine, Condé eut une large mais odieuse compensation dans Paris, à l'Hôtel-de-Ville. En effet, les magistrats municipaux avaient été convoqués pour décider devant lui et le duc d'Orléans la question de « l'union avec les princes. » Au lieu d'obtempérer aux désirs des condéens, qui voulaient faire déclarer le duc d'Orléans lieutenant-général du royaume, et Monsieur le Prince généralissime des armées, les magistrats municipaux, encouragés par les succès récents des troupes royales, demandaient le retour du roi sans condition.

Condé et Gaston se firent attendre, à dessein, jusqu'à six heures du soir. L'assemblée commença de délibérer sans eux. Ils parurent enfin, la paille aux mains et aux chapeaux, accompagnés de Beaufort et de plusieurs autres seigneurs. Gaston, dans un bref discours, déclara que les princes mettraient bas leurs armes, pour les joindre à celles de Sa Majesté, aussitôt « qu'il aurait plu au roy esloigner

le cardinal Mazarin hors du royaume. » Après lui, Condé parla. Il corrobora les déclarations de Gaston d'Orléans, assura que tout ce qu'il entreprenait « estoit pour la conservation et seureté de Paris, à l'effet de quoy il donnerait volontiers sa vie et son sang. » Puis, ils se levèrent, certainement mal satisfaits des « remercîments » de l'assemblée, et furent reconduits jusqu'à la grande porte de l'Hôtel-de-Ville. Là, les gens des princes commencèrent à dire que son Altesse Royale n'avait pas lieu d'être contente des magistrats municipaux. Ils sortirent en murmurant.

Il y avait sur la place de Grève, pendant cette séance, une foule considérable de populaire, des hommes à la mine hostile, parmi lesquels étaient mêlés des soldats condéens déguisés. Là se trouvaient ces malheureux sans pain, que la misère avait donnés à Monsieur le Prince! Là, des gens sans aveu, payés pour faire sédition, et auxquels on avait distribué, dit Conrart, quatre mille deux cents livres! Les bateliers et « gagne-deniers » du quartier y fourmillaient. On comptait huit cents soldats, travestis ou non. Un seul fripier prétendit avoir loué deux cents paires d'habits pour cet effet. Plusieurs chefs militaires s'y rencontraient, notamment un capitaine du régiment de Bourgogne, qui fut tué.

Dès le matin, ces rassemblements faisaient présager de terribles actes. Ils avaient maltraité les passants qui ne portaient point de la paille. « Allez, criaient-ils aux députés qui se rendaient à la séance, et si vous ne faites pas ce *qu'il faut*, nous vous tuerons au retour [1]. » Certes, cela promettait, et plusieurs personnes désignées pour l'assemblée furent averties officieusement de n'y point aller, ou de n'y faire qu'une courte apparition.

Les princes ou leurs gentilshommes, à peine descendus de l'Hôtel-de-Ville, s'adressèrent à cette foule ardente, militairement conduite. « Tous ces gens-là, déclarèrent-ils en désignant les magistrats municipaux, tous ces gens-là

[1] Voir les *Mémoires* de Valentin Conrart, et les *Registres de l'Hôtel-de-Ville*, par MM. Leroux de Lincy et Douët-d'Arcq, au 4 juillet 1652.

ne veulent rien faire pour nous; ils ont même dessein de tirer les choses en longueur, et de tarder huit jours à se résoudre : ce sont des mazarins, faites-en ce que vous voudrez. »

Cet appel à l'insurrection fut entendu et suivi d'applaudissements significatifs, de menaces aux *mitigés*, au parti des modérés. « Le peuple cria : « L'union avec les princes! A bas les mazarins! » Des balles d'arquebuse sifflèrent, frappèrent les murs de l'Hôtel-de-Ville. La journée du 4 juillet 1652 allait devenir l'une des plus sanglantes de la Fronde.

La nuit est tombée : aussitôt après le départ des princes, et dans l'obscurité, les insurgés élèvent des bûchers devant toutes les portes de l'Hôtel-de-Ville. Ils y mettent le feu. De leur côté, les gardes de l'Hôtel-de-Ville ont répondu aux assaillants; ils ont essayé de construire des barricades. Pleins d'effroi, les magistrats signent à la hâte un acte d'union, dont ils font jeter des copies par les fenêtres. Le curé de Saint-Jean a ordonné d'apporter le Saint-Sacrement. Mais comment apaiser un pareil tumulte? Le vicaire qui porte l'objet sacré est, assure-t-on, couché en joue.

Les insurgés veulent une victoire. Ils n'entendent à aucun accommodement. Leur fièvre va croissant. Bientôt les portes de l'Hôtel-de-Ville, incendiées, tombent en charbons. Des magistrats municipaux, les uns cherchent à fuir, les autres se cachent çà et là dans les bâtiments. Un massacre a lieu. Suivant une relation contemporaine, « trois ou quatre conseillers et maîtres des requêtes, un échevin ou deux, et pour le moins trente bourgeois sont tués. » Le duc d'Orléans et Condé restent immobiles au fond du Luxembourg. En vain Goulas, secrétaire des commandements du premier, a écrit à son maître pour lui demander du secours. « Son billet, assure Conrart, a été porté en diligence au duc d'Orléans, lequel, étant pressé par celui qui le porte, a dit en grattant ses ongles qu'il n'y peut que faire, et qu'on aille à son neveu de Beaufort. » Celui-ci se tient pendant l'attaque dans la boutique d'un mercier, rue de la Vannerie, en regardant froidement les choses. Il va enfin à l'Hôtel-

de-Ville, s'étonne du pillage et de la violence commise, lui qui n'imaginait pas « que cette fureur populaire les deut porter si avant contre leurs magistrats. »

Mais, plus généreuse, Mademoiselle *agit* pour empêcher le mal ; elle arrive à dix heures du soir environ, se concerte avec Beaufort, sorti enfin de son inaction, conjure la fureur des insurgés et sauve le reste des bourgeois.

On vit bientôt Gaston d'Orléans chercher à se disculper de sa lâche conduite devant le parlement, en déclarant qu'il venait de faire arrêter deux hommes au milieu de l'incendie et des assassinats. Les prisonniers furent condamnés à être pendus en place de Grève ; mais les compagnies bourgeoises, commandées pour prêter main-forte à l'exécution, refusèrent d'y aller. « Nous ne sommes pas, dirent-elles, les valets du bourreau ; et, d'ailleurs, on pend les innocents pour leurrer le peuple, et l'on n'a garde de s'attaquer aux auteurs de la violence, ni à ceux qui en ont été les instruments. » Toute la vérité ressortait de ces paroles. Ajoutons que Laisné, conseiller à la grand'chambre, qui était, avec Gilbert de Voisins, commis pour informer contre les coupables, trouva un matin écrit en grosses lettres sur sa porte : « Si vous faites mourir ces deux prisonniers, vous ne vivrez pas six heures après. » L'exécution des deux hommes fut remise à un autre jour, et on ne les pendit pas moins dans la cour du palais. L'un d'eux était, d'après les registres de l'Hôtel-de-Ville, officier de cuisine de la maison du prince de Condé.

A la suite de cet événement, le prévôt des marchands se démit de sa charge, et Broussel fut élu à sa place (6 juillet). On put juger de l'incapacité de l'homme qu'on avait si longtemps appelé le père du peuple ; ce vieux frondeur parlementaire garda son poste un peu plus de deux mois. Le moment était critique ; Broussel ne fit rien pour ses amis. Il laissa même exercer sa charge par son neveu Pénis, trésorier de Limoges. Son élection fut cassée le 19 août par un arrêt du conseil d'Etat.

Somme toute, l'autorité fut dévolue aux princes, qui recueillirent les fruits d'une catastrophe par eux préparée, et dont ils n'avaient pas prévenu les excès. Condé, notam-

ment, était responsable de tout le mal. Aussi se trouva-t-il fort embarrassé de son incomplète victoire. L'anarchie régnait dans Paris, où il n'y avait plus de police, où les impôts ne se prélevaient plus, où le commerce était anéanti. La chair des chevaux tués au combat du faubourg Saint-Antoine se vendait dix sous la livre. Gaston d'Orléans fut forcé de défendre à ses troupes « d'aller fourrager. » Certains misérables parlaient de pillage. Les princes, qui avaient besoin d'argent, firent décider, en leur présence, par une assemblée générale de l'Hôtel-de-Ville, que chaque porte cochère serait taxée à soixante-quinze livres, chaque porte carrée à trente, et toutes les autres à quinze ; ils déclarèrent « qu'ils feraient payer cette taxe de gré ou de force. » Mais un arrêt du conseil survint qui défendit de payer. A tout instant s'élevaient des démêlés entre les officiers de la garde bourgeoise, ou bien les marchands se plaignaient d'être volés. On en vint à ordonner aux colonels de ne laisser entrer aucuns soldats dans Paris (31 août). Malgré les défenses, les attroupements étaient fréquents, et déjà l'on parlait de rétablir l'autorité royale dans Paris.

Le parlement s'était démembré ; une partie des magistrats avait quitté la capitale, tombée aux mains du duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume ; de Condé, fait généralissime, et de Beaufort, nommé gouverneur de Paris. C'était là un pouvoir, sans doute, mais un pouvoir qui manquait de force, parce qu'il manquait de moralité. Parmi les frondeurs, tous voulaient commander, personne ne se résignait à obéir ; les uns espéraient la paix, grâce à la promesse que Louis XIV avait faite d'éloigner Mazarin (11 juillet) ; les autres se réjouissaient de la prolongation du désordre, et n'auraient entendu à aucune réconciliation. Chaque jour voyait naitre une querelle, une algarade quelconque. On s'y accoutumait sous prétexte de politique ; les filous de toute sorte pêchaient en eau trouble. Les mauvaises passions avaient beau jeu : disputes en bas, duels en haut ; le navire allait sans pilote.

A propos de duels, racontons le suivant : Pendant un conseil de guerre tenu dans Orléans avec mademoiselle de Montpensier, trois mois auparavant, Beaufort et le duc de

Nemours s'étaient querellés ; celui-ci avait donné un démenti à celui-là. Le roi des Halles avait souffleté son beau-frère, qui, lui, par représailles, avait fait sauter la perruque blonde de Beaufort. Grâce aux supplications de mademoiselle de Montpensier, les deux antagonistes s'étaient alors réconciliés, embrassés même. A Paris, une question de rang les brouilla de nouveau ; et, cette fois, un duel au pistolet et à l'épée, ou plutôt un combat de six personnes s'ensuivit. Nemours tomba, tué par Beaufort, et deux seconds furent blessés mortellement (30 juillet). Le lendemain, soufflet donné au comte de Rieux, fils du duc d'Elbeuf, par Monsieur le Prince, encore à cause de la question de préséance ; coup de poing donné à Condé, puis épées tirées; mais le duel fut interrompu et se termina par l'embastillement du comte de Rieux, qui fut rendu à la liberté peu de jours après. Misérable aventure pour un Condé ! Cette injure, toutefois, n'atteignait pas son honneur. « Vous voyez, dit-il presque en riant à mademoiselle de Montpensier, un homme qui vient d'être battu pour la première fois. » Rieux excita les sympathies de la noblesse frondeuse. « Il est bon, remarquait-elle, que messieurs les princes du sang ne se croient point à l'abri de toute atteinte, et ne s'élèvent point tant au-dessus des autres. » Assurément, voilà une parole toute féodale reproduite dans le dix-septième siècle.

Tant de misère chez le peuple, d'incurie dans les princes, de confusion parmi les frondeurs, devaient aboutir au succès du parti modéré. Les *mitigés* allaient peut-être enfin trouver leur point d'équilibre, en se rapprochant des courtisans. Comme la Cour demeurait à Pontoise, Louis XIV ordonna la translation du parlement dans cette ville (6 août). Ce parlement, qui ne compta d'abord que quatorze membres, fut installé par Matthieu Molé (7 août). Un si petit nombre de magistrats excita les plaisanteries des courtisans eux-mêmes. Benserade fut très applaudi lorsqu'il raconta « qu'il venait de rencontrer à la promenade tout le parlement dans un carrosse coupé. » Ce noyau de bonnets carrés n'en demanda pas moins encore une fois l'éloignement de Mazarin (8 août).

A ce prix, la Cour s'efforça de désorganiser le gouvernement de la Fronde, dont tous les actes furent frappés de nullité par un arrêt du conseil; elle négocia secrètement avec les bourgeois. Le parlement de Pontoise agissait en faveur du roi; celui de Paris soutenait les vieux errements des « mutins. » Bientôt les compagnies de milice bourgeoise s'occupèrent de remettre l'ordre dans la capitale, où éclata un complot royaliste (24 septembre). On y vit les bons serviteurs de Louis XIV arborer la couleur blanche représentée par des morceaux de papier ou des rubans, par opposition à la paille des frondeurs. Cette manifestation n'eut pour résultat immédiat que de porter Broussel à cesser ses fonctions de prévôt des marchands; mais elle prouva ensuite que les *mitigés* n'étaient plus odieux au peuple, puisque le peuple ne les pourchassa point. Peu après Gondi, toujours ennemi acharné de Condé, s'en alla à Pontoise demander au roi qu'il rentrât dans sa bonne ville. Gondi paraissait satisfait : depuis le 28 février 1652, il portait le chapeau de cardinal.

La Fronde était profondément découragée. Il y avait eu recrudescence de dénonciations contre les mazarins, de listes affichées, de trahisons découvertes, etc. Les pamphlétaires, après l'éloignement du cardinal (19 août), avaient redoublé leurs invectives contre l'*Icare sicilien*, *le Cacus italien renversé par l'Hercule français*, *le Triomphe du faquinissime cardinal Mazarin*, etc. Triomphe en place de Grève, sur l'échelle de maître Jean Guillaume (la potence). Un écrivain avait avancé, entre autres choses : « Si les anges n'eussent pas eu un premier ministre dans le conseil de leur état hiérarchique, le désordre ne se serait pas mis dans leurs dominations... » Mais Mazarin, qu'une lutte de quatre années avait plus aguerri que fatigué, vit avec raison dans ces violentes injures du parti frondeur les dernières étincelles d'un feu qui s'éteignait. Pourquoi résister encore? se demandait-il. Pourquoi braver les implacables menaces de ses ennemis moribonds? Le quasi-parlement de Pontoise voulait qu'il s'éloignât; Louis XIV et Anne d'Autriche ne lui donnaient pas la permission de partir : Mazarin, donc, eût pu rester, s'il n'eût été qu'un politique à courte vue.

Il sollicita et obtint de quitter le royaume (12 août). Sa maxime « le temps et moi » lui dicta sa conduite. Présent, il eût craint des complications fâcheuses ; absent, il rendait plus facile l'accommodement final entre la Cour et les Parisiens.

XVIII

Mazarin réside à Sédan. — Gondi en députation. — Il harangue Louis XIV ; réponse du roi. — Autres députations. — Derniers efforts de Condé. — Turenne le tient en échec. — Condé sort de France. — Rentrée du roi dans Paris. — Mot audacieux de mademoiselle de Montpensier. — Lit de justice. — Bannissement de Beaufort, La Rochefoucauld et Rohan. — Regrets amers de la Rochefoucauld. — La Franchise. — Amnistie. — Le parlement bâillonné. — Réactions. — Couplet. — Quelques imprimés du temps. — Sort de madame de Longueville. — Gondi, suspect, est arrêté. — Œuvres de réaction. — Retour définitif de Mazarin à Paris. — Vers : louanges et satires. — Mazarin reprend son luxe et sa puissance.

— Du 12 août 1652 au 29 mars 1653. —

Pendant que Bouillon mourait à Pontoise (9 août 1652), d'une fièvre continue, et que le jeune duc de Valois, fils unique de Gaston d'Orléans, expirait subitement, Mazarin se disposait à quitter la France. Il repartit avec Turenne, dont l'épée était devenue la sauvegarde du pouvoir royal, et qui allait combattre les armées étrangères, avec lesquelles il avait naguère fait cause commune. Mazarin résida à Sédan : on chanta l'*In exitu*, — la *Litanie du cardinal*, — *les Pleurs et Regrets inconsolables* d'Anne d'Autriche et de Mazarin. Ce que ce ministre souhaitait s'accomplit. Satisfaits, ou du moins paraissant satisfaits de l'éloignement du cardinal, les Parisiens parlèrent de poser les armes, moyennant une amnistie.

Gondi, dont le chapeau rouge avait déjà été apporté au roi, se trouva en position de jouer le rôle de pasteur évangélique. Il conçut ou on lui suggéra la pensée de s'entremettre entre la Cour et les frondeurs. Un moment Gaston d'Orléans, que son égoïsme engageait maintenant à entrer dans le parti de Louis XIV, craignit de voir Gondi s'accommoder avec Monsieur le Prince; il s'écria : « Si cela

est, nous avons la guerre civile pour l'éternité. » Mais quelqu'un avait dit à Gondi : « Vous êtes cardinal, vous êtes archevêque de Paris, vous avez l'amour du public, vous n'avez que trente-sept ans : sauvez la ville, sauvez l'Etat! » L'ancien brouille-tout de la Fronde devint l'apôtre de la paix et porta la branche d'olivier à Compiègne, où résidait la Cour ; il conduisit une députation du clergé, pour approcher le roi refusant d'entendre tous les envoyés qui ne venaient pas de Pontoise, pour le supplier de se rendre au vœu de son peuple et de reparaître dans la capitale. Secrètement il porta à la reine les vœux et les promesses de Gaston d'Orléans, c'est-à-dire une demande d'amnistie universelle et la proposition de se retirer à Blois, afin de ne plus se mêler de rien.

Arrivé à Compiègne le 11 septembre 1652, le cardinal de Retz reçut d'abord solennellement le bonnet si désiré; Anne d'Autriche, qui ne cessait pas de le haïr, et qui avait encore sur le cœur les expressions de « grosse suissesse » employées autrefois par Gondi à propos d'elle, lui fit un bon accueil. Le lendemain, « demandant la paix au nom de l'Eglise, » il prononça une harangue où brillèrent les mille facettes de son esprit, et, ce qui vraiment étonne, de nombreux éclairs de raison. Nous y lisons ce passage: « Il est, sire, de vostre devoir d'arrester par une bonne et prompte paix le cours de ces prophanations abominables qui déshonorent la terre et qui attirent les foudres du ciel; vous le devez comme chrestien, vous le devez et vous le pouvez comme roi. » Personne n'eut pu reconnaître dans cet orateur, à la fois éloquent et mesuré, l'auteur de tant de scènes tragi-comiques. Il va sans dire que les *condéens* désapprouvèrent sa harangue, publiée avec des variantes par certains libellistes. Mais Gondi pouvait rappeler qu'en 1649, lorsqu'il levait le fameux *régiment de Corinthe*, il lui avait donné pour devise des flèches avec les mots : *In corda inimicorum regis* (droit au cœur des ennemis du roi) [1]; il pouvait se flatter, mainte-

[1] *Mémoires* ou *Journal des guerres civiles pendant l'année*, *par M. Dubuisson-Aubenay*, t. 1, p. 61. (Manuscrit de la Bibliothèque Mazarine.)

nant, d'agir selon cette devise, car tout dépendait de l'interprétation qu'on lui donnait.

Le roi répondit (13 septembre) au cardinal de Retz :... « Sa Majesté a desjà pris résolution de se rapprocher de Paris, et a donné ordre de préparer son chasteau de Saint-Germain pour y aller avec sa Cour au premier jour ; mais il est très nécessaire que les bons subjects de sa dite ville, pour se mettre en estat de profiter de ce bien, se délivrent des obstacles qui les en ont privéz jusqu'à présent, et qu'ils n'y souffrent plus le pouvoir violent de ceux qui, pour faire durer les troubles qu'ils ont excitéz, n'ont autre but que de tenir toujours les principaux membres de l'État séparéz de leur chef... » Il fallait que les Parisiens, ajoutait Louis XIV, imitassent leurs pères qui s'étaient délivrés « des ennemis estrangers et domestiques qui voulaient empescher le roi Henry-le-Grand d'entrer en possession de la ville capitale de son royaume. »

Le parlement de Paris, à son tour, résolut d'envoyer une nouvelle députation au roi ; mais on lui refusa des passeports, car la Cour ne reconnaissait plus que le parlement de Pontoise. Le corps de ville fut aussi repoussé, tandis que, au contraire, Louis XIV et sa mère s'attachèrent à gagner les notables habitants de Paris et les corporations bourgeoises, en comblant de soins, d'aménités et de caresses les syndics des six corps des marchands, et les colonels et quartiniers de la ville, qui ne tardèrent pas à se rendre à Saint-Germain aussitôt que la Cour y fut établie.

Paris inclinait à se soumettre, le roi pardonnait presque : la paix devenait inévitable, au grand désappointement de Condé et du duc d'Orléans, qui virent bien que l'on ne leur ferait aucune concession. Monsieur le Prince avait tenté un suprême effort ; il avait appelé à son secours les Espagnols, qui envahirent la Picardie ; le duc Charles IV de Lorraine accourut à son aide, pour s'entendre appeler *voleur* par le menu peuple de Paris, et il faut avouer qu'il avait cent fois mérité ce nom.

Condé commandait donc en tout vingt mille hommes. Mais, sans doute, le découragement avait gagné ce grand général lui-même, car Turenne, avec huit mille soldats, le tint en

échec pendant deux mois, près du confluent de l'Yères et de la Seine. Condé se retira à Corbeil. Il avait dit, en sortant de Paris : « Les Parisiens souhaitent que le roi revienne ; cela ne finira pas la guerre. » Cependant, il essaya encore de se réconcilier avec la Cour, n'y réussit pas, ne parvint pas non plus à ranimer l'ardeur frondeuse des Parisiens, et sortit de France (1er décembre), tandis que Mazarin, son heureux rival, se faisait annoncer dans Saint-Dizier comme libérateur de la Champagne, et se préparait un glorieux retour à Paris.

Dès octobre, Louis XIV était arrivé à Saint-Germain, ce château plein de souvenirs des troubles de son enfance. Les chefs de la garde bourgeoise l'y saluèrent. Turenne s'y rendit ; puis, sans qu'il fût question du duc d'Orléans ni du parlement de Paris, le roi, parti de Saint-Germain avec Turenne (matin du 21 octobre), s'arrêta au bois de Boulogne, écrivit à son oncle resté au Luxembourg de ne pas demeurer dans Paris, ou plutôt, qu'il allait le chercher pour le mener au Louvre. Ce fut au milieu d'acclamations enthousiastes que Louis XIV entra dans le château. Retz félicita son roi ; Broussel fils remit le commandement de la Bastille ; le duc d'Orléans, très agité, se retira à Limours ; mademoiselle de Montpensier se cacha un jour dans la capitale, puis se sauva où elle put. Comme elle se trouvait chez madame de Choisy, place du Louvre, elle entendit un homme qui vendait des lanternes pour mettre aux fenêtres crier bien haut : *Lanternes à la royale ! — A la Fronde*, reprit-elle avec audace. Madame de Choisy lui dit : « Vous voulez me faire assassiner. » Les « particuliers du parlement de Paris » ayant reçu individuellement l'ordre de se rendre au Louvre, se mêlèrent à leurs collègues de Pontoise pour enregistrer la déclaration d'amnistie (22 octobre). Après, ils se formèrent en lit de justice. On lut devant eux deux déclarations royales : — la première, qui rétablissait à Paris le parlement « fidèle, » récemment transféré à Pontoise ; — la seconde, qui bannissait de Paris Beaufort, La Rochefoucauld (Marsillac) et Rohan.

La Rochefoucauld, chevalier servant de la duchesse de Longueville, qu'il avait passionnément aimée, allait maintenant songer au caractère de cette princesse, aux infidé-

lités nombreuses de cœur, sinon de fait, dont elle avait payé ses tendres sacrifices. La Rochefoucauld possédait le courage, l'esprit, les belles manières; c'était un soldat intrépide, un courtisan chevaleresque. Ses coups de boutoir fréquents et ses vives apostrophes lui avaient fait donner le surnom de *la Franchise* par les frondeurs. Pendant sa maladie, après la blessure qu'il reçut au combat de Saint-Antoine, l'amoureux Marsillac se livra à de très sérieuses réflexions. Il put s'inspirer déjà pour écrire le livre des Maximes. Autrefois, il avait pris pour devise ces deux vers de la tragédie d'*Alcyonée*, de Du Ryer :

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurais faite aux dieux.

Maintenant, il parodiait ces vers, il s'écriait amèrement :

Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux.

En effet, La Rochefoucauld faillit de devenir aveugle.

L'amnistie fut incomplète, à peu près dérisoire. Outre les gentilshommes que nous avons indiqués, on en excepta onze membres du parlement les plus compromis, et, tout naturellement, Broussel; on en excepta aussi les familles des condéens qui combattaient encore contre le roi.

La seconde déclaration ne limitait pas seulement la liste des amnistiés, elle limitait aussi les prérogatives du parlement, en défendant aux magistrats de prendre connaissance des affaires générales de l'Etat, de la direction des finances, en leur interdisant de s'occuper à l'avenir des affaires des princes et des grands, de recevoir d'eux pensions ou bienfaits quelconques, de les visiter souvent, d'assister à leurs conseils. Ces sortes d'engagements, disait le roi, a été la source des maux actuels du royaume. Séance tenante, les conseillers atterrés supplièrent le jeune monarque de révoquer une sentence qui consommait la ruine du parlement de Paris [1]. Mais le roi avait quatorze ans ré-

[1] Henri Martin, *Histoire de France*, tome 14, à l'année 1652.

volus, et, de son propre mouvement, ou à l'instigation de sa mère, il « voulait » déjà, sans contradiction possible. Son chancelier ordonna l'enregistrement. Quels revirements! On a remarqué que ce grand fait de puissance royale absolue fut accompli l'anniversaire même du jour où le parlement (24 octobre 1648) avait rédigé sa fameuse déclaration qui en faisait un rival de la royauté.

Bientôt les réactions commencèrent, politiquement et civilement. Le peuple railla les magistrats parisiens : chansons et libelles achevèrent de les déconsidérer. Il parut : *le Parlement de Paris à confesse aux pieds du roy, à la Thoussaint*, et l'on chanta au Louvre, au Palais-Royal, au Luxembourg, dans la cour du Palais de Justice, dans les églises, les rues et les places, ce couplet devenu célèbre et cité par Mademoiselle :

Messieurs de la noire cour,
Rendez grâces à la guerre;
Vous êtes dieux sur la terre
Et dansez au Luxembourg.
Petites gens de chicane,
Tombera canne sur vous,
Et l'on verra madame Anne
Vous faire rouer de coups.

En même temps, on adressa une *requête présentée au roi... par les pauvres locataires de la ville et faubourgs de Paris, pour les exempter des termes de Pâques, Saint-Jean et Saint-Remy derniers*, et l'on rédigea un *état sommaire* des misères de la campagne et besoins des pauvres aux environs de Paris; on imprima un *Mémoire des besoins de la campagne* et un *Magasin charitable*, — toutes publications qui montrent assez que la présence de Louis XIV dans la capitale éveillait mille espérances au cœur des malheureux, et que les Parisiens avaient hâte d'être délivrés des gens de guerre.

L'incendie, si promptement allumé, s'éteignit plus promptement encore, et la Cour put frapper ses anciens ennemis, sans redouter de nouveaux troubles.

On alla de réactions en réactions. Madame de Longue-

ville encourut les peines portées « contre les rebelles, criminels de lèse-majesté, perturbateurs du repos public et traitres à leur patrie. » Le cardinal de Retz, ayant eu des velléités de reprendre ses allures de frondeur (car, a dit le poète, le naturel revient au galop), ne tarda pas à devenir suspect, à paraître dangereux. Comme il sortait de chez la reine, au Louvre (19 décembre), le capitaine des gardes se saisit de sa personne, et il fut ensuite conduit à Vincennes. Le 23 janvier 1653, une *lettre-circulaire de l'archevêque de Paris aux curés du diocèse* s'empressa de *recommander le cardinal de Retz à leurs prières*. Fin méritée de celui que madame de Sévigné appela « le héros du bréviaire, » et dont, un siècle et demi plus tard, le conventionnel Legendre considéra les Mémoires comme le « bréviaire des révolutionnaires ! » Quant à Condé, sous le coup d'une condamnation à mort, il continua de guerroyer à la tête de soldats étrangers.

L'œuvre de la vieille Fronde s'oublia bien vite. Abolition des milices bourgeoises, dont on brisa les chaînes redoutées! garnison royale imposée à Paris ! création de magistrats royaux ! Tel fut le prix de mille efforts mal dirigés. La main du bourreau lacéra les registres du parlement et de l'Hôtel-de-Ville, qui contenaient les actes des frondeurs. Il ne manquait plus que Mazarin, pour que tout, dans la capitale, se terminât à l'avantage de la monarchie absolue. En effet, le cardinal rentra (3 février 1653) victorieusement dans Paris ; le roi l'alla chercher au Bourget, et le ramena en carrosse au Louvre, à travers une foule innombrable. « Les Parisiens se tuaient au retour de Mazarin pour aller au devant de lui, dit Laporte, et ceux même qui avaient été ses plus grands ennemis furent les plus empressés à se produire et à lui faire la révérence. Je vis une multitude de gens de qualité faire des bassesses si honteuses en cette rencontre, que je n'aurais pas voulu être ce qu'ils étaient à condition d'en faire autant... J'étais dans le cabinet de la reine lorsque son Éminence y entra : j'y vis parmi tant de gens de qualité qui s'étouffaient à qui se jetterait le premier à ses pieds, j'y vis, dis-je, un religieux qui se pros-

terna devant lui avec tant d'humilité que je crus qu'il ne s'en relèverait point. »

Le soir, un feu d'artifice célébra son retour. Loret, le gazetier, publia la nouvelle le 8 février, de la manière suivante :

Encor qu'il fît un temps étrange,
Temps de vent, de pluyie et de fange,
Lundy matin, Sa Majesté,
Leste, brave et bien ajusté,
Fut en assez belle ordonnance,
Vers le Ménil-madame-Rance,
Pour recevoir le cardinal
Qui venait du pays d'aval,
Auquel il fit grandes caresses,
Et témoigna bien des tendresses;
Et le soir fit maint compliment
Aux trois nièces pareillement,
Qui plurent fort à notre Sire.
. . . .
L'Eminence étant arrivée
A deux heures de relevée,
Eut au Louvre un appartement.

Benserade célébra ainsi le retour de Mazarin, après sa retraite à Cologne :

Enfin vous revenez et le peuple s'en plaint;
Mais sçait-il ce qu'il veut, mais sçait-il ce qu'il craint!
Lui qui croit aisément ce qu'on lui persuade :
C'est sans raison qu'il aime, et sans raison qu'il hait;
Le médecin ordonne en dépit du malade,
Vous guérissez la France en dépit qu'elle en ait.

A ces vers de courtisan, étrange appréciateur des misères du peuple, Blot, le pamphlétaire, sut répondre :

A la fin, malgré tout le monde,
Malgré les princes de la Fronde,
Malgré nos plaintes et nos cris,
Après une horrible tempête,
Jules est rentré dans Paris,
Et remonte dessus sa bête.

Deux mois après ce retour, le corps de ville offrit un banquet magnifique (29 mars 1653) à Mazarin réduit à une pressante nécessité, ne tirant quoi que ce fût de ses bénéfices et de ses finances, presque contraint de « faire un autre métier que celui de cardinal, » sur le point de licencier ses gardes et de renvoyer ses gentilshommes, de se retirer enfin avec douze valets, écrivait-il, pour vivre le plus en cachette qu'il lui serait possible. Son palais n'avait plus que les quatre murs ; Mazarin racheta pièce à pièce tout ce qui avait été vendu, meubles, livres, statues, tapisseries, tableaux, et sa bibliothèque recouvra ses trésors éparpillés ; il ne tarda pas à étaler une magnificence tout a fait royale, et telle que Christine de Suède ne se lassait d'admirer ses merveilleuses collections de science, de littérature et d'art. Ainsi va le monde, le monde politique surtout : tel qui nage la veille au sein d'un luxe inouï, se trouve le lendemain errant et misérable ; l'exilé d'aujourd'hui est le maître demain. Mazarin avait passé par mille vicissitudes, pour revenir au plus haut point de la puissance.

XIX

Les frondeurs dans les provinces. — Misère générale. — Comment finissent les frondeurs des deux époques. — Tableau de Paris et des provinces. — Mœurs diverses. — Oublieux. — Les femmes. — Le *hocca;* détails sur ce jeu. — Les Tontines. — Académistes. — Les vices des grands. — Peinture, littérature, innovations diverses. — La milice bourgeoise.

— Du 29 mars 1653 à la fin de la Fronde. —

C'en était fait des frondeurs et des *fronderies;* les *mazarins* allaient jouir paisiblement du triomphe de leur patron; la rébellion se trouvait confinée dans quelques coins du royaume. Le sang qui devait couler encore était celui de simples partisans. Plus d'apparente réforme politique! plus de luttes parlementaires! Tout a fui, tout semble un songe évanoui! Le bonhomme de Broussel, « pour qui en partie on fit les barricades, » meurt le 27 août 1654, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, écrit Gui-Patin. Du passé, que reste-t-il? une horrible misère générale. La bourgeoisie, pourtant, se souvient encore des jours où elle a failli fonder un gouvernement : le despotisme de Louis XIV ne peut étouffer les traditions insurrectionnelles. Voilà le résultat véritable de la Fronde.

Ah! la fin de tous ceux qui servirent l'ambition personnelle des princes ne saurait apitoyer l'historien, non plus que celle des hommes qui, en possession de la popularité, ont tour à tour flatté, excité, trahi les frondeurs qu'ils commandaient. Que Condé, dans les dernières années de sa vie, expie son indigne conduite, c'est justice; que Gondi se voie forcé d'abandonner son archevêché, et qu'il éprouve mille vicissitudes honteuses, c'est justice encore, car il a joué avec la politique. Que Gaston d'Orléans continue à

vivre, et qu'il meure sans gloire : c'est une conséquence de sa poltronnerie perpétuelle. L'heureuse destinée de Conti qui, par la suite, devient un beau-neveu de Mazarin et reçoit le gouvernement du Languedoc, nous laisse indifférents. La Rochefoucauld nous désarme à peine par ses *Maximes*, et souvent nous irrite par ses *Mémoires*. Madame de Longueville, en se retirant du monde, accomplit un devoir, et se fait seulement pardonner à un point de vue particulier son attachement coupable pour La Rochefoucauld. Nous aimons mieux encore voir le duc de Longueville montrer, dans sa vieillesse, les plus nobles sympathies pour les misères du peuple. Après sa sortie de prison, il ne s'occupa plus d'intrigue politique; retiré dans ses terres, il vécut honoré, chéri. Il répondit à la proposition qu'on lui faisait de défendre la chasse sur ses domaines : « J'aime mieux des amis que des lièvres. »

Quel cœur sensible, en effet, eût pu contempler de sang-froid l'état malheureux des populations, à Paris et dans les provinces! Au commencement des troubles, il s'était agi de faire diminuer les impôts, de porter remède à la misère publique, d'améliorer en un mot la situation des sujets du royaume. But louable, honorable entre tous, et qu'on n'eût jamais dû perdre de vue. Il fut oublié, néanmoins, et après, plus encore qu'avant la Fronde, les plaies du peuple se montrèrent à vif. A Paris, en 1653, on compta quarante mille pauvres; le nombre extraordinaire des mendiants détermina la fondation de l'Hôpital général (aujourd'hui Salpétrière). Le 22 juin 1654, on inscrivait sur le registre de l'Hôtel-de-Ville la déclaration suivante : « Nous, prévôt des marchands et échevins de la Ville de Paris, certifions à tous qu'il appartiendra que, par les registres de la Ville, il appert que, depuis le samedy vingt-sixième jour d'aoust 1648 jusques à la fin du mois d'octobre 1652, il y a eu, dedans la dicte ville, diverses factions qui ont causé de grands troubles et quantité de ruynes, tant en ladicte ville, qu'aux environs d'icelle; ayant mesme esté investie fort longtemps de gens de guerre, d'armes, estrangers et autres, qui y ont fait tous les maux imaginables, ce qui a empesché les bourgeois et habitants d'icelle *de pouvoir*

vaquer aux faicts de leurs charges et dans leurs propres affaires, pendant cette longue persécution; laquelle fut apaisée par le retour du Roy en ladicte ville. » Rien n'est exagéré dans ces lignes, où l'on n'incrimine pas, d'ailleurs, un parti plus que l'autre, mais qui constatent seulement le fait authentique des malheurs de la capitale.

Ajoutez les inondations de 1649; la Seine enlevant un pont à Paris: la petite rivière de Bièvre débordant; ajoutez l'hiver rigoureux, la neige fréquente, les maladies les plus terribles frappant sur les gens affamés, et vous aurez une idée des malheurs de Paris, depuis 1644 jusqu'en 1652.

Dans les provinces, pendant la Fronde, « la misère du peuple était épouvantable, dit La Porte, et dans tous les lieux où la Cour passait, les pauvres paysans s'y jetaient, pensant être en sûreté, parce que l'armée désolait la campagne : ils y amenaient leurs bestiaux qui mouraient de faim aussitôt, n'osant sortir pour les mener paître; quand leurs bestiaux étaient morts, ils mouraient eux-mêmes incontinent après, car ils n'avaient plus rien que les charités de la Cour, qui étaient fort médiocres, chacun se considérant le premier. Ils n'avaient de couvert contre les grandes chaleurs du jour et les fraîcheurs de la nuit que le dessous des auvents, des charrettes et des chariots qui étaient dans les rues. — Quand les mères étaient mortes, les enfants mouraient bientôt après... — Toutes ces misères touchaient fort la reine; et même, comme on s'en entretenait à Saint-Germain, elle en soupirait, et disait que ceux qui en étaient la cause auraient un grand compte à rendre à Dieu, sans songer qu'elle-même en était la principale cause. » Ce tableau et la réflexion qui le termine méritent qu'on s'y arrête. Oui, ce fut surtout pendant l'existence de la nouvelle Fronde, lorsqu'Anne d'Autriche et Condé se querellèrent à l'endroit de Mazarin, que les désolations montèrent au comble; les calculs de l'égoïsme ou de l'ambition firent plus de mal que les essais infructueux du « libéralisme » d'alors. En 1652, lisez ce que vit mademoiselle de Montpensier : « A mon arrivée à Orléans, écrit-elle, je reçus force plaintes des bourgeois et gentilshommes des environs, des désordres des gens de guerre qui prenaient les bestiaux et les

chevaux des laboureurs, battaient et faisaient toutes les violences imaginables, à ce que l'on disait; brûlaient les pieds des paysans pour avoir de l'argent, enfin tous les contes fabuleux que l'on fait aux bonnes femmes des champs. »

Y a-t-il exagération, comme le laisse penser la fille de Gaston d'Orléans? Mais ces craintes incroyables indiquent des actes odieux. Le malheur ajoute à la vérité, sans inventer le mensonge. A Lyon, le nombre des ouvriers pauvres auxquels la ville donnait des secours était de dix mille en 1642; il s'éleva en 1656 à dix-huit mille. « Il n'y a point de langue qui puisse dire, point de plume qui puisse exprimer, point d'oreille qui puisse entendre ce que nous avons vu (à Reims, à Châlons, Rethel, etc.). Partout la famine et la mort, les corps sans sépulture. Ceux qui restent ramassent aux champs des brins d'avoine pourrie, en font un pain de boue. Leurs visages sont noirs; ce ne sont plus des hommes, mais des fantômes... La guerre a mis l'égalité partout; la noblesse sur la paille n'ose mendier et meurt... On mange des lézards, des chiens morts de huit jours... Ailleurs, en Picardie, on rencontre un troupeau de cinq cents enfants, orphelins et de moins de sept ans. En Lorraine, les religieuses affamées quittent leur couvent pour mendier. Les pauvres créatures se donnent pour un morceau de pain (1651). Nulle pitié. Une guerre exécrable, acharnée, sur les faibles. Une chasse épouvantable aux femmes. En pleine ville de Reims, une belle fille chassée par les soldats dix jours de rue en rue; et, comme ils ne l'attrapent pas, ils la tuent à coups de fusil. Près d'Angers, à Alais, à Condom, sur toutes les routes de Lorraine, tout violé, femmes et enfants, et par des bandes entières, à mort. Elles expirent, noyées dans leur sang. » Qu'ajouter à cette poignante description de Michelet? Quel contraste! La « littérature pour rire » des *Mazarinades* raconte parfois ces scènes de deuil.

A côté des maux réels se produisaient les paniques, les terreurs imaginaires. Dès les premiers actes d'autorité du parlement, un émoi perpétuel s'empara des masses. En 1649, le soir, « aucuns officiers de la ville avec leurs ar-

chers estant à visiter le Palais-Royal avec flambeaux donnèrent l'alarme à des femmes et enfants qui crièrent que l'on bruslait le palais Cardinal [1]. » Tantôt, par crainte de manquer de pain, les habitants d'un quartier ne voulaient pas que ceux d'un autre quartier en allassent prendre chez leurs boulangers; tantôt à l'arrivée d'un régiment allemand autour de Paris, les gens des faubourgs et environs « portaient de toutes parts leurs meubles à sauveté dans la ville; » tantôt, on mettait garnison de soldats à la porte des trésoriers. » Le tocsin sonnait tout à coup dans tel ou tel clocher, et soudainement la population était sur pied : ce n'était souvent que par suite de visites domiciliaires et de râfles d'argent faites chez des financiers. Ou bien, les soldats se révoltaient contre leurs officiers pour avoir la solde arriérée, et les Parisiens croyaient à des combats sérieux. Le chapitre des *on-dit* était interminable et motivait de continuelles alertes. Rarement un jour se passait sans arrestation, et quelquefois il arrivait que, sur un simple soupçon mal fondé, on tentât de jeter un homme à la Seine.

Au nombre des paniques, remarquons celle-ci, signalée par Dubuisson : « Allarme et commandement par le fauxbourg Saint-Germain, rue Saint-Antoine et autres quartiers de la ville de tenir de l'eau preste en chaque maison sur le bruit qui court que le feu doist être mis. » Bien souvent, quand les hommes de police allaient faire des perquisitions chez les imprimeurs, des attroupements se formaient, on proférait mille cris de haine, et tout finissait par s'apaiser, quand les milices bourgeoises déclaraient suivre les ordres du parlement.

Ce qui a porté les historiens à traiter légèrement et comme en plaisantant les guerres de la Fronde, c'est le caractère hybride de cette époque. Ici l'on se battait, et là on s'égayait sur toutes choses. Entendez donc Condé s'écrier, après une terrible bataille : « Bah ! ce n'est qu'une

[1] *Mémoire* ou *Journal des guerres civiles pendant l'année* 1649, *par M. Dubuisson Aubenay,* tome I, page 13. (Manuscrit de la bibliothèque Mazarine.)

nuit de Paris! » La minorité de Louis XIV est empreinte d'étrangeté. Les personnages qui figurent alors sont des hommes de cape et d'épée; leurs actes les plus sérieux sont accompagnés de formes, d'accessoires comiques, si bien que, non-seulement les faits de guerre disparaissent presque dans la grotesque mise en scène de ce temps, mais encore, et à plus forte raison, les innovations de toutes sortes, en littérature, en sciences et en arts, la marche de la civilisation française, en un mot, demeurent comme enfouies et annulées.

Essayons de tracer le tableau moral de la France pendant la Fronde, époque sur laquelle on a épuisé les plus humiliantes qualifications : mascarade, comédie, partie de chasse, selon Gondi; jeu de barres, selon Bussy-Rabutin; partie de cartes, a dit un chef de mécontents.

Dans aucun temps, les déguisements de tous genres n'ont été plus en usage. A cette époque, un déguisement tout prêt ressemble à un passeport. Tantôt Mazarin, au fort des émeutes, revêt l'habit d'officier, pour parcourir les postes placés autour du Palais-Royal; tantôt M. d'Aumont se promène en costume de minime; tantôt Gondi, déguisé en cavalier, vient visiter le ministre, et Condé, sous ce même déguisement, va de Gien à Lorris (mars 1652). Des gentilshommes s'habillent comme des artisans, pour échauffer la colère des masses. Ou bien encore, le père François Berthod, gardien du couvent des cordeliers de Brioude, s'en va, sous une veste de matelot, rétablir en Guienne l'autorité royale. La princesse de Carignan se sauve de Paris (février 1649) habillée en paysanne.

Rien en cela qui soit contraire à la mode, puisque depuis longtemps déjà les femmes qui sortent à pied portent des masques. En février 1651, une ordonnance de police cherche en vain, pour cause de sûreté publique, à s'opposer aux déguisements : on ne décrète pas les mœurs, et les restrictions portées à un usage bien adopté invitent à la désobéissance.

Chaque événement se prépare dans l'ombre, avec mystère, et devient la conséquence d'une petite conspiration. Vers le commencement des troubles, on donne par plai-

santerie le nom d'*oublieux* aux grands et autres intrigants qui, mécontents des actes de Mazarin, parcourent la nuit en cachette les différents quartiers de Paris pour former des ennemis au cardinal.

Tramés dans les boudoirs, les complots éclatent dans les rues et sont dirigés par des femmes. Le fin cardinal dit plus tard avec raison : « Nous avons trois femmes en France qui seraient capables de gouverner ou de bouleverser trois royaumes : la duchesse de Longueville, la princesse Palatine, et la duchesse de Chevreuse. » Épris de madame de Montbazon, le marquis d'Hocquincourt mit un jour Péronne à sa disposition, en lui envoyant ce billet : « Péronne est à la belle des belles. » L'influence des femmes sur les troubles de l'époque suscita de grands embarras aux gouvernants. Le cardinal s'en plaignit un jour en ces termes, à l'Espagnol don Louis de Haro, pendant les conférences qui précédèrent la paix des Pyrénées : « Vous autres ministres espagnols, vous êtes bien heureux : les femmes de votre pays ne vous donnent nulle peine à gouverner ; elles n'ont pour toute passion que le luxe ou la vanité ; les unes n'écrivent que pour leurs amants, les autres que pour leurs confesseurs. Il n'en est pas de même en France : jeunes ou vieilles, prudes ou galantes, sottes ou spirituelles, toutes les femmes chez nous se mêlent des affaires de l'Etat, et l'homme le plus turbulent ne nous donne pas tant de peine à contenir que nous en procurent, par leurs intrigues, ou une duchesse de Chevreuse, ou une princesse Palatine, ou une tout autre femme de cette trempe. » Il faut ajouter que protégés d'abord par les femmes, les hommes politiques du temps s'empressaient bientôt de secouer cette tutelle dont souffrait leur amour-propre ; mais les protectrices criaient à l'ingratitude et choisissaient de nouveaux favoris.

L'immoralité du jeu, jointe à la pénurie des finances, perdent Mazarin dans l'esprit des Français. Les Italiens venus à sa suite, ayant obtenu la permission de tenir le jeu de *hocca* à Paris, ruinent une foule de particuliers : le parlement croit devoir, pour arrêter le cours de ces désordres, sévir contre les banquiers, et défendre le *hocca*

sous des peines rigoureuses. Les expédients, employés pour procurer de l'argent au fisc, se renouvellent sans cesse.

De tous les jeux de hasard, dit Delamarre, dans son *Traité de la police*, le *hocca* est le plus pernicieux. Les souverains pontifes, Urbain VIII et Innocent X, avertis du désordre que ce jeu causait en Italie, l'avaient défendu, et avaient chassé de Rome ceux qui le tenaient. Mais Mazarin commande en France, et plusieurs banquiers de *hocca* se réfugient auprès de lui. Quatre Italiens, nommés Prompti, Maure, Rabbosi, et la signora Anne, ouvrent quelques académies de ce jeu, à Paris, en différents quartiers de la ville. L'attrait de la nouveauté et la cupidité du gain attirent bientôt une foule de joueurs, qui n'ont point d'armes contre les artifices et les filouteries des banquiers. Les ruines sont fréquentes, des banqueroutes s'ensuivent. Qu'importe à Mazarin, pourvu que les priviléges du *hocca* fassent verser de l'argent dans ses caisses? Il n'arrête pas le mal dont il profite. A la fin, cependant, les cris et la désolation des familles affligées excitent la sollicitude des magistrats. Le parlement défend, sous peine d'emprisonnement, de tenir aucun jeu de *hocca* (14 octobre 1658); ses inhibitions, réitérées, n'obtiennent que peu ou point de résultat, et les banquiers n'obéissent qu'à une déclaration royale du 18 décembre 1660.

Ce jeu, qui a inspiré la verve des pamphlétaires antimazarinistes, s'exécutait au moyen d'un grand tableau divisé par raies, en trente numéros qui étaient gravés dans des carrés. Sur l'un ou plusieurs de ces numéros, celui qui jouait contre le banquier mettait la somme qu'il voulait hasarder. Pour décider son gain ou sa perte, il y avait un sac contenant trente boules marquées intérieurement des mêmes numéros que ceux qui étaient gravés sur les carrés du tableau. On mêlait et secouait le plus possible ces boules dans le sac. Ensuite, un des joueurs qui avaient mis au jeu, — et cent personnes pouvaient y mettre en même temps, — tirait une des boules du sac, l'ouvrait, annonçait, montrait le numéro. Si celui qui était pareil sur le carré du tableau était couvert de quelque somme, il fallait que le banquier payât vingt-huit fois cette somme, de sorte, par

exemple, que s'il y avait un louis sur ce numéro, il en payait vingt-huit. Mais tout ce qui était couché sur les autres numéros, perdu pour les joueurs, appartenait au banquier, lequel avait d'ailleurs pour lui deux des numéros de profit. En effet, on mettait indifféremment sur trente numéros, et il n'en payait que vingt-huit aux gens que le hasard favorisait; ce qui ne constituait aux joueurs que vingt-huit chances contre trente.

Le *hocca* a surtout prospéré pendant la Fronde, — dans des maisons spéciales, chez les particuliers, aux corps-de-garde, au milieu de toutes les réunions.

C'est en 1649 qu'un Napolitain, nommé Lorenzo *Tonti*, imagine les emprunts en rentes viagères, rentes distribuées en plusieurs classes, et payées au dernier survivant de chaque classe. Dans la pensée de Lorenzo Tonti, la tontine a pour but de faciliter les emprunts des Etats, en offrant aux prêteurs des chances de bénéfices considérables en cas de survie. A vrai dire, on voit là une forme nouvelle de la loterie, importée en France sous François Ier. La tontine est un expédient fiscal; Mazarin prend l'inventeur sous sa protection, et il fait rendre (1653) un édit qui ordonne une première application du chef-d'œuvre de Tonti, pour une somme en rentes de 1 million 25 mille livres ou de 25 millions en capital. Si l'édit n'est pas exécuté, c'est parce que le parlement a refusé de l'enregistrer, car Mazarin n'a rien négligé pour le succès de l'expédient nouveau.

On sait que les tontines, autorisées (1689) par Louis XIV, après les guerres que termina le traité d'Augsbourg, ont jusqu'à nos jours fonctionné après plus ou moins de bonheur.

Faire l'amour, jouer et se battre, voilà la devise des Français de l'époque, *frondeurs* ou *mazarins*. Mille aventures galantes sont racontées çà et là, à propos des bourgeoises et des dames : Tallemant marche en tête des conteurs. Quant aux jeunes seigneurs, les uns, très adonnés aux écoles d'équitation, se glorifient du nom d'*académistes* qu'ils ont reçu; les autres ne rêvent encore qu'exploits d'alcôve, fêtes chez Renard. Cet homme, anciennement valet de chambre d'Augustin Potier, évêque de Beauvais,

puis garde des meubles du roi, avait galamment conquis la bienveillance d'Anne d'Autriche, en allant tous les matins lui porter un bouquet : plein de reconnaissance pour les générosités royales, il avait fait peindre un tableau allégorique, dans lequel on le voyait lui-même offrant des fleurs à la Fortune, qui d'une main recevait les fleurs, et de l'autre répandait une pluie d'or. Charmée d'une si délicate attention, la reine avait accordé la jouissance d'un terrain dans les Tuileries à Renard, qui bientôt y avait construit une jolie maison.

Les aventures d'amour mènent fatalement à des combats singuliers : les jeunes gens de l'époque profitent amplement de l'inexécution des anciens édits sur le duel, tolérance motivée par les troubles. S'ils s'arrachent à la vie de libertinage, c'est pour marcher à la suite des partis, et commettre toutes sortes de violences indignes. Un poète compose ces vers contre les grands :

Le vice est tout leur entretien ;
Le luxe est leur souverain bien ;
Leur table en délices abonde ;
Leurs pieds au mal sont diligents ;
Et les plus grands marauds du monde
Se nomment les honnêtes gens.

Une fois entrés dans la lice, beaucoup cherchent leur avantage, sans braver les dangers : tel Gaston d'Orléans, type de la poltronnerie frondeuse ; tels les *mitigés* en général, et ceux qui inclinent vers le *tiers-parti* inventé par Gondi.

Au milieu du bruit des discussions ou des armes, quelques hommes, étrangers à la politique, accomplissent des choses remarquables. Le Poussin a donné ses chefs-d'œuvre. Le peintre Eustache Lesueur a composé, de 1645 à 1648, les vingt-deux tableaux de la vie de saint Bruno ; il a merveilleusement réussi à décorer l'hôtel Lambert ; de 1648 à 1652, Charles Lebrun a peint le *martyre de saint André* et le *martyre de saint Etienne*, pour la corporation des orfèvres parisiens. Mansard a fourni les dessins du

Val-de-Grâce, dont la première pierre a été posée par le roi, le 1er avril 1645; Abraham Bosse, de Tours, a donné, à Paris, les premières leçons de la perspective. Pierre Puget, admirable statuaire, conquiert déjà le génie qui lui vaudra plus tard le surnom de Michel-Ange français.

Rotrou a fait représenter son *Wenceslas* (1647); l'avocat Cleirac, de Bordeaux, a publié (1647) les *Us et coutumes de la mer*, collection qui exerça une grande influence sur la formation du droit maritime.

La *Bibliothèque Mazarine* a été ouverte à tout le monde, celle de Saint-Victor a suivi l'exemple, et l'Académie de sculpture et de peinture a été fondée (1648). En 1650, la France a vu créer dans Marseille sa première chambre de commerce.

Une pléiade de savants a brillé: Mazarin a accordé une pension de mille écus au philosophe René Descartes, bien que celui-ci eût été accusé d'athéisme par un théologien hollandais. Parmi ces savants, on distingue Sirmond, Jacques Godefroi, Gassendi, Omer Talon, Petau, Naudé, Saumaise, Brébeuf, Pascal, Gui-Patin, Labbe, Fermat, etc. Rien n'a pu interrompre leurs veilles. Des littérateurs, des poètes distingués ont laissé des ouvrages estimés : Rotrou, Du Ryer, Balzac, Scarron, Racan, Péréfixe, Scipion Dupleix, Adam Billaut, etc. Molière a déjà joué la comédie, et Pierre Corneille, devenu académicien, décline, mais ne se tait pas encore.

Les écoles de Port-Royal ont été établies, les religieuses de cette maison ont relevé l'Institut du Saint-Sacrement. Vincent de Paul a fondé l'ordre des Filles de la Charité pour le service des pauvres, et bientôt après l'hospice des Orphelins, dans le château de Bicêtre. Ollier, curé de Saint-Sulpice, a créé un établissement pour les orphelins des deux sexes de sa paroisse : *Orphelins de Saint-Sulpice ou de la Mère de Dieu.* Anne d'Autriche a protégé le couvent des Filles de la Congrégation de Notre-Dame; — celui des Filles de la Providence, — celui des Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, etc. En 1655, elle pose la première pierre de l'église de Saint-Sulpice.

Plusieurs innovations ont eu lieu dans les armées. On

voit figurer quelques escadrons de Croates, dans la relation de la bataille de Rocroi : c'est l'origine de nos hussards. A Nordlingen, un régiment irlandais se couvre de gloire. Richelieu a commencé d'en enrôler au service de France : il en existe deux régiments.

Au siége de Dunkerque paraissent trois mille fantassins polonais, expédiés à Anne d'Autriche par leur reine : c'est la première fois que les Polonais viennent servir notre pays. Des régiments célèbres, ceux de *Vendôme*, de *La Ferté Senneterre* et de *La Fère*, datent de 1651. Reconnaissons, d'ailleurs, que, pendant les troubles, on ne cessa de pourvoir avec un soin particulier à l'entretien de l'armée. Les administrations militaires n'étaient pas encore organisées; l'habillement et la nourriture des soldats se faisaient aux frais des villes, spécialement des villes-frontières. L'armement n'était point régulier ; mais on décida, en 1654, que dans chaque compagnie d'infanterie, le tiers des hommes se serviraient de piques, et que tous les autres auraient des mousquets.

A côté de l'armée permanente, la milice bourgeoise a joué un grand rôle, de 1643 à 1653. L'organisation de cette milice était sérieuse. Elle avait pour colonels les hommes les plus considérables du tiers-état, — de Lamoignon, de Guénégaud, Miron, Tubeuf, Molé de Champlastreux, de Longueil de Maisons, etc., presque tous membres du parlement ou du conseil d'Etat. Ces colonels recevaient chaque jour plusieurs ordres, autographes ou légalisés, soit du prévôt des marchands, soit du gouverneur de Paris. L'ordre de service, pour les officiers et bourgeois, était assez rigoureux. Chaque soldat devait tenir ses armes « nettes et en bon estat. » Le mousquetaire ne pouvait jamais venir au drapeau qu'avec six charges de poudre au moins, autant de balles de calibre et une brasse de mèche. Défense à lui, toutefois, de mettre sans commandement du plomb dans son mousquet.

La milice bourgeoise ne s'illustra guère par son courage ; elle plia souvent, tantôt devant les soldats de Condé, tantôt devant ceux de Turenne. Mais elle représentait merveilleusement le principe parlementaire et la puissance munici-

pale. Ses chefs faisaient bonne contenance à l'Hôtel-de-Ville, et vivaient en très étroite amitié avec les magistrats. Citons ce billet au colonel de Lamoignon :

« Monsieur, — messieurs les prévost des marchands et eschevins de la ville de Paris vous baisent très humblement les mains, et vous prient de leur faire l'honneur de venir disner jeudy prochain en l'hostel de ladite ville. » Et Lamoignon a écrit en note, au bas de cette lettre autographe : « C'estoit pour nous remercier de toutes les fatigues de la guerre, qui n'avoient pas été médiocres. » (Avril 1649.)

Bien des membres de la milice bourgeoise manquaient de zèle; on les punissait par des amendes et par la confiscation de leurs armes ; s'ils commettaient des fautes graves dans les corps de garde, dans les marches ou quartiers, on les arrêtait, désarmait, emprisonnait et jugeait militairement.

Somme toute, pendant la Fronde, la milice bourgeoise s'est conduite à peu près comme la garde nationale depuis la révolution. Mêmes ambitions pour obtenir des grades, mêmes désirs de parader, mêmes prétentions à l'importance politique.

XX

CONCLUSION

En résumé les troubles de la Fronde, succédant presque sans interruption à la folle cabale des *importants*, n'ont pas arrêté le mouvement des sciences, des lettres et des arts; ils ont seulement appauvri les populations et préparé la monarchie absolue de Louis XIV. C'est que, malgré les misères et les tyrannies qu'on lui oppose, la pensée marche toujours, épurée, rendue subtile par le malheur. Si le parlement manqua de force et de courage, si Condé et ses amis firent dégénérer la Fronde en une sorte de lutte féodale, si la cause populaire tomba aux mains des brouillons ou des intrigants, cela n'empêcha pas les masses, la bourgeoisie surtout, d'entrevoir un horizon nouveau, d'être initiées désormais à la politique.

Pendant les magnifiques années du règne de Louis XIV, pendant les années honteuses du règne de Louis XV, cette initiation se compléta peu à peu, quoique sourdement, pour déterminer enfin l'immense révolution de 1789.

Les chefs du mouvement frondeur, pour la plupart incapables dès son début, ne tardèrent pas à renier la mission qui leur avait été confiée, à s'annihiler devant Louis le Grand, à « gémir sur leur passé, » à devenir des courtisans dociles, en extase devant le roi-soleil.

Condé, qui avait fait de la Fronde une lutte toute personnelle, qui métamorphosa ses *petits-maîtres* en frondeurs, resta toujours inquiet et mécontent, gagna des batailles pour son maître Louis XIV, puis se retira à Chantilly, où il vécut dans le délassement des lettres, le goût des arts et la culture des fleurs. Le père Rapin publia son éloge sous ce titre: *le Magnanime;* la Bruyère le dépeignit sous le

nom d'*Emile;* Bossuet immortalisa en lui le *Héros*. Condé fut véritablement un « ambitieux désappointé, » dont il ne faut admirer que le génie militaire. On écrirait de longues pages sur les petitesses de ce grand homme, aussi indécis et nul dans les conseils, qu'il était impétueux et meurtrier dans les combats. Il hérita de son père un penchant à l'avarice, et cependant il contracta d'énormes dettes, pour satisfaire son amour de la gloire et ses prétentions ambitieuses. Condé est mort à Fontainebleau, le 11 décembre 1686, dans de profonds sentiments de religion, et même, dit-on, d'intolérance; son humeur inégale ne fut un secret pour personne; son mépris de la mort, lorsqu'il s'agit d'éviter la honte d'une défaite, explique comment il fut prodigue du sang des soldats.

Turenne, devenu franchement royaliste, lui qui avait été général frondeur pendant la guerre de Paris, et qui avait d'abord si fermement blâmé les actes du ministre italien, fournit une plus honorable carrière, tout « en pleurant moins les erreurs de sa jeunesse. » Redouté de l'ennemi tant qu'il vécut, vénéré après sa mort, il a été regardé par les générations qui se sont suivies comme le type achevé du grand capitaine, malgré l'incendie et le ravage du Palatinat, —tache principale de sa vie militaire. Il eut, par ordre de Louis XIV, sa sépulture à Saint-Denis, puis, par ordre du consul Bonaparte, son tombeau aux Invalides [1]. Turenne avait été élevé dans la religion réformée; mais en 1667, le jeune roi désira vivement sa conversion : pour la décider, Bossuet composa son *Exposition de la doctrine chrétienne*, et Turenne abjura entre les mains de l'archevêque de Paris, — afin de pouvoir être élu roi de Pologne, prétendirent les uns; afin d'épouser la duchesse de Longueville, dirent les autres; par ambition, enfin, selon Voltaire.

Condé représente le héros nobiliaire; Turenne, malgré ses manies aristocratiques, représente le héros populaire de l'époque.

[1] Voir notre *Histoire-musée de la République française*, 3e édition, t. 2, p. 333.

Conti, après avoir fait sa paix avec le roi, s'entendit avec le cardinal, fut nommé gouverneur de Guienne, et dirigea une campagne déplorable en Italie. Ce général frondeur écrivit sur la grâce, sur « les devoirs des grands », et contre les spectacles. « Il aurait mieux fait, dit Voltaire, d'écrire contre les guerres civiles. » Dans son testament, il plaça cette phrase : « J'ay un très grand regret d'avoir esté assez malheureux pour me trouver en ma jeunesse dans une guerre contre mon devoir pendant laquelle j'ay toléré, ordonné et autorisé des violences et des désordres innombrables... » La faiblesse de son caractère ne se démentit jamais. Gouverneur du Languedoc, vers la fin de sa vie Conti tomba dans une dévotion excessive, au point, a-t-on cru, d'abréger ses jours à force d'austérités. Ce prince mourut à Pézénas (21 février 1666). Il ne sut acquérir qu'une demi-renommée, non par ses talents, mais à cause de sa naissance. Un mot seulement à sa louange : il aima Molière et voulut le protéger !

Beaufort, le *roi des Halles,* existence romanesque, fut plus tard « reçu en grâce ; » en 1665, il commanda une expédition en Afrique, et battit deux fois sur mer les Algériens ; en 1669, il conduisit des secours aux Vénitiens contre les Turcs, et se distingua au siége de Candie. Là il tenta une vigoureuse sortie ; mais, au moment où, dans sa brillante audace, il chassait les musulmans de leurs postes, trois caissons de poudre sautèrent, et il périt avec soixante de ses meilleurs officiers. Beaufort, soit comme chef des *importants*, soit comme chef de frondeurs, se comporta sans cesse en casse-cou politique. L'étourderie était son fait. Une anecdote le caractérise. Pendant la Fronde, à une époque où les esprits inclinaient à se soumettre, le roi des Halles s'avisa de demander au président Bellièvre s'il ne changerait pas la face des affaires en donnant un soufflet au duc d'Elbeuf. « Je ne crois pas, répondit le magistrat, que cela puisse changer autre chose que la face du duc d'Elbeuf. » Beaufort, ce petit-fils naturel de Henri IV, posséda beaucoup de la valeur de son aïeul, sans avoir la moindre dose de son bon sens.

La Rochefoucauld devint chevalier des ordres du roi

Louis XIV, rentra en grâce et passa sa vieillesse dans l'intimité des dames de La Fayette et de Sévigné. Il a laissé de remarquables *maximes* et d'intéressants *mémoires*. Celle qui occupa tant de place en son cœur, la duchesse de Longueville, finit par se retirer du monde, alla vivre dans une solitude entière, et mourut dans la pénitence. De l'extrême agitation elle passa au repos suprême. Pour madame de Chevreuse, elle finit dans l'ombre, vieille, sans influence, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

En général, les *grandes frondeuses* perdirent tout ressort aussitôt que les cabales cessèrent. Ces héroïnes, n'ayant plus de théâtre, n'eurent plus de prestige. Les unes se jetèrent dans la dévotion, méritèrent que Ninon les appelât « les jansénistes de l'amour; » les autres tinrent bureau d'esprit; plus d'une se consola en accueillant les galantes déclarations de tel ou tel partisan de Mazarin. Elles redevinrent femmes, étrangères aux choses de la politique, essentiellement occupées à plaire. Mademoiselle de Montpensier, que son surnom de « Jeanne Darc frondeuse » avait tant réjouie, et dont le caractère offrit quelques beaux et brillants côtés, entretint longtemps correspondance avec Condé, quand celui-ci se fut joint aux Espagnols. Elle ne reparut complétement à la Cour que bien plus tard ; ses amours avec Lauzun firent beaucoup de bruit et lui valurent mille chagrins cuisants. Dans ses dernières années, Mademoiselle se livra tout entière à la religion, aux pratiques pieuses; par son testament elle laissa d'immenses biens aux églises. Ses *Mémoires* montrent jusqu'à quel point elle s'occupa d'elle, exclusivement, pendant les troubles. Vanité, intrigue, tel fut le mobile de sa conduite et de celle de ses pareilles.

Que dire des autres personnages de la Fronde? Leur changement de front n'eut rien qui doive étonner. Nés courtisans, ils continuèrent à fréquenter la Cour, pour y remplir des emplois divers, aux côtés de leur maître, oubliant la bourgeoisie et le peuple dont ils s'étaient momentanément servis, désespérant à jamais de la cause féodale dont ils avaient rêvé le triomphe impossible. Louis XIV les réduisit

à l'impuissance en démantelant leurs châteaux-forts, qui formèrent un monceau de ruines.

Mazarin, enfin, vainqueur sur toute la ligne, se montra quelque peu ingrat envers Anne d'Autriche, si courageuse à le défendre, et qui mourut d'un cancer, à l'âge de soixante-quatre ans. Mazarin conclut la paix des Pyrénées (1659) et termina ainsi les guerres de la France et de l'Espagne. Deux ans après le traité qui préparait la grandeur de Louis XIV, ce cardinal expira, laissant une fortune colossale, près de cent millions de notre monnaie actuelle, dont le quart devait appartenir à ses nièces, aux *Mazarinettes*.

On ne le ménagea pas plus après sa mort que pendant sa vie. Aux éloges furent opposées une foule d'épitaphes en vers, en prose, latines ou françaises, celle-ci par exemple :

Ci-gît l'ennemi de la Fronde,
Celui qui fourba tout le monde;
Il fourba jusques au tombeau;
Il fourba même le bourreau,
Evitant une mort infâme.
Il fourba le diable en ce point
Qu'il pensait emporter son âme;
Mais l'affronteur n'en avait point.

Ainsi, la *mazarinade* survécut à l'homme qui en avait été le sujet multiple et perpétuel; les satiriques l'insultèrent par delà le tombeau : à entendre ceux-ci, le successeur de Richelieu aurait cumulé tous les vices, — fourberie, mauvaise foi, avarice, rapacité, impudicité même, sans posséder l'ombre de la plus mince vertu. Et pourtant, il fut impossible à ses ennemis de le déclarer vindicatif ou cruel. On l'accusa fort « d'avoir pris sur le peuple, » et ce fut avec raison. Ses économies sur la maison du roi et sur l'administration lui composèrent un trésor particulier.

Le talent de Mazarin a trouvé beaucoup de contradicteurs. Nous n'oserions pas dire que cet homme d'Etat fut véritablement grand, mais nous n'hésitons pas à reconnaître qu'il fut prodigieusement habile. Habile d'une façon mesquine, quant à ce qui regardait les choses de l'intérieur, mais plus noblement sous le rapport des négociations étran-

gères. Parmi les historiens, les uns ont exagéré son mérite; les autres l'ont nié ou méconnu.

Il a réussi! voilà le mot de l'énigme; il a réussi à vaincre la prépondérance naissante de la bourgeoisie, les menées ambitieuses de la noblesse. Par son fait, Louis XIV, qui n'avait encore que vingt-trois ans à la mort du cardinal, ne put ni ne voulut supporter rien de contraire au régime despotique. On rapporte que le lendemain du trépas de Mazarin « l'archevêque de Rouen vint trouver le roi et lui dit : — Sire, j'ai l'honneur de présider à l'assemblée du clergé de votre royaume : Votre Majesté m'avait ordonné de m'adresser à monsieur le cardinal pour toutes les affaires ; le voilà mort; à qui Votre Majesté veut-elle que je m'adresse à l'avenir? — A moi, monsieur l'archevêque!... » Dans son conseil, Louis XIV déclara : « Je serai à l'avenir mon premier ministre. » Mazarin n'avait rien épargné, dans les derniers temps de sa vie, pour rendre le jeune prince apte à le remplacer.

Désormais, le parlement ne devait plus *remontrer*, et moins encore *fronder;* il n'avait qu'à obéir. Adieu les velléités de pouvoir, les malencontreux désirs d'administrer la France, sans s'y être préparé de longue date. Le parlement restait, après comme avant la Fronde, un simple corps judiciaire, à nombreuse clientelle; et même, aux yeux des justiciables, il perdit un peu de sa dignité, à cause de ses fautes, de ses indécisions, et de ses incessantes palinodies.

FIN DE L'HISTOIRE ANECDOTIQUE DE LA FRONDE.

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE

